هكذا في الأصل

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9324 — 40 PAGES — MARDI 7 JANVIER 1975

Les nationalistes angolais se sont mis d'accord pour négocier ensemble avec les Portugais

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 90 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Retrouvailles franco-australiennes

La visite en France de M. Whitlam est, assurément, un événement. Le dernier voyage à Paris d'un premier ministre australien — il s'agissait de M. Menzies — remonte à quinze ans. Canberra, jusqu'à la victoire travailliste de décembre 1972, tournait en priorité les yeux vers Washington et Londres. Et la France ne s'intéressait guère à cet immense pays des antipodes, si ce n'est, dans les sphères officielles, pour s'irriter des dénonciations, proférées là-bas, des explosions de Mururoa. A vrai dire, elle n'a jamais prêté une grande attention à l'ensemble du Pacifique sud, à l'exception — et encore ! — des territoires sous son contrôle.

Aujourd'hui, le « différend nucléaire » est, en principe, terminé. « Parvenus désormais, dans la technologie nucléaire, à un degré où il nous devient possible de poursuivre nos programmes par des essais souterrains, nous avons pris nos dispositions pour nous engager dans cette voie dès l'an prochain », déclarait, le 23 septembre 1974, M. Sauvagnargues. En principe, M. Whitlam n'aura plus de motif pour dénoncer la pollution atmosphérique dans le Pacifique.

Il n'existe donc plus de contentieux entre Paris et Canberra. Officiellement du moins, car il serait vain de nier que M. Whitlam et ses amis voient l'avenir du Pacifique sud d'un autre œil que Paris. L'Australie entend jouer un rôle moteur dans cette région, et, quitte, comme la Nouvelle-Zélande, à exercer sur les petits archipels une influence dominatrice avec des moyens plus modernes que la domination coloniale, elle estime d'un autre âge l'actuel type de relations entre la France et ses territoires de l'Océanie.

L'heure, cependant, n'est pas aux récriminations. M. Whitlam a d'autres soucis que de vitupérer l'administration française à Nouméa et à Tahiti. Il entend mieux arrimer que dans le passé son pays à la puissance économique de l'Europe de l'Ouest, premier fournisseur de l'Australie et second de ses clients. La France a beaucoup investi dans ce pays, dont elle n'est pourtant que le quinzième partenaire commercial, lui vendant d'ailleurs presque trois fois moins qu'elle ne lui achète.

L'Australie dispose de richesses fabuleuses : bauxite, plomb, zinc, fer, nickel, charbon, pétrole, gaz naturel, uranium. Elle pourrait, tout en consolidant sa propre indépendance, renforcer celle de l'Europe dans le domaine des matières premières. La France pourrait, pour sa part, participer par un apport technique à la construction de l'usine d'enrichissement d'uranium, dont le financement serait assuré par le Japon. Mais rien n'est encore acquis dans ce secteur, pas plus que dans celui de l'armement, Canberra n'ayant pas décidé quels avions remplaceraient ses Mirage. En revanche, l'Australie serait favorable au projet français de réunion d'une conférence trilatérale sur l'énergie.

Il serait vain d'attendre de grands résultats de la visite de M. Whitlam. Sa tournée européenne est avant tout exploratoire, mais elle est hautement symbolique. Le chef du gouvernement australien espère vivement que l'Europe occidentale finira par s'unir, et il a morigéné à ce propos les Britanniques, dont les hésitations lui paraissent anachroniques. Sa quête d'une certaine indépendance par rapport aux Etats-Unis, qui n'est pas sans rappeler celle du Canada, peut contribuer à affaiblir la volonté hégémonique de Washington. Sans doute serait-il bon que, dans le dialogue de retrouvailles entre les dirigeants australiens et français, ce type de considération l'emporte sur des problèmes qui, face à ce pressant défi, paraissent à l'évidence mineurs, et sans rapport avec l'actualité la plus brûlante.

(Lire nos informations page 7.)

LA TENSION AU PROCHE-ORIENT ET L'ARME DU PÉTROLE

Les Arabes ne feront pas la distinction entre Américains et Européens en cas de conflit

nous déclare M. Yasser Arafat

La première conférence quadipartite entre l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et l'O.L.P. a conclu ses travaux samedi soir 4 janvier, au Caire, sans qu'ait été réglé le différend qui oppose le royaume hachémite à la résistance palestinienne. Une nouvelle rencontre aura lieu à Damas en février prochain, l'objectif demeurant, pour les Egyptiens et les Syriens, une rencontre entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat.

Dans une interview accordée à Beyrouth à notre envoyé spécial Eric Rouleau, le chef de l'O.L.P. déclare notamment que s'ils décidaient de s'en prendre, dans l'éventualité d'un conflit, aux intérêts occidentaux, les Arabes ne feront pas de distinction entre Américains et Européens. « La catastrophe économique que nous susciterons, *a-t-il dit*, s'étendra par la force des choses à tous les pays occidentaux. »

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Beyrouth. — Constamment en déplacement dans les diverses capitales arabes ou en tournée dans les bases de fedayin et les camps de réfugiés, sans domicile fixe, ne dormant jamais deux nuits consécutives au même endroit, M. Yasser Arafat, dont les mouvements sont entourés du plus grand secret pour des raisons de sécurité, passe pour être un homme insaisissable, même pour ses collaborateurs les plus proches. Le président de l'O.L.P. ne dispose pas d'un bureau qui lui soit propre. C'est au siège du département politique de la « *centrale* » de la résistance palestinienne qu'il nous reçoit, à l'issue d'une réunion qui s'était prolongée jusqu'au petit matin.

L'« *Ekhtiyar* » (le « *vieux* » en dialecte palestinien), comme le surnomment ses partisans, paraissait néanmoins frais et dispos. Un bonnet de fourrure bien planté sur le crâne, il est vêtu d'un anorak imperméabilisé beige. Son visage, bien que mal rasé comme à l'accoutumée, rayonne de fierté et de bonheur quand il évoque l'accueil chaleureux que lui a réservé en novembre dernier l'Assemblée des Nations unies.

« *Je n'en revenais pas moi-même*, nous dit-il. *J'ai eu droit à trois, vous entendez, trois ovations interminables. Quel triomphe pour notre peuple si longtemps ignoré de Dieu et des hommes ! C'est le juste hommage que la communauté internationale rendait enfin à la longue, la très longue lutte des Palestiniens pour conquérir leur droit à une identité nationale.* »

— Votre allocution a été cependant très critiquée dans certains secteurs de l'opinion mondiale, notamment en Israël...

Les traits de M. Arafat se durcissent.

— « *Les propagandistes sionistes enragés par le succès éclatant que nous venons d'enregistrer ont délibérément dénaturé mes propos en les présentant d'une manière tendancieuse. J'ai pourtant plaidé en faveur d'une coexistence pacifique fraternelle et égalitaire entre les Arabes et les juifs, tous les juifs sans exception, sur la terre de Palestine ; j'ai lancé encore un appel solennel aux juifs pour qu'ils renoncent définitivement à la voie de la guerre et au complexe suicidaire de Massada. Personne, à ce que je sache, ne m'a encore répondu en offrant une alternative à ma proposition. Pire, les propagandistes sionistes ont mis l'accent sur une phrase de mon discours prise hors de son contexte, pour accréditer une fois de plus la thèse ignoble selon laquelle nous cherchons en réalité à jeter les juifs à la mer.*

» *Certes, j'ai déclaré que je rêvais — j'ai bien dit rêvais — à une Palestine unifiée et démocratique. Mais est-ce un crime de rêver ? Est-il interdit d'imaginer l'évolution qui pourrait intervenir dans les prochaines années ?*

(Lire la suite page 2.)

M. Boumediène met Washington en garde contre une intervention militaire

Les propos de M. Kissinger évoquant l'éventualité d'une intervention militaire américaine contre les pays producteurs de pétrole, au cas où ceux-ci tenteraient d'« étrangler le monde industrialisé », continuent de susciter des remous. Le président Boumediène, dans une interview publiée dimanche 5 janvier par le journal mexicain « Exelsior », dénonce ce qui serait une « entreprise colonialiste » et affirme que « très peu de moyens » seraient nécessaires pour « détruire toutes les installations pétrolières ». On note toutefois une déclaration du ministre koweïtien du pétrole selon laquelle « nous ne devons pas réduire notre production dans une limite qui risque de menacer les intérêts du monde ».

D'autre part, le président Ford aurait, selon le magazine « Time », donné son accord à un programme de conservation de l'énergie comprenant notamment l'établissement d'un droit de 1 à 3 dollars par baril sur les importations de pétrole et d'une taxe sur la consommation ainsi qu'éventuellement la libération des prix intérieurs du pétrole et du gaz naturel.

LA MACHINE INFERNALE

par MAURICE DUVERGER

Les propos de M. Kissinger concernant une éventuelle intervention armée au Proche-Orient ne font qu'exprimer une donnée de l'histoire. Aucune nation, aucun empire, aucune civilisation ne s'est jamais laissé étrangler quand il avait les moyens de réagir. L'effondrement économique de l'Europe occidentale détruirait l'équilibre entre l'Est et l'Ouest, ce qui constituerait pour les Etats-Unis un péril majeur. Or cet effondrement deviendrait à peu près inévitable en cas d'un nouvel embargo sur le pétrole ou d'une hausse trop forte des prix. Si des mesures de ce genre étaient décidées et maintenues, elles entraîneraient, presque nécessairement, une action militaire de Washington.

Il n'est pas mauvais que ces choses soient exprimées clairement par le chef de la diplomatie américaine. Le réalisme brutal de M. Kissinger est probablement plus favorable à la paix que ne le furent, voici vingt-cinq ans, les déclarations de son prédécesseur Dean Acheson suivant lesquelles la Corée ne faisait pas partie du périmètre défensif des Etats-Unis, ce qui contribua au déclenchement de la guerre de 1950.

(Lire la suite page 3.)

L'impasse sino-soviétique

« Tous les pays, y compris les pays européens, doivent se préparer totalement pour une guerre lancée par l'une ou l'autre des superpuissances. » Cet avertissement énergique a été lancé par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua, lors d'un toast prononcé samedi 4 janvier à Pékin, en l'honneur du ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Max Van der Stoel, en visite officielle en Chine. M. Chiao Kuan-hua a affirmé que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. avaient « du miel sur les lèvres, mais le crime dans le cœur » et étaient en train de « rivaliser avec une férocité accrue », l'Europe étant « le point focal de leur rivalité ». Le ministre chinois avait déclaré auparavant aux journalistes néerlandais : « Nous espérons que l'Europe sera unie et forte : unie sur la base de l'indépendance et forte sur la base de l'autodéfense. » M. Van der Stoel a été reçu samedi, dans un hôpital de Pékin, par M. Chou En-lai.

Ces propos confirment que l'hostilité Pékin-Moscou reste plus vive que jamais. Alain Jacob retrace ci-dessous l'évolution des relations entre les deux capitales communistes depuis 1969.

I. — La seconde rupture

par ALAIN JACOB

Les Soviétiques évoquent plus volontiers que les Chinois les raisons du message que ces derniers leur ont adressé le 6 novembre dernier pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Outre la version officielle — exposée par M. Brejnev le 26 novembre à Oulan-Bator et selon laquelle les offres de Pékin sont assorties de conditions préalables « *absolument inacceptables* », — deux thèses sont avancées, l'une et l'autre conjoncturelles... et discutables.

Selon la première, les Chinois auraient en vue la prochaine conférence mondiale des partis communistes et ouvriers que Moscou souhaite réunir. En adoptant des positions apparemment plus conciliantes envers l'U.R.S.S., ils s'efforceraient d'améliorer leur réputation au sein du mouvement communiste international et de prévenir ainsi une « excommunication ». L'explication est peu convaincante, si l'on se souvient du climat dans lequel se réunit en 1969 la dernière conférence des partis communistes, quelques mois après les affrontements de l'Oussouri. Pékin ne paraissait guère s'alarmer à l'époque d'une éventuelle condamnation.

Seconde explication soviétique : les Chinois font de la diplomatie triangulaire ; chaque fois qu'il se passe quelque chose entre eux et les Américains, ils se retournent vers nous pour voir si nous sommes impressionnés, si cela ne nous incite pas à traiter avec eux. A quoi nous répondons que nos positions restent inchangées : nous sommes prêts à « normaliser », mais pas à n'importe quel prix. Mais s'était-il passé quoi que ce soit entre Chinois et Américains qui puisse servir de prétexte à ce genre de manœuvre ? Avec un curieux ensemble, et sans se préoccuper de ce que cette affirmation peut avoir de contradictoire avec les arguments précédents, Soviétiques aussi bien que Chinois n'ont de cesse de répéter que le message du 6 novembre ne contient rien de nouveau, qu'il ne fait qu'énoncer des thèses connues de longue date.

L'affaire du message chinois au Kremlin mérite pourtant d'être examinée d'un peu plus près. Son ton tranche en effet par son caractère conciliant, positif, avec les formules polies mais le plus souvent glacées employées jusqu'alors par Pékin vis-à-vis de Moscou dans les occasions les plus officielles, c'est-à-dire celles où l'injure laissait le pas au protocole.

(Lire la suite page 6.)

La manifestation de Draguignan

Des communistes et des socialistes déposeront en faveur des trois appelés jugés à Marseille

Après l'« appel des cent » et la manifestation de jeunes gens du contingent, le 10 septembre dernier à Draguignan, le débat sur la condition militaire est de nouveau porté devant l'opinion, à l'occasion du procès de trois jeunes appelés mardi 7 janvier à Marseille.

De nombreuses prises de position ont déjà été enregistrées à cet égard, et on remarquera que plusieurs des témoins qui déposeront à ce procès sont des membres importants soit du parti communiste, soit du parti socialiste.

De notre envoyé spécial

Marseille. — « *Je ne nie pas la gravité de ces agissements, mais il ne faut pas dramatiser. (...) L'armée a les moyens de se défendre et elle se défendra. (...) Ce sont des problèmes qu'il faut traiter avec beaucoup d'indulgence et de fermeté.* » Ces propos tenus par M. Soufflet au lendemain de la manifestation de deux cents soldats dans les rues de Draguignan, le 10 septembre dernier, traduisaient assez l'embarras du ministre de la défense.

Indulgence et fermeté ne sont guère compatibles. Pourtant ce dilemme est celui de l'autorité militaire depuis plusieurs mois, depuis que la contestation s'est développée dans les casernes à partir de l'« appel des cent ». Ce sera aussi le dilemme des juges du tribunal permanent des forces armées de Marseille devant lequel comparaissent, le mardi 7 janvier, MM. Robert Pelletier, vingt-quatre ans, Serge Ravet, vingt ans, et Alex Taurus, vingt et un ans, considérés comme les « meneurs » de la manifestation de Draguignan.

Ces trois soldats sont notamment inculpés d'« *incitation à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline générale* » (article 71 du code de justice militaire) — comme le fut M. Jean Fournel, condamné le 13 novembre dernier à douze mois d'emprisonnement dont six avec sursis par le T.P.F.A. de Marseille. Mais, en réalité, au regard de l'autorité militaire, ils sont plus sûrement coupables d'avoir révélé de façon spectaculaire — et sur la place publique — que le mécontentement du contingent et le malaise qui règne aujourd'hui dans les casernes avaient atteint un point tel qu'il paraissait presque normal à quelque deux cents jeunes militaires de descendre dans la rue pour en faire état.

Le défilé, pendant plus de deux heures, de soldats en uniforme, le poing levé, l'intervention prudente d'un colonel contraint de « *négocier* » pour ramener ses troupes au quartier (*le Monde* du 16 septembre), le fait que cet officier supérieur reconnaisse que la manifestation avait un « *caractère bon enfant* » et qu'elle ne reflétait pas forcément une attitude antimilitariste, c'était, en effet, un « *événement important* », selon l'appréciation du ministre de la défense lui-même.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

LES ESPIONS SONT FATIGUÉS

La C.I.A. sera donc soumise aux investigations d'une commission d'enquête dirigée par le vice-président des Etats-Unis en personne.

Il ne lui est pas reproché de s'être mêlée de choses qui ne la regardaient pas. C'est le travail de toute agence de renseignements. Il lui est reproché de s'être intéressée à ce qui ne la regardait pas dans la vie des citoyens américains, alors que le F.B.I. est là pour ça. La C.I.A. est chargée de l'ennemi extérieur et le F.B.I. de l'ennemi intérieur : si l'on mélange les attributions, c'est l'anarchie.

Ce qui est grave pour l'avenir de la C.I.A., c'est que l'accusation dispose d'arguments de poids : à part le coup d'Etat de septembre 1973 au Chili, la célèbre agence n'a pas fait grand-chose. La preuve, c'est qu'un régime démocratique s'est installé depuis en Grèce et au Portugal, et que la C.I.A. n'y est pour rien.

BERNARD CHAPUIS.

L'HOMME D'EBOLI

Carlo Levi est mort

L'écrivain italien Carlo Levi, célèbre pour son roman « le Christ s'est arrêté à Eboli », est mort le 4 janvier au Policlinico de Rome, à l'âge de soixante-douze ans, d'une maladie pulmonaire et de complications circulatoires.

Des cravates épaisses aux couleurs éclatantes, les lunettes pendantes sur la poitrine au bout d'une chaîne, la silhouette massive du peintre embourgeoisé ou du carabin assagi, ainsi errait Carlo Levi dans les salons littéraires et les galeries de Rome. Depuis plusieurs années, il s'était peu à peu retiré de l'univers étroit où la vie intellectuelle de Rome vire perpétuellement sur elle-même, épuisant ses propres ressources. Sa retraite, Carlo Levi la vivait sous les grands arbres de la villa Borghese, dans l'enclave appartenant à la France où, depuis 1945, des ateliers et des résidences avaient été loués à des écrivains et des artistes. Il y avait son atelier.

Injustement Carlo Levi demeurait l'homme d'un unique ouvrage (*Le Christ s'est arrêté à Eboli* (1), publié en 1945, et traduit dans de nombreuses langues. N'en était-il pas parfois accablé ?

JACQUES NOBÉCOURT.

(Lire la suite page 28.)

(1) Ed. fr. Gallimard 1945, trad. Jeanne Modigliani, et Editions Rencontres 1969.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET LA CRISE

Les déclarations de M. Arafat

(Suite de la première page.)

» *Est-ce que je dois enlever de ma mémoire la maison où je suis né, à Jérusalem, à quelques mètres du Mur des lamentations, et que Mme Golda Meir a fait détruire sous le régime de l'occupation? Ai-je moins droit que cette dame russe, naturalisée Américaine, qui est venue s'installer sur la terre de mes ancêtres?*

— Vous revendiquez donc dans l'immédiat toute la Palestine ?

— *Là encore, nos ennemis ont passé sous silence l'appel que j'ai lancé dans ce même discours à la communauté internationale, en ma qualité de leader de la révolution palestinienne, l'invitant à nous aider à installer un pouvoir national sur toute partie de la Palestine qui serait libérée de l'occupation sioniste...* »

M. Arafat s'arrête brusquement, puis ajoute d'une manière enjouée : « *Vous remarquez sans doute que j'utilise le terme de sioniste et non pas d'Israélien. Pourquoi en serait-il autrement, puisqu'ils refusent de reconnaître jusqu'à l'existence d'un peuple palestinien?*

— Puisque vous accepteriez, en d'autres termes, un compromis qui conduirait à la création d'un Etat arabe sur une partie du territoire de la Palestine, pourquoi n'annoncez-vous pas d'une manière explicite que vous êtes décidé à participer à la conférence de la paix à Genève ?

— *Je répondrai à cette question le jour où nous recevrons une invitation en bonne et due forme à assister à cette conférence.*

— Mais n'estimez-vous pas qu'il est de votre droit d'être présent là où l'on discute de l'avenir de la Palestine ?

— *La direction politique de la résistance n'a pas intérêt à abattre ses cartes prématurément, à dévoiler à l'avance sa stratégie et sa tactique. Nous prendrons comme à l'accoutumée les décisions militaires, politiques et diplomatiques qui conviennent, au moment opportun.*

Un gouvernement provisoire... mais pas en exil

— Allez-vous constituer à cet effet un gouvernement provisoire en exil ?

— *Des commissions ont été constituées pour étudier cette question sous tous ses aspects. Mais je peux vous assurer d'ores et déjà que nous entendons créer un gouvernement provisoire de la révolution, mais non pas en exil. Il établira son siège là où nous estimons qu'il pourra servir le mieux notre cause nationale. Il sera représentatif de tous les Palestiniens, sans distinction d'appartenance politique, qu'ils soient membres ou non d'une organisation de fedayin. Mais il fera partie intégrante de l'O.L.P. Nous ne voulons pas tomber dans l'erreur commise autrefois en Algérie par le F.L.N., qui avait constitué un pouvoir exécutif échappant à son contrôle total (1). Notre gouvernement aura comme première tâche de déjouer les intrigues de certains Etats arabes, des sionistes et des Américains, visant à exclure le peuple palestinien d'un éventuel règlement.*

— Vos adversaires du Front du refus vous reprochent précisément de chercher à vous intégrer dans une négociation internationale, laquelle ne peut conduire à leurs yeux qu'à la trahison de la cause palestinienne. Ils soutiennent à cet égard que votre présence à la conférence de Genève signifierait la reconnaissance *de facto* et réciproque d'Israël et de l'O.L.P., qu'un compromis territorial, qui y serait conclu, devrait nécessairement aboutir à la signature d'un traité de paix. Que pensez-vous de cette logique ? »

Le leader de la résistance palestinienne observe un long silence, hausse les épaules, puis répond en choisissant ses mots :

« *Premièrement, il est du droit des dirigeants de l'O.L.P. de prendre des décisions d'ordre politique ou diplomatique dans tous les domaines, et cela dans le cadre des directives qui lui ont été données par le Conseil national* (le Parlement de la résistance). *Deuxièmement, nous estimons que la présence des représentants de l'O.L.P. dans toute assemblée internationale constitue en soi une victoire pour le peuple palestinien, frappé d'ostracisme par l'impérialisme et le sionisme, lesquels n'ont cessé de nous dénier le droit à une existence nationale autonome. Pour notre part, nous continuerons à œuvrer pour créer des conditions nouvelles qui nous permettraient d'affronter l'ennemi d'une manière encore plus efficace.*

» *Nombreux furent ceux qui s'opposaient à l'admission de l'O.L.P. aux Nations unies en faisant valoir des arguments analogues. Personne ne nie aujourd'hui que nous avons remporté une grande victoire en acceptant de nous rendre à l'Assemblée générale de l'ONU. Tout un chacun a pu constater que ce précédent a servi non seulement la cause palestinienne, mais aussi tous les mouvements de libération nationale. Par notre attitude, nous avons démontré que nous étions tout à la fois des pionniers et des révolutionnaires.*

— S'il en est ainsi, seriez-vous disposé à établir des contacts directs, secrets ou non, avec ceux que vous considérez comme vos ennemis, M. Kissinger par exemple ?

— *Toute décision à cet égard sera prise dans l'intérêt permanent et à long terme du peuple palestinien. Personnellement, je n'ai aucune objection à rencontrer quiconque me permettrait de clarifier ou de favoriser la cause de notre peuple, telle qu'elle a été définie par le programme d'action en dix points adopté en juin dernier par le Conseil national palestinien. C'est dans cette perspective d'ailleurs que je me suis entretenu récemment avec MM. Sauvagnargues et Schroeder.*

— Toujours selon vos adversaires, vous auriez tort d'édifier un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza, dans le cas où Israël accepterait de vous restituer ces territoires. Cet Etat, à leurs yeux, ne serait pas viable économiquement.

M. Arafat sourit : « *Le Pérou, peut-être, leur conviendrait mieux? Depuis quand une patrie constitue-t-elle une opération commerciale? Qu'elle soit pauvre ou riche, la terre de nos ancêtres nous est chère, et nous lutterons pour la récupérer. Cela va de soi pour tout patriote conséquent. M. Cabral édifie un Etat indépendant en Guinée-Bissau, l'un des pays les plus minuscules et les plus pauvres de la planète. Il en va de même pour les Sud-Yéménites, qui ont établi leur République malgré les conditions économiques misérables de leur pays.*

Nous sommes tolérants

— Si vos conceptions sont à tel point en contradiction avec celles de vos adversaires du refus, avez-vous l'intention de les liquider ?

— *Oui, mais seulement par un dialogue permanent. Nous avons pourtant les moyens matériels de nous débarrasser d'eux d'une manière radicale : 98 % au moins de l'ensemble des fedayin soutiennent nos positions. Mais nous n'avons jamais recouru à la force pour faire taire les voix dissidentes. Cela constitue l'une des caractéristiques permanentes de notre mouvement depuis sa naissance. N'est-ce pas là également le cas du mouvement sioniste, duquel nous avons beaucoup à apprendre en matière de dialogue et de démocratie? Nous sommes tolérants parce que nous sommes forts.*

— Le Serez-vous également avec le roi Hussein, que vous avez condamné à mort ?

M. Arafat éclate de rire, et répond : « *Il s'agit d'une vieille histoire. La résistance palestinienne a rendu cette sentence lors du massacre des fedayin en Jordanie, en septembre 1970. Désormais, le gouvernement d'Amman et l'O.L.P. sont appelés à se concerter pour appliquer les résolutions du « sommet » arabe de Rabat, lequel a privé le roi Hussein de toute autorité pour décider du sort du peuple palestinien. Cependant, sur l'essentiel, nous n'avons pas modifié notre position à l'égard du régime hachémite. Aux termes de la décision prise par notre Conseil national, la lutte du Front national jordano-palestinien se poursuivra en vue d'établir un régime démocratique en Jordanie, où résident, je vous le rappelle, plus d'un million de Palestiniens.*

— Avez-vous atteint quelques résultats tangibles à la conférence quadrilatérale qui s'est tenue au Caire les 3 et 4 décembre ?

— *Aucun problème fondamental n'a été réglé. Nous avons seulement jeté les bases de concertations bilatérales et collectives, lesquelles, nous l'espérons, permettront de traduire dans la pratique les résolutions prises à Rabat. Nous avons néanmoins la pénible impression que le roi Hussein n'a pas, malgré les apparences, renoncé à son ambition de parler au nom des Palestiniens à Genève, selon la volonté clairement exprimée des Américains et des sionistes. A cet égard, vous pouvez être sûr que nous n'accepterons jamais que le gouvernement d'Amman se substitue, même partiellement, même provisoirement, à l'O.L.P., laquelle a été solennellement reconnue comme le seul représentant légitime du peuple palestinien, non seulement par tous les Etats arabes islamiques, mais aussi par le tiers-monde, le camp socialiste, et, plus récemment, par l'ONU.* »

La mine grave, M. Arafat ajoute après un temps d'arrêt :

— *Les intrigues américano-sionistes auxquelles participent certains pays arabes se poursuivent. Leur objectif est de torpiller la conférence de Genève, de mener une négociation dite du « pas à pas » en dehors de tout contrôle international, d'écarter de la scène diplomatique notre fidèle amie l'Union soviétique, ainsi que le Conseil de sécurité représenté par M. Kurt Waldheim.*

» *A cet effet Washington et Tel-Aviv ont fait des propositions concrètes au Caire et à Amman concernant la restitution d'une partie du Sinaï à l'Egypte et d'une portion de la Cisjordanie au Royaume hachémite. Ces propositions sont actuellement à l'étude dans les deux capitales arabes. Pourtant les Américains et les sionistes n'ont pas dissimulé leur intention d'isoler ainsi la Syrie — à laquelle on ne propose aucun nouveau retrait israélien sur les hauteurs du Golan — ; de faire assumer à celle-ci et à elle seule le poids de la lutte politique et militaire ; de creuser un fossé entre la Syrie et l'O.L.P. d'une part, l'Egypte et la Jordanie de l'autre ; de briser enfin la solidarité panarabe qui s'est concrétisée par la résolution adoptée au « sommet » de Rabat.* »

Nous ne sommes pas pour la politique du pire

M. Arafat ajoute en martelant ses mots :

« *Ces intrigues sont cependant vouées à l'échec parce qu'elles sont stériles. Elles n'atteindront pas leur but car il n'est plus possible aujourd'hui de faire abstraction du fait palestinien. D'autre part, si l'Egypte devait conclure un accord séparé comportant des concessions politiques et non seulement militaires, la situation au Proche-Orient s'aggraverait notablement. Nous prendrons alors les mesures qui s'imposeront. Il faut s'attendre dans ces conditions que les intérêts vitaux des Etats-Unis, et de l'Occident d'une manière générale, soient durement frappés.* »

Le président de l'O.L.P. estime qu'une cinquième guerre israélo-arabe est inévitable. Il s'explique :

« *La classe dirigeante sioniste est prisonnière d'une impasse, d'ordre politique, économique et militaire. Elle croit pouvoir trouver une issue à la crise qu'elle affronte en suscitant un nouveau conflit, auquel elle se prépare depuis la fin de la guerre d'octobre. Les dirigeants sionistes, animés par un orgueil incommensurable et par le complexe suicidaire de Massada, font ainsi preuve d'un aveuglement qui les conduira à l'aventure et à la catastrophe. Contrairement à ce qu'ils s'imaginent, une nouvelle guerre — tout comme celle de juin 1967, — non seulement ne résoudra pas leurs problèmes politiques, économiques et militaires, mais les accroîtra.* »

» *La guerre d'octobre a démontré que les qualités humaines et technologiques du combattant arabe ne sont pas moindres que celles du soldat juif, que le mérite du nombre, dont nous sommes seuls à bénéficier, constitue un facteur sinon décisif, du moins important dans toute confrontation militaire ; même si les sionistes devaient enregistrer des succès dans le prochain conflit, les Arabes poursuivront la lutte sous la forme d'une guerre d'usure de longue haleine. En outre, la nouvelle conjoncture sonnera le glas de l'influence américaine et occidentale dans les patries arabes.*

— Voulez-vous dire par là que vous confondez l'Amérique avec l'Europe dans la lutte que vous mènerez contre les intérêts occidentaux ?

— *Je suis au regret de répondre par l'affirmative : les Arabes n'ont pas le choix ; ils ne peuvent pas distinguer entre Américains et Européens quand ils suivront l'exemple de Samson dans le temple des Philistins. La catastrophe économique que nous susciterons s'étendra par la force des choses à tous les pays occidentaux.*

» *Les Etats-Unis laissent planer la menace d'une intervention militaire dont l'objet serait l'occupation des puits de pétrole. En envisageant une telle opération, cependant, les Américains perdent de vue deux facteurs décisifs ! D'une part les Arabes, comme l'a réitéré le président Boumediène le 3 janvier, dans une interview à un journal mexicain, feront sauter leurs puits de pétrole ; d'autre part les Etats-Unis ne régentent pas le monde ; nous pouvons compter sur le soutien de puissants alliés dans la communauté internationale.* »

En conclusion, le leader palestinien nous a déclaré :

— *Nous ne sommes pas des partisans de la politique du pire. Comme je l'ai affirmé aux Nations unies, nous tenons dans une main le fusil pour défendre nos droits légitimes ; mais nous offrons de l'autre main une branche d'olivier, et nous espérons que la communauté internationale ne permettra pas aux impérialistes et aux sionistes de nous l'arracher.* »

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

(1) Allusion au G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne), qui était installé à Tunis. (N.D.L.R.)

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. KISSINGER

Le président Boumediène : il nous est très facile de détruire toutes les installations pétrolières

Dans une interview au journal mexicain *Excelsior*, dont l'Agence nationale algérienne d'information a publié dimanche 5 janvier de larges extraits, le président Boumediène critique sévèrement les déclarations du secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, au sujet de l'éventualité d'une intervention militaire américaine contre les pays producteurs de pétrole.

Affirmant qu'en cas d' « *agression il est très facile pour nous de détruire toutes les installations pétrolières, très peu de moyens étant nécessaires pour y parvenir* », il a ajouté qu'une intervention militaire américaine serait une « *entreprise colonialiste* » et qu'on ne voit pas comment elle pourrait être menée à bien. « *L'occupation d'un seul kilomètre d'un pays quelconque équivaut, à l'heure actuelle*, écrit-il, *à la mainmise sur le pays tout entier, et la main-mise sur un pays arabe équivaut à l'occupation du monde arabe tout entier. Est-ce possible ?* »

Soulignant la solidarité des pays producteurs du Golfe avec l'ensemble du monde arabe et les autres pays producteurs de pétrole, le chef de l'Etat algérien déclare encore qu' « *aucun de ces pays ne saurait permettre que les choses aillent dans un sens qui ne serait pas favorable aux intérêts de tous* ».

Les réactions

A Koweït, où le cabinet a examiné dimanche le message de M. Kissinger portant sur le dialogue entre pays producteurs et consommateurs du pétrole, le ministre d'Etat, M. Abdel Aziz Hussein, a déclaré que les Arabes croyaient « *au dialogue et non à la force pour résoudre les problèmes énergétiques du monde* ». Au même moment, son collègue le ministre koweïtien du pétrole, M. Abdel Rahman Salem Al Atiqi, a exprimé toutefois dans une interview parue dans l'hebdomadaire libanais *Ad Diar* la crainte qu'une trop forte réduction de la production de pétrole arabe pourrait amener les pays industrialisés à déclencher une guerre contre les pays producteurs de pétrole. « *Nous ne devons pas réduire notre production de pétrole dans une limite qui risque de menacer les intérêts du monde* », a-t-il dit notamment.

Dans l'ensemble, la presse des pays arabes producteurs de pétrole continue de critiquer les remarques faites par M. Kissinger. Elles sont qualifiées par le quotidien irakien *Tarik Al-Shaab* « *de tentative désespérée pour trouver une explication à la crise du capitalisme ailleurs que dans ses causes véritables, à savoir les difficultés inhérentes à ce système économique* ». Les commentaires de la presse iranienne sont également très critiques.

A Moscou, l'agence Tass note seulement que les déclarations du chef de la diplomatie américaine « *ont provoqué inquiétude et condamnation dans certains pays* ». A Belgrade, l'agence Tanyoug dénonce le « *manque de tact* » de M. Kissinger et déplore que la menace américaine « *soit brandie au nom des pays industrialisés* », alors que, du fait du renchérissement des produits alimentaires, une grande partie du monde « *se trouve déjà au bord de la catastrophe* ».

A Bonn, M. Grunwald, porte-parole du gouvernement fédéral, a affirmé dimanche, que l'Allemagne de l'Ouest n'était « *intéressée par aucune sorte d'affrontement avec les pays producteurs du pétrole, mais plutôt par une coopération avec eux* ». Dans une interview à l'hebdomadaire *Spiegel*, le chancelier Schmidt n'écarte pas cependant entièrement l'hypothèse d'un tel affrontement, dans l'avenir. « *Je vois un certain danger*, écrit-il, *dans le fait qu'* « *actuellement certains Américains tendent à surestimer le rôle et les possibilités de l'Allemagne de l'Ouest. On leur expliquera où sont nos frontières.* »

Le chancelier s'est toutefois refusé à prendre une position précise sur le rôle de l'Allemagne de l'Ouest dans une guerre éventuelle au Proche-Orient. Selon lui il serait extrêmement dangereux de « *philosopher publiquement* » sur ce problème.

Égypte

APRÈS LA CONFÉRENCE QUADRILATÉRALE

L'objectif du Caire demeure une rencontre Hussein-Arafat

De notre correspondant

Le Caire. — Les thèses « *modérées* » défendues par l'Egypte et par la Jordanie l'ont apparemment emporté lors de la réunion quadrilatérale tenue les 3 et 4 janvier au siège de la Ligue arabe au Caire entre les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et de Jordanie et le chef du département politique (relations extérieures) de l'Organisation de libération de la Palestine. Les délégués des pays participants ont décidé de se rencontrer désormais périodiquement, soit tous ensemble, soit séparément, avec le représentant de l'O.L.P., ce qui implique le principe de réunions jordano-palestiniennes.

En outre, « *toutes mesures ou déclarations défavorables à la promotion des relations entre l'O.L.P. et la Jordanie* » seront bannies à l'avenir. Enfin, « *les parties sont convenues d'agir en vue de renforcer l'O.L.P. pour qu'elle puisse assumer ses responsabilités nationales et internationales* ». On s'attend également qu'Amman mette une sourdine à sa politique de « *jordanisation* » visant à écarter de son administration les Palestiniens partisans de l'O.L.P.

Sans avoir atteint son objectif, qui était, à la suite de la conférence arabe « au sommet » de Rabat, de réunir le roi Hussein *de Jordanie et M. Arafat, l'Egypte* est quand même parvenue à faire en sorte qu'Amman et les Palestiniens (du moins ceux qui ne se réclament pas du front de refus) échangent de « *bons procédés* ». Le but du Caire demeure la tenue d'une réunion Hussein-Arafat « *afin d'unifier les rangs arabes dans la perspective de la reprise de la conférence de Genève* » Pour que le chef de l'O.L.P. consente à rencontrer le souverain hachémite, il faudrait, disent certains dirigeants palestiniens, qu'Amman accepte le retour en Jordanie d'au moins une partie de l'appareil militaire de l'O.L.P. En attendant, les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et de Jordanie se réuniront de nouveau, cette fois à Damas, à la mi-février prochain, avec un représentant des Palestiniens.

J.-P. P.-H.

LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT A LA SUITE DES MANIFESTATIONS

Le Caire *(A.F.P., U.P.I.)*. — Les autorités égyptiennes ont procédé, au cours du week-end, à de nouvelles arrestations à la suite des manifestations ouvrières du 1er janvier. Il est difficile d'évaluer le nombre des personnes détenues. Dans les milieux proches du gouvernement, cités par l'agence U.P.I., on laisse cependant entendre que près de quatre cents personnes soupçonnées d'appartenir à une nouvelle organisation communiste clandestine auraient été arrêtées au cours des cinq derniers jours.

L'agence du Moyen-Orient a annoncé, samedi soir, que la sécurité égyptienne avait démantelé une organisation communiste dont l'objectif était de provoquer des troubles en Egypte. L'agence égyptienne précise que les membres de cette organisation trouvés en possession de tracts attaquant le régime ont été arrêtés et déférés devant le parquet.

Plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté samedi, devant les bâtiments de l'université du Caire, leur solidarité avec les revendications des ouvriers. Les étudiants de la faculté de polytechnique de l'université ont, pour leur part, déclenché dimanche une grève des cours.

LE PRÉSIDENT DU VENEZUELA DÉNONCE LES « PRESSIONS POLITIQUES » ET LES « AGRESSIONS ÉCONOMIQUES » DES ÉTATS-UNIS.

Caracas *(A.P.)*. — Le président vénézuélien, Carlos Andrès Perez, a violemment critiqué la nouvelle loi américaine du commerce extérieur qui permet de refuser l'octroi de tarifs préférentiels aux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, apprend-on, le lundi 6 janvier, à Caracas.

Il s'agit « *d'un acte manifeste d'agression économique et d'une pression politique* », déclare le président Perez, dans un télégramme adressé au chef de l'Etat équatorien.

Le 1er janvier, le gouvernement vénézuélien a nationalisé les mines de fer gérées par les Etats-Unis.

● *L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) éclatera dans deux ou trois ans*, estiment les experts de la Brookings Institution. Les nouvelles découvertes de pétrole et les économies d'énergie des pays consommateurs feront baisser le prix du pétrole, ce qui provoquera le fortes dissensions au sein de l'OPEP. — *(A.F.P.)*



...E ET LA CRISE

...ARATIONS DE M. KISSINGER

...: il nous est très facile ... les installations pétrolières

...LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT À LA ... DES MANIFESTATIONS



PROCHE-ORIENT

... DE L'ÉNERGIE

LA MACHINE INFERNALE

(Suite de la première page.)

La clarté est préférable aux ambiguïtés dans ce domaine. Définir à l'avance les « casus belli » aurait empêché bien des conflits armés nés d'erreurs d'appréciation. Connaître les limites à ne pas franchir dans les rapports avec autrui, c'est une condition indispensable au développement des relations pacifiques, entre les nations comme entre les individus.

A moins qu'une des nations ou qu'un des individus concernés estime que ces relations pacifiques lui sont nuisibles, et qu'un affrontement violent serait plus favorable à ses intérêts. Alors le raisonnement précédent se retourne : connaître les limites au-delà desquelles l'affrontement devient inévitable permet, en effet, de mieux le provoquer. Le pire danger pour la paix mondiale, en ce début de l'an 1975, c'est qu'une situation de ce genre est en train de se développer entre la Méditerranée et le golfe Persique. L'avertissement de M. Kissinger diminue les risques de guerre dans la mesure où il s'adresse aux Etats producteurs de pétrole, lesquels n'ont certainement pas intérêt à un conflit militaire avec Washington et en sont profondément conscients. Il les augmente dans la *mesure* où l'Etat d'Israël pourrait y trouver un encouragement à essayer de forcer les Américains à le soutenir contre les Arabes.

Les petites nations aussi ont des intérêts vitaux qu'elles défendent avec la même énergie et la même violence que les grandes quand elles le peuvent : c'est une autre donnée de l'histoire. En l'oubliant, on installe au Proche-Orient une terrible machine infernale. L'Etat d'Israël n'est pas réellement menacé dans son existence, parce que les Américains ne toléreront jamais qu'il disparaisse. Ses gouvernants le savent, mais ils ne peuvent ignorer que la population israélienne se croit menacée, après les dernières sessions de l'ONU et de l'UNESCO, qu'elle craint d'être sacrifiée par les Occidentaux à leurs besoins pétroliers, que l'isolement diplomatique lui paraît une première étape vers un abandon quasi total.

En même temps, les gouvernants de Jérusalem peuvent penser qu'ils ont les moyens d'empêcher un tel abandon et d'enchaîner les Etats-Unis à leur cause. S'ils engageaient de nouvelles hostilités, leurs voisins subiraient sans doute une défaite militaire qu'ils ne pourraient compenser que par un recours à l'arme pétrolière. Mais l'embargo aboutirait à « étrangler le monde industrialisé » comme dit M. Kissinger, ce qui constituerait « la plus grave des urgences », dont a parlé le porte-parole du président Ford. On ne voit pas très bien comment Washington pourrait bloquer un tel mécanisme, une fois enclenché.

Certes, tout porte à croire que les deux Grands ne se laisseraient pas entraîner jusqu'au conflit direct. Les propos des responsables américains concernant la possibilité d'une intervention armée au cas où les intérêts vitaux de l'Occident seraient menacés ont aussi pour but de mettre en garde les Soviétiques. Mais le déroulement d'un tel schéma suffirait à plonger le monde, et particulièrement l'Europe de l'Ouest, dans des difficultés économiques et politiques auprès desquelles la crise actuelle paraîtrait une amusette.

Les cordons de « casques bleus » qui séparent les belligérants dans le Sinaï et sur le Golan rendent plus difficile à Israël de se lancer dans une telle aventure, mais ne l'empêchent pas absolument. D'une part, en effet, les accords qui ont institué leur présence viendront à expiration au printemps, s'ils ne sont pas renouvelés d'ici là ! D'autre part, l'Etat juif ne risquerait pas grand-chose à braver une organisation internationale qui n'a pas les moyens d'agir sans la volonté des grandes puissances. De toute façon, il n'est pas raisonnable de croire que le *statu quo* pourra être maintenu très longtemps, alors que les débats de l'ONU ont fait naître un grand espoir chez les Arabes et une grande crainte chez les Israéliens. D'autres éléments imposent une évolution rapide de la situation, notamment le déblaiement du canal de Suez, qui sera prochainement achevé.

En reconnaissant le droit des Palestiniens à une existence nationale indépendante, les Occidentaux ot fait avancer d'un grand pas la paix au Proche-Orient. Mais ils la feraient reculer d'un pas presque égal s'ils ne tiraient point les conséquences d'une telle reconnaissance, de même que s'ils laissaient croire qu'elle remet en cause le droit des Israéliens à leur propre existence nationale indépendante. Le rêve d'un grand Etat arabo-juif, où toutes les communautés coexisteraient librement, tel que M. Yasser Arafat l'a décrit à New-York, est un beau rêve, qui sera peut-être réalisé un jour, mais un jour lointain. Il ne pourra l'être, de toute façon, qu'après une longue période de coexistence entre un Etat palestinien et un Etat israélien indépendants l'un et l'autre.

Tout le monde le sait, à Washington comme à Moscou, le chef du gouvernement israélien comme celui de l'O.L.P. Mais l'un et l'autre ne pourront le reconnaître qu'au terme d'une négociation dont cette reconnaissance constitue précisément un objectif essentiel, et ils ne pourront entamer cette négociation que s'ils y sont chacun poussés fortement. En tirant dans ce domaine les conséquences de la situation, avec la même franchise, la même vigueur et la même clarté qu'il vient de le faire pour les problèmes du problème, M. Kissinger aiderait sans doute à rendre moins utilisable la plus dangereuse des machines infernales pour les problèmes du pétrole.

MAURICE DUVERGER.

Egypte

UN SPÉCIALISTE DES FUSÉES EST NOMMÉ CHEF D'ÉTAT-MAJOR

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Le président Sadate, en sa qualité de chef militaire suprême, a nommé le général Mohamed Ali Fahmi chef d'état-major des forces armées égyptiennes en remplacement du général Abdel Ghani Gamassi, lequel occupe maintenant le poste de ministre de la guerre depuis la récente disparition du maréchal Ahmed Ismaïl Ali.

Le nouveau chef d'état-major passe pour un spécialiste des fusées. On se souvient, à cet égard, que le Raïs a plusieurs fois déclaré que l'Egypte détenait des engins perfectionnés susceptibles d'atteindre les villes israéliennes à partir du territoire égyptien. Le général Fahmi, âgé de cinquante-quatre ans, est sorti de l'académie militaire du Caire en 1939, puis de l'école d'état-major en 1952, l'année du renversement du roi Farouk par les « officiers libres ». D'abord chargé d'inculquer aux officiers les principes de la défense anti-aérienne et de l'artillerie, il est, en 1956, au moment de l'expédition franco-britannique, l'un des principaux responsables des opérations dans la zone du canal de Suez. En 1961, il préside la commission d'entraînement au maniement des missiles.

En 1964 et 1965, il effectue un stage à l'académie militaire de Kalinine, en Union soviétique, où il étudie plus particulièrement l'utilisation des roquettes, de l'artillerie électronique et des radars. A son retour en Egypte, il commande la division aérienne chargée de la protection du Caire. On le retrouve ensuite commandant des forces aériennes (1969), puis vice-ministre de la guerre (1972).

Le général Fahmi, d'allure avenante et dynamique, est également connu en Egypte pour son abondante production d'écrivain. Il a publié des ouvrages sur la première guerre de Palestine (1948), le problème allemand, le nationalisme africain et la défense aérienne.

En même temps, le Raïs a nommé le général de division (lewa) Hilmi Afifi Morsi au poste de commandant des forces aériennes. Né en 1922, le général Morsi est sorti de l'académie militaire du Caire en 1942. Il commandait l'une des divisions aériennes lors de la guerre d'octobre. Il a, lui aussi, effectué un séjour d'étude en Union soviétique.

J.-P. P.-H.

AMÉRIQUES

États-Unis

PRÉSIDÉE PAR M. ROCKEFELLER

Une commission va enquêter sur les activités « intérieures » de la C.I.A.

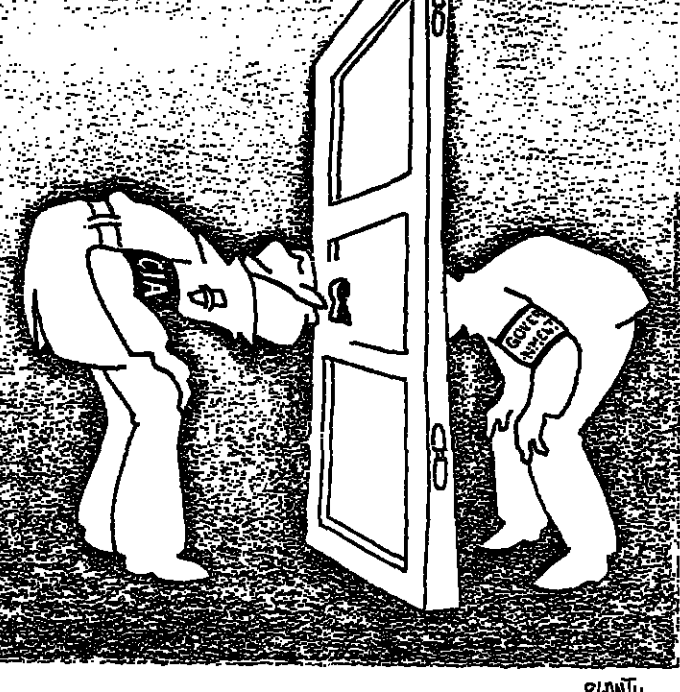
Dans la bonne tradition de l'« Amérique de papa », le président Ford a décidé, samedi 4 janvier, de confier à une commission spéciale, composée de « personnalités insoupçonnables », le soin d'examiner la validité des charges dirigées contre les « activités illégales » de la Central Intelligence Agency (C.I.A.). La présidence en revient au vice-président Nelson Rockefeller. Celui-ci sera entouré de M. Ronald Reagan, gouverneur de Californie jusqu'en novembre dernier du banquier Douglas Dillon, ambassadeur à Paris de 1953 à 1957, de M. John Connor, ministre du commerce de 1965 à 1967, de M. Erwin Griswold, ancien professeur à l'Ecole de droit de Harvard et procureur général du gouvernement féderal de 1967 à 1972, de M. Joseph Lane Kirkland, trésorier de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. depuis 1969, du général en retraite Lyman Lemnitzer, qui fut commandant des forces de l'OTAN de 1963 à 1969, et de M. Edgar Shannon, qui fut pendant quinze ans président de l'université d'Etat de Virginie.

Ces notabilités ont jusqu'au 4 mars pour faire leur enquête — toute l'assistance des services fédéraux leur est assurée à cet effet — et remettre un rapport au président Ford. Un mois plus tard, la commission sera dissoute et son « staff » devra se disperser. Dans l'intervalle, il est possible que le Congrès procède à ses propres investigations, encore que pour l'instant il ne montre qu'une faible ardeur à faire concurrence à des travaux qui vont être menés tambour battant pour respecter les délais qui sont impartis. Le Capitole est toujours lent à entrer en campagne. De plus, il ne s'est jamais intéressé de près aux problèmes posés par la C.I.A., qu'il s'agisse des interventions extérieures ou des entreprises intérieures, comme celles qui furent découvertes en 1967 (financement et pénétration de l'Association nationale des étudiants, soutien à des centres d'études et à des éditeurs spécialisés dans les affaires soviétiques, et autres subventions plus discutables encore). La C.I.A. lui rend bien cette indifférence. Les rares apparitions publiques de ses directeurs devant les commissions parlementaires ont été marquées d'un laconisme aussi déférent qu'inébranlable. Il n'y aurait pas à en attendre davantage en période de crise.

Peut-on déjà parler d'une crise ? Qu'est-ce que les articles du *New York Times* ont « dévoilé » qui puisse faire tout à coup scandale ? Que la C.I.A. avait à l'œil des citoyens américains et n'hésitait pas à opérer sur le territoire national, ce que lui interdisent ses statuts de 1947 ? L'abus de pouvoir est-il aussi flagrant qu'on le dit ? Il est significatif qu'un journal qui ne le cède en rien en « libéralisme » au grand quotidien de New-York, le *Washington Post*, consacre un long éditorial aux reproches adressés à la C.I.A. pour les ramener à ce qu'il estime être leurs véritables proportions. L'agence aurait « fiché » dans les dix mille Américains ? Mais, sur les quelques cas connus, un seul n'aurait pas eu de « connexion étrangère » relevant des obligations normales d'un « intelligence service », autrement dit, n'aurait pas été plus ou moins compromis par une puissance étrangère.

Quant aux statuts de l'agence, ils prévoient également que la C.I.A. *« remplira toute fonction relevant de la sûreté nationale que pourra de temps — que dans un système aussi complir le Conseil national de sécurité »* — cet organisme de la Maison Blanche que M. Kissinger tient fermement sous sa coupe depuis 1969. Or, M. Kissinger — un familier de M. Nelson Rockefeller depuis plus de vingt ans — assistait à l'entretien au cours duquel le président Ford demanda à son vice-président de prendre la direction de la « commission ruban bleu » sur la C.I.A.

En conclure que tout se passera « en famille », qu'une nouvelle « affaire » s'apprête à être étouffée selon les règles classiques de la bienséance américaine, serait sans doute commettre un jugement téméraire. On sait désormais à Washington — on aurait dû le savoir depuis longtemps — que dans un système aussi « poreux » que celui des Etats-Unis, il est vain de croire que des actes véritablement infamants perpétrés en haut lieu puissent rester indéfiniment cachés. Le président Ford n'a aucun intérêt à tomber dans le piège d'un nouveau Watergate. Et si, comme le *Washington Post* le laisse entendre, la C.I.A. n'a fait au pire que s'aventurer dans la « zone grise » de ses compétences, elle s'exposera à un contrôle moins négligent, non à un procès de ses méthodes. — A. C.



(Dessin de PLANTU.)

Dans un ouvrage publié à Londres

UN ANCIEN AGENT DE LA C.I.A. ACCUSE TROIS PRÉSIDENTS MEXICAINS D'AVOIR COLLABORÉ AVEC L'AGENCE AMÉRICAINE DE RENSEIGNEMENTS.

Londres *(A.F.P., UPI)*. — Dans un livre publié le jeudi 2 janvier à Londres et intitulé : *Inside the Company : C.I.A. diary* (que l'on peut traduire : « La C.I.A. au jour le jour »), un ancien agent de cette organisation, M. Philip Agee, accuse plusieurs personnalités latino-américaines d'être ou d'avoir été des collaborateurs de la C.I.A. Il accuse, en particulier, l'actuel président de la République mexicaine, M. Luis Echeverria, d'avoir, avant d'accéder à la magistrature suprême, *« travaillé en étroite collaboration »* avec le chef du bureau de la C.I.A. à Mexico, M. Winston Scott. Selon M. Agee, les deux précédents présidents mexicains, MM. Adolfo Lopez Mateos et Gustavo Diaz Ordaz, entretenaient également des *« relations suivies »* avec M. Scott.

Selon M. Agee, qui a travaillé au bureau de la C.I.A. à Mexico en 1967 et 1968, le président Diaz Ordaz et M. Echeverria, alors ministre de l'intérieur, étaient responsables de la liaison entre la C.I.A. et les services de sécurité et de renseignements mexicains. Cette coopération a, notamment, eu pour objet, selon M. Agee, d'établir un nouveau réseau de communications secret entre le bureau présidentiel et les grandes villes du pays.

La liste des *« employés, agents et collaborateurs de la C.I.A. et des organisations contrôlées, financées et influencées par la C.I.A. »* occupe, à elle seule, 26 pages de l'ouvrage, sur un total de 640 pages.

Si le Mexique est le principal terrain d'élection des dénonciations de M. Agee, d'autres pays ne sont pas épargnés. Il est commun, assure ainsi l'auteur, qu'en Equateur tout gouvernement comporte plusieurs ministres *« employés »* par l'organisation. Dans ce même pays, trois membres sur huit du bureau politique du parti communiste seraient des agents de la centrale américaine.

Les révélations de M. Agee, qui vit actuellement en Cornouailles, ne sont pas toutes très actualisées : l'auteur a quitté le service en 1968. Mais son objectif avoué est moins d'informer que de dénoncer.

Selon le « Washington Post »

MOSCOU SOUHAITERAIT RÉVISER L'ACCORD DE COMMERCE SOVIÉTO-AMÉRICAIN DE 1972

Washington (A.F.P.). — L'U.R.S.S., estimant que les Etats-Unis n'ont pas tenu leurs engagements, souhaiterait la révision de l'accord commercial signé avec Washington en 1972, écrit le « Washington Post », le lundi 6 janvier.

L'ambassadeur d'U.R.S.S. aux Etats-Unis, M. Dobrynine, aurait informé M. Kissinger, le 18 décembre dernier, que si les restrictions attachées par le Congrès au « Trade Bill » et notamment celles concernant l'émigration des juifs soviétiques étaient appliquées, Moscou demanderait une révision, point par point, de l'accord commercial signé entre les deux pays en 1972, indique le quotidien qui cite une source soviétique autorisée.

Moscou considère, d'autre part, que les limitations de crédits imposées par le Congrès sont aussi inacceptables que la clause concernant l'émigration, ajoute le « Washington Post ». En effet, alors que l'U.R.S.S. a bénéficié de 469 millions de dollars de crédits de la banque gouvernementale export-import depuis 1973, le Congrès a limité à 300 millions de dollars au total les prêts que Moscou pourra recevoir au cours des quatre prochaines années.

Du côté américain, on dément que l'U.R.S.S. ait menacé de considérer comme « nul et non avenu » l'accord commercial de 1972. Moscou a seulement fait valoir, admet-on, que les conditions dans lesquelles le « Trade Bill » a été adopté par le Congrès soulèvent un certain nombre de problèmes qui doivent être discutés avec Washington.

Uruguay

L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE EST LIBÉRÉ ET EXPULSÉ

Montevideo *(A.F.P.)*. — M. Rodney Arismendi, ancien secrétaire général du parti communiste uruguayen, qui était détenu depuis le 8 mai 1974, a été libéré et expulsé du pays, apprend-on de source proche de sa famille. M. Arismendi a quitté l'Uruguay samedi 4 janvier par avion pour l'Europe, ajoute-t-on de même source. Aucune information officielle n'a été publiée sur la libération et l'expulsion du leader du P.C.

M. Arismendi était secrétaire général du parti communiste lorsque le gouvernement uruguayen a interdit, le 30 novembre 1973, son parti, ainsi que le parti socialiste et quatorze mouvements de tendance marxiste. Depuis cette date, le P.C. a continué son activité dans la clandestinité. Le 8 mai 1974, M. Arismendi était arrêté dans la maison d'un de ses amis. Il était remplacé à la tête du parti par M. Jaime Perez. Celui-ci a été arrêté à son tour en octobre dernier et se trouve toujours détenu. M. Rodney Arismendi, qui est âgé de cinquante-huit ans, est accompagné dans son exil de sa femme. Il laisse en Uruguay ses deux filles, ajoute-t-on de source proche de sa famille.

● ERRATUM. — Une inversion de ligne a rendu incompréhensible un passage de l'article « Le Venezuela entreprend une offensive diplomatique à l'échelle du continent » *(le Monde* du 5-6 janvier). Il fallait lire : *« (...) Le chef de l'Etat s'est rendu à Lima à l'occasion des fêtes marquant le cent cinquantième anniversaire de la bataille d'Ayamcho, qui avait consacré l'indépendance des anciennes colonies sud-américaines de l'Espagne. »*

INDOCHINE

Une importante délégation du G.R.P. sud-vietnamien vient d'être reçue au Cambodge par le GRUNC

Alors que les combats font rage au Vietnam du Sud et au Cambodge, un communiqué vient d'annoncer la visite, du 25 au 29 décembre 1974, d'une importante délégation du G.R.P. dans les régions tenues par le GRUNC.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les deux mouvements révolutionnaires ont tenu à réaffirmer leur « amitié militante » au moment où, des deux côtés de la frontière, ont lieu de durs engagements. La délégation sud-vietnamienne était conduite par M. Huynh Tan Phat, président du conseil du G.R.P. et secrétaire général du F.N.L. ; M. Tran Man Trung, ministre de la défense du G.R.P., et Mme Binh, ministre des affaires étrangères. Elle a notamment rencontré MM. Khieu Samphan, vice-premier ministre et ministre de la défense du GRUNC ; Hou Yuon, ministre de l'intérieur ; Hu Nim, ministre de l'information ; le prince Phurissara, ministre de la justice, et M. Chey Chum, président du comité du Front national uni de Phnom-Penh, et ministre du GRUNC.

Un journal de Phnom-Penh ayant fait allusion, dimanche 5 janvier, à d'éventuelles négociations au Cambodge, le prince Sihanouk a aussitôt répété que le GRUNC et les forces armées de libération *« n'accepteront absolument jamais de négocier avec la clique des traîtres »* ; selon lui, a lieu actuellement *« l'offensive la plus violente, la plus puissante et la plus victorieuse jamais lancée autour de Phnom-Penh »*.

Quarante-trois roquettes ont été tirées dans la nuit de dimanche à lundi aux alentours de l'aéroport de Pochentong, qui dessert la capitale. Plusieurs de ces engins étaient tombés dimanche sur la ville. L'aviation républicaine intervient sans cesse contre des unités révolutionnaires, dont les effectifs comprendraient de quinze mille à vingt mille hommes.

● AU VIETNAM DU SUD, la situation est toujours critique à Phuoc-Binh pour les forces du général Thieu, qui subissent les vagues d'assaut communistes mais sont soutenues par une puissante aviation. Il semble qu'il ne reste rien — hors des casemates — de cette petite ville située à 125 kilomètres au nord de Saigon, car les bombardements se multiplient, et, lundi matin encore, indique-t-on à Saigon, les communistes ont tiré quelque 2 000 obus.

D'autre part, pour la première fois depuis deux ans, la banlieue de Saigon a été attaquée à la roquette lundi. Le quartier de Phu-Lam, où se trouve un centre de radars, était visé. Ont aussi subi des tirs communistes les bases de Lai-Khe à 30 kilomètres au nord de Saigon, et de Bien-Hoa, à 30 kilomètres au nord-est. D'autre part, les forces du G.R.P. se sont emparées d'une position dans la province deltaïque de Kien-Giang, à 200 kilomètres au sud-ouest de Saigon, et de durs engagements sont signalés dans trois autres provinces du Delta. Les Américains annoncent de leur côté la disparition, vendredi, d'un avion de la compagnie Air America — exploitée par la C.I.A. — volant entre Dalat et Nha-Trang, qui était piloté par des Taiwanais et transportait notamment un diplomate américain.

Quant au G.R.P., à la suite de la déclaration américaine de vendredi *(le Monde* daté 5-6 janvier), il affirme que *« la cause profonde et directe de l'aggravation de la situation »* réside dans *« la poursuite de l'engagement militaire et de l'ingérence des Etats-Unis au Vietnam du Sud »*.

Hanoï accuse de son côté les Américains d'avoir fait survoler samedi la R.D.V. par un avion-espion. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

AFRIQUE

AVANT DE RENCONTRER LES PORTUGAIS LE 10 JANVIER

Les nationalistes angolais se sont mis d'accord pour négocier ensemble la formation d'un gouvernement de transition

Les trois mouvements de libération de l'Angola, réunis à Mombasa, au Kenya, ont annoncé, dimanche 5 janvier, qu'ils s'étaient mis d'accord pour négocier ensemble la constitution d'un gouvernement de transition qui permettra de conduire le territoire à l'indépendance. Les dirigeants nationalistes rencontreront, le 10 janvier, les autorités portugaises afin d'entamer les pourparlers à ce sujet. Les autorités de Lisbonne ont exprimé, dimanche soir, leur satisfaction devant les « réalisations positives » du « sommet de Mombasa » qui, selon la commission de décolonisation, constituent une « étape décisive ». Le président Francisco Costa Gomès a envoyé un message au président kenyan Jomo Kenyatta pour le remercier de sa « contribution capitale » à la réconciliation des trois mouvements angolais.

De notre envoyé spécial

Mombasa. — De « *rapprochements de points de vue* » en « *accords historiques* », les leaders des mouvements de libération angolais ont fini pas s'entendre au moins sur un point essentiel : le 10 janvier 1975, au Portugal, ils aborderont « *des négociations avec le gouvernement portugais pour la formation du gouvernement de transition qui conduira l'Angola à l'indépendance* ». A l'issue de quatorze ans de guérilla — et de divisions, — le communiqué final de la conférence de Mombasa marque une nouvelle étape du laborieux cheminement de l'Angola vers l'indépendance. On aurait pu cependant imaginer réconciliation plus éclatante...

Dimanche, peu après midi, le président Jomo Kenyatta a pu saluer la « *naissance de l'unité angolaise* », en plantant dans le jardin de sa résidence d'hiver l' « *arbre de l'unité* », un figuier à trois branches, symbolisant sans doute les trois mouvements « *combattants de la liberté* » angolais. Chacun des délégués (une trentaine environ) y est allé de son coup de pelle, à commencer par les plus célèbres d'entre eux : MM. Jonas Savimbi, dirigeant de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, treillis vert bouteille et barbe généreuse) ; Holden Roberto, chef du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A., élégance « mobutuiste » et verres fumés), et Agosthino Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A., simple complet veston gris clair). Le sort de l'Angola s'est ainsi scellé de quelques mottes de terre kenyanne, ou presque.

Le communiqué final de la conférence — il y en a eu deux autres — fait état d'une « *plate-forme commune* » dans laquelle sont consignées « *les questions relatives à la formation d'un gouvernement de transition, à la situation des forces armées en Angola ainsi qu'à la création et à l'installation des futures institutions du pays* ». Auparavant, dans un premier communiqué conjoint, les deux mouvements qui n'étaient pas encore parvenus à s'entendre jusqu'ici, le M.P.L.A. et le F.L.N.A., ont fait savoir qu'ils avaient établi « *les bases d'une coopération afin d'éviter une détérioration supplémentaire de (leurs) relations à ce stade de la décolonisation* ».

Enfin, dans une « *déclaration de principes* » — l'objet du troisième communiqué, — les nationalistes angolais énumèrent des engagements peu surprenants à la veille de la négociation avec Lisbonne : l'enclave de Cabinda est « *considérée comme une partie intégrante et inaliénable de l'Angola* ». Il s'agit d'édifier « *une société démocratique, d'éliminer donc toutes les formes de discriminations* », et le Portugal est invité à prendre « *des mesures immédiates* » pour redresser l'économie, « *en voie de détérioration* », de sa colonie.

Cette avalanche de communiqués après trois jours de discussions à huis clos laisse penser que, faute de mieux, les délégations angolaises se sont entendues sur le minimum. Comme le notera un représentant du F.L.N.A., « *il n'y a pas de front commun* ». Il est encore moins question d'unifier les trois mouvements ou même de les doter d'un organisme de direction. Les accolades de clôture n'ont pas effacé la liste des problèmes à résoudre : chacun conserve ses propres attaches, ses maquis quand il en a et probablement quelques cartes secrètes de rechange.

Il reste que la trêve signée à Mombasa permet de passer à l'étape suivante, celle de l'application d'un scénario qui semble désormais assez généralement accepté : la *conférence qui doit s'ouvrir* vendredi prochain au Portugal, sans doute dans une station balnéaire de l'Algarve, aura pour objet de doter l'Angola d'une administration de transition en attendant une indépendance, prévue dans un délai de neuf à douze mois. Une commission militaire présidée par le haut commissaire du Portugal à Luanda, l'amiral Rosa Coutinho, et qui comprendrait les trois chefs des mouvements de libération, serait chargée de gérer la colonie avec la collaboration de douze ministres (trois Portugais et trois membres de chacun des mouvements nationalistes).

Tandis que les ministres assureraient l'expédition des affaires courantes, la commission militaire s'attaquerait au problème plus épineux de l'intégration des forces armées, et à l'organisation d'élections générales qui, le jour venu, consacreront la décolonisation du pays. Une telle structure provisoire de gouvernement permettrait sinon de régler, du moins d'éluder, des questions de préséance ainsi abandonnées à un éventuel scrutin populaire.

Sur ce dernier point, les discussions de Mombasa n'ont guère apporté de nouvelles lumières. Dans la salle de conférence de la résidence du vieux leader kenyan, moquette rouge au sol et trophées de chasse aux murs, les trois *chefs de la résistance angolaise* se sont rencontrés pour la première fois, « *dans un climat de compréhension mutuelle et de parfaite entente* », dit également le communiqué final. Mais si la nouvelle « *campagne électorale* » angolaise semble ainsi avoir reçu un élégant coup de fouet, rien n'a transpiré du rapport du forces entre trois formations d'allure assez disparate.

Il faut croire que l'hospitalité paternelle du vieux lion du Kenya et l'invitation au relâchement que suggère le port de Mombasa — une station balnéaire équatoriale où fourmillent les touristes allemands — n'y ont pas suffi. L'Angola continue ainsi sa marche vers une indépendance pleine d'inconnues. Avant la dispersion des délégués, le président Kenyatta a guidé MM. Neto, Roberto et Savimbi à travers les ruines du *fort Jésus, des fortifications* élevées à la fin du seizième siècle par les Portugais sur l'île de Mombasa. Et il leur a fait crier trois fois « *Harambee* », ce qui veut dire, en swahili, quelque chose comme « *travaillons ensemble* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *La visite au Gabon de M. Agostinho Neto*, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), qui devait commencer le 5 janvier, a été reportée « *à une date ultérieure* ». En revanche, M. Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), est arrivé dimanche à Libreville. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE RÉGLER PAR LA NÉGOCIATION LE PROBLÈME ÉRYTHRÉEN

Addis-Abeba *(A.P., A.F.P., Reuter)*. — Pour la seconde fois, une délégation du gouvernement éthiopien s'est rendue en Erythrée pour s'entretenir avec les responsables et les notables de la province. Comme la première, cette mission est conduite par le ministre de l'information, le lidj Michael Imru. Elle venait à peine d'arriver, samedi 4 janvier, à Asmara, *lorsque deux attentats* à la grenade se sont produits. Les engins, lancés derrière l'hôtel de ville, n'ont pas fait de victimes.

A Addis-Abeba, les autorités ont reconnu dimanche qu'elles avaient officiellement demandé au comité des Trente-Huit, qui représente les notables érythréens, de prendre contact avec les mouvements de libération afin de parvenir à une négociation qui permettrait de régler le sort de la province. Faisant allusion aux conversations qui se déroulent à Asmara, la radio a, dans un communiqué, utilisé à plusieurs reprises le terme d' « *insurgé* » pour parler des rebelles, alors qu'ils étaient jusqu'à présent qualifiés de « *bandits* ». Ce texte insiste *sur la volonté du conseil militaire* provisoire d'arriver à une solution négociée du problème. Il précise que l'armée a d'ores et déjà donné suite à l'une des recommandations faites par les représentants des communautés érythréennes. C'est ainsi que l'ordre a été donné à tous les responsables militaires en Erythrée de « *réduire au maximum* » les mesures de sécurité pour ne pas compromettre la recherche et l'aboutissement d'un règlement pacifique.

On a appris enfin, dimanche, dans la capitale, que le commandant de la IIIe armée éthiopienne, le général Tilahun Bishane, avait pris sa retraite. Cet officier semble être la dernière victime en date d'une série de mises à la retraite qui auraient touché quelque trois cents cadres des trois armes depuis la destitution de l'empereur en septembre dernier. La troisième division est basée dans l'Ogaden, vaste région semi-désertique revendiquée par la Somalie. En octobre dernier, le conseil militaire provisoire avait porté le général Tilahun Bishane au poste de commandant en chef des forces armées. Mais cette nomination avait été annulée deux jours après avoir été rendue publique.

● LE PREMIER MINISTRE, M. JOHN VORSTER, s'est entretenu samedi matin 4 janvier à Port-Elizabeth avec M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, qui effectue actuellement une tournée de douze jours en Afrique. Les deux hommes ont échangé leus points de vue sur la détente en Afrique australe. M. Callaghan a ensuite gagné le Malawi, où il a rencontrée le président Kamuzu Banda. Puis il a repris l'avion pour se rendre en Tanzanie.

EUROPE

Irlande du Nord

Selon le « Times »

L'IRA « PROVISOIRE » AURAIT PROPOSÉ UN PLAN DE CESSEZ-LE-FEU A M. WILSON

L'IRA « provisoire » aurait adressé au premier ministre britannique, M. Wilson, un plan pour un cessez-le-feu, révèle lundi 6 janvier le *Times*.

Selon le journal indépendant, qui cite des « *sources politiques sûres à Dublin* », ce plan n'exigerait plus du gouvernement britannique qu'il déclare solennellement son intention de se retirer d'Irlande du Nord. L'exceptionnelle longueur de la trêve dans le Nord incite la plupart des journaux britanniques à penser que les « provos » ont diminué leurs exigences traditionnelles et qu'ils se sont engagés sur la voie de la recherche de la paix. Le *Daily Telegraph* (conservateur) annonce, de son côté, que David O'Connel a renoncé à son poste de chef d'état-major de l'IRA « provisoire » pour mieux conduire les pourparlers de paix.

D'autre part, M. Seamus Loughran, dirigeant du Sinn Fein « provisoire » en Irlande du Nord, a proposé samedi 4 janvier que son organisation serve d'intermédiaire pour préparer des négociations directes entre les « *provisoires* » *de l'IRA et le secrétaire* d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. — *(A.F.P., Reuter.)*

En Bade-Wurtemberg

« HUIS CLOS » REMPLACÉ PAR « LA POLICE »

Bonn. — M. Jean-Paul Sartre sera-t-il mis à l'index en République fédérale pour avoir protesté contre les conditions de détention des membres du groupe Baader-Meinhof ? Les habitants de la petite ville de Murrhardt an der Murr (Bade-Wurtemberg) ne verront pas, le 23 janvier comme prévu, « Huis clos », joué par le Théâtre wurtembergeois. A la suite de la visite de Sartre à Andreas Baader, les responsables de la représentation ont renoncé à leur projet. Ils ont déclaré : « Un auteur de théâtre en vue n'a le droit ni de tromper l'opinion publique ni de devenir l'instrument de criminels. »

Le directeur du Théâtre wurtembergeois s'est montré « attristé » par la décision de la ville de Murrhardt, bien qu'il « comprenne l'amertume des habitants contre Sartre ». « Les déclarations d'un vieillard n'ont rien à voir, a-t-il dit, avec une pièce écrite il y a plus de trente ans ». A la place de « Huis clos », le Théâtre wurtembergeois jouera une pièce du Polonais Slawomir Mrozek : « la Police ».

Grande-Bretagne

A PROPOS DE L'AFFAIRE STONEHOUSE

Comment sortir de la Chambre des communes ?

De notre correspondant

Londres. — *S'il n'est pas aisé de se faire élire à la Chambre des communes, il est presque aussi difficile de quitter ce qui est toujours considéré comme l'un des meilleurs clubs de Londres.*

Le problème est posé, une fois de plus, par le cas de M. John Stonehouse, le député travailliste qui, en novembre, a plongé dans l'océan sur une plage de Miami, et a émergé quelques semaines plus tard sur les côtes de l'Australie. Son attitude personnelle, ses tractations financières posent quelques questions. Aussi, M. Stonehouse se voit-il invité par les dirigeants du Labour à donner sa démission le plus vite possible, afin d'éviter ce que les Anglais appellent discrètement un « embarras ».

Il est inconcevable qu'un élu du peuple britannique abandonne son siège. Il ne peut renoncer de lui-même à la responsabilité qu'il a prise de représenter les citoyens de sa circonscription.

Cela ne signifie pas, pourtant, que le parlementaire n'ait aucun moyen de mettre un terme à ses fonctions. La méthode la plus facile serait de trouver un spécialiste certifiant que l'honorable représentant du peuple est fou. Mais cette procédure est tombée en désuétude depuis qu'un ancien malade mentale a été élu aux Communes, où il s'enorgueillissait d'être le seul député en possession d'un certificat assurant qu'il était sain d'esprit...

Les traditions britanniques peuvent paraître désuètes. Elles n'en offrent pas moins des ressources inépuisables pour résoudre les problèmes les plus complexes. Pour sortir honorablement de la Chambre des Communes, on peut ainsi accepter le poste de « bailli des Chiltern Hundreds ». C'est évidemment une fonction qui est maintenant honorifique. La région des Chiltern Hundreds, dans le comté d'Oxford, est classée comme l'une des beautés naturelles de l'Angleterre. La tâche du bailli, nommé par la reine, consiste à combattre les bandits dans les forêts de hêtres de cette région. En acceptant cette écrasante responsabilité, le nouveau bailli est automatiquement déchargé de ses fonctions de représentant du peuple. Il est en effet « rétribué par la couronne ». *Comment un homme payé par le souverain pourrait-il encore défendre les intérêts du peuple ?*

Les baillis des Chilterns Hundreds peuvent conserver leur poste jusqu'à ce qu'un autre membre des Communes soit délicatement prié de se diriger vers la sortie. M. Stonehouse devrait déloger lord Lambton, l'ancien député conservateur qui avait, en 1973, attiré l'attention en fréquentant des personnes de mœurs un peu trop légères.

JEAN WETZ.

Espagne

Les ministres de l'armée et de la marine demandent aux officiers tentés par la politique de quitter l'uniforme

De notre correspondant

Madrid. — Les ministres espagnols de l'armée et de la marine ont prononcé, samedi 4 janvier, deux discours dans lesquels ils ont affirmé le caractère « *apolitique* » des forces armées et leur appui au gouvernement. C'est la première fois que deux ministres *militaires* se prononcent de façon aussi claire.

Le lieutenant-général Coloma Gallego, ministre de l'armée, après avoir insisté sur la nécessité de mettre fin aux « *fausses informations* » qui tentent de diviser l'armée en attribuant des attitudes politiques déterminées à certains de ses membres ou aux forces armées dans leur ensemble, a affirmé : « *La nature des forces armées les place au-delà des options politiques concrètes. Nous avons le devoir de respecter toute option politique sincère dans le cadre de l'ordre institutionnel. Il n'est pas licite, pour les membres des forces armées, de participer à aucune de ces options ou de se prononcer publiquement en sa faveur.* » Le ministre termina son discours en disant : « *Ceux qui pensent qu'ils peuvent mieux servir l'Espagne en suscitant ou en appuyant une attitude politique déterminée devront, pour leur propre honneur, celui de l'armée et celui de l'Espagne, se séparer de nos rangs.* »

Pour sa part, l'amiral Pita Veiga, ministre de la marine, a répété presque textuellement les paroles de son collègue de l'armée de terre, en ajoutant : « *L'incertitude a disparu à partir du moment où le gouvernement a mis en pratique les engagements qu'il avait pris à l'égard de la nation. Nous avons foi en lui et il pourra toujours compter sur notre adhésion et notre confiance. En ce jour, au nom de la marine, j'offre de nouveau au chef de l'Etat et au prince d'Espagne Don Juan Carlos de Bourbon le témoignage de notre loyauté inébranlable.* »

Il y a quinze jours, la Fraternit des anciens combattants avait interdit aux membres de son conseil directeur de « promouvoir ou de diriger » une association politique.

Les discours des deux ministres, par leur caractère inhabituel ont surpris les observateurs. Dans les milieux proches des anciens officiers franquistes de la guerre civile, les mises en garde des ministres s'adressent « *aux capitaines des promotions récentes qui, fidèles à l'orthodoxie du 18 juillet 1936, réclament une politique plus dure et critiquent la faiblesse du gouvernement* ». Pour d'autres, proches du régime, il s'agit d'un « *avertissement sérieux adressé aux militaires, leur enjoignant de ne s'affilier à aucun groupe politique, par crainte que cela ne rompe l'unité de l'armée* ».

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Italie

UN DÉMENTI DE M. CATTANEI

M. Francesco Cattanéi, ancien *président de la commission anti-Mafia* du Parlement italien, nous écrit à propos de l'allusion que nous avons faite, dans le « Bulletin de l'étranger » du 28 décembre, à l'interpellation de sa femme à la frontière italo-suisse pour transfert illégal de devises :

« *Cette allusion est diffamatoire et calomnieuse pour ma femme et pour moi. Je vous prie de bien vouloir en prendre acte et de préciser que cette information est complètement fausse et que ma femme n'a jamais tenté de transférer à l'étranger des devises italiennes. Je vous informe que j'ai d'autre part, depuis quelque temps déjà, intenté une action judiciaire en Italie contre les deux journaux de droite qui avaient diffusé cet odieux mensonge.* »

[L'information à laquelle nous nous sommes référés a été publiée largement dans la presse italienne, notamment dans le quotidien de Turin « la Stampa » du lundi 16 décembre 1974, sous forme d'une correspondance de Côme.]

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● EN APPLICATION DE L'ETAT D'URGENCE, le gouvernement du Bangladesh a annoncé, vendredi 3 janvier, une série de mesures qui lui confèrent de larges pouvoirs en vue d'assurer « *la sécurité nationale et la stabilité économique* ». Ces mesures tendent à restreindre les libertés des personnes soupçonnées de fraude, de stockage de biens de première *nécessité, de sabotage* économique. En outre, le gouvernement a désormais le pouvoir de dissoudre les partis *politiques et les syndicats*, d'interdire des réunions et des manifestations publiques, ainsi que certaines publications. — *(A.F.P.)*

Canada

● LE PREMIER MINISTRE, M. Trudeau, visitera quatre pays européens en mars prochain. Son voyage durera onze jours. Il ira successivement à Bonn les 3 et 4 mars, à Rome les 5, 6 et 7 mars — il sera reçu par Paul VI au Vatican — à La Haye les 10 et 11 mars, après un week-end de repos, et enfin à Londres les 12 et 13 mars. Le premier ministre *était venu en octobre dernier* à Paris et à Bruxelles. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Chili

● M. PATRICIO ALWYN, président du parti démocrate-chrétien, a *accusé*, dimanche 5 janvier, la Cour suprême de ne rien faire pour prévenir le « *grave danger de destruction des droits des citoyens du Chili* ». — *(A.P.)*

Grèce

● L'AMIRAL PETROS ARAPAKIS, commandant en chef des forces navales grecques, a présenté sa démission « *pour des raisons personnelles* », a annoncé, *samedi 4 janvier*, un porte-parole du gouvernement d'Athènes. L'amiral Arapakis avait été nommé à ce poste *par l'ancien président* Georges Papadopoulos, à la fin de mai 1973, après la découverte du « *complot de la marine* ». — *(A.F.P.)*

Inde

● SEPT SUSPECTS — DONT CINQ CHEMINOTS — ont été arrêtés après l'attentat qui, le jeudi 2 janvier, a coûté la vie au ministre des chemins de fer, M. L. N. Mishra. En mai 1974, le ministre avait révoqué un grand nombre de cheminots pendant un mouvement de grève national. — *(U.P.I.)*

Italie

● LE GENERAL VITO MICELI, ancien chef des services secrets italiens (S.I.D.), arrêté le 31 *octobre* pour « *conspiration politique* » et emprisonné à Padoue, a été transféré, dimanche *5 janvier à Rome. La* Cour de cassation a décidé, en effet, de regrouper à Rome toutes les instructions relatives aux opérations subversives d'extrême droite en Italie. — *(A.F.P.)*

Japon

● LE CORPS DE Mme MICHELE GUELLUY, épouse *d'un diplomate de l'ambassade* de France, qui s'était égarée, vendredi 3 janvier, dans la montagne au cours d'une promenade près du lac Chuzenji, à environ 120 km au nord de Tokyo, a été retrouvé dimanche par une patrouille de police. Mme Guelluy semble avoir succombé au froid et à la fatigue pendant une tempête de neige. — *(A.F.P.)*

Portugal

● SIR CHRISTOPHER SOAMES, vice-président de la Commission des Communautés européennes, se rendra en visite officielle au Portugal les 16 et 17 janvier. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LE QUOTIDIEN « NEUES DEUTSCHLAND », organe du parti socialiste unifié (S.E.D.), a renoncé à paraître le dimanche, en raison de la hausse du prix du papier. Un autre journal publié à Berlin-Est, *Die Berliner Zeitung*, s'est vu, pour la même raison, dans l'obligation d'abandonner son édition dominicale. — *(U.P.I.)*

R.F.A.

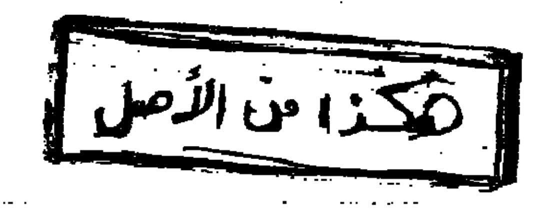
● M. KARL CARSTENS, chef *de l'opposition* parlementaire C.D.U.-C.S.U., se rendra à Paris, le 23 janvier, pour une visite de quarante-huit heures. — *(A.F.P.)*

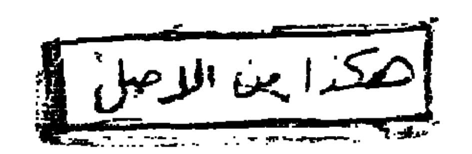
Roumanie

● *DES ELECTIONS GENERALES* auront lieu le 9 mars prochain. Les Roumains éliront pour cinq ans les trois cent quarante-neuf députés de l'Assemblée nationale et pour deux ans et demi leurs représentants aux conseils populaires dans les départements. *Le* Front de l'unité socialiste, organisation de masse, est seul habilité à présenter les candidats.

Thaïlande

● UNE GRENADE A EXPLOSE samedi 4 janvier à Lampang, dans le nord du pays, au milieu d'une fête organisée par des militaires, tuant huit personnes et en blessant quatre-vingt-huit autres. On ignore les mobiles de l'attentat.





Grande-Bretagne

DE L'AFFAIRE STONEHOUSE

Comment sortir ... ombre des communes ?

JEAN WETZ

Espagne

de l'armée et de la ma... **aux officiers** tentés ... **que de quitter** l'unifor...

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS

DIPLOMATIE

L'impasse sino-soviétique

(Suite de la première page.)

En second lieu, les Chinois n'avaient jamais parlé d'accord de « *non-agression mutuelle* » ni de « *non-recours mutuel à la force* » depuis que les Soviétiques avaient employé à leur intention et sous forme de propositions les mêmes expressions au mois de janvier 1971. Certes, les notions de non-agression et de non-recours à la force sont implicites dans les cinq principes de coexistence pacifiste énoncés en 1954 par M. Chou En-lai à Delhi : les termes de « *politique mutuelle de non-agression* » y figurent même en toutes lettres. Il reste qu'à tout le moins les dirigeants de Pékin n'avaient pas jugé utile, depuis les affrontements armés de l'Oussouri en 1969, d'employer un langage aussi précis pour définir les bases sur lesquelles ils souhaitaient voir s'établir leurs relations avec l'U.R.S.S.

Enfin et surtout, le message du 6 novembre donne une interprétation inédite de l'accord intervenu le 11 septembre 1969, dans un salon de l'aérodrome de Pékin, entre MM. Chou En-lai et Kossyguine. Jamais, jusqu'à présent, le contenu de cet accord n'avait été publié ; tout ce qu'on en savait venait de confidences fragmentaires. Du côté chinois, on avait toujours soutenu que les deux chefs de gouvernement ne s'étaient entendus que pour des mesures d'ordre conservatoire sur les frontières et pour l'ouverture de négociations sur leur tracé. C'est la première fois qu'à Pékin on affirme que l'entente en question prévoyait aussi un accord comprenant « *entre autres la non-agression mutuelle et le non-recours mutuel à la force* ». Les textes chinois s'étaient même abstenus jusqu'à présent de parler d' « *entente* » à propos de l'entrevue, se référant seulement à l' « *échange de vues* » ou à la « *franche conversation* » entre les deux chefs de gouvernement.

La version soviétique de l'accord de 1969, telle qu'elle a été diffusée dans divers journaux communistes européens en réponse à l'interprétation chinoise, n'est pas beaucoup plus convaincante, mais elle correspond mieux, dans l'ensemble, à ce que le Kremlin avait jusqu'à présent laissé filtrer. Il y est, en effet, question du développement du commerce bilatéral et même de nouvelles rencontres des chefs de gouvernement, ce qui définit un cadre de négociations dépassant largement le problème frontalier. Or on savait de longue date que si les Chinois avaient abordé les négociations de Pékin, le 20 octobre 1969, comme des pourparlers « étroits », destinés à régler avant tout le problème de la frontière, les Soviétiques auraient au contraire souhaité que les conversations s'élargissent pratiquement à l'ensemble du contentieux entre les deux pays.

Du rapprochement de 1971...

Soviétiques et Chinois sont d'accord *aujourd'hui pour affirmer* que les négociations de Pékin furent d'emblée bloquées, qu'aucun *dialogue ne s'établit* jamais entre les chefs de délégation, MM. V. Kouznetsov et Chiao Kuan-hua, ni plus tard entre leurs successeurs. Est-ce tout à fait exact ?

A examiner de près les événements de 1970 et 1971, on s'aperçoit qu'en fait les relations sino-soviétiques connurent alors une phase de singulier réchauffement. Non *seulement* la commission mixte soviéto-chinoise de navigation frontalière se réunit au *mois de juillet 1970* (pour la première fois depuis 1967), mais les deux pays décident, la même année, d'échanger à nouveau des ambassadeurs. A l'automne, les messages échangés entre Pékin et Moscou à l'occasion des fêtes nationales sont plus que polis. Si le message chinois ne parle pas d'accord de non-agression — *pourquoi le ferait-il puisque* le traité d'amitié de *février* 1950 est toujours, théoriquement, en vigueur ? — *il affirme que le règlement des « problèmes importans en suspens »* entre les deux pays permettrait le rétablissement de « *relations d'amitié et de bon voisinage* », conformément aux aspirations des peuples des deux pays, ainsi qu'aux « *intérêts fondamentaux des peuples du monde* ». Ces derniers mots sont importants dans la mesure où ils impliquent qu'une action concordante de la Chine et de l'U.R.S.S. serait concevable sur la scène internationale.

Au même moment (novembre 1970) s'ouvrent des négociations commerciales. *M. Chou En-lai* reçoit longuement le nouvel ambassadeur d'U.R.S.S. à Pékin, M. Tolstikov (arrivé en septembre), et, au sein du mouvement communiste international, le bruit court que les choses pourraient prochainement s'arranger entre Moscou et Pékin. Le leader roumain, M. Ceausescu, s'en fait notamment l'écho, mais il n'est pas le seul.

C'est le moment que choisit M. Brejnev pour adresser à Pékin, le 15 janvier 1971, une proposition d'accord sur le non-recours à la force. Cette offre est faite secrètement, ce qui, à la différence de propositions ultérieures, est sans doute une garantie de son sérieux (on n'en entendra parler pour la première fois qu'en décembre 1972 à Moscou). Les Chinois, apparemment, ne la rejettent pas d'emblée et se gardent en tout cas de toute polémique à son sujet. On peut supposer au contraire que M. Chou En-lai *s'en entretint avec M. Tolstikov,* ainsi qu'avec le nouveau chef de la délégation soviétique aux conversations de *Pékin*, M. Ilyitchev, lorsqu'il les reçut tous les deux pendant plusieurs heures le 21 *mars 1971*.

Le 30 mars encore, à la tribune du XXIV[e] Congrès du parti communiste d'U.R.S.S., M. Brejnev affirme que l'Union soviétique est prête « *à contribuer par tous les moyens non seulement à la normalisation des relations mais aussi au rétablissement des liens de bon voisinage* » avec la Chine. Est-ce le compte rendu, qu'il a en main, de la conversation de la semaine précédente entre M. Chou En-lai et l'ambassadeur soviétique qui lui permet d'ajouter : « *Nous sommes convaincu qu'en fin de compte ce résultat sera atteint* » ?

... à la chute de Lin Piao

Toujours est-il que le « réchauffement » s'arrête à peu près vers cette époque. A l'automne 1971, la presse soviétique lancera contre la *Chine* des attaques d'une virulence sans précédent depuis les combats de l'Oussouri trente mois plus tôt. Le 5 décembre, dans la *Pravda*, l'académicien Fédosseiev entreprend de démontrer que, indépendamment même de ses manifestations en politique étrangère, *le régime maoïste* n'a *plus rien* de communiste.

Que s'est-il passé entre-temps ? Sur le plan des relations bilatérales à proprement parler, on l'ignore. *Mais deux événements* ont probablement exercé une influence déterminante.

Le premier relève de la politique intérieure chinoise : le *13 septembre 1971, l'avion dans* lequel le maréchal Lin Piao s'enfuit vers l'U.R.S.S. s'écrase à Ondor-Haan, en *Mongolie*. *Depuis* la session du comité central du P.C. chinois d'août 1970 à Lushan, l'épreuve de force est engagée entre le président Mao et son ministre de la défense, héritier désigné du pouvoir. Mais elle est loin d'être jouée au début de 1971, et, à en juger par les vibrants hommages qui continuent à lui être adressés, le maréchal est toujours à cette époque un personnage de poids. C'est ensuite qu'il perdra progressivement du terrain, jusqu'à chercher le salut *dans la fuite*.

Il est tentant de dresser au moins un parallèle entre l'évolution des *relations sino-soviétiques* et le déroulement de l'affaire Lin Piao. Celui-ci était-il partisan d'un rapprochement avec l'U.R.S.S., avec l'appui d'une armée consciente à la fois de ses faiblesses et de ses besoins ? Ceux qui l'ont éliminé, à Pékin, l'accusent de « *collusion* » avec l'U.R.S.S. On affirmera même qu'il jugeait « outrancière et exagérée », depuis 1960, la polémique avec Moscou. Les Soviétiques, de leur côté, feront état après la chute du maréchal d'une « *répression* » exercée en Chine contre « *de puissantes forces sociales, politiques et idéologiques qui visent (...) à la renaissance et à la confirmation en Chine de la théorie et de la politique du marxisme-léninisme* ».

Quelle que soit la valeur de ces *affirmations a posteriori*, les coïncidences sont troublantes. On en retiendra seulement, pour s'abstenir de toute spéculation, que l'ébauche d'une normalisation des rapports sino-soviétiques en cours au moment où le maréchal Lin Piao était au faîte de sa carrière s'est trouvée bloquée après sa chute.

... et au voyage de M. Nixon

Un second événement, interna*tional celui-là, coïncide aussi* avec ce que l'on pourrait appeler la seconde rupture sino-soviétique du printemps 1971. Le 15 mars *1971, Washington lève les* restrictions imposées aux voyages de citoyens américains en Chine. Le 10 avril, une équipe de pongistes venus des Etats-Unis débarque à Pékin. Le 15 juillet, le monde apprend que M. Henry Kissinger vient lui-même de séjourner dans la capitale chinoise et que le président Nixon y est attendu l'hiver suivant. En quelques *mois*, *certaines données parmi* les *plus* fondamentales de la vie internationale se trouvent modifiées.

A qui revenait l'initiative de cette redistribution des cartes ? A l'audacieuse diplomatie de M. Kissinger sans doute, mais dans la mesure seulement où les *Chinois eux-mêmes avaient* consenti à nouer un dialogue qu'un an plus tôt encore ils ne semblaient nullement pressés d'engager (1). Est-ce à dire que Pékin, dont le rôle a donc été déterminant, a entretenu pendant l'année 1970 et les premiers mois de 1971 deux fers au feu, préparant un rapprochement avec Washington mais ménageant en même temps la possibilité d'un rétablissement de relations plus normales avec Moscou ? De ces deux objectifs, il paraît aujourd'hui évident que le premier avait reçu priorité. C'est en tout cas celui qui a été atteint, quelle que soit la lenteur avec laquelle, par la suite, ont progressé les relations sino-américaines.

Au mois de septembre 1971 cependant, dans un long article sur la situation internationale, *le Drapeau Rouge*, organe du comité central du P.C. chinois, expliquait assez clairement dans quel esprit était conçue et conduite la politique extérieure de la Chine : soulignant la nécessité d'une « *grande souplesse* », *il indiquait* que toutes les « *querelles, fêlures et contradictions* » devaient être utilisées contre *l'* « *ennemi principal du moment* ».

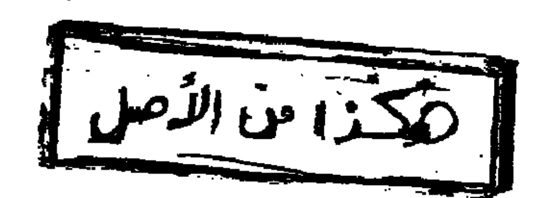
L'intérêt de ces rappels n'est pas seulement historique : il fait apparaître que les relations entre la Chine et l'U.R.S.S. — *présentées* de part et d'autre comme figées depuis cinq ans — peuvent être *influencées* à la fois par des événements de politique intérieure de l'un ou l'autre pays et par des faits extérieurs aux relations entre les deux pays. Ces différents facteurs doivent être pris aujourd'hui en considération pour apprécier l'état des rapports entre Moscou et Pékin.

ALAIN JACOB.

(1) *Le 18 mai 1970*, la cent trente-deuxième rencontre au niveau des ambassadeurs avait été ajournée à Varsovie, à la demande des Chinois, à la suite de l'entrée des troupes américaines au Cambodge.

Prochain article :

LES LIMITES DE LA QUERELLE



صورة عن الاصل

DIPLOMATIE

Premier ministre d'Australie

M. Whitlam en visite officielle en France

M. Whitlam, premier ministre d'Australie, a commencé ce lundi en début d'après-midi une visite officielle en France, qui fait suite à un séjour aux Pays-Bas. Accueilli à Orly par M. Chirac, il doit, à partir de 15 h. 30, commencer ses discussions avec les dirigeants français à l'hôtel Matignon, rencontrant, outre le premier ministre : MM. Sauvagnargues, d'Ornano et Ségard. M. Whitlam doit déjeuner mardi avec M. Giscard d'Estaing, avec lequel il aura ensuite un entretien en tête-à-tête.

PORTRAIT

L'homme qui a fait respirer son pays

M. Whitlam déteste accorder des interviews. Dieu sait pourtant si le premier ministre australien est à l'aise lorsqu'il rencontre la presse ou participe à un débat public. Il répond du tac au tac, informe, provoque même. Le Français de passage à Canberra, qui a pu regretter la tiédeur des comptes rendus des conseils des ministres de l'Elysée, est tout éberlué de le voir, après avoir délibéré avec son gouvernement, venir présenter en personne la teneur des discussions, entrer dans les détails techniques des mesures prises et subir l'assaut de journalistes habitués à des échanges de vues assurément sans pro- « gofe ») Whitlam ne se laisse pas démonter. La pipe en moins, il a parfois un petit air de Jacques Tati, mais, contrairement au cinéaste, il n'a pas l'art des demi-tons ; son vocabulaire est souvent incisif, voire cru, et il n'hésitait pas, nous recevant dans son bureau de Canberra, à user de termes violents pour condamner la politique que mène la France dans ses territoires du Pacifique du Sud.

L'Australie étouffait, dans un conservatisme étriqué, et une allégeance sans nuances à Washington, lorsqu'elle décida, en décembre 1972, de s'accorder un peu d'air frais en élisant une Chambre travailliste et en se donnant M. Whitlam comme premier ministre. Il n'était que temps pour ce grand pays d'opter en faveur d'un peu plus d'honorabilité et de respect de lui-même.

M. Whitlam est né le 11 juillet 1916 d'une famille aisée des faubourgs de Melbourne. Son père était juriste. Contrairement à plusieurs autres dirigeants travaillistes, il ne sort donc pas de la classe ouvrière — ce qui ne serait d'ailleurs pas en Australie un signe a priori de progressisme. Il travaille avec acharnement dans les bonnes écoles, où on l'envoie, et notamment au Saint Paul's College de Sydney. De 1941 à 1945, il est aviateur, et bombarde l'ennemi nippon. Il s'inscrit ensuite au parti travailliste, en même temps qu'au barreau, et se lance rapidement dans la politique locale, à Sydney. Il lui faut cependant attendre 1952 pour se faire élire au Parlement fédéral comme représentant de Werriwa, une banlieue industrielle de Sydney, dont il demeure le porte-parole.

Il a tout d'abord quelque mal à se faire admettre de ses pairs ; il n'en a pas le vocabulaire (le sien reflète une instruction supérieure), et il a l'élégance des gens bien nés. Il parvient cependant, en 1960, au poste de chef adjoint du Labour, un mouvement affaibli, divisé, dont il entend renforcer la direction. Déjà, il montre ses tendances centralisatrices, qui se confirmeront au détriment des Etats de la Fédération, lorsqu'il accédera à la direction du pays.

De nombreux voyages

Le parti est alors dirigé par Arthur Calwell, qui donne sa démission après la nouvelle défaite électorale de novembre 1966. M Gough Whitlam lui succède bientôt. Quitte à heurter certains militants syndicalistes haut placés dans le Labour, il se tourne davantage vers la classe moyenne — l'ossature de cette Australie des immenses banlieues du Sud-Est. Virage à droite ? La formule doit être nuancée. Il dénonce la politique américaine au Vietnam, mais n'apprécie guère les manifestations de rues menées par son compagnon de parti, M. Cairns. Il se prononce en faveur de l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et, en juillet 1971, se rend à Pékin où il est reçu par M. Chou En-lai. Il prend la défense de la minorité des aborigènes, se lance en 1972 dans une campagne fortement nationaliste, et promet à la population d'appliquer, s'il est élu, un vaste programme social. Il fait rire à l'étranger parce qu'il parle souvent de l'amélioration du système d'égouts, et son regard se fait encore plus (faussement ?) naïf qu'à l'ordinaire lorsqu'il demande : « Et alors, qu'y a-t-il de drôle là-dedans ? » « It's time », *tel est le slogan du Labour dans la grande bataille de 1972 :* « Le moment est venu », *sous-entendu du changement. En effet... Et il l'emporte.*

La petit histoire — qui n'est pas faite que d'anecdotes inventées — veut qu'à la lecture des résultats des élections, quelqu'un de haut placé à la Maison Blanche ait posé cette question : « Whitlam ? Qui est-ce ? » *Le nouveau premier ministre va bientôt le faire savoir : il réagit rapidement contre l'obscurantisme qui régnait dans les sphères du pouvoir, libère les jeunes qui avaient refusé d'aller servir au Vietnam, établit des relations diplomatiques avec Pékin et Hanoï (mais sans rompre avec Saïgon). Il proclame aussi que l'Australie doit jouer un rôle important dans le Pacifique du Sud, et lance l'idée d'un forum asiatique dans lequel toutes les nations du continent se rencontreraient. Il voyage aussi : en Chine, au Japon, en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud. Il « désenclave » l'Australie tout en menant, de concert avec Wellington, une vive campagne contre les expériences nucléaires françaises.*

M. Whitlam ne remporte pourtant pas que des succès, il ne contrôle pas le Sénat, qui bloque ses projets de réforme. Il lui faut dissoudre le Parlement en avril 1974 pour finalement obtenir une majorité qui lui soit favorable. Il doit ensuite faire face à des défis plus menaçants que la grogne sénatoriale : ils ont noms inflation et chômage. Bien des voix s'élèvent dans les rangs mêmes du Labour lorsqu'en décembre 1974 il quitte l'Australie pour un voyage de cinq semaines en Europe occidentale et orientale et en Asie du Sud. Mais M. Whitlam entend resserrer ses liens avec la C.E.E., dans le domaine énergétique en particulier. Il voudrait aussi attirer des capitaux américains, après avoir, en 1972, dénoncé l'emprise des investissements étrangers sur son pays. M. Whitlam se cherche, comme toute l'Australie : où est la place de son pays ? En Asie ? Dans le monde occidental capitaliste ? La réponse va de soi. Le travaillisme du premier ministre de l'île-continent est un conservatisme éclairé, ce qui est somme toute un progrès par rapport à l'entêtement réactionnaire de ses prédécesseurs.

JACQUES DECORNOY.

LE VOYAGE DE M. SOARES EN EUROPE DE L'EST

La Yougoslavie et le Portugal veulent relancer leurs relations interrompues pendant un quart de siècle

De notre correspondant

Belgrade. — M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, était attendu lundi 6 janvier à Belgrade, venant de Bucarest, où il a souligné *« les très bonnes relations entre le Portugal et la Roumanie »*. M. Soares doit rester trois jours dans la capitale yougoslave. Il étudiera avec son homologue, M. Milos Minitch, les formes concrètes de relance des relations entre les deux pays. Sans avoir été rompues officiellement, elles ont été, en fait, « suspendues » de 1948 à juin 1974. Après le changement de régime, accueilli dès le début avec sympathie à Belgrade, un chargé d'affaires yougoslave fut nommé à Lisbonne, et, peu après, un ambassadeur du Portugal arriva à Belgrade. L'Espagne est ainsi aujourd'hui le seul pays européen avec lequel le gouvernement de Belgrade n'a pas de relations diplomatiques.

Les Yougoslaves ont préparé un dossier complet de propositions portant sur la conclusion, dans les meilleurs délais, d'accords concernant le commerce, la suppression réciproque de visas et la coopération culturelle, scientifique et technique. On laisse entendre, dans les milieux informés, que l'appartenance du Portugal au pacte atlantique ne constitue pas une entrave au développement rapide et général de relations, l'actuel gouvernement de Lisbonne ayant déjà confirmé sans équivoque son attachement à la politique de coopération, basée sur l'égalité en droit des peuples et des pays indépendants, ce qui, en substance, est conforme aux conceptions yougoslaves.

Au cours des entretiens qu'ils auront avec le ministre portugais, les dirigeants yougoslaves comptent obtenir des précisions sur cette politique, et plus spécialement sur les difficultés auxquelles elle se heurte, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Pour leur part, ils sont prêts à fournir des détails sur l'orientation générale de la politique yougoslave, y compris les activités que les pays non alignés se proposent d'entreprendre à brève échéance. On prévoit que M. Soares sera reçu par le président Tito et qu'il fera un bref séjour à Zagreb, où il visitera plusieurs usines.

PAUL YANKOVITCH.

POLITIQUE

CORRESPONDANCE

A propos de « l'Histoire secrète du parti communiste »

M. Henri Barreau nous écrit :

Alain Duhamel a présenté dans *le Monde*, de manière critique, le livre de Roland Gaucher : *l'Histoire secrète du parti communiste français.* Le lendemain, à la *télévision*, M. Duhamel reprenait le sujet dans des termes équivalents dans l'émission « Ouvrez les guillemets »...

Selon M. Gaucher, l'abbé Henri Barrault, prêtre-ouvrier, devenu secrétaire de l'Union des syndicats de la métallurgie parisienne, serait un ancien membre des jeunesses communistes d'Ivry, entré dans le giron de l'Eglise catholique pour y servir le P.C.F. Il aurait été bien placé au bon moment pour manipuler les prêtres-ouvriers de 1946 à 1954, année où Rome mit fin (provisoirement) à l'expérience des P.O... Quel dévouement ou quel fanatisme !

Je fus cet abbé Henri Barreau (orthographe rectifiée), prêtre-ouvrier de 1946 à 1954, élu, après cinq ans de travail aux Compteurs de Montrouge, secrétaire de l'Union des syndicats de la métallurgie de la Seine. Jamais je n'appartins aux Jeunesses communistes. Je suis né en 1912 dans une commune du *Maine-et-Loire :* Saint-André-de-la-Marche, près de Cholet. J'ai travaillé cinq ans dans la chaussure, de douze à dix-sept ans. Je suis entré, en 1929, au petit séminaire de Beaupreau, et au grand séminaire d'Angers en 1934, puis au séminaire des missions étrangères, rue du *Bac à Paris* (7ᵉ), en 1938. Je voulais me consacrer à l'apostolat missionnaire en Extrême-Orient, non pas pour y faire quelque ouvrage mystérieux mais parce que j'étais bon chrétien, comme on peut l'être dans les provinces de l'Ouest.

Pendant ma captivité (j'ai été prisonnier tout le temps de la guerre) j'ai lu un petit livre, *France pays de mission*, écrit par deux aumôniers jocistes, les abbés Godin et Daniel, qui a changé mon orientation et m'a ramené à l'usine. Mon intention : vivre un sacerdoce authentique dans le monde du travail, coupé de *l'Eglise.*

Il est vrai que j'adhérai à la C.G.T., que je participai à de nombreuses luttes revendicatives ou *politiques. Et* cela par conviction, parce que je retrouvai rapidement ma conscience ouvrière qui coexistait en moi depuis mon adolescence. avec la foi chrétienne... sans aucun conflit intérieur. J'ai eu quelque influence, je crois, *dans* l'équipe des prêtres-ouvriers, mais jamais sous l'impulsion d'une *influence extérieure,* toujours par conviction. Il eût été facile, me semble-t-il, de rechercher la *vérité* pour peu que l'auteur ait eu le *souci* de critiquer ses sources et de faire œuvre d'historien.

L'État marchand

M. E.-J. Duval, fonctionnaire, nous écrit :

Depuis quelques mois, les ministres (intérieur, industrie, commerce extérieur), et même le premier ministre récemment en Iran, *se sont* transformés en commis voyageurs de l'industrie française, vendant à qui mieux *mieux* aux étrangers des biens industriels, des équipements, des usines clés en main, etc.

La plupart de ces commandes portent sur des biens à long délai de livraison, mais leur incidence à court terme semble sous-évaluée pour plusieurs raisons.

En effet, elles s'adressent aux *secteurs* de *notre industrie* qui, actuellement. connaissent le moins de difficultés, à savoir : la métallurgie, les constructions mécaniques *et* l'électronique. Ces commandes vont donc entretenir une *forte* demande dans un secteur où les prix n'ont pas naturellement tendance à baisser. Ce secteur. de surcroît, connaît une vie beaucoup plus autonome que d'autres secteurs de la vie nationale, *c'est-à-dire* que, par exemple, de *forts carnets de commandes* en mécanique pour l'extérieur ne peuvent déclencher forcément une reprise dans les secteurs en difficulté de notre économie. Elles risquent d'accroître *la distorsion sectorielle et, donc,* les difficultés pour conduire à bien la politique anti-inflationniste au jour le jour du gouvernement.

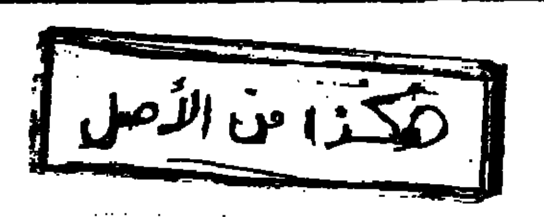
Cette politique commerciale étatique à long délai est à un autre chef une politique à court terme. *En effet, on a* le sentiment que chaque ministre commerçant agit isolément.

Il y a là un double danger. Le fait que chaque ministre agisse isolément — au moins en apparence — risque de faire en sorte que les commandes s'accumulent *sur des secteurs particuliers* sans qu'aucun plan d'ensemble préalable ait été établi. Il en résultera inévitablement par la suite une incidence sur les commandes publiques et privées nationales que ces industries sont susceptibles de recevoir.

Les entreprises bénéficiaires d'une telle masse de commandes, et souvent incapables — pour des raisons de structure industrielle de notre économie — de répercuter une part de ces commandes sur des sous-traitants suffisamment qualifiés, ne pourront résister aux demandes d'augmentation salariales qui leur seront formulées *par* les syndicats.

Enfin, ces commandes fort importantes sont de nature à engager l'État au-delà des normes habituelles. Si dans certains cas la prise de commandes est le fait d'industriels qui ont pu préparer et étudier leurs dossiers, il arrive *dans d'autres cas qu'on a — tout* au moins en observateur — l'impression que ces commandes sont prises par des membres du gouvernement et, ensuite, adressées vers les entreprises du secteur industriel concerné.

On peut donc se demander si ce qui pourrait apparaître comme la seule réponse valable à des Etats marchands de pétrole, c'est-à-dire la vente par les puissances industrielles de biens industriels, ne risque pas de se révéler à long terme une mauvaise affaire commerciale dont le citoyen français fera les *frais* parce *que* l'État français sera obligé d'honorer soit la signature qu'il aura mise au bas de certains contrats, soit la caution directe ou indirecte qu'il aura apportée à certaines entreprises françaises.



Les relations entre le P. C. et le P. S.

M. CHEVÈNEMENT : deux conceptions dépassées

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, le dimanche 5 janvier à Roubaix :

« L'union de la gauche doit être approfondie, c'est l'évidence. A cet égard, il faut lever deux équivoques. Il y a en effet deux conceptions dépassées de l'union de la gauche : la première consisterait, pour les socialistes, à regarder le parti communiste comme un simple tremplin électoral. La seconde consisterait, pour les communistes, à réduire les socialistes à un simple rôle de marchepied pour la prise du pouvoir. Ces deux conceptions doivent être combattues par les socialistes et par les communistes. Le parti socialiste, même s'il ne s'en rend pas toujours compte, détient la clé.

» Quelle est la méthode que je propose ? C'est de rendre les travailleurs juges de qui est le plus unitaire. Les travailleurs ont besoin d'une union de la gauche forte pour défendre leur emploi, pour maintenir leur pouvoir d'achat, pour lutter contre les effets de la crise.

» La force de la droite, en France, a toujours été faite des faiblesses et des divisions de la gauche. L'union ne peut se faire qu'à égalité entre socialistes et communistes. C'est aux travailleurs d'arbitrer les litiges par leurs votes, le cas échéant, mais aussi par toutes les manifestations de leur soutien ou de leur désaveu. En prenant l'initiative d'une grande offensive unitaire, le parti socialiste mettra fin, j'en suis sûr, aux disputes. »

● M. LOUIS MERMAZ, député de l'Isère, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré dimanche 5 janvier à Vernon (Eure) : « *Nous estimons que la gravité de la crise exige des solutions radicales, dont la majorité par sa nature et sa composition est incapable. Il ne suffit plus d'agir à la surface des choses, mais il faut intervenir en profondeur. Seule la gauche pourra le faire un jour.* »

● *Nouvelle démission dans le Var.* — M Alfred Max, conseiller général du Var (socialiste), a donné sa démission de conseiller municipal de La Garde-Freinet, près de Grimaud, pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon. M. Alfred Max est directeur de la rédaction de la revue *Réalité*.

LE P.C.F. DEMANDE A ÊTRE REPRÉSENTÉ DANS LES ORGANISMES DE CONCERTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LILLE.

M. Alain Bocquet demande de nouveau, dans un article publié par le quotidien communiste *Liberté*, que le P.C.F. soit représenté comme tel au sein des organismes de concertation de la municipalité de Lille, dirigée par M. Pierre Mauroy, député du Nord, membre du secrétariat national du parti socialiste. Au nom du comité de ville du P.C.F., M. Bocquet rappelle qu'une telle demande avait déjà été faite le 14 janvier 1973

Il ajoute : « *Aujourd'hui, le programme commun implique, à notre sens, de la part de nos partenaires socialistes une pratique nouvelle. Il n'est plus possible que notre parti soit plus longtemps mis à l'écart de la gestion des affaires municipales. Les commissions extra-municipales sont un bon moyen de l'associer concrètement.*

Le maire de Lille s'est récemment prononcé, lui aussi, pour la représentation proportionnelle au sein des municipalités des grandes villes. Il est possible que Lille donne l'exemple si notre demande est proposée puis ratifiée par le conseil municipal dans la réunion qu'il tient cette semaine. »

LE PARTI SOCIALISTE S'INTERROGE SUR SA PARTICIPATION A LA MUNICIPALITÉ DE NANCY

(De notre correspondant.)

Nancy. — M. Daniel Groscolas, premier secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle du parti socialiste, a annoncé dimanche 5 janvier que les instances du parti socialiste vont être saisies d'un dossier « *afin d'apprécier le comportement de MM. Cureau et Muller* », membres du P.S., qui viennent d'être élus vice-présidents du nouveau district urbain de Nancy en ayant été présentés par le maire de cette ville, M. Marcel Martin (modéré), ancien sénateur. M. Groscolas indique : « *Le parti socialiste tient à préciser que ces deux candidatures personnelles ne sauraient engager le parti socialiste, qui s'oppose à l'actuelle structure du district imposée par le préfet de Meurthe-et-Moselle.*

vembre).

Le problème de la participation de sept socialistes au conseil municipal de Nancy, dirigé par des centristes réformateurs, a déjà fait l'objet de multiples débats au sein de la section nancéenne du parti socialiste. Il avait été question de leur départ à la fin de 1974 mais finalement la section avait décidé, à une large majorité, le 18 décembre, le maintien du *statu quo*.

LES PRISES DE POSITION DE LA MAJORITÉ

M. CHALANDON : il faut maintenant un programme à l'U.D.R.

M. Albin Chalandon, ancien ministre, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, qui a été récemment nommé secrétaire général adjoint de l'U.D.R. par M. Jacques Chirac, déclare, dans une interview à l'hebdomadaire *Le Point* du 6 janvier :

« L'essentiel n'étant pas remis en cause, l'engrenage du oui — selon les institutions que nous avons voulues — implique le soutien au président de la République et au gouvernement qu'il a choisi. Au contraire, l'irrésolution des caciques, leur mésentente laissaient planer une ambiguïté qui risquait de conduire au dépérissement du mouvement. Ce qui peut être sauvé du gaullisme le sera par Jacques Chirac bien mieux que par l'éclatement de l'U.D.R. ses actes confirment que Jacques Chirac est gaulliste et c'est son intérêt (...).

Valéry Giscard d'Estaing donne un style de plus en plus présidentiel au régime; il concentre entre ses mains la plupart des pouvoirs. Pour l'équilibre politique, il est donc important que le premier ministre existe, et normal que, pour exister, il s'appuie sur un parti puissant de la majorité. Je ne suis pas choqué de voir le chef du gouvernement chef de l'U.D.R. Le problème c'est de savoir ce qu'il en fera. L'U.D.R. a maintenant une tête, il lui faut un programme (...).

» Le premier ministre exerce une influence certaine sur l'action présidentielle. L'U.D.R. transformée en véritable formation politique, c'est donc bon pour la démocratie. Et bon aussi pour le président. Car une majorité morne laisse le terrain libre à l'opposition. C'est pourquoi je ne cautionnerais pas une entreprise qui tendrait à remettre l'U.D.R. dans sa situation antérieure. »

M. Jacques Chirac : 1975 pourrait être l'année du rétablissement de la situation économique

M. Jacques Chirac a été samedi 4 janvier l'hôte de M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, maire des Andelys (Eure). Devant les adhérents de l'Union départementale d'action civique, économique et sociale pour la V[e] République, le premier ministre a affirmé « *la volonté du gouvernement de poursuivre la transformation sociale profondément engagée depuis 1958* ». Evoquant la situation de l'emploi, M. Chirac a déclaré : « *Nous n'avons jamais considéré, et nous ne considérons pas — comme beaucoup d'ailleurs des pays qui nous entourent, et même des plus proches parmi ceux qui sont gouvernés par les socialistes, — que l'emploi puisse être un moyen de régularisation de l'économie. C'est la raison pour laquelle toute notre action, nos efforts, notre but, sont d'abord et avant tout de maintenir l'emploi, quelles que soient les incertitudes et les difficultés que cela comporte dans une période de lutte pour le rétablissement des équilibres.* »

M. Chirac a poursuivi : « *Le rétablissement de la balance des paiements et l'évolution normale de la valeur de notre monnaie constituent l'autre face de l'action du gouvernement.* » Pour la première de ces préoccupations, l'objectif « *sera atteint avant l'échéance prévue* ».

Au sujet des prix, le premier ministre estime : « *Il est probable que, partis d'une inflation qui atteignait près de 20 % au début de l'année dernière, nous arriverons pour cette année à un taux d'inflation dont je ne pense pas être trop optimiste en disant qu'il sera marqué par l'utilisation d'un seul chiffre. Cela représentera une victoire due notamment à la discipline que les Français ont bien voulu accepter et aux contraintes qu'ils ont bien voulu admettre.*

» Si nous relevons ces défis, nous pourrons dire que 1975 sera l'année du rétablissement d'une situation économique qui nous permettra de regarder l'avenir avec confiance. »

Le nouvel immeuble de l'Assemblée nationale

DES DÉPUTÉS SANS SCRUPULE

Aucun député ne pourra plus protester contre la détérioration du paysage urbain, à Paris notamment. Quand elle construit pour son propre compte, l'Assemblée nationale se conduit comme tout le monde : elle cherche à obtenir le maximum.

De la place de la Concorde et de la rue Royale, un cube blanc brise la ligne des palais de la rive gauche, à droite du Palais-Bourbon. C'est le haut de l'immeuble que l'Assemblée nationale a construit rue de l'Université. Le permis de construire a été délivré le 2 septembre 1970 et complété le 11 juin 1971, après consultation des services compétents et de la commission des sites. Des dérogations aux règles de gabarit (silhouette de l'immeuble par rapport à la largeur de la rue et à l'éloignement des propriétés voisines) ont été accordées.

Mais aucune dérogation de hauteur, proprement dite, n'a été nécessaire, le plafond réglementaire dans le centre de Paris étant à l'époque de 31 mètres. L'administration a toutefois renoncé à exiger de cet important demandeur ce qu'elle fait respecter en général : une hauteur de 25 mètres correspondant à celle des immeubles existants.

Il est vrai qu'elle se retranchait derrière l'avis de M. André Malraux, qui avait admis, lorsqu'il était ministre des affaires culturelles, que les députés aient un restaurant panoramique... et donc que l'immeuble soit plus haut que ses voisins. Finalement, ce n'est pas l'étage du restaurant qui dépasse, mais seulement une construction de quelques dizaines de mètres carrés qui cache les machineries d'ascenseurs.

En acceptant cette surélévation à la demande pressante de M. Achille Peretti, alors président de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires culturelles avait demandé qu'il s'harmonise avec la couleur du ciel. Mais de quelle couleur est le ciel ? Rarement aussi blanc que ce cube hideux qui est une injure à l'harmonie de l'une des plus belles perspectives de la capitale. — M. Ch.

M. PONIATOWSKI : l'administration doit éviter de se prendre pour l'État.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a évoqué samedi 4 janvier, au Rouret (Alpes-Maritimes), les missions de l'administration en déclarant notamment :

« *L'administration est en France, dans son ensemble, de bonne et haute qualité, mais elle doit éviter de se prendre pour l'Etat et de considérer l'Etat comme son monopole propre. Elle est au service de l'Etat, par là de la nation, c'est-à-dire au service des autres.*

» Le fonctionnaire est d'abord au service du citoyen et il doit le marquer dans son attitude disponible, dans sa manière d'agir et de décider. C'est son devoir de dévouement, comme il a un devoir d'obéissance à l'égard des hommes et des institutions qui constituent l'essence de l'Etat dans sa forme exécutive et législative et qui orientent l'action nationale. »

Après avoir ainsi repris l'essentiel des thèmes que M. Giscard d'Estaing avait développés le 1[er] janvier dans l'allocution qu'il avait prononcée devant les corps constitués, le ministre a indiqué que dès cette année « *la décentralisation si nécessaire en France devrait entrer dans les faits et éteindre le ressentiment éprouvé à l'égard des décisions prises dans les bureaux des ministères* ».

Sous l'égide de M. Michel Jobert

CONGRÈS CONSTITUTIF DU MOUVEMENT DES DÉMOCRATES LE 15 MARS

Le congrès constitutif du Mouvement des démocrates, qu'anime M. Michel Jobert, se réunira les samedi 15 et dimanche 16 mars à l'hôtel Sofitel-Sèvres, à Issy-les-Moulineaux, avec la participation d'un millier de délégués des comités de soutien à l'action de Michel Jobert.

M. Jobert participe vendredi 10 janvier, à Orléans, à un débat organisé par son comité de soutien, auquel assistera notamment M. Henri Duvillard, député du Loiret, non inscrit, ex-U.D.R.

Pour « Der Spiegel »

M. CHIRAC EST L'HOMME DE L'ANNÉE 1974

Bonn (*A.F.P.*). — Dans un article intitulé « Mon bulldozer », l'hebdomadaire hambourgeois *Der Spiegel* estime, dans son numéro du 6 janvier, que M. Jacques Chirac est, en France, « *l'homme de l'année 1974* ». Après avoir évoqué ses succès durant les six premiers mois de son gouvernement (à l'intérieur, la prise en main de l'U.D.R. ; à l'extérieur, la signature du grand contrat avec l'Iran), *Der Spiegel* souligne que, « *pour l'un des plus jeunes chefs de gouvernement du monde (quarante-deux ans), la seule promotion encore possible est la conquête de l'Elysée* ». Il rappelle que le président Pompidou aimait appeler son protégé d'alors « *mon bulldozer* », et décrit le premier ministre français comme « *un produit typique de l'ENA : méthodique, capable de juger rapidement une situation nouvelle, habitué à l'étude de dossiers volumineux, travailleur et sans originalité... Ses réflexions de philosophie politique sont plutôt nébuleuses, il remporte cependant succès sur succès en politique, et cela, avant tout, parce qu'il est soumis corps et âme à son mentor du moment, autrefois Pompidou, aujourd'hui Giscard d'Estaing* ».

UNE GALETTE DES ROIS POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir, lundi après-midi 6 janvier, des mains d'une délégation de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, la traditionnelle galette des rois. Le chef de l'Etat, qui a reçu en fin de matinée M. Pierre Arpaillange, conseiller à la Cour de cassation, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, devait s'entretenir dans l'après-midi avec M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, puis, comme chaque lundi, avec M. Jacques Chirac, premier ministre.

M. CHARBONNEL : le mensonge et l'imposture n'ont qu'un temps.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien député U.D.R. de Corrèze, écrit dans un message à la population de Brive :

« *Je souhaite que le pays et la ville de Brive retrouvent rapidement l'unité de représentation et de responsabilité que vous aviez voulu et qui leur font actuellement défaut, afin de poursuivre l'œuvre de rénovation entreprise depuis plus de dix ans. Au-delà des difficultés de l'heure, je souhaite que vous ne perdiez, à aucun moment, l'espérance. Le mensonge et l'imposture n'ont qu'un temps. Si nous nous unissons pour les balayer, je ne doute pas que nous parvenions très vite à reprendre notre marche en avant.* »

[M. Charbonnel semble faire allusion au refus de M. Charles Ceyrac de donner sa démission de son mandat de député U.D.R. de la deuxième circonscription de la Corrèze lorsque M. Charbonnel a cessé, en mai dernier, d'appartenir au gouvernement. Suppléant de ce dernier comme député depuis 1968, M. Ceyrac avait siégé à l'Assemblée nationale à sa place de 1972 à mais 1973, puis de nouveau jusqu'en mai 1974, tandis que M. Charbonnel occupait des fonctions ministérielles.]

LES ÉLECTIONS CANTONALES

CORSE : canton de San-Martino-di-Lota (1[er] tour).

Inscr., 3 183 ; vot., 2 525 ; suff. expr., 2 472.

MM. Jean Baggioni, U.D.R., maire de Ville-di-Pietrabugno, 1 375 voix, *Réélu* ; Joseph Graziani, P.C., maire de San-Martino-di-Lota, anc. cons. gén., 1 097.

[Cette élection fait suite à l'annulation pour diverses irrégularités, notamment dans les votes par correspondance, du scrutin qui s'était déroulé en janvier 1973, scrutin partiel qui, lui-même, avait été provoqué par l'annulation des résultats de mars 1970.

En mars 1970, M. Graziani avait été réélu au second tour avec 1 208 voix contre 1 145 à M. Baggioni sur 2 512 inscrits, 2 368 votants et 2 353 suffrages exprimés. Le premier tour du scrutin en janvier 1973 avait vu la victoire de M. Baggioni par 1 143 voix contre 1 064 à M. Graziani, et 26 à M. Eugène Verzura, sans étiq., sur 2 658 inscrits, 2 254 votants et 2 233 suffrages exprimés.]

Libres opinions

LA PLACE DE LA FRANCE

par PIERRE LEFRANC (*)

IL est vrai qu'une réalité domine la politique de la France depuis la seconde guerre mondiale : après avoir été l'une des plus grandes puissances militaires et économiques du monde — parfois même la plus grande, — notre pays est passé, dans ces domaines, au second plan.

Les raisons de ce recul sont essentiellement matérielles. Si le rang se détermine en fonction du revenu national, de l'équilibre des échanges, de la quantité de tonnes d'acier produites et du nombre de fusées alignées — en un temps où les empires coloniaux ont disparu, — il est en effet évident que la population de la France et ses ressources naturelles s'avèrent, et de loin, insuffisantes pour son maintien parmi les tout premiers.

A ces causes viennent s'ajouter les ambitions des plus gros qui ne cessent de vouloir restreindre le nombre de ceux qui arrêtent le destin des nations. L'objectif que chacun poursuit étant, bien entendu, de parvenir à être un jour le seul à décider.

Plus qu'aucun autre le général de Gaulle a mesuré, pendant et après la guerre, la vigueur de ces ambitions et la faiblesse des moyens de la France pour les freiner et les limiter Et pourtant, dès juin 1940, puis chaque jour ensuite, malgré son total dénuement et le déchainement des appétits, il a su refuser tout abandr quant à l'intégrité, au rôle et à la place de la France. Et l'on se souvient comment, et au milieu de quel concert de critiques, il a proclamé sa totale opposition au partage du monde combiné à Yalta. Pas plus, l'on ne saurait oublier qu'après son départ de 1946 il n'a cessé de s'élever contre la politique de soumission de la IV[e] République, qui entraînait la lente dégradation de notre pays. Enfin, personne ne conteste que, du jour de son retour au pouvoir en 1958, le déclin fut stoppé et la remontée entreprise pour en arriver, dix ans plus tard, à la reconnaissance unanime d'une position première à la France.

Que s'était-il passé ? La France de de Gaulle était-elle soudain devenue plus riches en matières premières ou plus peuplée, relativement aux autres, que celle de M Auriol ? Non, aucune volonté humaine ne pouvant donner à notre sol ce que la nature lui avait refusé et révolu étant le siècle des conquêtes, c'est donc sur un autre registre que s'est jouée la partie. Notre chance nationale voulut que le président de la République d'alors fût habité par la certitude suivante : le rayonnement et l'importance de la France devraient reposer sur d'autres critères que ceux du potentiel industriel et de la richesse matérielle. Dans le monde partagé entre deux clans dressés l'un contre l'autre, de Gaulle pensait qu'il y avait place à tenir et rôle à jouer pour une nation libre et qui propose aux riches comme aux pauvres, compréhension et entente. Nombre de nations devant l'alternative se refusaient, en effet, à un choix pour des systèmes éloignés de leurs traditions et de leur génie et redoutaient d'être entraînées dans un conflit ne concernant pas leur survie.

Or la France se trouvait, en raison de son passé, mieux placée que quiconque pour jouer ce rôle de champion des indépendances et de la fraternité. Car, en ce domaine politique, ce qui reste et restera de notre pays dans les mémoires et les cœurs, ce ne sont pas nos succès militaires ou nos conquêtes coloniales, mais notre Révolution, son principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son respect de l'homme. Convaincu de notre vocation comme avant-garde et refuge de la liberté, de Gaulle s'employa donc, sans délai, à mettre en harmonie notre action avec notre conscience. C'est ainsi qu'il offrit leur indépendance aux peuples de la communauté et, aussi cruel que cela pût être — et combien ce le fut ! — imposa pour l'Algérie l'autodétermination. Aujourd'hui de nombreux peuples ont ce mot à la bouche : chaque fois qu'il est crié, c'est un viva pour la France.

Puis par une série d'initiatives et de démarches dont certaines heurtèrent nos alliés, il assura l'indépendance nationale, condition indispensable d'une action ouverte à tous Enfin, aussitôt que notre pays eut retrouvé l'autonomie de ses mouvements, de Gaulle put lui donner consistance aux idées de coexistence et de coopération Dès lors, se tournèrent vers la France les regards de tous ceux qui, refusant les hégémonies d'où qu'elles vinssent, cherchaient une inspiratrice et une alliée. La France apparaissant soudain comme le recours des opprimés et des misérables, les Grands se trouvèrent contraints de compter avec elle.

Mais ce chemin vers le haut fut semé d'embûches, de conflits, parfois de rudes batailles. Beaucoup de résolution, d'esprit d'entreprise, de capacité d'offensive et de résistance furent nécessaires ainsi que le courage d'affronter la critique et le ressentiment de partenaires contrariés dans leurs desseins. De Gaulle, on l'a vu, préparait le terrain de chaque rencontre en s'installant ouvertement — parfois même par une conférence de presse — sur les positions les plus éloignées de celles de son futur interlocuteur et, ce faisant, réduisait les marges de l'autre à presque rien.

La France a sa place dans le monde d'aujourd'hui ; ce n'est plus la première mais ce n'est pas non plus une situation de seconde ligne. C'est une place unique qu'aucune nation ne peut occuper. C'est celle du pays dont on a dit : « Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde. » (1) Mais, pour accéder à cette place, il faut le vouloir, ensuite se battre pour l'occuper, s'y maintenir et ceci au risque de provoquer la fureur des puissants qui ne souhaitent que nous reléguer dans la pénombre du passé. Aux idéologies qui s'affrontent, nous devons répondre par une autre : aux excès de l'Est comme de l'Ouest, nous devons opposer une solution humaine. Plus la politique des blocs se renforce, plus leur connivence éclate, plus les pauvres et les faibles ont besoin d'aide et de compréhension. Ce besoin, dans le monde, n'a jamais été aussi grand.

Quant à nous Français — trait à ne jamais perdre de vue, — chacun de nous est persuadé de la vocation particulière de la France et a accepté et acceptera de se sacrifier pour elle, à condition qu'on sache le lui demander. Combien de Françaises et de Français, lorsque l'essentiel fut mis en cause, donnèrent leur vie pour l'idée qu'ils se faisaient de leur pays !

Dans une action pour que la France retrouve sa place, que sont les risques ? L'opposition des sceptiques, la brouille avec les habitués des salons internationaux, la critique des commentateurs. Ces risques, momentanés, superficiels et passagers, que sont-ils face à celui du déclin et, par conséquent, de l'échec ? Ils ne sont rien sinon des nuages que le vent, à peine levé, dissipera sans que demeure aucune trace. La route du général de Gaulle a été souvent assombrie par de tels nuages, qu'en reste-t-il à côté de ce que fut son œuvre, une renaissance de la France ? Que nos dirigeants sachent que s'ils reprennent cette route, l'escorte que les Français leur fourniront sera enthousiaste et nombreuse.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

(1) De Gaulle, 1[er] mars 1941.

● *M. Gabriel Péronnet*, secrétaire d'Etat à la fonction publique, secrétaire général du parti radical, a déclaré le dimanche 5 janvier, à Vichy, devant une assemblée départementale de sa formation à propos de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing : « *Il y a longtemps que nous n'avions pas entendu pareil langage dans la bouche d'un chef de l'exécutif. Cela nous rappelle, à certains égards, — à nous, radicaux, — le style Mendès France, c'est-à-dire un langage précis, générateur d'une action claire, ordonnée et définie dans le temps. Plus que quiconque, nous devons nous réjouir. Plus que quiconque, nous devons veiller à l'application scrupuleuse des directives du chef de l'Etat, qui sont autant de réformes que nous n'avons cessé de préconiser et qui constituent l'essentiel des idées réformatrices du parti radical.* »

LE DÉBAT SUR

Des attitudes nuancées

Dès avant le premier procès d'un signataire de l' « appel des cent », celui de M. Jean Fournel, condamné le 13 novembre 1974 par ce même tribunal militaire de Marseille à un an de prison dont six mois avec sursis, le parti communiste et le parti socialiste — chacun de son côté — avaient réclamé une réforme « démocratique » de l'armée et condamné les atteintes à la liberté d'expression des soldats considérés comme des citoyens à part entière. Pour autant, ni l'une ni l'autre de ces deux formations politiques n'ont été jusqu'à reprendre à leur compte toutes les revendications contenues dans l' « appel des cent », ratifié à ce jour par cinq mille soldats.

A la volonté du gouvernement de faire des exemples — avec ces procès de Marseille — plutôt que de multiplier des sanctions au risque de réprimer sévèrement « à l'aveuglette » des soldats accusés d'avoir signé un manifeste collectif contraire au r[è]glement de discipline générale dans les armées, répond la volonté des partis de l'opposition de mettre en question le « statut » actuel des appelés du contingent, jugé trop contraignant, incomplet et finalement anti-démocratique. C'est la raison pour laquelle, notamment, le parti communiste — par l'intermédiaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France — a engagé une grande campagne d'information destinée à faire connaître ses propositions pour « un statut démocratique du citoyen-soldat et pour une défense nationale au service de l'indépendance nationale et de la paix » (le Monde du 22 septembre 1974). Toutefois, les responsables communistes n'ont de cesse de préciser que la démarche qui inspire leur politique en ce domaine est étrangère à « l'antimilitarisme puéril et démagogique des groupes gauchistes ».

Pour le P.C.F., en effet, il faut une armée, il faut un service militaire de six mois. Il est nécessaire, encore, de définir les nouvelles règles d'une discipline dans les armées en les adaptant au fait que, désormais, les jeunes sont majeurs à dix-huit ans et que les appelés du contingent doivent conserver les « droits de citoyens » qu'ils sont sous l'uniforme. Du reste, le projet de « statut démocratique du citoyen-soldat » reconnaissait la liberté d'information, la liberté d'expression et la liberté d'opinion. Il instaure un droit de recours et de réclamation à l'échelon supérieur et autorise des réclamations collectives par l'intermédiaire de délégués élus dans le cadre d'un « club régimentaire » du soldat.

C'est donc dans la mesure où des jeunes appelés du contingent sont poursuivis, pour avoir tenté d'exprimer, dans les armées, un souhait de justice et de dignité, que le P.C.F. prend la défense des trois soldats de Draguignan en déléguant, à Marseille, deux témoins. Pour sa part le parti socialiste a demandé à M. Charles Hernu, président de la Convention des cadres de réserve pour l'armée nouvelle (C.C.R.A.N.), d'inspiration socialiste, de témoigner également au procès de Marseille. La désignation de M. Hernu illustre, à l'instar de l'attitude nuancée du P.C.F., le fait que le parti socialiste n'entend pas, à cette occasion, défendre n'importe quelle politique militaire, dès lors qu'il délègue à Marseille l'un de ses responsables les plus attachés à l'idée d'une défense nationale renforcée.

Tout se passe comme si, en effet, les partis d'opposition, désireux de réformer en profondeur la discipline militaire et le « statut » des cadres de carrière et du contingent, voulaient lever toute ambiguïté et — en se proposant d'exposer clairement leur attitude devant le tribunal de Marseille — prendre aussi leurs distances vis-à-vis de certains mouvements antimilitaristes qui soutiennent également les trois soldats de Draguignan. Les responsables socialistes et communistes peuvent d'autant plus adopter une telle position que MM. Pelletier, Ravet et Taurus — même si le premier de ces trois appelés de Draguignan est proche de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) de M. Alain Krivine — ne sont pas des militants antimilitaristes. — J. I.

DES ÉLÈVES DE POLYTECHNIQUE SE DÉCLARENT SOLIDAIRES DE L' « APPEL DES CENT »

Avant la comparution, le 7 janvier, devant le tribunal permanent des forces armées de Marseille, de MM. Robert Pelletier, Serge Ravet et Alex Taurus, considérés comme les « meneurs » de la manifestation des appelés du 19e régiment d'artillerie dans les rues de Draguignan, le 10 septembre dernier, des élèves de la promotion 1973 de l'Ecole polytechnique ont publié le communiqué suivant : « *Nous avons déjà accompli cinq mois de service national. Malgré la situation de privilégiés qui était alors la nôtre, nous avons pu constater les conditions dans lesquelles il s'effectuait. Nous nous déclarons donc solidaires du mouvement qui s'est développé autour de l'*« appel des cent », *de tous les soldats punis pour avoir refusé l'absence de tous droits démocratiques dans l'armée, et réclamons la levée de toutes les sanctions prononcées à l'occasion de ce mouvement.* »

Cette pétition a été signée par MM. Jean André, Patrice André, Jean-Jacques Augier, Jean-Baptiste Berthelin, Pierre Berthomé, Paul Betout, Etienne Billault-Chaumartin, Alain Biriotti, Bernard Cabrières, Jean Cases, Patrick Charnay, André Chieng, Jean-Marc Chimot, Maxime Coffin, Louis Cretin, Michel Debayes, Jean-Pierre Dolls, Frédéric Doneddu, Alain Ducass, Jean-Marie Dupuy, Denis Fortin, Antoine Garrigues, Louis-Marie Gaudemet, Benoît Genuini, Eric Guittet, Pierre Haldenwang, Alain Henry, Philippe Hubert, Gérard Jacquin, Jean-Pierre Javelle, Gilles Jehan, Pierre Joly, Daniel Journet, Daniel Kahn, Philippe Labat, Michel Le Goulc, Jean-Michel Malerba, Bernard Miallier, Charles Naville, Nicolas Petit, Jean-Michel Salvadori, François Sermier, Serge Soudoplatoff, Patrick Souët, François Speich, Dominique Stammler, Philippe Touyarot, Daniel Urbain, François Vaillant, Yves Vernay, Jean-Pierre Volmer.

Des socialistes et des communistes déposeront en faveur des trois appelés jugés à Marseille

(Suite de la première page.)

L'affaire de Draguignan était l'écho direct de l'*important* mouvement d'adhésion des jeunes du contingent à l' « appel des cent » lancé au mois de mai dernier par quelques militants lors de la campagne présidentielle (1), un mouvement dont l'ampleur devait surprendre non seulement les états-majors mais encore les organisations d'extrême gauche qui l'avaient lancé, ainsi que les partis politiques de gauche et les syndicats qui, jusqu'alors, avaient adopté une certaine réserve à l'égard de diverses tentatives de contestation de l'armée souvent jugées trop radicalement antimilitaristes.

L' « appel des cent » était la revendication d'une série de « *droits élémentaires* » destinés à améliorer le sort du contingent. *Tout en se défendant de prêter* attention à un mode de revendication contraire à la discipline, le gouvernement a en fait voulu y répondre en annonçant, au cours de l'été, une dizaine de mesures de libéralisation. Mais ces mesures étaient tardives et en tout cas insuffisantes pour mettre fin à un malaise *diffus*, une *réaction de « ras-le-bol »* mal exprimée mais profonde, indirectement ressentie par le corps des officiers jusque *dans les états-majors*. La manifestation de Draguignan a, pour une part, montré cette insuffisance.

Les signataires de l' « appel des cent » et les manifestants de Draguignan ont, d'autre part, et surtout, révélé à leurs supérieurs et à l'opinion publique que l'institution militaire n'*était pas intangible* et que l'armée ne pouvait continuer de vivre en dehors des événements politiques et de l'évolution de la *société*. Si l'armée n'avait pas été touchée par les mouvements de 1968, il ne s'agissait que d'un répit. Les jeunes appelés de 1974 vivent, eux, l'héritage de 1968 dans les lycées, dans leurs entreprises et, disposant du droit de vote, sont des citoyens à part entière. Ils n'acceptent plus de mettre leurs droits et libertés entre parenthèses, ne fût-ce que douze mois. Les règlements et la discipline militaires *leur sont d'autant plus* insupportables que les principes et traditions qu'on leur inculque leur semblent désuets et inadaptés : pourquoi un service militaire ? Quelle défense ? Leurs supérieurs sont souvent embarrassés pour leur répondre. La conscription obligatoire a été supprimée dans plusieurs pays étrangers, et son maintien en France fait depuis longtemps l'objet d'un débat au sein des états-majors.

Sur ces questions, l'embarras des partis politiques et des organisations syndicales n'était pas moins grand jusqu'alors. Mais aujourd'hui, la situation paraît avoir changé, les partis de gauche et les syndicats sortent de leur réserve. Les débats du procès de Marseille en apporteront la preuve. Des responsables syndicaux de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du S.G.E.N. (Syndicat général de l'éducation nationale) figurent sur la *liste* des témoins cités par la défense. Le parti socialiste sera représenté à la barre par M. Charles Hernu, secrétaire national, spécialiste des questions militaires, et le parti communiste par M. Montdargent, député du Val-d'Oise. Au nombre des témoins se trouvent également Mme Reberioux, membre du comité central (directeur) de la Ligue des droits de l'homme, M. Léopold Héder, sénateur (non-inscrit) de la Guyane (2), et M. Roger Garaudy.

Il y a encore quelques mois, les partis politiques d'opposition et les *syndicats* se montraient pour le moins prudents, voire tout à fait hostiles à l'antimilitarisme des groupes gauchistes que l'on qualifiait de « *puéril* » et de « *démagogique* ». Ils ont depuis compris que le mouvement provoqué par l' « appel des cent » avait non seulement touché de nombreux jeunes qui n'avaient rien de « *gauchistes* », mais encore leurs propres militants — M. Pelletier est un adhérent du S.G.E.N.-C.F.D.T. — et une part *importante* de jeunes qui, auparavant, n'avaient jamais milité dans aucun mouvement mais dont la réaction prenait un caractère politique.

A ce propos, il faut signaler que beaucoup de jeunes communistes ont été parmi les premiers à signer l' « appel des cent ». Il n'était *alors pas surprenant* de voir *l'Humanité* consacrer, le 27 décembre dernier, un éditorial au procès des « Trois de Draguignan ». M. Louis Baillot, député de Paris y écrivait notamment : « *Les actions que mènent les soldats du contingent, comme les voix qui se font entendre parmi les cadres de carrière, convergent sur un terrain commun* ». Et l'éditorialiste concluait à la nécessité d'une « *réforme démocratique* » de l'armée.

Dans ces conditions, le procès qui s'ouvre à Marseille ne manquera pas de déboucher sur un débat politique que l'autorité militaire aurait certainement voulu éviter, tout en ne pouvant s'empêcher de punir les coupables d'une manifestation sans précédent. *Le dilemme* se posait déjà au moment de la décision des poursuites. Il se repose au moment du jugement. Indulgence ou *fermeté* ? Quel que soit le choix, le débat sur le « *malaise de l'armée* » ne saurait être arrêté par une condamnation.

FRANÇIS CORNU.

(1) L' « appel des cent » a recueilli près de cinq mille signatures, en *moins de quatre mois*, dans les unités où il a circulé (« le Monde » du 9 juillet).

(2) Il décrira la situation des appelés d'outre-mer. L'un des *accusés*, M. Taurus, est antillais, comme de nombreux appelés du 19e R.A. de Draguignan. Ceux-ci s'étaient plaints d'avoir subi des brimades de caractère raciste.

DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES ÉCRIVENT AU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Les parlementaires communistes des Bouches-du-Rhône (MM. Billoux, Lazzarino, Garcin, Porelli, Rieubon et Cermolacce, députés ; M. David, sénateur) ont écrit au ministre de la défense une lettre dans laquelle ils déclarent notamment ne pas comprendre « *que des jeunes gens soient poursuivis pour avoir exprimé des idées largement admises par l'opinion publique et confirmées par vous-même en ces termes : « Il faut » adapter le service à la vie » moderne aux jeunes qui évoluent. »*

» *Les jeunes militaires, faut-il le rappeler, sont majeurs, ont le droit de vote et doivent pouvoir jouir normalement des droits les plus élémentaires, en particulier celui de s'exprimer en citoyens libres et responsables. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre d'urgence toutes les dispositions nécessaires à la libération immédiate de tous les militaires emprisonnés pour avoir manifesté publiquement leur conviction et à l'annulation pure et simple de la procédure engagée à l'encontre des trois jeunes soldats de Draguignan* », concluent les parlementaires communistes.

CATASTROPHES

LA TRAGÉDIE DE LIÉVIN

Si toutes les règles de sécurité ont été appliquées c'est qu'elles sont insuffisantes *déclare M. Ségard*

De notre correspondant

Lille. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur a rendu visite, samedi 4 janvier, à la cité hospitalière de Lille aux deux mineurs brûlés de la catastrophe de Liévin, qui y sont actuellement en traitement. A l'issue de cette visite, M. Ségard a déclaré : « *Le gouvernement veut savoir si toutes les règles de sécurité ont été appliquées à Liévin. Si oui, c'est qu'elles sont insuffisantes et il faut les revoir, non seulement avec les techniciens mais aussi avec ceux qui travaillent au fond et avec les médecins. Si elles n'ont pas été respectées, alors il y a des responsables et ils doivent être connus, à quelque niveau que s'étendent les responsabilités. Certes, l'énergie est chère et rare, mais on ne peut la payer du prix d'une seule vie humaine. On va aujourd'hui sur la Lune sans accident. Il est inconcevable que de telles catastrophes surviennent à quelques centaines de mètres sous terre.* »

M. Ségard a ensuite noté le manque de moyens du C.H.R. de Lille. Que serait-il arrivé, a-t-il remarqué, s'il y avait eu quarante blessés à la *fosse* 3 à Liévin ? Le service des grands brûlés du C.H.R. ne compte que seize lits et il doit desservir une région qui va de Paris à Amiens. Certes, il y a quelques années, un projet d'agrandissement du centre avait été établi ; mais il s'est perdu dans les dédales administratifs.

M. Ségard *s'est engagé* personnellement à faire aboutir ce projet d'extension du centre lillois des grands brûlés. Il a annoncé que M. Chirac visiterait la région au cours du mois de mars prochain et qu'il se rendrait à la cité hospitalière de Lille. D'autre part, M. Marcel Barras, secrétaire de l'union des syndicats C.G.T. des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, a adressé une lettre à M. Max Becquet, directeur général du bassin, pour lui demander l'autorisation *de descendre* en compagnie de M. Léon Delfosse, président de la Fédération du sous-sol C.G.T., à la fosse 3 de Liévin.

LA CONDITION MILITAIRE

POINT DE VUE

Un monde à part ?

par JEAN CASSOU (*)

UN procès s'ouvre à Marseille, le 7 janvier, devant un tribunal militaire, pour juger trois jeunes soldats du 19e régiment d'artillerie considérés comme responsables de la manifestation de deux cents recrues dans les rues de Draguignan, le 10 septembre. Ce procès met en lumière les archaïsmes que comportent encore la notion d'armée et la pratique du service militaire.

Les jeunes Français, à l'âge même où une loi récente leur confère la qualité de citoyens, avec les droits et devoirs qu'elle implique, doivent passer par un purgatoire initiatique et conventuel les obligeant à renoncer à ces droits et à faire vœu de servitude. Or, aucun corps ne saurait exiger cette séparation entre sa constitution spécifique et l'exercice général des droits du citoyen. Un citoyen remplira d'autant mieux sa fonction dans le corps auquel il appartient — armée, magistrature, barreau, police, radio-télévision, université, musées — qu'il aura plus pleinement conscience de ses devoirs envers le bien public et de sa liberté de choix et d'action en matière politique et sociale. Son appartenance à l'un de ces corps ne peut être celle d'un citoyen diminué.

L'armée ne saurait échapper à cette règle de vie et s'ériger en corps *privilégié*, imposant des disciplines particulières, disposant d'une police particulière, la sécurité militaire, et de tribunaux d'exception, ayant enfin pour mission de briser, chez les jeunes gens appelés à lui vouer leurs p r e m i e r s temps de citoyens, l'impatience qu'ils doivent légitimement et naturellement ressentir d'exercer les droits d'opinion, de libre examen, de libre discussion qu'en cette qualité ils viennent à peine d'acquérir. L'histoire nous enseigne que toute prétention de l'armée à se placer au-dessus de ces libertés, comme au-dessus de la justice et de la vérité, a misérablement fini.

Une certaine affaire Dreyfus nous le rappelle. Et je puis, évoquant une expérience personnelle, analogue d'ailleurs à celle de beaucoup de Français, rapporter que, sous l'occupation a l l e m a n d e, je me suis vu, avec d'autres camarades, jugé et condamné pour faits de résistance, p a r un tribunal militaire français. De quel côté de la barre était la vérité patriotique ? Du côté des militaires ? Ou du côté des citoyens qu'ils condamnaient au nom de l'armée et d'un maréchal de France ?

Heureusement, nombre d'officiers de terre, de mer et de l'air, dont celui de qui nous nous réclamions puisque nous étions taxés de « gaullisme », ont-ils trouvé dans leur condition même de soldats et leur appartenance à l'armée une raison essentielle de considérer cette appartenance comme nullement incompatible avec leur volonté de servir leur patrie contre l'ennemi qui l'opprimait et l'ensanglantait. Aussi bien est-ce là une considération à laquelle peut être amené tout citoyen, quels que soient le corps dont il relève, la fonction publique qu'il exerce, le métier qu'il professe.

C'est qu'aucun des corps composant notre organisme social n'a le droit de se tenir, sur aucun point, pour distinct de celui-ci. Certains esprits du XIXe siècle ont sacralisé la fonction du soldat à l'égal de celle du bourreau et du prêtre.

C'est là une idée mystique, perverse, profondément antidémocratique, nous dirions aujourd'hui : fasciste. Pour ce qui est des prêtres, la plupart, actuellement, la récusent, estimant sans doute que les obligations de leur sacerdoce sont d'autant plus valables qu'elles s'identifient aux simples devoirs humains.

Si l'un des corps que, avec l'armée, j'ai précédemment énumérés est proclamé échappant à la loi commune, il se transmue, de ce fait, en un absolu. Il devient un monde à part, où tous les arbitraires sont autorisés et toutes les obéissances requises. Dès lors, il puise en lui-même et non plus dans le service du peuple sa raison d'exister et d'agir. Et, ne servant plus le peuple, il servira soit des intérêts privés, aussi bien nationaux que multinationaux, soit le pouvoir dans sa politique conservatrice et son extension totalitaire.

C'est en ces termes que se posent, à propos de tel ou tel desdits corps, quelques-uns des problèmes les plus graves de notre régime actuel. C'est en ces termes que l'affaire de Draguignan pose le problème fondamental de l'armée. Celle-ci peut-elle se définir encore comme une institution extérieure à la nation ? Ou comme une expression de la nation ainsi que l'a toujours voulue la République ?

(*) Ecrivain, ancien conservateur en chef du Musée national d'art moderne, compagnon de la Libération.

JUSTICE

AUX TERMES DE LA LOI NOUVELLE

Les banques devront toujours payer les chèques inférieurs à 100 francs

Le « Journal officiel » a publié, le 4 janvier 1975, la loi du 3 janvier sur la prévention et la répression des infractions en matière de chèques. Ello prévoit notamment la mise en cause des établissements bancaires qui n'assureraient pas correctement le rôle « régulateur » qui leur est confié.

Dès qu'un incident de paiement interviendra, les banques devront réclamer aux titulaires des comptes insuffisamment provisionnés les formules de chèques en leur possession. Elles ne pourront en délivrer de nouvelles avant un an, sauf si le titulaire a fait preuve de sa bonne foi en approvisionnant son compte dans un délai qui reste à fixer par le Conseil d'État.

La sévérité de la répression est accrue pour les tireurs de mauvaise foi.

La responsabilité des banques est accrue elle aussi. Elles sont passibles notamment d'une amende de 2 000 à 60 000 francs si elles ne déclarent pas les incidents de paiement à la Banque de France dans un certain délai. Elles sont tenues de payer les chèques tirés sur des formules dont elles n'ont pas réclamé la restitution malgré un incident de paiement, et ce à concurrence d'une somme qui doit être fixée par le Conseil d'État mais ne pourra pas être inférieure à 10 000 francs. Tout chèque d'un montant égal et inférieur à 100 francs sera aussi obligatoirement payé par les banques. Elles devront aussi, lors de l'ouverture d'un compte ou de la délivrance d'un chéquier, s'entourer de garanties légales et réglementaires (et notamment interroger la Banque de France, qui centralisera les informations sur les incidents de paiement).

En contrepartie, les banques pourront faire une mise en demeure par huissier de justice au titulaire du compte d'avoir à payer la somme qui leur est due. S'il n'y a pas de paiement dans un délai de vingt jours, il pourra y avoir saisie. Si alors il n'y a pas paiement dans un délai d'un mois, les biens saisis pourront être vendus.

Cinq non-lieu et cinq renvois en correctionnelle après la « capture » d'un directeur départemental de l'agriculture

Le tribunal correctionnel de Paris devrait examiner en février ou mars les violences dont a été victime le 27 août M. Guy Degos, directeur départemental de l'agriculture d'Ajaccio, de la part d'un groupe de manifestants qui lui passèrent des menottes derrière le dos, le coiffèrent d'un sac de'] , lui ôtèrent son pantalon et le firent descendre dans la cour de l'immeuble, où il fut photographié, tandis que des dégâts étaient en outre causés aux locaux et au matériel de bureau.

Une information avait été ouverte par le parquet d'Ajaccio pour infraction à la loi anticasseurs. Dix cultivateurs avaient été appréhendés le 29 août. Si d'entre eux avaient été incarcérés d'abord à la prison des Baumettes à Marseille, puis transférés à la Santé sur décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui chargea le tribunal de Paris de l'affaire. Ils furent remis en liberté le 7 septembre à la demande de Me François Sarda, leur défenseur.

Cinq inculpés viennent à présent de bénéficier d'un non-lieu de la part de M. Brèque, juge d'instruction : MM. Pierre Susini, Louis Medori, Dominique Ferrandi, Simon Fazzi et Antoine Martini.

Mais le magistrat a renvoyé en correctionnelle MM. François Musso, président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse, Roch Simoni, secrétaire général, Ange Acquaviva, secrétaire général adjoint, Lucien Tiroloni et Charles Peretti.

S'ils reconnaissent avoir participé à l'organisation de la manifestation publique qui eut lieu ce jour-là, les prévenus contestent avoir jamais eu l'intention de se livrer aux scènes regrettables survenues àla direction départementale et y avoir été personnellement mêlés.

● *Le ministre néerlandais de la justice,* M. Andreas Van Agt, se rendra aux Etats-Unis du 7 au 14 janvier. Il aura des entretiens, à Washington et à New-York, sur le trafic, l'utilisation de la drogue et l'attitude de la justice dans ce domaine. — *(A.F.P.)*

INCULPÉ DU MEURTRE D'UN JEUNE ALGÉRIEN

Un policier marseillais meurt à la prison des Baumettes

De notre correspondant régional

Marseille. — Inculpé, le 26 octobre 1974 (*le Monde* du 29 octobre), de l'assassinat d'un jeune Algérien de seize ans, Ladj Lounes, le sous-brigadier de police marseillais, François Canto, qui était âgé de cinquante-deux ans, est décédé, dans la soirée du vendredi 3 janvier, à l'hôpital de la prison des Baumettes. Toute action publique n'est cependant pas éteinte dans cette affaire puisqu'une seconde inculpation a été prononcée le 29 octobre à l'encontre de M. Raymond Michel, vingt-quatre ans, boucher, demeurant à Marseille, pour non-dénonciation de crime et complicité d'assassinat (*le Monde* du 31 octobre).

Ladj Lounes avait été tué de plusieurs balles à l'angle du boulevard de Beaumont et du chemin de la Madrague-Ville, dans le quartier nord de Marseille, le 28 août 1973, le soir même des obsèques de M. Emile Guerlache, le chauffeur d'autobus marseillais poignardé à son volant par un dément algérien, M. Salah Bougrine. Le sous-brigadier Canto, rapatrié d'Algérie, père de six enfants, qu'assistait Me Emile Pollak, aurait déclaré avoir agi par vengeance après qu'un sujet nord-africain eut importuné l'une de ses filles.

Effectuée samedi à la demande du parquet, l'autopsie du corps du policier a permis de conclure que la mort était consécutive à un infarctus du myocarde. La famille de M. Canto a aussitôt fait connaître qu'elle avait alerté l'administration pénitentiaire sur l'état de santé précaire du détenu, début décembre, et qu'elle avait alors réclamé une expertise médicale en vue d'obtenir une hospitalisation dans un autre établissement. Le sous-brigadier qui, au moment des faits, se trouvait en congé de longue maladie, avait déjà subi deux accidents cardiaques.

Interrogé, récemment, par M. Joseph Sanguinetti, le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Raymond Michel, aurait prétendu qu'il ne se trouvait sur les lieux du crime que pour empêcher M. Canto de commettre son acte. La demande de mise en liberté provisoire présentée par son avocat, Me Keramidas, a cependant été rejetée. La reconstitution n'avait pas encore été effectuée et, avec la mort du principal inculpé, tout une partie du dossier restera désormais sous le boisseau.

G. P.

La rentrée judiciaire à Aix-en-Provence

LES ARRÊTS RENDUS EN MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE ONT DOUBLÉ EN DIX ANS

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — A l'occasion de la rentrée solennelle de la cour d'appel, M. Limousineau, premier président, a rappelé qu'au cours de l'année 1974 la cour d'Aix avait rendu plus de dix mille arrêts. Si l'on compare ces chiffres avec ceux des décisions rendues en 1962, il y a douze ans — quand le premier président, M. Limouzineau, et le procureur général Caleb ont été nommés à Aix, — on constate que le nombre des arrêts en matière civile ou pénale n'a augmenté que de 10 %. En revanche, le nombre des décisions en matière commerciale a plus que doublé et celui des deux sections de la chambre sociale a augmenté de 40 %. Il faut souligner aussi l'accroissement du nombre des arrêts de la chambre des expropriations, conséquence du développement important des travaux d'équipement public et de l'aménagement de la zone de Fos.

Après avoir rappelé la définition d'Alain, selon laquelle « *la justice est l'application de la loi* », M. Limouzineau a déclaré : « *Nombre de nos jeunes collègues ne souscrivent plus à cette formule. Ils ont parfois l'inclination à rendre une justice conciliatoire élémentaire, à faire abstraction de considérations juridiques et à se contenter d'un compromis acceptable pour les deux parties, parfois politiquement orientée. Mais qui peut être sûr de posséder le sens de la justice ? Le magistrat, serviteur de la loi, peut ne pas l'appliquer à la lettre et opérer les adaptations nécessaires. Il doit toujours en respecter les principes essentiels : sinon plus de jurisprudence mais des décisions de circonstance contradictoires, source d'incertitudes et d'insécurité dans les prétoires, de désordre dans la cité.* » — P. C.

ÉDUCATION

L'État et les organisations voudraient enrayer la désaffection croissante des étudiants à l'égard des élections universitaires

Les élections pour désigner les représentants des étudiants aux conseils d'U.E.R. (Unités d'enseignement et de recherche) sont commencées depuis novembre 1974 dans les universités de province et se prolongeront jusqu'au milieu du second trimestre dans les universités parisiennes.

Après cinq ans d'application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, cette année pourrait être celle de la transition. Entre 1969 et 1973, la participation des étudiants n'a cessé, en effet, de décroître, passant de 52 % à moins de 25 %. Cette désaffection des étudiants pour les élections inquiète M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, qui entend relancer la participation dans les universités en suscitant, au besoin, une modification de la loi d'orientation. Les organisations estudiantines, de leur côté, semblent décidées, cette année plus que par le passé, à signifier leur attachement ou leur désintérêt pour les élections universitaires.

Les étudiants élisent au suffrage direct leurs représentants aux conseils d'U.E.R. La loi d'orientation prévoit pour ce scrutin un « quorum » de 60 % : « *Si le nombre des votants est inférieur à 60 % des étudiants inscrits, le nombre de sièges attribué est fixé en proportion du nombre de votants, par rapport à ce chiffre.* » En 1972-1973, 6 % des universités ont atteint ce quorum, alors que près de 60 % des universités n'atteignaient pas 30 % de participation (1). Fixé en fonction de ce pourcentage, le nombre d'étudiants siégeant aux conseils d'U.E.R. est donc très faible et sans commune mesure avec celui des enseignants, des chercheurs et des personnels non enseignants.

Les élus étudiants, malgré leur petit nombre, conservent cependant le droit d'élire parmi eux leurs représentants aux conseils d'université : cette seconde élection n'est pas, comme la précédente, assujettie au respect d'un quorum. Les représentants étudiants aux conseils d'université sont donc beaucoup plus nombreux, même si la participation à ces élections au « second degré » reste faible en moyenne.

Troisième degré dans l'élection : les étudiants membres des conseils d'université élisent leurs dix-sept représentants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Constitué pour la première *fois* en avril 1971, le CNESER devait être renouvelé en avril 1974. A la demande de la commission « réglementation et statuts » du CNESER, celui-ci a réclamé d'être élu au scrutin direct pour toutes les catégories de ses membres.

En attendant cette modification de statut qui réclame une révision de la loi d'orientation, le mandat de l'actuel CNESER a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1975. Cette prolongation et l'élection éventuelle au suffrage universel direct ne résoudront pas pour autant toutes les difficultés que rencontre le CNESER. Ses élus étudiants pouvant assurer un mandat de trois ans sont rares. Les uns, en effet, quittent l'université, les autres deviennent assistants et continuent cependant pendant un an à exercer leur droit de représentation des étudiants.

Ainsi, une demi-douzaine d'étudiants seulement ont-ils siégé aux dernières réunions du conseil. Le décret qui proroge le mandat des membres — publié au *Journal officiel* du 5 janvier — prévoit toutefois que des suppléants pourront être puisés dans les listes constituées lors de ces élections. Ceux des étudiants qui étaient alors au début de leurs études pourraient ainsi siéger au CNESER cette année. Mais, pour l'avenir, un racourcissement du mandat paraît seul pouvoir assurer une représentativité effective (2).

La modification des statuts du CNESER pourrait être le point de départ d'une réforme plus générale des élections universitaires. Elles pourraient ainsi se dérouler au cours de deux journées communes pour l'ensemble de la France, prenant ainsi un caractère national. A tous les niveaux (U.E.R., université, CNESER), les élections pourraient se dérouler au scrutin direct ; le quorum lui-même pourrait disparaître ; le vote, enfin, pourrait devenir obligatoire.

La progression de l'UNEF

Toutes ces possibilités sont étudiées actuellement au secrétariat d'État aux universités. Elles s'accordent, selon un membre du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, avec la « *volonté du secrétaire d'État de relancer la participation étudiante* ». Pourtant, elles se heurtent à un obstacle de taille : l'autonomie des universités. En attendant la révision de la loi d'orientation (un projet de loi pourrait être déposé au printemps devant le Parlement), le secrétaire d'État envisage la création d'un comité consultatif étudiant, qui pallierait les carences actuelles du CNESER, et la réédition de grandes réunions avec les organisations étudiantes nationales, semblables à celle de septembre 1974 (*le Monde* du 13 septembre 1974).

Ces organisations semblent, cette année plus que de coutume, décidées à utiliser les élections pour faire entendre leur voix, espérant ainsi étendre leur influence. En 1972-1973, en effet, 61 % des suffrages sont allés à des listes locales.

● L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF ex-Renouveau) — animée par des étudiants de gauche — qui comptait en 1972-1973 28 % des élus étudiants aux conseils d'U.E.R., et 39 % aux conseils d'université, précise ainsi que « *jamais une occasion semblable n'est donnée aux étdiants de donner leur avis* ». Elle insiste, cette année, sur trois axes principaux de campagne : l'allocation d'études aux étudiants, leur avenir et le budget des universités. Tout en se félicitant d'avoir « *recueilli plus de 50 % des suffrages exprimés jusqu'à présent* », l'UNEF dénonce « *des actions anti-démocratiques de pression et d'actions violentes* » qui, selon elle, à Rouen, Nancy, Nantes, Bordeaux, Toulouse ont empêché le déroulement normal des élections, « *là où l'UNEF est traditionnellement majoritaire* ».

● L'ANEF (Association des étudiants en lettres, droit, sciences, sciences économiques et technologiques de France), réformiste, est née en octobre 1974 du regroupement du Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (CLERU), de l'Alliance des mouvements réformistes universitaires (AMRU) et du Comité de liaison des étudiants de Nancy (CLEN), devrait permettre dans les jours qui viennent la création du Comité de liaison des étudiants de France (CLEF). Ce comité comprendrait, outre les membres de l'ANEF, cinq organisations corporatistes ou groupusculaires. L'ANEF, qui estime que « *les mouvements réformistes nés de 1968 ont fait fonctionner la cogestion étudiante, prouvant ainsi qu'elle était possible* », veut redonner aux étudiants le « *vouloir et le pouvoir aux universités* », et rétablir une « *véritable communauté, s'exprimant par la cogestion* ». Cette création a été dénoncée par l'UNEF, qui y voit une opération dirigée contre elle avec la bienveillance du secrétariat d'État. Au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, on ne cache pas, en effet, que le regroupement de plusieurs organisations réformatrices au sein de l'ANEF apparaît comme une solution satisfaisante pour équilibrer le poids de l'UNEF sur les élections universitaires.

● LA FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (FNEF), indépendante, qui comptait 1,50 % des élus aux conseils d'U.E.R. en 1972-1973 et 0,80 % aux conseils d'université, présente cette année des candidats « *là où elle juge possible une action dans les conseils d'U.E.R. ou d'université* », sur la base de la participation, de la régionalisation et des problèmes locaux.

● LE MOUVEMENT D'ACTION ET DE RECHERCHE CRITIQUE (MARC, proche de la C.F.D.T., qui comptait en 1972-1973 0,70 % des élus aux conseils d'U.E.R. et 1,70 % aux conseils d'université, ne présente pas non plus de candidats dans toutes les universités. Il se limite pour sa part à participer aux élections « *là où la liberté d'expression est impossible autrement* » — le MARC cite ainsi le centre universitaire d'Assas — et « *là où les conseils d'université peuvent encore décider la création d'instituts d'éducation permanente* ».

● L'UNION NATIONALE INTERUNIVERSITAIRE (UNI), droite (0,80 % dans les conseils d'U.E.R. et 2,25 % dans les conseils d'université en 1972-1973) réclame « *l'intégration de l'université dans la nation* » et lutte contre la « *prise en main de l'université par le parti communiste* ». L'UNI, qui considère toujours que « *l'université est malade* », déclare participer aux élections pour « *ne pas laisser la place libre à l'UNEF, déjà très puissante* ».

● De son côté, l'UNEF-UNITE SYNDICALE (animée par les trotskystes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) se refuse, cette année encore, à participer aux élections « *tant que n'est pas levé le préalable de la loi d'orientation* ». Cette « autre UNEF » organise une campagne pour le boycottage des élections, visant à faire comprendre aux étudiants « *la faiblesse de leur liberté de manœuvre au sein des conseils* ».

ANDRÉ MEURY.

(1) Une étude sur « La participation des étudiants aux élections universitaires » a été publiée dans la « Revue française de science politique » (octobre 1974).

(2) La représentation étudiante au CNESER, élue au printemps 1971, se composait ainsi : 7 UNEF, 2 CLERU (comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire), 1 AMRU (Alliance des mouvements réformistes universitaires), 1 MARC (Mouvement d'action et de recherche critique), 1 UNI (Union nationale interuniversitaire), 5 divers.

Muté d'office à Nancy

UN PROFESSEUR AGRÉGÉ ANNONCE QU'IL PROPOSERA A SES ÉLÈVES L'ÉTUDE DE LA « LANGUE OBSCÈNE »

M. Jean-Luc Hennig, professeur agrégé de lettres, suspendu de ses fonctions au lycée de Nantua en avril dernier, puis muté d'office le 1er novembre au lycée Frédéric-Chopin à Nancy, a adressé le 2 janvier une lettre ouverte au ministre de l'éducation. M. Hennig, à qui il était reproché d'avoir utilisé dans son enseignement des textes jugés pornographiques, a en effet refusé cette mutation et explique les motifs de ce refus.

Se référant à la loi d'amnistie dont il bénéficie, il écrit : « Je devais en toute logique, puisque telle est la loi, être réintégré fin juillet dans mon poste à Nantua ou dans un poste conforme à mes vœux (...). Or vous avez souverainement décidé de me déplacer à Nancy en manière d'exil et de purgatoire sans doute. (...) Une telle mesure est illégale et arbitraire. »

« Toutefois, ajoute-t-il, je me rendrai le 6 janvier là où vous m'avez affecté (...). Simplement, en vue d'une critique active de la censure idéologique opérée par l'administration de l'éducation (ex-nationale) sur le politique et le sexuel à l'école, je proposerai à mes futurs élèves trois séries de travaux : la langue obscène, (...) le journal « Libération », la répression dans l'enseignement et une étude des trois enfermements, école, asile, prison.

» Si je n'obtenais pas satisfaction, je serais contraint, monsieur le ministre, d'avoir recours au tribunal administratif et de demander pour torts moraux à mon encontre, des dommages et intérêts. »

A Amiens

MANIFESTATIONS DE PROTESTATION CONTRE L'EXPULSION D'UN LYCÉEN LIBANAIS

(De notre correspondant.)

Une grève de lycéens devait avoir lieu ce lundi 6 janvier, à Amiens, pour protester contre l'expulsion de M. Souhayl Attye, Libanais, âgé de vingt-deux ans, élève de classe terminale au lycée de cette ville, et délégué de sa classe. Un meeting de soutien est d'autre part prévu, avec l'appui de dix-huit organisations syndicales ou politiques, mardi 7 janvier.

L'administration reproche à M. Attye, qui ne pouvait résider en France plus de trois mois — son visa arrivant à expiration fin décembre — de s'être « fait inscrire dans un établissement scolaire d'Amiens en utilisant de faux certificats et donc en contradiction absolue avec tous les règlements administratifs français ». Le comité de soutien affirme, en revanche, que c'est l'attitude du lycéen libanais lors d'un mouvement de grève, les 2 et 3 décembre derniers, qui est la raison déterminante de son expulsion. — M. C.

RELIGION

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE L'ABBÉ MIGNE

Un grand éditeur du XIXe siècle

Le centenaire de la mort de l'abbé Jacques-Paul Migne sera célébré tout au long de l'année 1975 en France et à l'étranger. Le 16 janvier, une « table ronde » présidée par Mgr Poupard à l'Institut catholique de Paris ; à Pâques, une exposition de manuscrits à la Bibliothèque nationale de Vienne ; du 1er au 3 mai, des journées d'études à Rome ; à l'Ascension, une « table ronde » à Chantilly sous les auspices du C.N.R.S. ; en septembre, à Oxford, une exposition et des conférences ; en octobre, une exposition à Paris et l'inauguration d'une plaque, avenue du Maine.

par ADALBERT HAMMAN (*).

Fondateur de *l'Univers* en 1833 et de quatre autres journaux, dont *le Monde*, qui parut de 1860 à 1866, éditeur de mille volumes, Larousse avant Larousse, l'abbé Migne a publié dictionnaires et encyclopédies, *la Bibliothèque universelle du clergé et des laïcs instruits*. Son œuvre a provoqué un renouveau en profondeur dans l'Eglise de France.

Etrange aventure que celle de Jacques-Paul Migne (1800-1875) dont on célèbre le centenaire. Curé de campagne, il mesura l'absence tragique d'instrument de travail et de culture ; il devint le plus grand éditeur de son siècle. Né à Saint-Flour, il y commence ses études, les achève à Orléans, devient professeur à Châteaudun, puis prêtre et desservant. La révolution de 1830 a réveillé les passions. A Puiseaux, où l'abbé Migne est curé, un incident met en déroute la procession de la Fête-Dieu.

L'abbé Migne écrit une brochure pour se justifier : *De la liberté, par un prêtre*. Il est désavoué par son évêque. Il décide de quitter le diocèse. Il a découvert l'importance de la presse. Il part à Paris. Le journalisme l'attire. Il fonde *l'Univers*, qui deviendra célèbre, avec l'arrivée de Louis Veuillot.

A l'étroit dans la presse, le jeune cantalien s'oriente vers l'édition. La Révolution française a dispersé les riches collections des abbayes et des séminaires. L'abbé Migne veut reconstituer *la Bibliothèque universelle du clergé et des laïcs instruits*, pour laquelle il mobilise en France et à l'étranger savants et tâcherons.

Il fonde sa propre imprimerie, « *la plus belle de France* ». Il y imprime les cours et les collections, les dictionnaires et les encyclopédies sur tous les domaines du savoir, où figurent l'astronomie et l'iconographie, la botanique et la zoologie, l'agriculture et la médecine pratique. La Bibliothèque nationale vient de mettre un grand nombre de ces dictionnaires, parmi les usuels, dans la salle de lecture.

Pour remédier à la pauvreté intellectuelle de l'Eglise, l'abbé Migne réimprime les classiques chrétiens : cours de théologie et d'Ecriture sainte, orateurs sacrés, histoire de l'Eglise, auteurs spirituels, comme Thérèse d'Avila et Jean de la Croix ; les œuvres complètes de Bérulle et de Bossuet : « La Bibliothèque universelle pour tous », 5 ou 6 F l'exemplaire de 600 pages compactes, qui normalement se vendaient de 40 à 50 F.

La plus célèbre de toutes ces entreprises est la collection des pères de l'Eglise latine et grecque, appelée « Patrologie », qui se trouve dans toutes les bibliotèques savantes du monde. Cette collection de 383 volumes, aujourd'hui encore indispensable, a joué un rôle déterminant dans la renaissance des études patristiques.

Les Editions de Montrouge ne suffisent pas au dynamisme herculéen de l'abbé Migne. De 1836 à 1860, il lance tour à tour cinq nouveaux journaux ; le dernier en date, *le Monde*, devait s'unir à *l'Univers reconstitué*.

Jalousé par ses homologues et par les libraires, contesté par les érudits, censuré par l'autorité ecclésiastique, l'éditeur poursuit son œuvre avec ténacité. L'imagination sans cesse en éveil, l'homme et l'œuvre reflètent le paysage natal : rude, solide, obstiné.

Les Ateliers catholiques, appellation de l'entreprise, construits à la porte d'Enfer, 189, avenue du Maine, d'abord sur la commune de Montrouge, puis intégrés à la ville de Paris, en 1860, étaient une véritable cité, où travaillaient six cents ouvriers, les meilleurs typographes, les correcteurs les plus qualifiés d'Europe, quantité de prêtres transfuges, accueillis avec compréhension.

Un journaliste de l'époque, qui les visite, raconte avec humour : « *Un employé me dit : « Prenez la » rue de la Bible, à droite, puis » la rue Bossuet, à gauche, au » bout vous trouverez M. l'abbé » Migne, sur la place des Pères- » de-l'Eglise.* »

Dans la nuit du 12 au 13 février 1868, un violent incendie anéantit ateliers et magasins. Des deux mille volumes projetés, un millier seulement avaient été édités. Les dommages furent si considérables que l'abbé Migne ne put jamais remettre en marche son entreprise. Terrassé, usé, l'abbé Migne mourut, le 24 octobre 1875.

L'œuvre qui porte son nom continue de vivre et de servir. Cette gigantesque réalisation a porté la renommée de l'éditeur français aux quatre coins du monde. Il n'existe pas de bibliothèque savante sans « Migne ».

L'admiration et la gratitude ont fait écrire à l'abbé Brémond, d'ordinaire économe d'éloges : « *En d'autres temps, Migne aurait sa statue. On imagine volontiers ce monument en face de celui de Balzac.* »

(*) Franciscain. Historien.

LA SEMAINE DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Catholiques et protestants sont invités à aider l'Institut orthodoxe de Paris

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, M. Jean Courvoisier, président de la Fédération protestante de France, et Mgr Mélétios, président du comité interépiscopal orthodoxe de France, viennent de lancer un appel en faveur de l'institut orthodoxe Saint-Serge de Paris.

Un immeuble vétuste, 93, rue de Crimée, dans le 19e arrondissement de Paris — anciennement Centre de la mission luthérienne allemande, où Mgr Euloge, émigré russe, fonda voici une cinquantaine d'années l'institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, — abrite actuellement vingt-trois étudiants, en majorité grecs et serbes, qui y préparent en cinq ans leur licence. Les professeurs sont principalement d'origine russe, mais aussi un Français de souche, Olivier Clément, théologien et écrivain de talent, un évêque allemand, un moine serbe, un hongrois, un grec.

La réputation du centre Saint-Serge est universelle. Créée par une fraction d'Eglise exilée de son pays par la révolution et par la guerre civile, cette micro-faculté a su éviter tout particularisme par son libéralisme. Elle a prouvé que la liberté de recherche ne nuit pas à une vérité religieuse fondée sur la Révélation. Elle s'est voulue de bonne heure œcuménique. Chaque anée, par exemple, y est organisé un congrès liturgique réunissant des spécialistes venus du monde entier. L'institut a formé deux cent cinquante prêtres qui exercent leur ministère dans tous les continents. Jusqu'en 1960 les cours étaient donnés en russe, et on continue à enseigner cette langue selon le vœu du patriarche de Constantinople, Athénagoras Ier. La liturgie est en langue slavonne.

La pauvreté

L'Institut Saint-Serge a toujours été pauvre, parfois misérable. Le Père Alexis Kniazeff, recteur, dans un ouvrage publié aux éditions Beauchesne (1), raconte que, lorsque la crise économique de 1922 éclata, les étudiants devaient parfois se contenter de pommes de terre cuites à l'eau. Pendant l'occupation, les salles de cours n'étaient pas chauffées et les élèves écoutaient leur maître enveloppés dans de vieilles couvertures.

Aujourd'hui encore, la situation est assez préoccupante pour justifier l'appel du cardinal François Marty, de M. Jean Courvoisier et de Mgr Mélétios. Les chrétiens sont invités à l'occasion de la semaine de prières pour l'unité à verser leur obole pour l'institut, dont les locaux n'ont pratiquement jamais été restaurés et qui projette de construire un internat de trente-trois lits (coût : 2 millions de francs).

« *L'Institut*, indique l'appel, *ne pourra survivre que si des travaux indispensables de rénovation et de reconstruction sont immédiatement entrepris. Saint-Serge est une des richesses de notre patrimoine commun. Sa disparition nous appauvrirait tous.* »

L'hospitalité de l'institut, la qualité de son enseignement et l'indéniable attrait exercé depuis Vatican II en Occident par l'orthodoxie — Athénagoras Ier fut avec Jean XXIII une des plus grandes figures religieuses de notre temps — ont contribué à parfaitement intégrer la faculté Saint-Serge dans les milieux religieux d'Europe. Ceux-ci ne manqueront sans doute pas de lui fournir l'aide dont elle a besoin.

HENRI FESQUET.

(1) *L'Institut Saint-Serge. De l'académie d'autrefois au rayonnement d'aujourd'hui*, par Alexis Kniazeff, Edit. Beauchesne, collection « Le point théologique », 152 pages, 24 F.

LA CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU DE VERSAILLES EST A NOUVEAU FERMÉE AU CULTE

La messe ne sera plus célébrée dans la chapelle royale du château de Versailles à partir du dimanche 12 janvier prochain. La décision a été prise sans consultation préalable par la direction des musées de France. En portant cette décision à la connaissance de Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, le secrétariat d'Etat à la culture fait état de la nécessité de « *protéger un lieu extrêmement fragile faisant partie du patrimoine national* ». Après avoir reçu la lettre, retardée pendant deux mois par la grève des postes, Mgr Simonneaux s'est adressé à la direction des musées de France pour déplorer la fermeture de la chapelle royale qui avait été réouverte au culte il y a quatorze ans, après une intervention personnelle de M. André Malraux.

Trois semaines de négociations entre l'évêché et la direction des musées n'ont pas permis de surseoir à cette décision. Les fidèles ont décidé de créer une association des amis de la chapelle royale.

SCIENCES

Selon deux astrophysiciens

L'UNIVERS SERAIT PLUS VIEUX QU'ON NE LE PENSAIT

Selon deux astrophysiciens : Alan Sandage (Etats-Unis) et Gustav Tammann (Suisse), l'univers serait plus vieux qu'on ne le pensait jusqu'à présent et aurait environ seize milliards d'années, au lieu des onze à douze milliards admis par la plupart des astrophysiciens.

Sandage et Tammann ont abouti à cette nouvelle estimation après dix ans d'observation de galaxies dont ils tentent de calculer la distance à la terre et la vitesse de récession. Une loi, trouvée en 1929 par E. P. Hubble, veut, en effet, que plus une galaxie est éloignée de la terre, plus elle s'éloigne vite.

Depuis des années, Sandage et Tammann approfondissent les calculs de Hubble, et les galaxies n'ont cessé de s'éloigner, et l'univers de vieillir. C'est en observant une cinquantaine de galaxies spirales avec les très grands télescopes du mont Palomar et du mont Wilson que les deux astrophysiciens sont parvenus à l'estimation de seize milliards d'années. Selon Sandage, ce serait là la date de la naissance de l'univers. Les masses initiales de gaz qui composaient l'univers auraient mis deux milliards d'années pour s'étendre et se refroidir, et les galaxies et les étoiles n'auraient commencé à se former qu'à ce moment-là. Les étoiles seraient elles aussi nettement plus vieilles qu'on ne le pensait et auraient quatorze milliards d'années.

La NASA pourrait faire payer aux pays bénéficiaires une partie de ses recherches sur les ressources terrestres

Les satellites américains pour l'étude des ressources terrestres Erts (Earth Resources Technology Satellites) ont des problèmes de financement, et la NASA ne sait pas si elle obtiendra les crédits qui lui permettront de lancer rapidement un troisième satellite.

Les satellites pour l'étude des ressources terrestres prennent, comme les satellites météorologiques, des photographies de la Terre. Mais ils sont dotés de caméras plus puissants et prennent des clichés d'une même zone en trois ou quatre lumières différentes (rouge, verte, infrarouge). Une fois reçus au sol, des cliché de couleurs différentes peuvent être combinés pour apercevoir de multiples détails, par exemple sur la végétation, les bassins des rivières, les formations géologiques...

Quatre stations seulement sont équipées pour recevoir les images du satellite, trois aux Etats-Unis et une au Canada. La plupart des clichés sont donc enregistrés à bord, puis transmis au sol lorsque le satellite passe au-dessus de ces stations. Toutes les photographies sont alors regroupées au centre spatial de Goddard, près de Washington, rapidement traitées, puis distribuées à tous les utilisateurs qui en font la demande.

Les utilisateurs sont aussi bien des chercheurs américains que des pays étrangers, qui bénéficient d'un service gratuit. Pourtant, les deux premiers satellites Erts ont coûte environ 1 milliard de francs, et le traitement et l'exploitation des clichés sont aussi onéreux.

Lancé en 1972, le premier satellite Erts ne fonctionne plus aujourd'hui à la suite d'une panne de l'enregistreur magnétique de bord, et un second satellite doit prendre le relais le 19 janvier prochain. Mais l'administration américaine est réticente pour en financer un troisième. Elle estime que certains satellites militaires prennent des clichés contenant les mêmes informations et que les satellites Erts sont trop coûteux.

Si la NASA se voyait privée de ces satellites, ce sont tous les pays participant à ce programme qui en seraient aussi privés. Mais bien des observateurs estiment que la NASA demandera peut-être à l'avenir aux pays qui bénéficient des clichés des satellites Erts et des satellites météorologiques une contribution financière pour le service qu'elle leur apportait jusqu'ici gratuitement.
machine 33 –.

● *L'Institut international africain* recherche, pour le lancement d'une section d'études du milieu, un assistant de recherche francophone, de préférence français ou africain. Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent, soit en sciences humaines (un géographe est considéré comme particulièrement qualifié pour ce poste), soit en sciences naturelles. Cette section est créée dans les locaux londoniens de l'Institut international africain : 210 High Holborn, London WC 1V 7BW (tél. 01-405 0351).



MÉDECINE

EN SUÈDE

Tous les effets secondaires des médicaments devront désormais être signalés

Le problème du droit du public à une information complète sur les effets reels des médicaments devrait être l'objet, en France, d'un débat de plus en plus large, à l'occasion notamment des diverses actions judiciaires intentées par des laboratoires pharmaceutiques contre le livre du docteur Pradal, « le Guide des médicaments les plus courants », paru aux éditions du Seuil, qui critique certains produits de l'industrie pharmaceutique (« le Monde » des 7, 14 et 24 décembre 1974). La Suède vient, pour sa part, de faire encore un pas en avant dans la protection des personnes amenées à utiliser des médicaments, en donnant aux médecins l'obligation d'en signaler tous les effets secondaires.

Une récente circulaire de la direction nationale de la santé publique et de la *prévoyance sociale oblige*, à partir de cette année, les médecins et dentistes suédois à signaler aux autorités tous les effets secondaires des médicaments qu'ils auront pu *« constater ou soupçonner »* au cours du traitement d'un malade.

Ce nouveau règlement n'est pas, en fait, révolutionnaire pour la Suède. Il serait plutôt le complément normal d'un contrôle très sévère de la vente des produits pharmaceutiques, dont 85 % sont délivrés sur ordonnance, et d'une politique active de protection du consommateur appliquée également dans le domaine médical. Ainsi les notices descriptives jointes aux médicaments n'existent-elles pas en Suède. Elles sont jugées trop publicitaires et, si le malade désire des informations détaillées sur le contenu et le mode d'action des médicaments qui lui ont été prescrits, il peut s'adresser directement à la pharmacie, qui se chargera de ce service.

Mis en place en 1965, à titre d'expérience le système de centralisation des informations sur les effets secondaires des médicaments s'est avéré suffisamment efficace et utile pour motiver la création, six ans plus tard, d'un comité spécial composé de onze membres représentant le bureau de contrôle et d'analyse des préparations pharmaceutiques, les différentes disciplines médicales et l'industrie. La tâche de ce comité est de classer et d'examiner les rapports qui lui sont parvenus, d'évaluer la relation éventuelle entre le médicament et l'effet indésirable observé et de publier, deux fois pas an, un bulletin d'information destiné au corps médical.

Jusqu'ici il était *« recommandé »* aux médecins de signaler les troubles provoqués par les médicaments. Mais les autorités ont constaté qu'un grand nombre d'entre eux négligeaient de notifier des effets qu'ils considéraient comme bénins. Ainsi de précieuses informations restaient-elles *« au fond du tiroir »*. En quatre ans, cependant, près de cinq mille rapports sont parvenus sur des complications imprévues dues aux antibiotiques et à la *« pilule »*, et sur des complications hépatiques et pulmonaires provoquées par d'autres produits.

Beaucoup estiment que cette nouvelle circulaire ne fait que confirmer une pratique en usage depuis plusieurs années. Mais il semble que le comité spécial ait voulu renforcer les réglements déjà en vigueur, en leur donnant une forme contraignante en raison du nombre croissant des effets secondaires observés malgré la sévérité des contrôle et des analyses, et parce que le médecin particulier n'est peut-être pas le mieux placé pour évaluer exactemenet le rapport de cause à effet. Bien que le nombre des produits vendus en pharmacie n'ait pas sensiblement augmenté au cours des dernières années, les statistiques montrent que les complications sont de plus en plus fréquentes, et il est important que les médecins établissent des rapports, qui restent confidentiels, dès *« le moindre soupçon »*, que le médicament soit ancien ou nouveau. En outre, écrit le professeur Böttiger dans le « Journal des médecins », *« les procès sur la Thalidomide et la pilule contraceptive ont ouvert les yeux du public, qui a le droit d'être informé et, surtout, protégé. Il est évident que cette nouvelle réglementation n'est pas une mesure policière de contrôle, mais un moyen d'approfondir nos connaissances sur les modes d'action et les effets des médicaments pour éviter de nouveaux accidents et, par là même, donner aux malades un traitement meilleur et plus sûr »*.

ALAIN DEBOVE.

Aux Etats-Unis

UNE « PILULE » SAISIE POUR PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Une firme pharmaceutique américaine, les laboratoires Lederle, avait basé plusieurs de ses annonces publicitaires, parues dans des revues médicales, sur le fait que les femmes craignent les effets secondaires des pilules anticonceptionnelles, et que leur produit, faiblement dosé, « tendait à réduire » ces effets secondaires.

La Food and Drug Administration, estimant que c'était une « supposition » qui n'était certainement pas prouvée, a jugé cette publicité abusive. Elle a donc pris la décision de mettre sous scellés vingt-cinq millions de « pilules », représentant cinq millions et demi de francs. L'« International Herald Tribune », qui rapportait cette mesure dans ses éditions du 2 janvier, précisait que c'était la plus importante saisie dans l'histoire de la F.D.A., qui, en octobre dernier, avait déjà employé la même procédure à l'égard d'un produit « anti-obésité » fabriqué par les laboratoires Sandoz.

FAITS DIVERS

SÉRIE D'ATTENTATS EN FRANCE

Un commando du GARI contre le Musée de la marine

Un engin — un gros pétard — a explosé, dans l'après-midi du 5 janvier, dans une salle du Musée de la marine, place du Trocadéro, à Paris-16e, où a lieu actuellement une exposition d'art espagnol. L'attentat, qui n'a causé que peu de dégâts, a été revendiqué par un groupe se donnant le nom de « Marins de Cronstadt », rattaché aux Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI).

Les auteurs de cette action affirment, dans un tract retrouvé sur place, avoir voulu attirer l'attention sur le sort des militants du GARI détenus à la prison de la Santé.

Dans un récent communiqué, le Comité Espagne libre s'émeut du sort réservé à ces sept personnes qui font, depuis trois mois, la « grève de l'instruction » pour réclamer le « statut politique » (régime pénitentiaire spécial) et qui ont entamé, le 27 décembre, une grève de la faim illimitée. Le Comité Espagne libre demande que leur soit accordé le statut politique, « et que ledit statut soit respecté par les autorités responsables en toute circonstance et dès à présent pour tous les autres détenus incarcérés actuellement pour raison politique »

● *La Nymphe de Maillol est retrouvée.* — La *Nymphe* en bronze du sculpteur Maillol, qui avait été descellée de son socle dans les jardins des Tuileries, durant la nuit du 26 au 27 décembre (*le Monde* du 29-30 décembre), a été retrouvée, ce lundi matin 6 janvier, dans une rue de Clichy (Hauts-de-Seine), où elle avait été abandonnée. L'œuvre pèse environ 80 kilos.

Le F.L.B. contre l'arsenal de Brest

Le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne) a revendiqué l'attentat commis dans la nuit du 2 au 3 janvier contre un garage de la marine nationale à l'arsenal de Brest (*le Monde* daté 5-6 janvier). Cet attentat, qui a détruit un autocar et endommagé cinq autres véhicules ainsi qu'une partie du bâtiment, est sans doute une réplique aux récentes interpellations de militants autonomistes. En effet, évoquant ces mesures policières, le bureau politique du F.L.B.-A.R.B. a notamment déclaré : *« Une fois de plus, la répression policière aveugle et arbitraire frappe des patriotes bretons. L'escalade de la violence est ainsi engagée. Le F.L.B.-A.R.B. n'acceptera plus que des ouvriers, des paysans, soient mis en prison. Les commandos de l'A.R.B. frapperont sans relâche les forces françaises d'occupation. »*

Le service régional de police judiciaire de Rennes continue, sur commission rogatoire délivrée par M. Guillery, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, l'enquête sur les derniers attentats commis et revendiqués par l'organisation autonomiste bretonne. Mais, pour l'instant, les policiers ne semblent pas posséder d'éléments susceptibles de leur permettre un « *coup de filet* » sur les auteurs des actions menées après le 27 mai 1974, la loi d'amnistie du 16 juillet ayant arrêté les poursuites engagées pour les faits antérieurs à cette date.

CARNET

Mariages

— Robert Abirached et Marie-France de Bailliencourt dit Courcol sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 21 décembre 1974, à Paris.
4, rue Robert-Turquan.
75016 Paris.

— On nous prie de rappeler que le mariage de
Mlle Anne de Champeaux,
fille du vicomte de Champeaux et de la vicomtesse née Denise Kleczynska,
avec
M. Yves Letrosne,
fils de M. Guillaume Letrosne et de Mme née Jeanne Chabrier, sera célébré le 10 janvier, à 16 heures, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

Décès

— M. et Mme Albert Cassuto,
M. et Mme Jacques Domart,
Dr Jill-Patrice Cassuto,
M. et Mme Puel,
M. et Mme André Cassuto,
ont la douleur de faire part du décès subit, à Nice, de
M. Fernand CASSUTO.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Dijon.
Mme Georges Cogno-Bourdieu, née Christiane Fehr, et ses enfants ont la douleur de faire part à tous ses amis du décès survenu le 26 décembre 1974, du chef de bataillon en retraite
Georges COGNO-BOURDIEU,
officier de la Légion d'honneur.
24, rue du Petit-Potet,
21000 Dijon.

— *Nous apprenons le décès, à l'âge de soixante-cinq ans, de notre confrère*
Jean CORDIER.
[Après avoir exercé la profession d'avocat, M. Jean Cordier était devenu journaliste en 1932 au « Petit Journal ». Collaborateur de Radio-Luxembourg depuis vingt ans, il assurait notamment la chronique aéronautique.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
Docteur Michel DUMAS,
ancien interne provisoire des hôpitaux de Paris,
survenu accidentellement le 2 janvier 1975, à l'âge de soixante ans.
De la part de
Mme Dumas, son épouse,
Dominique et Patrick, ses enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 4 janvier, à 15 heures, en l'église de Verrières (86).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. René Gard,
Marie-Christine, Jean-René et Jean-Louis Gard,
Mme Louis Chambon,
Docteur Joseph Chambon et Mme et leurs enfants,
Me Jean Goujon et Mme et leurs enfants,
Mme Simone Gard, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René GARD,
née Marie-Claire Chambon,
survenu le 2 janvier, à l'âge de trente-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 4 janvier, en l'église de Potelières.
Une messe du souvenir sera célébrée à son intention le samedi 18 janvier, à 10 h. 30, en l'église de Potelières.
Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont invités à participer à ce service ou à s'y unir par la pensée.
Potelières, 30500 Saint-Ambroix.

— M. Léon Modal,
Jean, Catherine et Alain Modal,
Mme veuve Julie Beja,
M. Jacques Beja et ses enfants,
M. et Mme Peppo Beja,
M. et Mme Jacques Mallah,
M. et Mme Albert Beja et leurs enfants,
M. et Mme Alain Benveniste et Bruno,
Les familles Modal, Beja, Carasso, Benveniste, Sonsino, Amarilio et Mallah,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Léon MODAL,
née Etty Esther Frances,
leur épouse, mère, nièce, cousine et parente, décédée le 3 janvier 1975.
L'inhumation aura lieu le mardi 7 janvier 1975. On se réunira porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue de Chaligny.
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve J. FRENKEL,
née Paule Schapira,
survenu le 3 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de
M. et Mme L. Malkin,
M. et Mme J. Horowitz,
Mallah
Ses enfants.
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants et de toute sa famille.
Les obsèques auront lieu le mardi 7 janvier, à 10 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean PAMART,
avoué près la cour d'appel de Paris,
président honoraire
de la Chambre nationale des avoués près les cours d'appel,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 31 décembre 1974.
L'inhumation au cimetière de Passy a eu lieu dans l'intimité.
Une messe sera célébrée le mercredi 8 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, place Victor-Hugo.
De la part de
Mme Jean Pamart, son épouse,
Et de M. Rémi Pamart, son fils.
7, rue Léonard-de-Vinci, 75016

— Nous apprenons le décès de
M. Jean-Marie PRAT,
survenu le 4 janvier, au Mans.
[Né le 7 avril 1920 à Nantes, Jean-Marie Prat était pupille de la nation. Après avoir obtenu une licence en droit à Rennes, il avait fait des études de pharmacie à Strasbourg puis avait exercé au Mans. A partir de 1967, Jean-Marie Prat avait été le suppléant de M. Jean-Yves Chapalain, député U.D.R. de la première circonscription de la Sarthe, qui ne s'était pas représenté lors des élections législatives de mars 1973. Depuis lors, Jean-Marie Prat était le suppléant de M. Gérard Chasseguet, député U.D.R. de la première circonscription de la Sarthe. Il était président du Syndicat des pharmaciens de la Sarthe.]

— Mrs George Sutherland,
M. et Mme Bertrand Saint-Sernin,
M. et Mrs Richard Singleton,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
George Norrie SUTHERLAND,
M.R.C.V.S.,
survenu dans sa soixante-septième année, le 2 janvier 1975, à Bishopthorpe - York.
Les obsèques ont été célébrées à St Andrew's Church, Bishopthorpe, le 6 janvier 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Barbankhouse,
Manstreet,
Bishopthorpe A Yordes - York.
Hôtel du Rectorat,
2, rue Crébillon, Dijon.
196, via Como A Cantu (Italie).

— Mme T. Vines, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Weil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dreyfus et leur fille,
Le professeur et Mme Bernard Dreyfus et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emmanuel DREYFUS,
le 4 janvier, dans quatre-vingt-seizième année.
Ses obsèques auront lieu le mardi 7 janvier, à 8 h. 45, au cimetière du Montparnasse, rue Emile-Richard.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre *individuellement à toutes les* marques de sympathie manifestées lors du décès de
M. Paul GELLOS,
Mme Paul Gellos et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, envoi de fleurs ou témoignage d'amitié, se sont associées à leur peine et prient les personnalités, les différentes associations, sociétés, administrations et personnels de trouver ici l'expression de leur très grande gratitude.

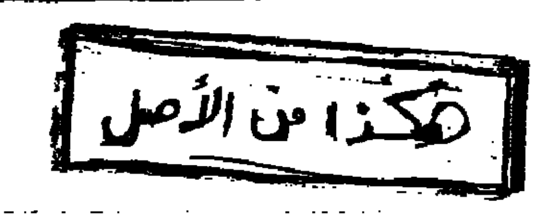
Bienfaisance

— Le Secours populaire français entreprend une nouvelle campagne de grande envergure sous le nom : Sahel 75, qui devra permettre la construction de quinze puits en Haute-Volta, au Tchad et au Mali, l'envoi de lait en poudre et farine protéinée ainsi que de médicaments et matériels de soins destinés aux centres infantiles. Les versements sont à effectuer au S.P.F., 9, rue Froissart, à Paris-3e. C.C.P. 654-37 Paris (mentionner : Sahel 75).

Communications diverses

— Académie commerciale internationale.
Rappel aux anciens de l'ACI : L'Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 8 janvier, à 19 heures, 43, rue de Tocqueville.

— Le Centre de formation internationale, 30, rue Cabanis, 75014 Paris, organise le samedi 11 janvier, de 9 heures à 13 heures, au Foyer international d'accueil de Paris, à la même adresse, et avec la participation de MM. Michel Jobert et André Fontaine, une matinée d'études sur les politiques étrangères des grandes puissances et les moyens d'action dont elles disposent devant la crise pétrolière. Participation aux frais : 25 F ou 15 F par groupe de dix.



Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa



Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

CHASSÉ-CROISÉ SUR L'AVENIR

Les débuts d'année sont favorables aux vues prospectives. 1975 échappe d'autant moins à la règle que jamais depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les Occidentaux n'ont posé avec autant d'insistance des questions sur l'évolution de la société et le choix de nouvelles valeurs.

Un « dialogue » sur le sujet a été organisé par EUROPA. *Le sociologue américain Daniel Bell, dont le dernier livre,* The coming of post industrial society, *va être publié prochainement en français (*), a d'abord été interrogé, à Harvard, par Alain Clément, puis, Jacqueline Grapin a demandé au futurologue autrichien Robert Jungk, dont l'ouvrage,* Pari sur l'homme, *vient de paraître (*), ce qu'il pensait des affirmations de Daniel Bell et de l'avenir.*

(*) Editions Laffont.

M. Daniel Bell : la société post-industrielle est celle de la dislocation

« La « société post-industrielle » dont votre dernier livre nous annonce l'avènement est-elle de notre temps ou représente-t-elle une anticipation ?

— Je ne suis pas le prophète d'un « âge nouveau ». Je me contente d'analyser les tendances qui me paraissent devoir caractériser le monde de demain et dont la plupart sont déjà saisissables statistiquement, dans les sociétés techniquement développées que nous connaissons et au milieu desquelles nous vivons. Je ne suis pas spécialement tendre pour les utopies à la mode. Ne me rangez donc pas parmi les « futurologues ».

— Votre démonstration repose sur l'observation de la société américaine. Pensez-vous que celle-ci, soustraction faite de quelques corrections mineures, préfigure pour l'essentiel le sort qui se prépare pour ce qu'un politologue en renom a dénommé en un raccourci cinglant « le reste du monde » ?

— Je n'ai aucune honte à reconnaître que je m'appuie effectivement sur le cas américain. C'est celui que je connais le mieux et que j'observe de plus près depuis longtemps. En outre je pense, à tort ou à raison, qu'au-delà de ses particularités historiques, le phénomène américain n'est pas un avatar de l'humanité parmi d'autres, mais un phénomène « privilégié » et que les constantes qui s'en dégagent sont indicatrices d'un mouvement général.

— Ce mouvement nouveau, vous l'appelez « société post-industrielle ». Avez-vous inventé la formule et que signifie-t-elle pour vous ?

— Pas plus qu'un prophète, je ne suis un usurpateur. Encore qu'en de nombreux articles et essais j'aie contribué à populariser le terme « post-industriel », je n'en revendique ni la découverte ni l'exclusivité. J'ai dû l'employer pour la première fois vers 1959, mais la même année, il venait spontanément sous la plume de mon confrère David Riesman. Je suis même tombé récemment sur l'ouvrage d'un pionnier du socialisme anglais, Arthur J. Penty, dont une œuvre, datant de 1917, s'intitulait *l'Etat post-industriel* : il préconisait un retour à la frugalité primitive et à l'artisanat, ce qui n'est pas tout à fait mon orientation...

» L'adjectif « post-industriel » n'implique pas qu'on va pouvoir enfin se débarrasser des servitudes du travail et que les usines tourneront toutes seules. Ce que je constate, c'est que la société moderne fait la part de plus en plus large aux services, et que dans le secteur « tertiaire » les emplois demandant des connaissances scientifiques, qu'elles soient théoriques ou appliquées, deviennent prépondérants.

» Par ailleurs, jusqu'à maintenant une société donnée « se tenait » à partir de ses diverses composantes. Il y avait sinon harmonie, du moins correspondance entre elles. Système politique, système économique, système culturel étaient liés. La controverse portait sur le facteur dominant : l'économique commande-t-il le politique ou l'inverse ? Le monde est-il mené par des idées ou par des forces impersonnelles ?

Le décalage a remplacé la dialectique

— Et que se passe-t-il dans la société post-industrielle ?

— Le plus frappant me semble être que, sous l'influence du facteur scientifico-technique, les modes d' « intégration » antérieurs sont révolus. Nous assistons à des disjonctions et à des dislocations dont l'ampleur laisse rêveur, mais qui sont la réalité de notre époque. En un mot, le décalage a remplacé la dialectique. L'économie va d'un côté, la culture de l'autre : une culture dramatiquement marquée par le refus des traditions et des institutions. La religion va aussi où elle peut, et ainsi de suite. Peut-on parler pour autant de « désintégration » ? Je ne le crois pas. Aux Etats-Unis, cette dislocation coïncide avec l'apparition de ce que je considère comme la première « civilisation nationale », de notre pays. Les décisions de Washington — comme les informations qui viennent de la capitale — touchent désormais les lieux les plus reculés et affectent toutes les couches sociales. Il n'y a plus de « classe dirigeante » ni d'élite homogène. Du coup, tout l'héritage des « pouvoirs », ceux que conféraient la lignée, la fortune, la position sociale, retombe dans le champ politique. Ainsi l'affaiblissement des « ordres » et des « états » qui prévalaient jusqu'ici ne profite qu'aux mécanismes d'arbitrage politiques. C'est dire que je suis fort éloigné de prédire l'avènement d'une supertechnocratie, laquelle me semble aussi mythique que le fut, il y a trente ans, la « révolution des managers » proclamée à grand bruit par James Burnham.

— Pourtant si l'on voulait trouver une expression correspondant à celle de « société post-industrielle », ne serait-ce pas « société scientifique » ? Après le règne de la violence et celui de l'argent, arrive le règne du savoir. Selon vous, la capacité scientifique d'un pays assumerait le rôle rempli jadis par sa capacité industrielle ?

— Oui. Mais les « détenteurs » de savoir — inventeurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens — ne peuvent encore constituer (et n'y songent même pas) un groupe social unifié, un nouveau clergé, bien que l'on puisse se demander si la force des choses ne leur impose pas — à leur insu peut-être — une hiérarchie verticale du type féodal ecclésiastique. En outre, un « mandarinat » scientifique est inconcevable (sauf si le reste de la société est « mandarine ») du seul fait que la science n'est ni une propriété ni un instrument et qu'elle est par essence éphémère. On peut transmettre des connaissances, non « détenir » la science. D'autre part, de même que de nos jours il y a séparation de l'économique, du politique et du culturel, il y a « non agrégation » des compétences technico-scientifiques, qui n'ont ni communauté d'intérêts ni conscience commune et dont l'adhésion va plutôt à leur firme ou à leur service : armée, université ou laboratoires.

Propos recueillis par
ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite pag 19.)

M. Robert Jungk : la croissance a des limites mais non le progrès social

« Pensez-vous, comme le sociologue américain Daniel Bell, qu'au-delà de particularités historiques le modèle américain est un phénomène privilégié dont les constances sont indicatrices d'un mouvement général ?

— Quand on parle de modèle américain, il faut faire une différence entre celui qui a dominé les Etats-Unis jusque dans les années 20 et celui que nous connaissons depuis : favorisant la concentration et de plus en plus technocratique. C'est ce dernier qui a été néfaste, moins pour les Etats-Unis que pour les autres pays où il a fortement contribué à détruire les tissus d'une culture et d'une civilisation mieux adaptées aux besoins locaux. Ainsi l'Etat américain de Hawaï a convoqué il y a trois ans des assises de six cents personnes de toutes opinions politiques pour réfléchir à son avenir. Il a fallu constater qu'on avait importé là une culture intensive de l'ananas et du sucre, installé une base militaire et instauré le tourisme, mais totalement détruit les bases naturelles de la paysannerie, et d'autant plus transformé la culture locale que la vie des Hawaïens était fondée sur l'idée de solidarité. C'est la notion de concurrence qui l'a remplacée : peu utilement. Aussi les Hawaïens cherchent-ils aujourd'hui une méthode qui leur permette, non pas de retourner en arrière, mais de marcher dans de nouvelles directions.

» La pensée de Bell est conçue à Cambridge, Massachusetts, et ne tient pas compte de la réalité d'une planète sur laquelle bien des populations ont encore des modes de vie totalement différents. En Asie, la portée des messages ne dépasse pas 15 kilomètres, alors que Bell pense que chacun participe désormais au savoir grâce au développement des moyens de télécommunications. Cela est d'autant moins vrai que les anciens moyens de communications sont maintenant négligés. Il en est ainsi de certaines anciennes voies de transport, ce qui complique la lutte contre les famines que nous connaissons aujourd'hui. Au moins les deux tiers du monde sont pauvres et inorganisés. Et dans tous ces pays, on assiste à la naissance de mouvements qui cherchent à développer des styles de vie nouveaux, mieux appropriés que ceux qui sont proposés par le modèle américain.

La chance de l'Occident

— Selon vous, l'humanité est en train de réorienter sa croissance de la maîtrise du ciel et de la terre vers la maîtrise de soi par une sorte de processus d'intériorisation...

— Le mot « intériorisation » est dangereux. Pris isolément, il peut faire penser à un repli sur soi-même. Or ce n'est ni à un yoga de l'Occident ni à un nouveau romantisme que je pense. Le progrès que nous avons connu dans les années 50 était, en effet, tourné vers la maîtrise de l'extérieur, et il reste à découvrir les possibilités de l'homme et de la société. Les voies sur lesquelles nous nous sommes lancés nous imposent maintenant des limites, les limites de la croissance. Ce qu'il faut chercher actuellement, ce snot de nouvelles directions de progrès sans limites, et elles se trouveront dans le domaine social.

— Cette perspective vous conduit-elle, comme Daniel Bell, à prédire la fin des idéologies ?

— Non. Je suis en principe aussi contre les idéologies. Elles exagèrent toujours dans un sens ou dans l'autre au xdépens de la vérité. Mais le fait de ne pas adhérer à certaines valeurs, c'est aussi une forme d'idéologie. En outre, je pense qu'à notre époque le choix des valeurs et des priorités prend une grande importance, car on s'est laissé aller. Nous arrivons à un tournant. Je le dis non en prophète, mais en observateur. Je compare notre époque avec la fin de la période antique. Les jeunes se retirent dans le désert, quittent leurs familles, renient les valeurs paternelles...

— N'est-ce pas là, comme Spengler l'a prédit il y a plus de cinquante ans, le « déclin de l'Occident » ?

— Non. C'est peut-être au contraire la chance de l'Occident que d'arriver à se poser des questions fondamentales sur le sens de la vie, et de chercher à définir des valeurs qui vont au delà du simple progrès matériel. On assiste presque partout à un renouveau des mouvements religieux ou semi-religieux et peut-être à la naissance d'une nouvelle ère.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite pag 19.)

Forum

Pour mieux faire connaître l'Europe

par HUBERT BEUVE-MÉRY

QUI ne sait — suffisamment — la géographie pour voir, tendue vers l'Ouest, la la péninsule triangulaire et le cap *(finis terræ)* par quoi s'achève l'immense continent eurasiatique ?

Qui ne connaît — plus ou moins — l'histoire d'un empire qu'il faut bien nommer européen et qui, sous les formes et dénominations les plus diverses, s'est longtemps confondu avec le monde connu : l'Amérique, presque toute l'Afrique, la plus grande partie de l'Asie et de l'Océanie ? Europe d'autant plus « sans rivages », pour reprendre un mot de l'économiste François Perroux, qu'elle apparaît aussi comme mère ou gardienne des arts, des sciences et des lois, aussi capable de construire des cathédrales que d'engendrer le marxisme.

Qui ne sait, enfin, que, après tant de guerres et de révolutions, deux conflits successivement élargis aux dimensions du monde ont contraint les peuples européens à reconnaître qu'il ne pouvait plus y avoir désormais entre eux que des guerres civiles devenues absurdes à force d'être suicidaires ?

« *Debout l'Europe !* » Lancé à Zurich voici bientôt trente ans par Winston Churchill, ce cri ne rangeait encore la Grande-Bretagne, avec le Commonwealth, l'Amérique et la Russie soviétique que parmi les « garants » de ce qu'il fallait bien appeler la « petite Europe ». Trois ans plus tard, à l'initiative française, la Communauté du charbon et de l'acier devenait le signe incontestable de la réconciliation franco-allemande, elle-même condition préalable de toute reconstruction européenne.

Entreprise ô combien laborieuse, toujours menacée et toujours recommencée ! L'Europe, qui avait si longtemps colonisé le monde, n'était-elle pas devenue à son tour objet de colonisations rivales, d'accent plus politique à l'Est et plus économique à l'Ouest ? Mais il était encore, il est toujours permis de rêver. Pourquoi l'Europe ne deviendrait-elle pas quelque jour vraiment « européenne », consciente de son originalité géographique, historique, économique, sociale ? Pourquoi ne ferait-elle pas revivre à l'égard des nouveaux empires la formule restée fameuse de l'indépendance dans l'interdépendance en ralliant ceux qui, aux quatre coins du monde, préféraient échapper, eux aussi, d'où qu'elles viennent, à de trop lourdes protections ? Pourquoi n'entraînerait-elle pas les pays favorisés de l'hémisphère Nord à ne plus engloutir dans le gouffre sans fond du surarmement tant de ressources après tout communes, pour mieux arracher les peuples les plus déshérités de l'hémisphère Sud à la misère, à la famine, trop souvent à la mort ?

Utopie ? Bien des raisons pouvaient le faire craindre quand survint sinon l'inattendu, du moins ce qu'on se refusait à envisager. Voici l'Europe prise à la gorge par d'anciens administrés, dépossédée à son tour des précieuses matières premières qu'elle avait su découvrir, exploiter et... largement accaparer, contrainte à de déchirantes révisions et bon gré mal gré à repenser à l'avenir.

(Lire la suite page 20.)

On the contrary

Speechwriters using dictionaries of quotations should remember one from Cole Porter. « Brush up your Shakespeare. »

At least twice recently, european statesmen have quoted : « there is a tide in the affairs of men, which, taken at the flood, leads on to fortune. » No one seems to have noticed that these uplifting limes, from Julius Caesar, *are spoken by an assassin shortly before his defeat and suicide at Philippi.*

As a moral precept on seizing opportunities, it would be almost as unsuitable to cite : « If it were done when'tis done, then'twere well it were done quickly », prelude to Duncan's murder in Macbeth.

Yet, on reflection, Brutus's words are relevant to Europe in 1975. They seem to support those British « Europeans » now pressing for an early vote on community membership, encouraged by the progress of « renegociation » and by Mr Wilson's willingness to recommend satisfactory terms. Shakespeare would argue otherwise. Why was Brutus beaten ? Not only because, like Macbeth, he was « infirm of purpose » or, like Falstaff, he had « consumption of the purse ». It was also because he deserted « the hills and upper regions » to engage the enemy prematurely in the plain.

Britain needs time to learn about the community. She must beware abandoning the high ground of principle for low level tactics.

PANGLOSS.

COMMENT CONSOLIDER LES COLONNES DU TEMPLE BANCAIRE

(Lire notre dossier page 22.)

Sur le devant de la scène

QUELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES POUR 1975 ?

BONN

Un plan de relance aléatoire

IL y a longtemps que la situation économique en République fédérale d'Allemagne n'avait été aussi incertaine. Le nombre des chômeurs se situe à un niveau jamais atteint *dans les quinze dernières années*. Or on prévoit de nouveaux licenciements et plus d'un million de chômeurs.

Une nouvelle relance ne se dessine pas encore. Certes, le gouvernement fédéral, alarmé par l'accroissement du chômage, a approuvé quelques jours avant Noël un programme conjoncturel grâce auquel 1,7 milliard de DM supplémentaires doivent être injectés dans l'économie allemande. En outre, un surplus de 7,5 % de biens d'investissements sera commandé entre le 1er décembre 1974 et le 30 juin 1975. Enfin, la Banque fédérale d'Allemagne a relâché les rênes de la politique de l'argent : le taux de l'escompte officiel et le taux d'avances sur titres ont été rabaissés d'un demi-point et ramenés respectivement à 6 et 8 %. Il s'agit, à n'en point douter, d'une contribution à l'allégement des coûts pour l'économie.

Toutes ces mesures suffiront-elles à surmonter la tendance des entreprises à la réserve pour les investissements, tendance qui est la raison principale de la faiblesse de la conjoncture intérieure en République fédérale ? La réponse est encore incertaine. Les rounds de négociations sur les *conventions collectives* dans les services publics et dans l'industrie métallurgique prévus pour les *semaines prochaines* devraient être décisifs. Des relèvements de salaires et de traitements, qui atteindraient nettement plus de 10 %, comme l'année dernière, ne peuvent plus désormais être digérés.

En vérité, le danger existe de voir les syndicats et les entreprises prendre le changement de politique conjoncturel comme prétexte à continuer le combat pour la répartition des *fruits* du travail. Un tel combat ne ferait pas progresser la stabilisation des coûts et des prix. C'est pourquoi il n'est pas certain que la montée du coût de la vie, qui s'est ralentie ces derniers temps au-dessous de 7 %, ne s'accélère pas de nouveau.

Avec l'augmentation du nombre des chômeurs, la lutte contre l'inflation a été reléguée dans l'échelle des priorités du gouvernement fédéral, au cours des semaines passées, à la deuxième place. Cela ne signifie pas pour autant que dans l'opinion publique la stabilité des prix ne bénéficie pas d'une priorité élevée.

Cette année, aucune élection législative fédérale ne figure au programme. En revanche, des élections auront lieu dans quelques Laender importants, comme la Rhénanie du Nord-Westphalie, qui auront une influence sur la composition du Bundesrat et *ne resteront pas non plus sans* conséquences sur les possibilités d'action du gouvernement fédéral. La situation économique et les perspectives d'avenir des ménages, en particulier dans le domaine économique, déterminent sûrement, avec d'autres facteurs, d'une manière décisive, les chances de la coalition gouvernementale de Bonn.

Le cadre et les limites des initiatives possibles du point de vue politique sont toujours fixés en République fédérale par la situation économique. Les partis *représentés* dans le gouvernement de Bonn, la social-démocratie et le parti libéral, du fait de l'insuffisance nouvelle des moyens financiers, ont dû renoncer à une grande partie des réformes qu'ils avaient envisagé d'accomplir encore dans l'avenir immédiat. Des réformes *qui coûtent de l'argent ne sont* plus possibles en République fédérale. Voilà aussi une constatation qui concerne beaucoup de gens au début d'une nouvelle année.

HANS JUERGEN MAHNKE.
(Die Welt.)

LONDRES

Opération survie

S'EST-IL trouvé quelqu'un pour penser que l'année 1974 avait été mauvaise ? Le cas échéant, une telle impression aurait été erronée. Ce fut une excellente année, du moins par rapport à celle qui nous attend en 1975 : affreuse si l'on en croit les prévisions économiques.

Il y a, comme toujours, plusieurs façons d'examiner la crise économique en Grande-Bretagne. On peut considérer, par exemple, que le taux d'inflation, qui a oscillé entre 15 et 18 % l'an dernier, constitue le problème le plus grave. Le renver*sement de cette tendance* ne semble guère probable et il est plutôt à craindre que ce taux grimpe à un niveau que l'on avait coutume jusqu'ici de qualifier de « *latino-américain* ».

On peut aussi estimer que le déficit de la balance des paiements est la question fondamentale. Le déficit atteint durant les six derniers mois conduira à *un total annuel gigantesque de* l'ordre de 8.500 millions de dollars. Selon le rapport de l'O.C.D.E., ce déficit devrait pouvoir être réduit à 5 000 millions de dollars dans un an. Sommes-nous censés croire que ce sera là un « bon » résultat ?

On peut enfin penser que *le* problème essentiel est posé par les syndicats. Des augmentations de salaires ont été exigées *et obtenues, avant tout* par les mineurs, qui excèdent nettement les consignes données par le gouvernement et qui menacent constamment l'équilibre économique.

La différence entre la crise actuelle et celles qui l'ont précédée réside dans le fait que tous les indicateurs semblent défavorables et s'accentuent *réciproquement.*

Le gouvernement est complètement dans l'impasse. La livre sterling, qui se déprécie régulièrement n'a pas pu, comme on l'espérait, stimuler les exportations. De plus, le manque de confiance dans la valeur de *l'épargne* a secoué *la Bourse* et paralysé les investissements nouveaux. Enfin, le chômage croissant — il y aura sans doute plus d'un million de chômeurs en 1975 — ne fait que provoquer une action plus énergique des syndicats dans les négociations salariales.

La seule réponse du gouvernement à ces difficultés a été son « *contrat social* », un accord théorique entre le cabinet et les syndicats dont on pourrait dire qu'il n'a même pas la valeur du papier sur lequel il est inscrit, s'il n'était unique en son genre. Slogan faiblard. Et un gel des salaires qui semble presque inévitable ne pourrait que provoquer une scission au sein du parti travailliste, car il est totalement contraire aux principes du socialisme.

La solution adoptée par le gouvernement, et qui continuera à l'être, est l'emprunt à l'étranger. Le pétrole de la mer du Nord est déjà fortement hypothéqué. Jusqu'à présent les cheikhs arabes ont accepté de conserver en dépôt à Londres des sommes substantielles, mais on se demande pour combien de temps ils consentiront à conser*ver des comptes en livres* sterling.

Pour trouver quelques motifs de réconfort, il faut regarder au-delà des problèmes économiques et envisager cette crise au plan national en se demandant si le peuple britannique a ou non le désir et la volonté de survivre ? Si oui, il pourrait manifester cet « *esprit de bulldog* » qu'il montra durant la guerre et surmonter ainsi cette *crise. En revanche, si l'approche* de la crise est faite de manière partisane et étroite au nom des intérêts égoïstes de chacun, alors l'économie britannique s'écroulera avec toutes les conséquences sociales que cela implique.

DAVID SPANIER.
(The Times.)

PARIS

Les perspectives officielles et les autres

IL y a deux façons de supputer *la* politique gouvernementale en 1975 : l'officielle et... l'autre, qu'on serait tenté de déclarer plus vraisemblable.

Officiellement, le gouvernement va proroger pendant encore plusieurs mois sa politique anti-inflationniste. Parce que la légère décélération de la hausse des prix en novembre-décembre (1,90 % environ pour ces deux mois) ne doit pas se confirmer au printemps, du fait du relèvement des prix agricoles ; c'est seulement à l'approche de l'été que M. Fourcade baisserait sa garde, si, comme il l'espère, l'inflation a sérieusement fléchi à ce *moment* et si *le déficit* commercial a fondu de moitié.

Dans cet esprit il n'y aurait donc pas de relance budgétaire par majoration des dépenses d'équipements collectifs ou par allègements fiscaux. Il n'y aurait pas davantage lieu de relâcher beaucoup l'encadrement du crédit. Il suffirait de petits coups de pouce ici et là, soit au *profit de secteurs particulière*ment touchés par la crise (l'automobile, qui a déjà bénéficié de 1,5 milliard de francs de prêts, le bâtiment, le textile), soit en faveur de telle ou telle entreprise (dans l'imprimerie ou la chimie, par exemple).

Le contrôle actuel des prix — récemment renforcé — n'aurait pas davantage à être relâché en 1975, la technique actuelle des contrats de programme permettant au gouvernement de moduler au coup par coup les hausses admises dans chaque branche, en fonction des charges supplémentaires qu'elle a à supporter

Cet ensemble d'attitudes, joint à divers encouragements aux exportations (par le crédit notamment) devrait, pense le gou*vernement, permettre d'atteindre* à peu près les objectifs d'assainissement financier fixés il y a un an. Peut-être même alors le franc pourrait-il, à défaut de réintégrer le « serpent » monétaire européen, être lié aux monnaies fortes d'Europe par des liens privilégiés. A l'approche de l'été, les grands équilibres étant en voie d'être retrouvés, le gouvernement pourrait alors se soucier d'une petite re*lance, visant à permettre à la* production nationale d'atteindre les 4,2 % d'expansion dans l'année, qui demeurent l'objectif gouvernemental.

Telle est la perspective officielle. Elle semble avoir, en fait, peu de chance d'être appliquée telle quelle. Pour deux raisons qui se conjuguent : l'aggravation très rapide du chômage, qui *bouscule toutes les prévisions* officielles (on commence à parler sérieusement de 800 000 à 1 million de demandeurs d'emploi au printemps) ; la chute de la production, sensible dans plusieurs secteurs, et qui tend à s'élargir. Si cela devait continuer, le « maintien de l'emploi », qui fait partie de tous les discours officiels, serait un échec total et la prévision gouvernementale de croissance n'aurait *aucune chance de se vérifier.*

Aussi est-il très probable que le gouvernement interviendra à l'heure du péril pour empêcher ce double cours de prendre des proportions dangereuses. Quelle forme prendrait cette intervention ?

Aucune réponse n'est encore fournie, et pour cause : il ne s'agit pas de discréditer la thèse officielle. Mais il pourrait s'agir d'un desserrement sélectif du crédit (en faveur des branches les plus touchées par la crise), *d'une rallonge budgétaire* consacrée aux équipements collectifs, voire — comme en Allemagne — d'une incitation fiscale aux in*vestissements générateurs d'em*ploi. Quand cela se passerait-il ? A l'approche d'un niveau excessif de chômage : au printemps probablement.

GILBERT MATHIEU.
(Le Monde.)

ROME

Pire qu'ailleurs

EN Italie comme dans le reste du monde industrialisé, l'inflation galopante et la récession rampante constituent les deux aspects les plus graves de la situation *économique en ce début de 1975.* Mais en Italie, ce double danger est plus préoccupant qu'ailleurs. A la fin de l'année 1974, la lire avait perdu, par rapport à décembre 1973, plus d'un quart de son pouvoir d'achat sur le marché intérieur, tandis qu'à l'extérieur ce même pouvoir d'achat avait baissé d'environ 22 % sur la moyenne des changes avec les autres monnaies, par rapport aux niveaux *qui avaient précédé* la « fluctuation » de février 1973.

La situation italienne présente d'autres caractéristiques d'une gravité particulière : le déficit de la balance des paiements courants, environ 9 milliards de dollars en 1974, correspondant à peu près à l'actif de la balance des paiements de l'Allemagne de l'Ouest ; le déficit de l'administration publique qui dépasse 8 000 milliards de lires, soit 12 milliards de dollars ; l'endettement vis-à-*vis de l'étranger qui, dans* l'avenir prochain, supposera pour le seul règlement des intérêts une dépense annuelle de 1 000 milliards de lires, soit 1,5 milliard de dollars.

Ce tableau de l'économie italienne est le plus dramatique qui se soit présenté *depuis la* reprise de l'après-guerre. Le nouveau gouvernement n'entend pas se borner à « gérer la crise », *comme* l'a dit le président Aldo Moro, en exposant son programme au Parlement. Il veut agir sur deux fronts, « jouer sur deux claviers » : combattre l'inflation en limitant au minimum la récession inévitable qu'entraîne cette bataille ; et, en même temps, préparer le pays à la reprise économique, dont on espère qu'à l'échelle mon*diale elle interviendra dans la* seconde moitié de 1975 et plus probablement en 1976.

Pour combattre l'inflation, le *gouvernement* italien entend maintenir pour quelque temps encore la plupart des restrictions sur le crédit avec quelques « soupapes », comme celle qui a été ouverte le 23 décembre dernier (abaissement d'un point du taux de l'escompte), notamment, en faveur des exportateurs. D'autres mesures sont déjà appliquées ou prévues, qui entraînent des restrictions directes sur les biens de consommation. Ainsi le versement bloqué d'une certaine somme pour les importations de certains produits, la limitation probable de la consommation de viande à quelques jours de la semaine, et un contrôle sur la consommation de produits pétroliers pour le chauffage.

La lutte contre l'inflation comporte également un contrôle rigoureux de la dépense publique (le gouvernement s'engage pour 1975 à ne pas dépasser pour son budget un déficit de *8 000 milliards de lires) et l'in*vitation aux syndicats à ne pas dépasser certains niveaux dans leurs revendications d'augmentation des salaires.

Pour préparer la reprise économique, le gouvernement italien a déclaré qu'il voulait agir *surtout* dans trois directions : soutien aux exportations, renouvellement de l'agriculture et relance de la construction.

Dans les limites permises par le traité de Rome, le soutien aux exportations consistera en particulier dans une augmentation nouvelle des fonds pour le crédit et l'assurance aux exportateurs.

La relance de la construction prévoit la mise en train, avant la fin de 1975, de nouveaux travaux pour 2 000 milliards de lires.

L'agriculture enfin devra améliorer ses performances en visant surtout le renforcement de la zootechnie et la mise en production de quelques millions d'hectares aujourd'hui abandonnés et susceptibles d'être mis en valeur.

Dans le cadre de ces trois orientations fondamentales de l'action gouvernementale, la plus large place devra être couverte par la politique de développement pour le Midi. En période de crise, plus que jamais celle-ci continue à être non pas un « problème », mais le « problème » italien, si le pays entend demeurer « *en Europe* » *et y* jouer un rôle.

MARIO SALVATORELLI.
(La Stampa.)

La C.E.E. demain

LA préparation de trois grandes négociations internationales va dominer l'activité de la Communauté au cours du mois de janvier 1975. Le calendrier veut que l'on place au *premier* rang le débat communautaire. Les Neuf se retrouvent à Londres les 7 et 8 janvier pour réfléchir sur le thème le plus éminemment actuel : comment régler la facture pétrolière ? Comment empêcher le déficit des paiements extérieurs ? C'est poser le problème apparemment abstrait et ingrat mais néanmoins essentiel du recyclage des dollars pétroliers.

Les Neuf vont s'attacher à dégager une position commune avec deux soucis prioritaires : d'une part permettre au flux financier en provenance des Etats pétroliers d'être aussi nourri que possible, d'autre part, tenter de préserver autant que faire se peut, à l'égard des Etats-Unis, la libre détermination de la politique économique de la C.E.E.

Pour l'Occident, et singulièrement pour l'Europe, financer le déficit extérieur est une contrainte immédiate mais ne peut être considéré comme un objectif suffisant. Au-delà de cette péripétie désagréable, il convient en effet d'établir avec les producteurs de pétrole des relations harmonieuses. Tel est le but assigné à la conférence proposée par M. Giscard d'Estaing. La préparation de cette conférence latérale exigera tout l'art des diplomates puisque la France n'est toujours *pas membre de l'Agence inter*nationale pour l'énergie, enfant chéri de M. Kissinger et, dans son esprit, lieu privilégié où doivent se tisser les liens de la complicité atlantique. Dans cet écheveau compliqué où les Etats-Unis dominent, la Communauté éprouvera de grandes difficultés à faire entendre une voix qui lui sera propre. Tel sera cependant l'objectif de deux sessions ministérielles — l'une réunissant les ministres des affaires étrangères, l'autre les ministres chargés de la politique énergétique — qui se tiendront à la fin du mois de janvier à Bruxelles avant que ne s'engage la phase préparatoire à la conférence trilatérale.

En dépit de la crise énergétique, les pays qui animent le commerce international depuis *la fin de la guerre*, à savoir l'Amérique du Nord, le *Japon et* quelques-uns des Etats de l'hémisphère austral, n'ont pas renoncé au principe de base selon lequel la prospérité allait de pair avec une *libéralisation* croissante des échanges. Une fois le Trade Reform Act adopté par le Congrès des Etats-Unis, qui donnera les pouvoirs nécessaires au président Ford, s'ouvrira à Genève, dans la tradition du Kennedy Round, une nouvelle vaste négociation multilatérale où la Communauté, premier commerçant du monde, occupera une place de choix. Les Neuf, confirmant leur déter*mination* de promouvoir avec leurs partenaires un commerce mondial plus libéral, devront *actualiser « la conception d'en*semble » qu'ils avaient approuvée dans la perspective de cette négociation en juin 1973, c'est-à-dire à une époque où l'Amérique et le dollar semblaient fragiles et l'Europe prospère. Une session ministérielle est prévue à cet effet dans les der*niers jours du mois de janvier.*

PHILIPPE LEMAITRE.
(Le Monde.)

A retenir

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

★ **UN DEMI-MILLION D'EMPLOIS ONT ETE SUPPRIMES** dans l'industrie allemande en l'espace de douze mois. C'est l'industrie de la construction qui a enregistré la plus forte réduction des postes de travail, soit 12,8 % en moins. Suit l'industrie textile et des vêtements et chaussures (12,1 % en moins).

★ **LES FRAIS DE SECURITE SOCIALE AUGMENTENT** toujours plus rapidement en République fédérale. Le budget social allemand, qui s'est monté pour 1974 à environ 286 milliards de DM, devrait s'accroître dès 1978 de quelque 150 milliards de DM jusqu'à 430 milliards environ. La sécurité sociale coûtera 7.000 DM par habitant par an contre 4.600 en l'année 1974 (y compris la protection de la vieillesse, la santé, la politique familiale, l'emploi, etc.).

★ **LES CREANCIERS DE LA BANQUE HERSTATT**, qui s'est écroulée l'année dernière, peuvent escompter qu'ils récupéreront à bref délai une partie de l'argent déposé dans la banque. L'actionnaire principal de la banque et chef du groupe d'assurance Gerling, M. Hans Gerling, après s'être défait de 51 % de son empire d'assurances, consacrera 210 millions du produit de la vente au fonds d'indemnisation. Les créanciers privés de Herstatt recevront une proportion de 65 %, les banques étrangères 55 % et les banques allemandes 45 %. Les créanciers privés qui avaient des dépôts allant jusqu'à *20.000 DM avaient déjà été* indemnisés de la totalité de leurs avoirs.

GRANDE-BRETAGNE

★ **LA BANQUE D'ANGLETERRE** va soutenir la Burmah Oil, troisième entreprise pétrolière britannique. Toutefois, la cotation des titres de la compagnie est suspendue.

★ **LE DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE**, de l'ordre de 534 millions de livres au mois de novembre, est le plus important jamais enregistré.

★ ***LE SYNDICAT DES MINEURS*** a décidé, pour prouver sa « modération », de ne pas exiger immédiatement une augmentation hebdomadaire de 30 livres par semaine. Il a fait savoir que la demande serait toutefois substantielle.

ITALIE

★ **LE COUT DE LA VIE** a augmenté de 1,5 % en novembre pour une famille-type d'ouvriers et d'employés. C'est le taux d'accroissement le plus bas depuis le mois de juin. Par rapport à novembre 1973, le coût de la vie a cependant augmenté de 26,2 %.

★ **L'IRAN ATTRIBUERA A *L'ITALIE*** des commandes *industrielles* représentant un total de 5 milliards de dollars. Le gouvernement iranien versera *également par anticipation* près de 1 milliard 200 millions de dollars à la Banque d'Italie.

★ **POUR PERMETTRE AUX ENTREPRISES D'ECOULER LEURS STOCKS**, du 20 décembre au 7 janvier plus d'un million de travailleurs de la métallurgie, de la chimie, de la construction et du textile ont fait un pont.

Placements

Les vieux tacots

L'ANNEE dernière, à Genève, une Benz millésime 1908 a été enlevée par un collectionneur britannique, lord Montagu of Beaulieu, qui avait fait monter les enchères jusqu'à 35 000 livres. Jamais pareille somme n'avait été décaissée en Europe pour l'acquisition d'une antique guimbarde. Que ce record ait été établi grâce à la conjonction entre une vieille voiture construite en Allemagne et un acheteur venu du Royaume-Uni en territoire helvétique, voilà qui illustre bien l'émergence d'un authentique marché international des antiquités automobiles.

Les ventes aux enchères de Genève, couplées avec le Salon annuel de l'automobile, en mars, n'ont débuté qu'en 1973 mais leur importance est déjà considérable et les prix qui s'y forment constituent un barème indicatif pour les autres places. En Italie, en Grande-Bretagne, en France, des ventes de voitures anciennes sont pareillement organisées, mais ces manifestations conservent un caractère national dominant. Au contraire, la Suisse, pays qui ne détient pas un passé automobile prestigieux, leur offre un terrain neutre et vraiment cosmopolite.

Le marché de l'antiquité automobile ne rivalise pas encore en subtilité avec celui des objets d'art, mais il possède tous les éléments pour y parvenir. Il a un corps d'experts compétents qui sont capables d'identifier et d'estimer les modèles les moins connus et qui savent distinguer l'article d'époque perdu au milieu de contrefaçons. Quant aux prix, ils s'y forment en fonction de la rareté de l'objet, des goûts du moment et du niveau général de prospérité.

L'idée d'ériger en objets de collection les premières automobiles — bien qu'à tout prendre elles ne puissent pas être beaucoup plus vieilles que notre siècle — remonte loin. Ce furent les Britanniques qui donnèrent le mouvement en créant, dès 1930, le « *Veteran Car Club* » qui rassemble les fanatiques des modèles antérieurs à la première guerre mondiale, puis, quatre ans plus tard, le « *Vintage Sports Car Club* », pour les modèles des années 30. Des organisations similaires virent le jour en d'autres pays, mais c'est seulement à partir de 1960 qu'une coordination s'opéra à l'échelle européenne, avec la constitution de la Fédération internationale des voitures anciennes (F.I.V.A.).

Dépréciation des « vétérans »

Cette fédération organise des rallyes internationaux, poursuit différentes activités propres à stimuler l'intérêt porté aux vieilles autos, et fixe la terminologie adoptée par les « fans ». C'est ainsi qu'elle a fait entériner les appellations forgées au Royaume-Uni, tels les termes *veteran* et *vintage* qui ont désormais cours partout dans les milieux automobiles pour désigner les modèles construits respectivement avant 1918 et dans la période 1919-1930. Reste à arrêter les vocables qui s'appliqueront aux époques plus récentes. Celui de *post-vintage* est déjà assez couramment employé pour les années trente mais il faudra rapidement en trouver d'autres puisque, à l'heure actuelle, ce marché des « antiquités » embrasse tout ce qui s'est fabriqué entre 1890 et 1958 ou 1959.

Pour la classe « vétéran », la cote, après un boom spectaculaire il y a deux lustres, est actuellement à la baisse. Cela tient à deux facteurs principaux. D'une part, dans l'établissement du prix, l'état de marche du véhicule joue un rôle capital. Qu'on songe à l'engouement persistant que suscite la course des vieux tacots datant d'avant 1905, organisée tous les ans en mars sur le parcours Londres-Brighton ! Or, à mesure que les années passent, non seulement il devient de plus en plus ardu de maintenir en forme ces vénérables ancêtres, mais la réglementation de sécurité se complique et condamne nombre d'entre eux à une retraite forcée. Les amateurs qui s'intéressent à des voitures qu'on ne peut plus faire sortir du garage ne se bousculent donc pas.

Les acheteurs éventuels sont, d'autre part, écartés par le niveau des enchères, trop élevé pour le collectionneur moyen qui doit se rabattre sur des modèles moins archaïques. Les experts parlent d'une sorte de « mur du son » : les amateurs les plus enthousiastes ne pourraient pas aller au-delà de 5 000 livres et les grands collectionneurs eux-mêmes caleraient entre 14 000 et 17 000 livres. Encore la loi ne joue-t-elle pas pour les pièces rarissimes qui trouvent toujours preneur à des prix bien supérieurs, telles la « Silver ghost » de Rolls Royce, modèle 1910, vendue à Genève cette année 30 000 livres, les Bugatti et la plupart des voitures de course et de compétition.

Les récentes dépréciations de l'ensemble de la catégorie « veteran » sont illustrées par l'évolution du cours de la 2 cylindres Renault construite entre 1908 et 1914. Cette voiture, qui ne valait que 230 livres dans les années 50, avait vu sa cote monter en flèche au cours de la décennie suivante : elle était passée de 350 livres en 1962 à 3 400 livres en 1970. Or, cette année, un de ces exemplaires, en très bon état, a tout juste atteint 4 000 livres. Autrement dit, le taux de la hausse nominale n'a pas compensé celui de l'inflation. De même la très classique De Dion à cylindre unique, qui était montée à 5 000 livres en 1968 — son prix record — est retombée depuis aux environs de 3 500 livres.

Si les « veterans » se déprécient, il en va tout autrement des véhicules des époques « vintages » et ultérieures qui ne cessent de prendre de la valeur. A vive allure souvent. De nouveau, un cas typique : celui de la Bentley 5 litres 1/2 ou 4 litres 1/4 construite en Grande-Bretagne entre 1935 et 1939. Après la guerre, tant que l'essence fut rationnée et la production tournée vers l'exportation, elle fut très demandée. En 1951, elle se rachetait encore au-dessus de 1 600 livres. Par la suite, son cours avait dégringolé et, en 1962, on pouvait en acquérir une pour la somme dérisoire de 120 livres. Depuis, voilà qu'elle s'est mise à intéresser les collectionneurs et donc à regrimper la pente. A la fin de la dernière décennie, son prix oscillait entre 800 livres et 950 livres. Il dépasse actuellement les 4 000 livres.

Le sentimentalisme

En ce moment, une nouvelle génération de collectionneurs est en train d'apparaître. Il s'agit de jeunes businessmen gagnant beaucoup d'argent, des hommes entre trente-quarante ans. Ils ne sont plus attirés par les modèles de la haute époque — la Silver Ghost les laisse froids, — mais ils gardent la nostalgie des voitures étrangères de leur propre enfance. Ce qu'ils recherchent ne remonte donc pas beaucoup plus haut que 1950.

Le sentiment joue un rôle considérable sur ce marché des voitures anciennes. Demain, il se trouvera des acheteurs prêts à donner gros pour des modèles construits il y a seulement vingt ans et dont quelques-uns sont déjà devenus des « classiques ». La Mercedes 300 SL des années 50 est légèrement ultérieures a ainsi réalisé 5 800 livres dans sa version Goéland. Diverses Jaguar, la Rolls « Silver Dawn » et certaines Bentley sont pareillement des valeurs de père de famille. A surveiller : la 3,5 litres Delahaye type 135, la franco-américaine Facel Vega, qui fut construite jusqu'en 1964, et la 2,5 litres Alfa Romeo F 1946-52.

L'acheteur-type, sur le marché de l'antiquité automobile, a été jusqu'ici un passionné de vieilles machines qu'il acquiert pour son seul agrément. Mais avec l'élargissement et la complexité croissante de ce marché, l'élément spéculatif pourrait bien s'y glisser, et la nouvelle clientèle qui se précipite dans les ventes semble être surtout à la recherche d'un bon placement.

Le malheur pour le spéculateur qui va « laisser dormir » ses acquisitions dans une cave en attendant le moment propice pour les en sortir, c'est qu'elles ne vont pas nécessairement se bonifier en vieillissant. Trouver parmi les voitures construites de nos jours celle qui possède cette particularité exclusive qui lui conférera plus tard de la valeur n'est pas facile. Il y a bien quelques petites voitures de sport, des espèces en voie de disparition, des modèles qui furent construits en petit nombre (telle la Triumph TR 3 B, destinée à l'exportation vers les Etats-Unis avant qu'apparaisse la TR4) mais, parmi ces contemporaines, aucune ne pourra jamais rivaliser avec les irremplaçables « lionnes » des vingt premières années de l'ère automobile.

PETER WAYMARK.
(The Times.)

Entretiens

M. Bell : la société post-industrielle est celle de la dislocation

(Suite de la page 17.)

— Croyez-vous qu'un système politique puisse prospérer si les membres des catégories sociales les plus importantes à vos yeux — les innovateurs et les opérateurs — ne voient pas leurs énormes responsabilités concentrées pour constituer, au-delà de décisions isolées, une action concertée ?

— C'est une question capitale. Sous la forme actuelle, la société post-industrielle qui nous entoure (aux Etats-Unis du moins) est vouée — et je trouve cela bien — à porter tous ses problèmes dans l'arène politique. Nous tendons vers une « société communale » récupérant toutes les minorités et les revendications partielles (« corporatistes » si vous préférez) pour leur donner voix au chapitre, tandis que les détenteurs d'une fraction du « pouvoir scientifique » restent disséminés, sous-exprimés, et comme assis sur les gradins de l'arène évoquée plus haut. C'est une situation malsaine. Pourtant, je suis convaincu qu'elle se dénouera. Pour moi, la science, comme force quasi autonome, transgresse le capitalisme, et le « corps scientifique », dès qu'il aura trouvé son éthique et sa cohésion, sera la monade renfermant en elle-même l'image de la société future.

— En somme, vous êtes plutôt optimiste... sauf quant au pouvoir du capitalisme de se réformer lui-même ?

— Le capitalisme s'est déjà détruit lui-même en fabriquant et en propageant des valeurs de facilité et de lucre absolument contraires à ce qui lui donna son élan initial. Reprises et transposées par une bonne partie de la jeunesse, ces contre-valeurs ont engendré une « contre-culture » anticivique avec laquelle il est fréquent que la culture tout court fasse cause commune. Ce n'est pas de ce côté-là que viendra le salut. Par ailleurs, même réintégrée au processus démocratique, il est douteux que la « profession scientifique » ait en elle-même les ressources d'où un nouvel idéal transcendant pourrait émaner. Or, sans un idéal de cet ordre, qui tracera à l'humanité la voie du bonheur ?

Propos recueillis par
ALAIN CLÉMENT.

PORTRAIT
Deux cordes à son arc

A cinquante-cinq ans, Daniel Bell ne correspond pas du tout à l'image d'Epinal du « professeur de Harvard », agile et fringant par définition, et tranchant de tout avec le sourire. Aussi bien n'est-ce pas de ce milieu qu'il est issu. Né en 1919 à New-York de parents juifs fraîchement débarqués (ils s'appelaient Kaplan), sa langue maternelle est le yiddish, qu'il parle encore couramment. Il n'apprendra l'anglais qu'à l'école. La famille habite d'abord les taudis surpeuplés, entrés depuis dans la légende — et en grande partie démolis — du Lower East Side de Manhattan.

Le jeune Daniel ne croupira pas longtemps dans ce ghetto fétide. Il fait partie de cette génération d'émigrants qui, loin d'être « sacrifiée », va se tailler, en vingt ans, une place de choix dans la vie intellectuelle américaine.

Après un doctorat à l'université Columbia, Daniel Bell oblique en 1939 vers ce qui va devenir sa seconde vocation : le journalisme d'analyse et de réflexion. A vingt-deux ans, en 1941, il est déjà « managing editor » — quelque chose comme rédacteur en chef — du New Leader, *excellent hebdomadaire à tirage modeste (autour de 30 000 exemplaires), mais si stable qu'il existe encore aujourd'hui. Sa tendance est sociale démocrate et, à l'époque, Daniel Bell se situerait peut-être à gauche de ce courant. Il ne cessera, par la suite, d'évoluer en sens inverse.*

Il lui faut attendre l'après-guerre pour commencer une carrière universitaire en règle à Chicago. En 1958, pour « raisons personnelles », retour au journalisme. D. Bell dirige de grandes enquêtes socio-économiques pour le mensuel de l'empire Luce, Fortune. *Certaines font preuve d'une prescience qui établissent sa réputation. Nouveau tournant en 1959 : l'université Columbia, où il donnait des cours à l'occasion, lui demande d'y enseigner à plein temps. Dix ans plus tard, c'est Harvard qui l'appelle. Mais ce va-et-vient entre la chaire et le fauteuil rédactionnel n'est pas une alternance : les deux activités vont de pair pour Daniel Bell, l'une fécondant l'autre.*

De ses multiples travaux, Daniel Bell a tiré plusieurs ouvrages. Il s'est rendu célèbre en 1960 par la publication de la Fin des idéologies. *La sortie en 1973 de* l'Avènement de la société post-industrielle *a provoqué aux Etats-Unis et en* Grande-Bretagne *d'assez vives polémiques. Peut-être simplement parce que Daniel Bell, comme la majorité de sa promotion, considère lucidement, mais non avec le détachement à la mode, le « modèle américain ».*

A. C.

M. Jungk : la croissance a des limites mais non le progrès social

(Suite de la page 17.)

— Daniel Bell voit dans le « corps scientifique » la monade renfermant en elle-même l'image de la société future. Cela ne semble pas être votre cas, bien que vous soyez un scientifique d'origine...

— Je connais bien les savants, comme reporter. Car je suis un observateur et non un penseur. Depuis 1945, époque à laquelle ils se sont rendu compte des conséquences de la découverte de la bombe atomique, le sens de la responsabilité s'est considérablement développé chez les scientifiques. Aujourd'hui, au moins 70 % d'entre ceux qui ont entre vingt et quarante ans ne se voient plus en mandarins. Ils cherchent à se renouveler, comme Daniel Bell le dit. Mais ils cherchent aussi à retrouver un contact avec la société, à dénéutraliser la science. Aujourd'hui le penseur scientifique s'interroge sur les rapports d'influence entre la science, la politique et la société... La tour d'ivoire tend à devenir une maison de verre. Des savants comme Daniel Bell renouent des liens avec la société, mais seulement à travers les élites en se rendant à Washington. C'est en cela qu'ils se trompent. Car la contestation de la science est très forte, et le sera de plus en plus.

— Pour Daniel Bell il n'y a certainement pas de problème puisqu'il voit un rapprochement entre la technocratie et la politique...

— Ne croyez pas cela. Il parle de la politique comme on parle de la monarchie ou de l'Eglise. Tomber dans le domaine de la politique ne signifie pas pour lui tomber aux mains de la population, mais établir des rapports avec les dirigeants politiques. Son modèle est tout à fait élitiste : plusieurs élites se renvoient la balle et collaborent, en une sorte d'absolutisme éclairé... Brecht parlait des « Handlager », ceux qui donnent un coup de main. Il faudrait parler là de « Kopflager » : ceux qui aident avec leur tête.

» La technocratie a un avantage énorme sur la population, elle est détentrice des informations les plus importantes. De nos jours, un nombre toujours croissant d'informations sont diffusées, mais celles qui comptent restent réservées à certains privilégiés. Ainsi dans l'affaire du pétrole, les grandes compagnies se gardent bien de dire à combien s'élèvent leurs stocks. Et une firme comme la General Electric, qui poursuit des recherches importantes sur de nouvelles sources d'énergie plus puissantes et moins dangereuses que l'atome, n'en dit rien, au point que les prévisions qu'elle demande à ses experts doivent... ne pas en tenir compte.

» On peut se demander si la population ne va pas essayer de faire éclater ce privilège-là. Bell croit que ces bastilles resteront intactes. Ce n'est pas mon avis : les pressions sont de plus en plus fortes. Dans certains pays, les Parlements réclament leurs propres systèmes d'information pour pouvoir contrôler véritablement l'exécutif dont ils dépendent et pour obtenir leurs éléments de jugement. Aux Etats-Unis, il y a déjà un « Office of Technology Assessment » pour contrôler l'évolution de la technologie. Au contraire de Bell, je crois que nous nous acheminons, par la force des choses, vers une plus grande transparence du pouvoir gouvernemental et une plus grande participation à l'information et à l'innovation. C'est peut-être une utopie, mais comme l'était la Révolution française avant d'avoir eu lieu...

Vers plus de partage du pouvoir

» Cependant, je crains que, à la faveur des crises qui s'annoncent, la technocratie prenne véritablement la direction de l'humanité sous prétexte que c'est le seul moyen de sortir du mauvais pas. La population elle-même le réclamera peut-être. Il faut s'attendre encore à dix ou quinze mauvaises années à cet égard. Mais, sous ce nouveau pouvoir, il y aura de nouvelles catacombes, car les gens n'accepteront pas longtemps les sacrifices indispensables, s'ils leur sont imposés d'en haut. Il faudra donc revenir, après une certaine période, à de nouveaux mouvements politiques et à plus de transparence du pouvoir. D'ailleurs on observe, au moins dans les pays industrialisés, une tendance toujours plus grande et irréversible au partage du pouvoir. Cela se répandra dans d'autres parties de la planète. Je l'ai même vu dans les pays prétendument socialistes où il est clair que des changements de structure vont sortir de cette poussée. L'ère de la démocratie n'a pas encore commencé. Nous n'en sommes qu'à celle de l'« expertocratie ».

— En quoi consistent vos « laboratoires du futur » ?

— Je les ai inventés en constatant qu'il y a aujourd'hui de nouvelles barrières. Sous l'aristocratie c'étaient celles de la naissance : sous la bourgeoisie celles de l'argent ; aujourd'hui c'est encore plus terrible avec les barrières de la qualification. Pour les « expertocrates », celui qui n'est pas qualifié ne peut même pas accéder à la discussion. Or, je prétends qu'il faut ouvrir les possibilités d'innovation aux gens non qualifiés, car ils sont pleins de ressources. Après tout, dans un monde aussi qualifié que le nôtre, chacun est non qualifié dans les domaines qui ne sont pas le sien, ce qui ne l'empêche pas d'avoir un certain nombre d'idées. Et en plus il y a ceux qui sont des spécialistes de rien du tout, mais qui n'en ont pas moins une expérience de la vie non négligeable.

» Alors je réunis des personnes très différentes pour discuter du sujet qu'elle ont choisi. Par exemple : le travail. On leur demande de dresser la liste de leurs critiques. Puis on fait un « *brainstorming* » pour imaginer des remèdes. Ensuite on soumet le modèle choisi à des experts pour provoquer une discussion. Enfin on doit atteindre une quatrième phase où tout le monde se met ensemble pour essayer d'appliquer la stratégie ainsi définie.

» J'ai constaté que les gens non qualifiés ont des idées très intéressantes, mais il faut beaucoup de temps pour qu'ils arrivent à s'exprimer. Ce n'est que vers le troisième jour de discussion qu'ils s'ouvrent. Avant, ils ont peur d'être ridicules, ou ils répètent des choses qu'ils ont lues et qui sont des banalités. Le plus important, finalement, c'est qu'ils se sentent dans le coup. Or qu'est-ce que la démocratie sinon se sentir dans le coup ?...

» Ce qui me fait peur, c'est le décalage entre la lucidité intellectuelle et l'aveuglement quotidien. On ne cesse de dire qu'il n'est plus possible de gaspiller le pétrole et les ressources naturelles, et c'est ce qu'on continue de faire chaque jour. Pourtant je crois aux facultés d'adaptation de l'humanité ; et deux choses me rassurent : la capacité croissante de critique et d'émancipation des jeunes par rapport à ce qui leur est imposé ; et le fait que les dirigeants commencent à voir plus loin que le bout de leur nez, situant leur action dans le cadre général du monde et dans la perspective de l'avenir. C'est pourquoi tout le mouvement sur la connaissance du futur est important, moins pour faire des pronostics que pour obliger à voir que tout ce que l'on fait aujourd'hui a des conséquences sur le futur. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

PORTRAIT
Un professeur d'imagination

A l'âge où les hommes se replient volontiers sur eux-mêmes, et ressentent souvent plus que jamais un certain désespoir, Robert Jungk prend le chemin inverse. Historien de formation puis journaliste, il est aujourd'hui futurologue, et son dernier livre Der Jahrtausend Mensch *paraît sous le titre français « Pari sur l'homme ». Des cheveux déjà tout blancs dégageant un large front, les yeux profonds et le sourire généreux qu'on aime à reconnaître chez certains humanistes allemands, on imagine Robert Jungk composant une symphonie classique ou travaillant à un ouvrage de philosophie fondamentale.* « Je ne suis pas un prophète, je suis un simple observateur », *affirme-t-il pourtant.*

Né à Berlin en 1917 d'une famille d'origine autrichienne, il fuit le nazisme dès 1933. « Toute ma vie j'ai essayé de cheminer entre la science, la politique et l'histoire », *dit-il. Après la guerre, il écrit sous le titre* Plus clair que le soleil *un livre sur les savants atomistes ; puis* Vivre à Hiroshima, *une évocation de la survie sur les lieux du drame. Il s'est penché sur l'histoire du Centre européen de recherches nucléaires qu'il qualifie de « nouvelle tour de Babel ». Et on a pu lire plus tard en français* Le futur a déjà commencé.

Aujourd'hui professeur à l'université de Berlin, Robert Jungk, qui vit aussi en Autriche, en France, aux Etats-Unis, où son fils fait ses études, et circule souvent dans les pays de l'Est, ne craint toujours pas d'affirmer : « La démocratie n'a pas encore commencé ». *Il fut l'un des artisans du congrès de futurologie qui eut lieu à Kyoto en 1970, et s'interroge encore* « Qui défend ceux qui ne sont pas encore nés ? »

Contre les excès du gigantisme et de la standardisation il développe la formule de l'économiste international, M. Schumacher, « Small is beautiful », *et prétend que chaque homme porte en lui une parcelle de génie, quoi qu'en disent les expertocrates, les pseudo-spécialistes, les béni-oui-oui et les soi-disant socialistes qu'il semble mettre tous dans le même panier. Pour lui, le salut viendra de l'imagination. Nous sommes aux débuts d'une « science de l'homme », à l'aube d'une nouvelle démocratie, au tournant du millénaire.*

J. G.

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Économie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de *sensibilité* au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

***Ces appréciations* seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible : b) croissance de bonne *qualité (inflation et* taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être *maintenue (rythme* d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).**

Les limites de la gestion à court terme

LE fait saillant de notre dernière situation est la remon*tée du taux moyen d'inflation* à plus de 15 %, alors que l'on espérait la stabilisation à 13 %. Simultanément les rythmes de production continuent à faiblir, et même à devenir négatifs comme en Allemagne. Le chômage s'accroît beaucoup plus rapidement que prévu, surtout en France. Quant aux taux de couverture des importations *par les exportations ils restent à* peu près inchangés, c'est-à-dire que la dégradation persiste pour l'Italie et la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, pour la France.

En résumé, on accumule en ce moment tous les désavantages d'activité et d'emploi, sans contrepartie nette pour l'inflation et le *rééquilibre* commercial. On ne progresse plus. Ce qui est plus préoccupant que la situation actuelle elle-même, c'est l'évolution et certaines accélérations, pour le chômage surtout : où cela va-t-il nous conduire dans quelques *mois*, si l'on ne *réagit pas* assez vite ? Ne risquons-nous pas d'être entraînés par un double effet multiplicateur et psychologique, comme celui qu'on constate actuellement en France, vers des situations, dont nous aurons ensuite beaucoup plus de difficultés à nous sortir.

C'est la question qu'on se pose maintenant dans chacun des pays. Et quelles que soient les situations *sur le plan des prix et de la balance* commerciale, on parle de relance. Même en Italie ! Nécessité politique oblige. Mais les marges de manœuvre sont très variables. Les ambitions des objectifs économiques aussi.

Hésitations allemandes

Ainsi le gouvernement allemand est-il dans une situation qui lui permettrait une relance relativement aisée. Il hésite, car son souci d'assainissement est de loin le plus intransigeant, soutenu par un *consensus national remarquable.*

Le principe est acquis, mais le problème est celui du quand et du *comment, d'ailleurs étroitement liés.*

Agir directement plus ou moins vigoureusement ou laisser faire et *accompagner ? Le risque d'une* action trop systématique est de relancer non l'activité *mais* l'inflation, et de perdre le bénéfice des efforts opiniâtres entrepris depuis de si longue date. On semble ainsi s'orienter vers des solutions discrètes, sélectives et progressives, agissant sur l'investissement et l'emploi avec l'espoir que les exigences *salariales resteront limitées et que* la consommation, facilitée par des allégements fiscaux, reprendra d'elle-même. Ainsi s'explique le petit plan de relance qui vient d'être décidé vers mi-décembre.

Surtout on espère que les exportations, seul soutien de l'activité actuelle, ne s'effondreront pas. C'est le point faible de l'Allemagne dont la solution ne dépend pas d'elle, mais se situe à l'étranger, aux États-Unis d'abord : d'où les essais de concertation germano-américains. Mais aussi chez ses partenaires européens, en particulier en France.

Une détermination française à nuancer et à approfondir

Le programme français de refroidissement a finalement entraîné des *effets rapides et même brutaux sur* l'activité et l'emploi, encore aggravés par la récente grève des postes. Sans que l'incidence sur les prix et *la balance des paiements* commerciale soit jusqu'ici très nette. La France a-t-elle la possibilité d'avoir, *du moins à court terme et indépen*damment des mesures structurelles plus profondes, des objectifs aussi ambitieux que l'Allemagne ? Il semble que non. Ceci ne la dispense pas de poursuivre ses efforts, tout au contraire, mais en les graduant, en les étalant et en les approfondissant. Plus que la brutalité, il faut de l'opiniâtreté, et un changement *de mentalité nationale. Et en attendant* quelques rectifications discrètes de tir portant sélectivement *sur les secteurs en difficulté.*

Au rythme de l'industrialisation à outrance qui a prédominé depuis 1969, il faut substituer des objectifs qualitatifs concernant aussi bien les activités que l'emploi, qu'il faut *pousser vers les valeurs ajoutées*, utiles, et non celles génératrices de frais généraux et d'excès de *consommation.*

Pour l'emploi, les obligations françaises, du fait de l'accroissement de la population active, sont beaucoup plus lourdes que celles de l'Allemagne. Raison de plus pour agir.

Il semble bien que la réflexion actuelle sur les problèmes de ges*tion française* puisse permettre cette évolution, dans la mesure où des bourrasques inopinées ne viennent pas la contrarier. *Le danger* se situe sur le plan extérieur, où, malgré les apparences, la situation du franc est fragile, car fondée sur la confiance des prêteurs *qui pourraient* brusquement se dérober.

Deux situations difficiles à assainir

L'exemple de la Grande-Bretagne *le montre bien ; la livre sterling* est de nouveau dans une situation difficile. Du côté de *la production*, des prix et des échanges, la situation est beaucoup moins favorable. Et ses ambitions à court terme doivent de ce fait être beaucoup plus limitées que celles de la France par exemple.

D'où une *stratégie* hésitante sur les mesures à prendre, comme le mettaient en évidence les dernières discussions budgétaires. Relance ou pas ? On ne sait pas très bien.

La nouvelle flambée des prix, qui repassent de 12 à 17 %, ainsi que *la faiblesse* de la balance commerciale, pousseraient plutôt vers la prudence. Le problème est de combiner une gestion à *court* terme souple évitant les blocages financiers et psychologiques des industriels avec une gestion à moyen terme beaucoup plus ferme et volontariste. Il faut faire remonter le taux *d'investissement* productif, principale faiblesse de l'économie britannique. De premières mesures viennent d'être prises dans ce sens, *mais elles sont fort discutées*. Pour les renforcer, il faudrait un nouveau consensus national sur les bases d'une restructuration industrielle.

Avec l'Italie, on retrouve des problèmes économiques identiques à court terme et même à moyen terme. A court terme, la situation est encore plus inconfortable et paradoxale que celle de la Grande-Bretagne puisque les prix y grimpent toujours à 25 %, alors que l'activité commence à décliner sérieusement.

Autrement dit, il faudrait pousser simultanément sur le frein et l'accé*lérateur !*

Là encore, il faut composer et doser à *court* terme en essayant de se faufiler au *mieux*, pour le *financement extérieur surtout.* Mais le *problème* de fond reste, comme *en Grande-Bretagne, celui* de la discipline des salaires, celui de la responsabilité économique des syn*dicats* et des *partis politiques*, conditions d'un redémarrage d'une industrie qui a été brillante.

MAURICE BOMMENSATH.

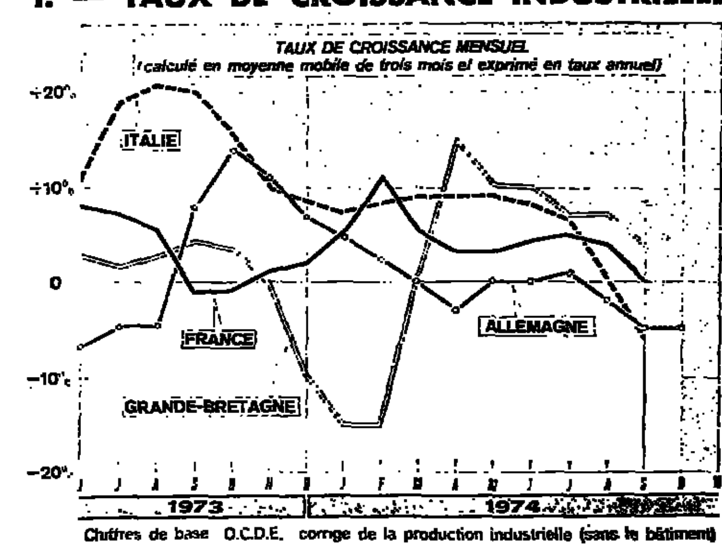
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	*Emploi*	*Capacité de production*	*Échanges*	*Sensibilité (1) internationale*
ALLEMAGNE	— — (— —)	+ (+)	— — (— —)	+ (+)	++ (++)	++ (++)
FRANCE	— (—)	— — (— —)	— — (—)	+ (+)	— (—)	— (—)
ITALIE	— (+)	— — — (— — —)	— (—)	+ (+)	— (—)	— — — (— — —)
GR^DE BRETAGNE	+ (+)	— — (—)	— (—)	— (— —)	— (—)	— — — (— —)

+++ excellent   ++ bon   + assez bien   — médiocre   — — mauvais   — — — très mauvais   (petit signe) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

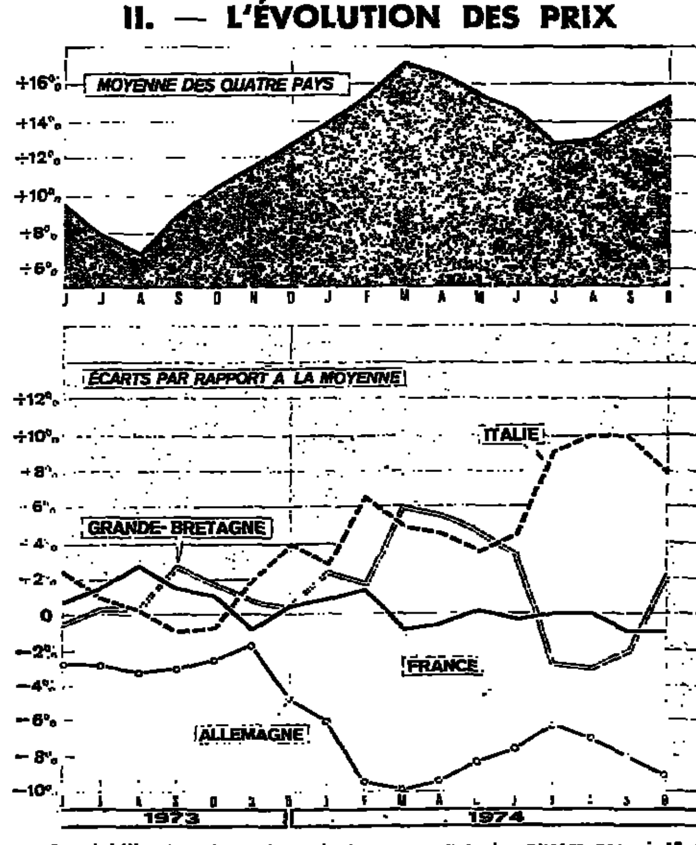
I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



Chiffres de base O.C.D.E. corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

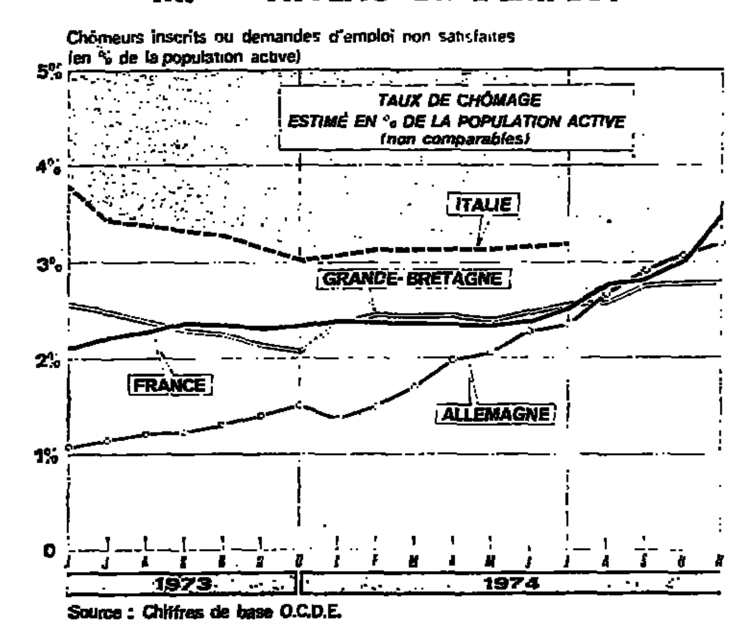
La décélération des rythmes de croissance continue : on en est à 4 % pour la Grande-Bretagne, 0 % pour la France, — 5 % pour l'Allemagne et l'Italie.

II. — L'ÉVOLUTION DES PRIX



La stabilisation du rythme de hausse moyen des quatre pays à 13 % n'aura duré que deux mois. Déjà on se retrouve à 15 %. Si l'Allemagne, et même la France contiennent leurs hausses respectives à 6 % et 13 %, il n'en est pas de même pour l'Italie qui en est à 25 % et pour la Grande-Bretagne où l'inflation s'accélère à nouveau et passe de 12 à 17 %.

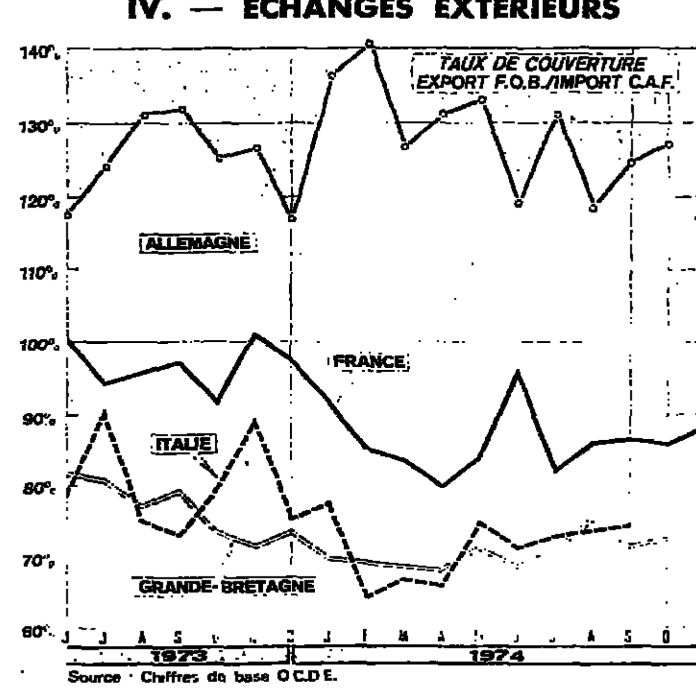
III. — NIVEAU DE L'EMPLOI



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

La France et l'Allemagne fédérale voient toujours leurs taux de chômage, corrigés des variations saisonnières, grimper fortement : fin novembre la France en est à 3,5 % et l'Allemagne à 3,2 %. Le taux de la Grande-Bretagne reste à 2,7 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Les taux de couverture des importations par les exportations se stabilisent à des taux respectifs de 125 % pour l'Allemagne, 85 à 90 % pour la France et 70 à 75 % pour la Grande-Bretagne et l'Italie (rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières).

Forum

POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE L'EUROPE

(Lire la suite page 17.)

Aux essayistes, historiens, économistes, politologues, de situer et de mesurer les étapes, si souvent *tourmentées*, d'une inéluctable organisation planétaire. Aux journalistes d'en noter jour après jour les espoirs et les dangers, les progrès et les reculs, mais comment y parvenir sans une connaissance approfondie des pays le plus immédiatement concernés ? Péchait-il tellement par excès d'humour noir celui de nos confrères qui trouvait bien étrange un métier où l'on se donne souvent tant de peine pour taire ce que l'on sait, alors qu'on s'étend si volontiers sur ce que l'on ignore ?

L'Europe n'a rien à cacher et *ne peut que gagner à être mieux* connue avec ses grandeurs et ses faiblesses. Encore faut-il pour en bien parler ne pas s'en tenir à l'interprétation d'échos plus ou moins lointains mais avoir vécu chez elle, avec elle. C'est de cette exigence très pratique qu'est née l'organisation des « Journalistes pour l'Europe ». Puisse-t-elle retenir l'attention et susciter les concours de tous ceux qui par fonction hiérarchique *ou tâche* professionnelle ont à connaître et faire connaître aussi fidèlement que possible *ce qui se vit ici et quel en est* l'enjeu.

HUBERT BEUVE-MERY.

Journalistes pour l'Europe

LES journaux, agences, stations de radio ou de télévision qui désirent spécialiser l'un de leurs rédacteurs pour la « couverture » des problèmes européens, de même que les jeunes journalistes qui veulent compléter leur formation universitaire et professionnelle par une qualification de valeur internationale peuvent dès maintenant présenter leurs candidatures pour 1975-1976 au programme « Journalistes pour l'Europe » organisé par le Centre de formation des journalistes de Paris (1).

Ce programme, suivi cette année par onze stagiaires de *sept pays, sera ouvert, en no*vembre prochain, à vingt journalistes d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, du Proche-Orient, d'Afrique du Nord et d'Europe. Il vise à apporter une connaissance des convergences et des diversités européennes et comporte, notamment, une série d'enquêtes « sur le terrain », en Allemagne, au Benelux, en Grande-Bretagne, Italie, France, etc. Ces enquêtes sont préparées et conclues avec des experts des questions agricoles, *industrielles, politiques, cultu*relles... Le programme 1974-1975 se déroule sur huit mois. La répétition de ce programme est prévue pour 1975-1976, ainsi qu'une version courte sur trois mois.

La programmation *et la sélection* des candidats est faite, sur dossier, par un conseil inter*national, dont la composition* est la suivante :

- **POUR L'ALLEMAGNE :**
  - — M. Johannes Binkowski, président du *Bundesverband Deutscher Zeitungsverleger* ;
  - — M. Von Bismarck, directeur de la *Westdeutscher Rundfunk* ;
- **POUR LA BELGIQUE :**
  - — M. le Baron Snoy et d'Oppuers, ancien ministre des finances ;
- **POUR LA FRANCE :**
  - — M. Jean Marin, directeur de l'agence France-Presse ;
  - — M. Roger Seydoux, ambassadeur de France ;
- **POUR LA GRANDE-BRETAGNE :**
  - — M. Gerald Long, directeur de l'agence Reuter ;
  - — M. Tom Hopkinson, directeur du Collège de journalisme de Cardiff ;
- **POUR L'ITALIE :**
  - — M. Giovanni Giovannini, administrateur, délégué de la société éditrice *de la Stampa* (Turin) ;
- **POUR LES PAYS-BAS :**
  - — M. Neuman, directeur de l'Institut Peace Research,

ainsi que :

M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, président du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

(1) 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. 508-36-71.

Social

Les travailleurs étrangers, premières victimes de la crise

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les Turcs en tête

AU milieu de l'année 1974, on comptait 2,4 millions de travailleurs étrangers en République fédérale d'Allemagne. A la fin de septembre 1973, il s'en trouvait encore 2,595 millions. Depuis le 23 novembre 1973, le recrutement de la main-d'œuvre étrangère venue de pays qui n'appartiennent pas à la Communauté européenne a été arrêté. Etant donné le chômage croissant en République fédérale, les services du travail ont reçu pour instruction, lors du renouvellement des autorisations de travail qui sont limitées normalement à un an, d'appliquer de façon plus stricte les dispositions légales.

A la fin d'octobre 1974, 88 000 travailleurs étrangers étaient sans emploi en République fédérale et recevaient une allocation de chômage. Avec l'aggravation de la conjoncture on devient de plus en plus conscient des problèmes des travailleurs étrangers et de leur famille en République fédérale. Lors d'un sondage en octobre 1974, 54 % des personnes interrogées ont cité *« le nombre trop élevé des travailleurs étrangers »* comme la raison de l'importance du chômage.

Un projet de loi qui est soumis encore actuellement aux Laender, et qui fait référence à une décision fondamentale du gouvernement de Bonn de juin 1974, doit empêcher que la proportion de travailleurs étrangers dans les territoires de grande concentration urbaine ne dépasse à l'avenir 12 %. Anticipant sur ce règlement, le Sénat de Berlin-Ouest a déjà décidé à la fin d'octobre 1974, avec effet à partir du 1er janvier 1975, de stopper l'immigration des travailleurs étrangers pour les districts de Tiergarten (15 % d'étrangers), de Wedding (17 % d'étrangers) et de Kreuzberg (23 % d'étrangers). Il ne faut pas soupçonner derrière ces règlements des manifestations de xénophobie ; en fait ils sont fondés sur les exigences de l'infrastructure sociale.

Un nouveau règlement valable à compter du 1er janvier 1975 et concernant les allocations familiales accorde, au contraire des anciennes dispositions, des prestations inférieures et correspondant au standard de vie des pays d'où les ouvriers étrangers sont originaires. Du coup, les familles de travailleurs étrangers viennent en plus grand nombre en République fédérale, où les pères reçoivent alors les mêmes allocations que les Allemands.

Un pays de Cocagne

Jusqu'à maintenant, on n'est pas d'accord en République fédérale sur la question fondamentale que pose l'immigration. Officiellement, on insiste sur le fait que la République fédérale n'est pas un pays d'immigration. Conformément à ce principe, l'Etat fédéral ne fait rien pour favoriser l'intégration linguistique et culturelle des ouvriers étrangers. Dans ce domaine, il existe seulement un engagement des Eglises et des syndicats.

Aujourd'hui comme hier la République fédérale représente pour les ouvriers étrangers en quête de travail, en particulier pour les Turcs, un pays de Cocagne. A tel point que beaucoup immigrent de façon illégale. Le service fédéral pour le travail de Nuremberg estime qu'à l'heure actuelle 100 000 à 300 000 clandestins séjournent en République fédérale. L'un d'eux est-il arrêté ? Son employeur doit assurer les frais de rapatriement.

Environ 400 000 parmi les 2,4 millions de travailleurs étrangers viennent des pays de la C.E.E. Ils ont un permis de travail et de séjour illimité. Six cent mille autres travailleurs venant de pays non membres de la C.E.E. ont acquis, grâce à un séjour qui s'étend sur de longues années, le droit d'être titulaires d'une autorisation de séjour presque illimitée. Environ 50 000 enfants de travailleurs étrangers entrent chaque année dans la vie professionnelle, et le même nombre d'épouses vont rejoindre en Allemagne le conjoint, qui y exerce déjà une activité professionnelle.

Au total, à la fin de septembre 1974, 4,1 millions d'étrangers, soit 2,5 millions d'hommes et 1,6 million de femmes vivaient en République fédérale. Avec 25 % des effectifs totaux, les Turcs représentaient le contingent le plus élevé, suivis par les Yougoslaves (17 %), les Italiens (15 %), les Grecs (10 %) et les Espagnols (7 %).

Il est un jour qui éveille à l'heure actuelle chez les politiciens, les sociologues, les pédagogues et les économistes, des visions d'épouvante, c'est celui du 1er décembre 1976.

A partir de cette date, selon l'accord d'association passé entre Ankara et la C.E.E., la liberté de circulation doit être réalisée entre la Turquie et les pays du Marché commun. Or plus d'un million de Turcs supplémentaires voudraient travailler en Allemagne fédérale.

HENK OHNESORGE.
(Die Welt.)

FRANCE

UN TOURNANT POLITIQUE

LES flux migratoires — phénomène structurel de l'industrie européenne — apparaissent parfois moins soumis aux phases cycliques de l'économie qu'à des décisions d'ordre social et politique. Il suffit, pour s'en persuader, d'observer l'évolution de l'immigration en France au cours de 1974, année marquée dans ce domaine par une orientation nouvelle, d'inspiration nettement politique.

Comme les principaux pays d'immigration, la France a décidé, le 3 juillet 1974, de mettre fin « temporairement » aux introductions de main-d'œuvre — à quelques exceptions près, notamment pour les ressortissants de la communauté économique européenne — dans l'attente d'une définition plus accentuée de la stratégie gouvernementale, visant à « stabiliser » une population de quelque quatre millions d'étrangers. Cette mesure a été reconduite, au moins jusqu'au début de 1975, et il n'est pas envisagé pour l'instant de lever les barrières, sauf dérogations d'ordre purement humanitaire en faveur des familles venues rejoindre des hommes qui, parfois, travaillent en France depuis de nombreuses années. Encore ces dérogations seront-elles subordonnées elles-mêmes à des critères rigides, portant sur les ressources réelles et les possibilités de logement des intéressés.

Cette décision unilatérale pouvait sembler liée aux prémices de l'inflation ainsi qu'à la crise de l'énergie et aux autres difficultés internationales. Or elle est intervenue à un moment où l'offre patronale d'emplois pour les étrangers, loin de se réduire, tendait à augmenter légèrement. Même aujourd'hui, du reste, les menaces qui pèsent sur le marché du travail en France sont moins lourdes dans certains secteurs et dans certaines tâches où la main-d'œuvre immigrée reste la plus nombreuse. Tout s'est passé comme si l'approche ou la crainte d'une phase conjoncturelle malaisée avait fourni juste à point la justification d'une doctrine plus restrictive, répondant aux flambées de racisme et aux tensions socio-politiques observées dans le pays.

Vis-à-vis de l'Algérie

Tout aussi politique aura été l'attitude de Paris à l'égard du partenaire algérien, dont la décision prise en septembre 1973 d'interrompre les départs vers la France n'a nullement empêché en décembre dernier, selon le gouvernement français, la *« liquidation du contentieux franco-algérien »*. Bien plus : malgré le maintien de ce double verrouillage des frontières, l'une des conséquences de la récente visite à Alger de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat chargé de préparer le prochain voyage en Algérie de M. Giscard d'Estaing, aura été d'améliorer les conditions d'existence en France d'environ huit cent mille ressortissants algériens, d'accroître et de diversifier l'effort de construction de logements en faveur des immigrés. Simultanément, le *« droit au retour »* des travailleurs algériens dans leur patrie sera facilité grâce à une formation professionnelle plus poussée et à des mesures culturelles plus appropriées telles que la création, actuellement envisagée, de « Maisons de l'Algérie » dans les agglomérations françaises à forte densité nord-africaine. Ce dispositif pourrait être le point de départ d'expériences semblables en faveur d'autres communautés du tiers-monde.

Le développement des rapports avec l'Algérie — comme avec le nouveau régime portugais — débouche ainsi, s'il faut en croire les augures français, sur de nouvelles perspectives pour les Etats exportateurs de main-d'œuvre, et prend valeur d'exemple. Mais ce tournant nouveau, si bénéfique soit-il pour certains pays d'émigration obligés de repenser leur développement et de réorganiser leur marché du travail, ne va-t-il pas s'établir sur un système d'échanges à sens unique, plus favorable aux pays d'accueil qui formeront à leurs propres techniques les travailleurs des nations sous-développées afin de faciliter leurs exportations vers les pays du tiers-monde ?

L'avenir dira si cette nouvelle morale économique et politique, non dépourvue d'ambiguïtés et de contradictions, est moins « fallacieuse » — pour reprendre les termes d'un récent rapport de l'O.C.D.E. (1) — que celle qui a prévalu au temps de l' *« assistance »*, au début de la période des grands flux migratoires.

JEAN BENOIT.
(le Monde.)

(1) Rapport 1974 du système d'observation permanente des migrations, Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

GRANDE-BRETAGNE

DÉPAYSEMENT A DOMICILE

CE sont les juifs qui racontent le mieux les histoires juives, c'est bien connu. De même, parmi les Noirs immigrés en Grande-Bretagne, quelques comédiens savent aujourd'hui mieux que personne dire le problème de l'immigration des gens de couleur. L'un d'entre eux narre les aventures d'un missionnaire parti en Afrique retrouver une tribu disparue. Après huit années de recherches vaines, il revient épuisé et découragé. Une semaine plus tard, il découvre la fameuse tribu entassée dans un grenier de Birmingham.

L'histoire reflète deux aspects de l'immigration. D'abord les conditions effarantes dans lesquelles vivent les gens de couleur dans les grands centres urbains britanniques, avec le choc culturel que cela représente pour eux, sans parler de ce que les seuls emplois qui leur seront jamais proposés sont subalternes. Ensuite, le fait qu'ils essaient toujours de recréer, là où ils vivent, les structures sociales de leur pays d'origine.

Autre difficulté : l'attitude de certains Britanniques. Le choc culturel n'a pas été ressenti par les seuls immigrants. Une habitante de Birmingham avait l'habitude de garder chez elle une boîte dans laquelle elle mettait l'argent qu'elle destinait aux pauvres « indigènes » d'outre-mer. L'un d'entre eux devint un jour son voisin de palier, et la charité se métamorphosa en agressivité. Au cours des quinze dernières années, l'idéalisme douillet dans lequel se réfugiait le peuple britannique depuis la décolonisation s'est effondré. Il fut un temps, avant 1962, où l'on pensait que la Grande-Bretagne pourrait poursuivre sa politique d'ouverture sur l'extérieur. Depuis, on n'a assisté, en fait, qu'à une montée de la xénophobie, et les Anglais ont dû adapter leurs vues à la position qu'occupe aujourd'hui leur pays dans le monde.

C'est l'immigration qui a poussé les Britanniques à adopter une attitude défensive. Les portes se sont peu à peu fermées de façon à régulariser le nombre des entrées, puis prudemment réouvertes aux Européens, conformément aux accords communautaires. La situation s'est compliquée du fait qu'économie et politique ne coïncident pas toujours. Autrefois, le flux d'immigrants correspondait à peu près aux besoins de main-d'œuvre du pays. L'immigration variait avec le nombre des emplois disponibles. Mais, avec la fermeture des frontières, les secteurs qui employaient beaucoup de travailleurs immigrés se sont retrouvés dans une situation difficile. C'est ainsi que les transports urbains n'ont cessé, à Londres, de se dégrader. Pour trouver de la main-d'œuvre, les dirigeants se sont vus contraints d'offrir des salaires plus substantiels. Voilà pourquoi certains qualifient la réduction de l'immigration de mesure inflationniste.

Sur le même pied

La politique d'immigration d'un pays reflète non seulement sa politique intérieure mais aussi sa situation internationale. Pour le Royaume-Uni, la main-d'œuvre venait traditionnellement de l'Inde, du Pakistan, de ce qui est maintenant le Bangladesh, et des Antilles. Aujourd'hui, les citoyens du Commonwealth sont sur le même pied que les étrangers : ils doivent présenter un permis de travail de douze mois pour un emploi précis et un employeur particulier. Ces mesures, qui n'excluent donc plus les immigrants d'autres pays, sont parfois très dures, en particulier pour les Asiatiques. Elles ont officiellement pour but d'arrêter l'immigration illégale, mais elles sembleraient plutôt aggraver la situation désespérée des Asiatiques, pour lesquels la seule issue est de quitter leur pays pour la Grande-Bretagne. Les Antillais ont réagi différemment. Lorsque le flux commença à s'inverser, l'explication qu'en donnèrent ceux qui rentraient au pays fut les mauvaises conditions de vie et le sentiment d'insécurité qui était leur lot en Angleterre et que les politiciens de droite n'aidaient guère à faire disparaître. Parmi ces derniers, les plus agressifs déclaraient, en effet, qu'ils se refusaient à voir leur pays littéralement « envahi ». Ainsi le coup de frein donné à l'immigration coïncida-t-il avec un net refroidissement des attitudes.

Pour la première fois depuis quinze ans, cette année, l'immigration n'a pas été un des thèmes des élections. C'est la question de l'Irlande qui a primé. Avant même que son appartenance à la Communauté européenne ne l'y oblige, la Grande-Bretagne mena de tout temps une politique d'ouverture à l'égard de son voisin. Les bons Irlandais, qui ne placent pas de bombes, sont toujours les bienvenus, mais les voyageurs sont examinés avec plus d'attention que jamais.

La politique menée par la Grande-Bretagne en matière d'immigration depuis la guerre en a fait une société multiraciale et multiculturelle. Les xénophobes se plaignent des relents de curry sur leur palier, mais les Anglais ont dû ravaler bien plus que leur vieil orgueil colonialiste. Toutes les villes, même les plus petites, comptent au moins un restaurant chinois, et presque toujours un restaurant indien, pakistanais, ou autre. Beaucoup découvrent que la variété peut effectivement être le piment de la vie et que le piment ajoute à la variété.

PETER EVANS.
(The Times.)




Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambalotta (« La Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Hans Stollhans (« Die Welt »).
Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« La Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

ITALIE

Des ressources menacées

PLUS de cinq millions et demi d'Italiens sont actuellement émigrés. Une moitié a franchi les océans et le reste est demeuré en Europe, dont une majorité en Allemagne, en Suisse et en France. L'émigration outre-mer a maintenant un caractère définitif. Il est très rare qu'un Italien parti pour l'Argentine, le Canada ou l'Australie retourne au pays avant la fin de sa vie active. Des retraités reviennent parfois dans leur patrie d'origine pour y vivre d'économies laborieusement amassées. Ils finissent ainsi leur existence auprès de quelque membre de leur famille, mais dans la grande majorité des cas ils restent dans leur pays d'adoption.

En Europe, la situation est différente. La durée moyenne d'émigration des Italiens est de cinq ans avec des « pointes » de huit ans pour 25 % environ des travailleurs employés en Allemagne.

Au cours de ces dernières années, le rythme des départs s'est ralenti. Alors qu'en 1969 la différence entre les départs et les retours était de 230 000 unités, en 1973 le « solde net » de l'émigration est tombé à 100 000 unités, et cette tendance est confirmée par les chiffres de 1974.

Au cours des cinq dernières années, la masse des dépôts d'argent effectués en Italie par les nationaux installés à l'étranger a progressivement diminué. Cela tient surtout aux dévaluations successives et à la situation malsaine des marchés des changes. En 1972, le total de ces dépôts a dépassé 1 700 milliards de lires, mais, à la fin de 1974, il atteint à peine les 300 milliards de lires.

Les mouvements intérieurs

L'émigration vers l'étranger a été, dans une certaine mesure, freinée par l'émigration intérieure. Trois millions d'ouvriers et de paysans du Sud sont partis vers le Nord pour répondre à la demande pressante de main-d'œuvre provenant en particulier des industries piémontaises, ligures et lombardes. D'autre part, il est très curieux de constater qu'il existe des communautés parfois importantes de travailleurs étrangers dans un pays qui détient un record en matière d'émigration. En Sicile, des centaines de travailleurs nord-africains sont employés dans l'industrie ou dans l'agriculture. Dans la région de Frioul-Vénétie Julienne, la moyenne des étrangers travaillant dans l'industrie, l'hôtellerie et le commerce approche des 10 000 unités mais dépasse les 50 000-60 000 en haute saison, sans compter un important contingent de « frontaliers ».

La crise de l'énergie et la dépression économique ont créé des difficultés pour les émigrés, surtout en Allemagne et en Suisse. Il y a eu des licenciements et du chômage partiel dans les secteurs les plus frappés, comme le textile, l'industrie mécanique, la chimie et le bâtiment. Des restrictions à venir menacent non seulement les émigrés, mais également les travailleurs suisses et allemands eux-mêmes. Les autorités italiennes sont intervenues auprès des différents gouvernements, la Fédération C.G.I.L.-C.I.S.L.-U.I.L. a établi de nombreux contacts avec les organisations syndicales des pays concernés.

« Pas d'alarmisme »

« La situation est grave et difficile, observe M. Cavazutti, responsable de la C.I.S.L. pour l'émigration, *mais nous devons combattre les propos alarmistes et démagogiques, qui désorientent les travailleurs et ne les aident pas à répondre concrètement et syndicalement aux attaques patronales. »*

Des accords ont été passés avec l'Allemagne pour empêcher la discrimination, garantir aide et assistance aux chômeurs et aux licenciés, notamment au moyen du recyclage et de la formation professionnelle. De nouvelles mesures en discussion au sein de la Communauté portent sur des dispositions anticrise, des interventions visant à favoriser l'emploi et le lancement d'un programme social destiné aux travailleurs émigrés. En ce qui concerne la Suisse, on a mis sur pied une procédure qui vise à évaluer les difficultés de l'emploi et à définir les mesures d'aide appropriées.

Les différents aspects de la politique italienne de l'émigration seront examinés au cours d'une conférence qui sera organisée par le gouvernement, et qui doit se tenir en février prochain.

GIANCARLO FOSSI
(La Stampa)

Dossier

Comment consolider les colonnes du temple bancaire

SIR John Prideaux, président du conseil d'administration de la National Westminster Bank, s'est vu contraint d'apporter un démenti qui eût été fort gênant en période normale. Mais nous ne sommes plus en période normale, même pour l'une des toutes premières banques de *clearing* de Londres. Sir John a catégoriquement démenti au début du mois de décembre les rumeurs sauvages courant sur la situation financière de son établissement.

La semaine précédente, à la Bourse des valeurs, le cours de l'action Westminster National Bank était tombé au-dessous du pair. « La National Westminster Bank déplore que ses actionnaires, ses déposants et son personnel aient été trompés par des informations dont la presse s'est faite l'écho et qui, ainsi que j'ai pu le constater, sont dénuées de tout fondement », a déclaré Sir John.

En pareils cas, d'autres banques ont eu recours à des moyens de défense plus convaincants. Ainsi, en Allemagne fédérale, dont le système bancaire reste marqué par la faillite de la banque Herstatt, la Bayerische Hypothekenund Wechselbank s'est pourvue en justice après avoir été mise publiquement en accusation par des articles de presse.

La confiance, comme une peau de chagrin...

Le marché international des capitaux est en proie à un profond malaise. *Certaines* institutions jusqu'à présent inébranlables commencent à trembler sur leurs fondations. Des lézardes apparaissent sur les *façades* de marbre et de granite des banques. *Les vocables* les plus usités dans les *conférences* financières et les déclarations bancaires sont : crise, choc, manque de confiance. Le nombre des établissements avec lesquels on pouvait traiter des affaires en toute confiance était encore il y a un an de quatre cents ; il n'est plus aujourd'hui que d'une cinquantaine.

On fait traditionnellement remonter le commencement du traumatisme bancaire à l'été 1974, plus exactement de le dater du jour de la fermeture de la banque I.D. Herstatt. Cependant, les observateurs perspicaces avaient *eu bien* avant l'occasion de s'inquiéter. Les prémices de la crise actuelle se manifestèrent un an auparavant, lors de la spéculation sur les « Sterling Certificate of *Deposit » qui se solda* pour la banque irlandaise Scottish Cooperative Wholesale Society par une lourde perte de change ; elles furent encore plus perceptibles quand la banque US Na*tional Bank of San-Diego tomba* dans une série de difficultés qui se répercutèrent à travers le monde entier.

Pendant longtemps, de tels accidents ont été considérés comme des *cas d'espèce isolés.* Et ce n'est que depuis l'affaire Herstatt que l'on a acquis la conviction que les situations défectueuses ne sont que les symptômes d'une crise aux implications beaucoup plus profondes, provoquée par un net changement du climat des affaires et par l'incapacité des banques importantes de s'adapter à ce « nouvel âge ».

La crise revêt cinq aspects :

1) L'inflation et les inévitables conséquences de la cure de désintoxication à laquelle ont commencé de se soumettre de nombreux pays occidentaux ; les effets secondaires sont d'autant plus désagréables que l'euphorie provoquée par la dévalorisation monétaire a été plus prononcée ;

2) L'affaiblissement de la conjoncture mondiale, brutale transition après l'euphorie d'une période de « *boom* » économique paraissant sans fin, a très durement touché les secteurs bancaires les plus conservateurs ;

3) *L'accumulation* de tendances récessives provoquées par le choc de l'augmentation des prix du pétrole l'hiver précédent ;

4) A la faillite de la fiction des taux de change fixes, dont le. banques centrales étaient *toujours* les perdantes en période de trouble monétaire, s'est substitué le régime des taux de change flottants, néfaste cette fois aux banques privées dont les pertes de change sont beaucoup plus importantes qu'auparavant ;

5) Il ressort de toutes ces raisons que les marchés de capitaux *sont* privés de leur véritable fonction, qu'il est devenu beaucoup plus difficile d'ajuster les positions créditrices et débitrices en devises et que même les banques de premier plan éprouvent de plus en plus de *difficultés*, en raison de la dépression quasi permanente des valeurs mobilières sur les places boursières, à se procurer les capitaux propres nécessaires pour contre-balancer le gonfle*ment inflationniste de leurs* dépôts et de leurs crédits.

Les « managers de crise » sont actuellement très recherchés. Nul n'ignore que dans ce secteur la faillite d'un établissement se répercute sur tous les autres, ce qui n'arrive guère ailleurs dans l'économie d'un pays, la faillite d'une entreprise portant rarement préjudice à ses concurrents, qui peuvent même s'attendre à en tirer certains avantages. Mieux encore : les banques, qui sont considérées par les autorités nationales comme l'outil naturel de leur politique économique et monétaire, se doivent de présenter une façade d'intégrité garante, par-delà la confiance accordée à l'unité monétaire du pays, de l'autorité de l'Etat.

Cette analyse, renforcée par le fait que l'internationalisation croissante des marchés des capi*taux a rendu les affaires ban*caires très complexes, pose la question de savoir si les banques doivent être contrôlées plus sévèrement. Dans l'affirmative, doit-il s'agir d'un autocontrôle ayant comme support un certain nombre de règles dictées par la raison ou d'un contrôle s'appuyant sur des textes législatifs ? Et enfin de compte : avec quels moyens et dans quel but précis exercera-t-on ce contrôle ?

Le maillon le plus faible

De telles questions se trouvent aujourd'hui posées dans le monde entier et pas seulement en Europe où, pour sa part, la Commission de la C.E.E. penche vers une harmonisation des mesures. Aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée, et surtout pas dans l' « accord » entre banques centrales (en général surestimé par l'opinion publique) du 9 septembre 1974 à Bâle, en fait simple déclaration d'intention d'où il ressort que les principaux instituts d'émission du monde occidental doivent assumer la responsabilité des opérations en eurodollars effectuées par les établissements placés sous leur contrôle juridictionnel.

Les autorités monétaires et financières de cinquante-deux pays assument en dernier ressort la responsabilité de soixante-dix établissements de *crédit opérant sur le territoire* de la Communauté européenne et dans le monde entier à partir de l'Europe. En vertu du principe : « Une chaîne n'a jamais que la force de son maillon le *plus faible », il n'est pas étonnant* que l'on préfère ne pas peser sur les maillons présumés « faibles ».

Par mesure de sécurité, de nombreuses banques utilisent depuis peu *dans leurs services* de change des bandes magnétiques sur lesquelles est enregistré le déroulement des transactions, et cette innovation se révèle plus efficace qu'un renforcement des *déclarations obligatoires aux* autorités de surveillance. Au demeurant, dans le domaine de la surveillance des banques, les formules de rechange sont quasiment inexistantes

Au Royaume-Uni, où depuis la crise Baring des années 1890, on s'efforce, de façon plus ou moins empirique, de secourir les banques en proie malgré elles à des difficultés de trésorerie, *on n'est pas encore par*venu à neutraliser la crise des établissements secondaires qui couve depuis un an. En République fédérale, où l'on estimait que la Bundesbank pouvait — par la garantie d'une plus large *indépendance* alliée à une législation rigoureuse et à la création d'une commission de contrôle des banques — être en mesure de prévenir les accidents, on en est revenu, depuis *l'affaire Herstatt*, à une vue plus réaliste des choses. Même en Italie, pays qui, avec la France, dispose en Europe du système bancaire le plus dépendant de l'autorité directe de *l'Etat*, les accidents n'ont pu être évités.

Le problème de la surveillance des banques et de ses insuffisances est devenu l'une des préoccupations majeures de chaque pays et a suscité l'apparition d'une série de mesures préventives et l'élaboration de nouveaux règlements.

En République fédérale a été fondé, sous l'égide de la Bundesbank, un Syndicat bancaire de liquidités. Ultérieurement est prévu un renforcement important de la loi sur l'organisation du crédit qui comporterait notamment le refus de délivrer de nouvelles licences bancaires aux personnes privées jusqu'à ce *que soit réaménagée la régle*mentation sur la position libre en devises. On envisage également, à plus long terme, un élargissement de la responsabilité solidaire de l'ensemble des *instituts de crédit* afin de renforcer la protection des créanciers.

En Suisse, les banques d'affaires sont tenues de fournir à l'institut d'émission des rapports mensuels sur leurs activités en devises au comptant et à terme. En Belgique, on prévoit l'introduction de mesures analogues. Aux Pays-Bas, le projet de renforcement de la *loi sur le* contrôle du crédit, envisagé depuis longtemps déjà et qui prévoit notamment la protection des déposants et le contrôle des fusions, vient d'être remis à *l'ordre du jour. En Grande-*Bretagne, la liste des banques tenues de rendre compte à la Banque d'Angleterre a été sensiblement élargie et l'on a amélioré la qualité de l'information *sur la structure des affaires* bancaires internationales

Au Luxembourg, les événements de l'année 1974 pourraient bien conduire, sous peu, à ce que soit créé, pour les soixante-dix-sept établissements bancaires du territoire, un organisme faisant fonction de banque centrale. Car, en effet, le Fonds de solidarité institué récemment par le comité des banques luxembourgeoises repose sur la constitution de réserves minimales obligatoires. De plus, les banques ont été tenues de nommer un membre de leur direction chargé de la surveillance quotidienne de leurs opérations sur les marchés des changes. En Norvège, il est de nouveau question d'une nationalisation de l'ensemble des banques.

Dans cette conjoncture, la visible légèreté avec laquelle on considère, en France, les récen*tes* secousses des marchés financiers internationaux est pour le moins surprenante. En effet, dans ce pays, le contrôle des changes pour les résidents est très rigoureux et il est interdit aux banques d'opérer contre francs. En revanche, une pleine liberté règne pour les transactions sur le marché de l'eurodollar.

Au caractère ponctuel des efforts nationaux pour obtenir des banques un peu plus de prudence dans leur comportement, s'oppose, hélas ! le manque évident de moyens des autorités nationales, incapables d'unifier leurs vues sur le projet de création d'un organisme susceptible de faire fonction de banque centrale supranationale. Venant à la rescousse des instituts d'émission dans leurs besoins de liquidités, un tel organisme constituerait probablement un appoint non négligeable aux mesures de prophylaxie contre les crises éventuelles, notamment sur les euromarchés. Mais, pour André Coussement, de la banque luxembourgeoise Kredietbank, cette idée est « parfaitement utopique » en raison des difficultés de coopération rencontrées, aux échelons nationaux, en matière d'organisation *du crédit.*

Pour éviter le poison mortel de la méfiance généralisée, il ne reste guère aux banques secouées par la *crise* qu'un seul moyen de réagir : *se conformer* à une plus stricte auto-discipline, cerner de plus près la signification des bilans, évaluer les réalités de façon plus objective et, ainsi que l'estime le *Dr Walter Seipp, de la West*deuschen Landesbank Girozentrale, « modérer son euphorie » car, ajoute-t-il, « craignons de ne connaître l'Etat qu'en cas de difficultés ou de danger de *déficit. Car il est incompatible* avec les principes d'une économie libre de privatiser les bénéfices et de socialiser les pertes ».

KARL GRUEN
(Die Welt.)

« La ligue des perdants »

BANQUE	BILAN (1)	PERTES (1)	REMARQUES
ALLEMAGNE FEDERALE			
Westdeutsche Landesbank Girozentrale	DM 54 milliards	DM 270 millions	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
Hessische Landesbank Girozentrale	DM 34,4 milliards	DM 1,7 milliard (p.)	Pertes dues à une filiale s'occupant d'investissements et à des crédits risqués.
I.D. Herstatt	DM 2,1 milliards	DM 1,2 milliard (p.)	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
Bau-Kreditbank	DM 600 millions	DM 456 millions	Pertes dues à un crédit ouvert à une firme de construction en faillite.
Bass und Herz	DM 70 millions	inconnues	Crise de liquidités et retraits de dépôts.
Bankhaus Wolff	DM 55 millions	inconnues	Crise de liquidités et retraits de dépôts.
Norddeutsche Landesbank Girozentrale	DM 24,7 millions	DM 300 millions	Pertes dues à un crédit risqué à Rollei.
Frankfurter *Handelbank*	*DM 14 millions*	inconnues	*Pertes de liquidités et retraits de* dépôts.
AUTRICHE			
Allgemeine Wirtschaftsbank	Sch. A. 1 milliard	inconnues	Selon la version officielle, crédits risqués à des firmes rattachées à des groupes financiers.
BELGIQUE			
Banque de Bruxelles	FB 302 milliards	FB 600-1 500 millions (e)	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
BRESIL			
Banco Halles	Cr. 3,9 milliards	inconnues	Crise de liquidités.
CARAIBES			
Interbank House Group, incluant International Bank of Grand Cayman and Sterling Bank and Trust	$ 45 millions	inconnues	Crise internationale de liquidités après l'affaire Herstatt.
ETATS-UNIS			
Chase Manhattan Bank	$ 36,8 milliards	$ 34 millions	Surestimation du portefeuille des valeurs.
Franklin National Bank	$ 5 milliards	$ 59 millions	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
U.S. National Bank of San-Diego	$ 1,2 milliard	$ 45 millions $ 98 millions (p.)	Selon la version officielle, pertes dues à des affaires de crédit frauduleuses avec des firmes rattachées à des groupes financiers.
GRANDE-BRETAGNE			
Lloyds Bank International	£ 7,6 milliards	£ 33 millions	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
Triumph Investment Trust	£ 153 millions	£ 9,7 millions	Crise de liquidités.
Cedar Holdings	£ 147 millions	£ 0,19 million £ 8,8 millions (p.)	Crise de liquidités.
London and County Securities	£ 129 millions	£ 16 millions (p.)	Chute de la valeur des actions des biens fonciers qui a conduit au retrait des dépôts de l'Interbank.
Cannon Street Acceptances	£ 62 millions	inconnues	Crise de liquidités. Chute de la valeur estimée des investissements.
Israel British Bank	£ 59 millions	inconnues	Ecroulement de la société mère israélienne.
J.H. Vavasseur and Co.	£ 51 millions	£ 17,9 millions	Crise de liquidités et chute de la valeur d'actions et de biens fonciers.
Scottish Co-operative Wholesale Society		inconnues	Pertes dans des affaires à terme sur le marché du sterling.
ISRAEL			
Israel British Bank		inconnues	Crise internationale de liquidités après l'affaire Herstatt.
ITALIE			
Banca Privata Italiana		L 170 milliards (e.)	Retrait des dépôts après l'écroulement de la Franklin National Bank, dont le principal actionnaire, la Sindona, possède aussi la Banca Privata.
SUISSE			
Schweizerische Bankgesellschaft	FS 49,5 milliards	FS 142 millions	Pertes dues à des spéculations sur les changes.
Banque de Crédit Internationale	FS 651 millions	inconnues	Retraits des dépôts dus à l'incertitude sur l'avenir de la banque.
Cosmos Bank	FS 185 millions	inconnues	Crise internationale de liquidités après l'affaire Herstatt.

SOURCES : The Banker, actualisé grâce à des recherches supplémentaires.
(1) Indications dans la monnaie des pays concernés. Là où à la suite de pertes n'existe aucun appel de note, il s'agit de pertes connues en général et, dans la plupart des cas, déjà confirmées.
(p.) Pertes possibles.
(e.) Estimation de pertes.

GROUPES	PARTICIPANTS	DEGRÉ DE COOPÉRATION
EUROPEAN BANKS INTERNATIONAL COMPANY (EBIC)	Amsterdamsche - Rotterdamsche Bank, Banca Commerciale *Italiana*, *Creditanstalt* Bankverein, Deutche Bank, Midland Bank, Société générale, Société générale de banque.	Filiales communes ; participations communes à *des consortiums bancaires* ; bureaux de représentation communs outre-mer.
ASSOCIATED BANKS OF *EUROPE* CORPORATION (ABECOR)	Algemene Bank Nederland, Banca nazio*nale del Lavoro, Banque de Bruxelles*, Banque nationale de Paris, Barclays Bank, Bayerische Hypotheken und Wechsel-Bank, Dresdner Bank.	Banques d'investissements communes ; *sociétés financières européennes* ; bureaux communs de représentation outre-mer.
INTER-ALPHA BANKS-*GROUP*	Banco Ambrosiano, Berliner Handelsge*sellschaft-Frankfurter Bank*, Crédit commercial de France, Kredietbank, Nederlandsche Middentandsbank, Privatbanken A/S, William and Glyn's.	Coopération souple ; filiales communes et bureaux de représentation communs outre-mer : participations communes à un consortium multinational de banques à Londres.
EUROPARTNERS	Banco di Roma, Crédit lyonnais, Com*merzbank*, Banco Hispano - Americano.	Coopération assez souple: bureaux de représentation communs outre-mer.
FIVE ARROWS GROUP	Banque *Lambert*, Banque privée, Banque Rothschild, N.M. Rothschild and Sons, Pierson Heldring and Pierson.	Participation commune à un consortium bancaire international.
ORION	National Westminster, Royal Bank of Canada, Chase Manhattan, *Westdeutsche* Landes Bank, Credito Italiano, Mitsubishi.	Structures d'organisation très peu contraignantes.
SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE (S.F.E.)	Banque nationale de Paris (B.N.P.), Algemene Bank Nederland, Banque de Bruxelles, Drestner Bank, Banca Nazionale del Lavoro, Barclays Bank, Bank of America, Sumimoto Bank.	Structures d'organisation très peu contraignantes.

Autorités monétaires et organismes de contrôle

BELGIQUE-LUXEMBOURG

Banque nationale de Belgique.
Institut belgo-luxembourgeois des changes.
Institut de réescompte et de garanties.
Commission bancaire
Caisse d'épargne de l'Etat (Luxembourg seulement).
Commissariat au contrôle des banques (Luxembourg principalement).
Fonds des rentes (opérations sur le marché monétaire).

DANEMARK

Directoire pour les banques et les caisses d'épargne.
Banque nationale du Danemark.

FRANCE

Banque de France.
Conseil *national du crédit.*
Commission de contrôle des banques.
Association professionnelle des banques

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Banque fédérale.
Commission fédérale pour la surveillance des activités bancaires.
Organisme *de contrôle et de garanties* pour les caisses d'épargne et les entreprises à caractère mutualiste.

IRLANDE

Banque centrale d'Eire.

ITALIE

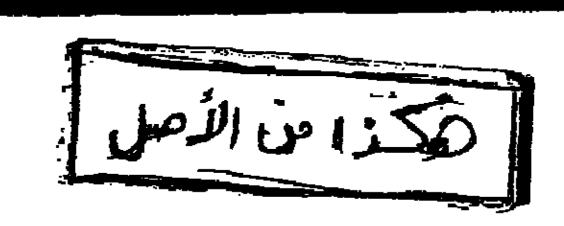
Banque d'Italie.
Office italien des changes (réserves en devises et transactions avec l'étranger).
Institut de crédit des caisses d'épargne italiennes (banque centrale pour les caisses d'épargne et les organismes de crédit sur gage).

PAYS-BAS

Banque des Pays-Bas (contrôle des changes).

ROYAUME-UNI

Banque d'Angleterre (avec l'avis ou la coopération du Trésor et du ministère de l'Industrie).



Consommation

LE GRAND CIRQUE DES ÉQUIPEMENTS DE SKI

QUE le tourisme soit devenu une industrie, le ski en est la preuve la plus vivante. Depuis 1954, ce secteur s'est développé selon une progression géométrique et a connu une expansion concernant des millions de personnes et un nombre au moins égal de clients potentiels. En Italie, on estime à deux millions environ le nombre de skieurs. Les inscriptions à la Fédération nationale sont passées de trente-quatre mille à cent vingt-cinq mille, le rapport des licenciés à l'ensemble des skieurs restant de un à quinze. Le nombre est plus élevé en Allemagne, pays qui sans disposer de beaucoup de montagnes fait fond sur les massifs autrichiens et italiens. Aujourd'hui, cinq millions d'Allemands pratiquent le ski et la propagande qu'ils lui font attire à chaque saison au moins deux cent mille nouveaux adeptes. En France, il y a plus de deux millions de skieurs, tandis que l'Angleterre, freinée par le handicap de la distance, compte un demi-million de sportifs de cette discipline.

Ces millions de clients, joints à la masse plus importante encore des skieurs de tous les autres pays d'Europe, ont ouvert un marché du vêtement et de l'équipement qui a atteint des chiffres d'affaires impressionnants. Obéissant à la logique d'airain de la société de consommation, les *industriels de la neige* ont pris d'assaut le nouveau consommateur, créant auprès des besoins réels une quantité considérable d'exigences fictives, administrant la drogue psychologique de l'exemple des champions, imposant des choix et des prix *politiques* sans rapport avec la valeur réelle de l'article vendu.

Groupements d'acheteurs

L'effet d'entraînement des compétitions de ski a été déterminant dans tous les pays. L'exemple français des années soixante, avec Killy le dieu-champion et les sœurs Goitschell, le montre bien : après leurs succès toute l'Europe et une petite partie du nouveau monde du ski — États-Unis et Japon — se sont vêtus de blanc, rouge et bleu, chaussés de chaussures de qualité inférieure et équipés de skis remarquables. Ils ont changé matériel et équipement qui, sur le seul plan esthétique, ne donnaient plus satisfaction. La firme allemande Bogner, déjà bien placée sur le marché, fonda son expansion sur la carrière du fils du propriétaire, Willy et, avec la chute de l'influence française, la ligne allemande Bogner s'imposa sur le marché du vêtement. Puis ce fut, plus récemment, le boom italien, encore en cours grâce aux champions Thoeni et Gros, en dépit de la crise générale de l'industrie italienne.

Le consommateur — skieur assidu ou d'occasion — s'est trouvé sans défense devant cette attaque massive. Le ski est un sport qui, pour une bonne part, se pratique par imitation, et les choix y sont de ce type : peu importe que le blouson soit ou non chaud, il suffit qu'il soit bordé de tricolore et ressemble à celui du champion. Dans le secteur du vêtement, certaines marques inventent chaque année des modèles absolument nouveaux, non dans la façon, mais dans la gamme des coloris. Chaque hiver voit automatiquement frappées de caducité des tenues qui coûtent entre 1 000 F et 1 300 F. Or, si l'on fait rapidement le calcul de la matière première et du travail incorporé, le prix de revient ne doit pas dépasser 150 F.

Il n'en va pas différemment pour le sport du ski. La pression psychologique est telle que l'équipement « *vainqueur* » dispose d'un inappréciable marché. En d'autres termes, pour chausser les skis du vainqueur des jeux Olympiques ou du champion du monde, le client est prêt à payer des prix qui sont sans aucun rapport avec les coûts de revient, si alourdis soient-ils par l'entretien des champions et l'effort publicitaire.

Une paire de skis en matière plastique ou en métal revient, pour la matière première, à 35 F. Le coût de la main-d'œuvre atteint à peu près le double de cette somme et les frais commerciaux peuvent représenter encore quelque 35 F. Le coût total de l'équipement est donc de 140 F. Le prix de vente au public est de 120 000 lires en Italie, 85 livres en Grande-Bretagne, 500 marks en Allemagne et 700 F en France où la concurrence est un peu plus ouverte.

Le consommateur ne peut se défendre que s'il dispose d'une compétence particulière en la matière. La gamme d'équipements que produit la même firme n'offre pas de claires différences de nature. Le plus souvent, seul l'aspect extérieur change. Du reste, des acheteurs associés, sur le modèle de la chaîne allemande Intersport, font fabriquer les équipements en y portant seulement leur nom par sérigraphie et ils obtiennent de pouvoir vendre le produit avec une réduction de 30 % par rapport au modèle original.

En Suisse, de nombreux clubs de ski ont adopté le même système. Chacun d'entre eux groupe un millier de skieurs et offre ainsi une base pour une petite série. Toutefois, le rabais obtenu ne profite pas au consommateur final. Il va à l'organisation qui exploite ainsi la personnalisation de l'équipement afin d'imposer un prix supérieur. C'est en Amérique que l'on est sans doute parvenu à la plus remarquable sophistication : ski et chaussure portent, gravée, la signature du champion. Ainsi le jeune acrobate Fowler — champion de « *hot dog* » (toute dernière spécialité à base de sauts, cabrioles et ballets skis aux pieds) — a passé contrat avec une maison de chaussures. Il touche 3 dollars pour chaque paire vendue avec sa signature apposée à chaud dans le plastique.

Un groupe de commerçants européens a pris une heureuse initiative. Il a formé un consortium qui obtient des rabais à l'achat et les rend publics, faisant ainsi bénéficier le consommateur de l'avantage obtenu. De même, les plus grands fabricants de chaussures de ski du nord de l'Italie, situés dans un petit triangle proche de Trévise, se sont imposés des prix plafonds et une évolution lente des modèles afin de ne pas dépasser les facultés d'absorption du marché. Mais ces actions limitées et sporadiques n'empêchent pas le consommateur d'être livré, sans défense, à un monopole de fait.

Le produit lié à l'image du champion a provoqué le récent « *chantage* » du « *pool* » des fournisseurs de l'équipe italienne de ski qui, pour mieux défendre l'équipement ou le bonnet Thoeni, ont mis leur propre champion en difficulté, lui faisant risquer la disqualification internationale. Le type de raisonnement qui sous-tend ce comportement laisse bien peu à espérer, pour le consommateur, d'une autorégulation de la production semblable à celle qui a été adoptée pour les chaussures.

L'aide des « forfaits »

Au demeurant, un certain type de mentalité fermée, la méfiance à l'égard du collègue, le refus d'adhérer à des organismes communs de publicité et de marketing finissent par grever lourdement des frais généraux qui pourraient être sensiblement réduits. Coûtant déjà au départ plus qu'il ne serait logique, l'équipement est singulièrement alourdi par un bénéfice faisant plusieurs « *culbutes* », puis par toute une chaîne d'intermédiaires qui n'ajoutent pas de plus-value mais perçoivent leur commission.

Le marché du ski maintient son activité en Italie, où les problèmes économiques sont pourtant le plus considérables, et il se comporte bien en Angleterre, en dépit du caractère encore plus marginal du besoin en cause. Il faut en chercher la raison dans la manière dont s'est développé le tourisme d'hiver qui, bénéficiant d'une longue expérience et mieux placé sur le marché, assure des avantages au consommateur. Les « *semaines blanches* » ski compris, le « *forfait skieur* », l'abonnement illimité remontées mécaniques pour une ou plusieurs stations offrent de telles facilités que le skieur est en mesure de faire un sacrifice supplémentaire pour se vêtir et s'équiper. Mais jusqu'à quand ?

En effet, la hausse des coûts est particulièrement lourde et elle frappe durement les sociétés de gestion des stations. La crise de l'énergie a triplé certains postes. Il faudra fatalement en tirer la conséquence et alourdir la charge du skieur moyen.

Le point de vue du fabricant d'équipement, pour régler le problème, est aux antipodes de celui du consommateur. On pourrait obtenir une baisse réelle et sensible du prix du produit en élargissant la production des industries actuellement isolées. C'est précisément pourquoi les fabricants italiens de chaussures, les producteurs français, autrichiens et allemands de skis, les industriels du vêtement cherchent à élargir leurs marchés américain et canadien, et à s'implanter au Japon. Dans ces trois pays, le ski touche vingt millions de personnes, soit un peu moins du double de tous les Européens concernés. Les possibilités sont encore énormes, et le risque est faible. Mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette expansion pourrait profiter aux clients actuels.

Du point de vue du consommateur, en revanche, il serait sans doute beaucoup plus intéressant que le processus se déroulât en sens inverse et que les fabricants américains et surtout japonais viennent s'installer sur le marché européen, faisant tomber brutalement les prix et ouvrant une véritable concurrence. Mais combien d'entreprises résisteraient au choc ? Peu d'entre elles sont suffisamment solides et structurées. Les autres fonctionnent grâce à l'enthousiasme et l'improvisation. La situation laisse prévoir une crise qu'il faudrait empêcher d'éclater en amenant les industriels à prendre leurs responsabilités. Jusqu'à présent, on s'est contenté de regarder le ciel, en espérant de belles chutes de neige.

GIORGIO VIGLINO.
(la Stampa.)

Kiosque international

★ **DEVELOPPEMENT SANS DEPENDANCE, de Pierre Uri. Ed. Calmann-Lévy. 263 pages, prix 30 F.**

LES événements vont si vite que l'encre à peine fraîche des livres paraît pâle quand le terrain a été labouré par les journaux. Ce qu'il est advenu dans le monde depuis les décisions des pays arabes sur le prix du pétrole a été maintes fois retourné et, du coup, certaines des considérations de Pierre Uri dans son dernier livre « Développement sans dépendance » souffrent de cette impression de « déjà vu ». Ainsi l'idée qu'il n'y a plus un seul tiers-monde ou celle qu'il faut d'abord faire porter l'effort de l'aide sur les plus pauvres et les « travaux ennuyeux et faciles » à dominante agricole, moins spectaculaires certes, mais plus vraiment et humainement efficaces.

Qu'on se rassure : il reste tout de même suffisamment de thèmes stimulants et féconds dans cet ouvrage pour qu'il mérite plus qu'un coup d'œil distrait. Retenons ceux-ci à partir de mots-clés :

Echanges : *Il est imprudent de considérer* globalement *ce qui arrive à l'Occident comme si les excédents des uns — l'Allemagne par exemple — pouvaient compenser les déficits de certains autres (l'Italie). En fait quand un pays voit s'amenuiser sa capacité d'emprunter, il est tenté d'appliquer des restrictions aux échanges. On risque alors les réactions en chaîne.*

Population : *Nous sommes dans une période de « transition démographique », mais à long terme la tendance à la stabilité pourra l'emporter : là où la vie s'allonge, une pression vigoureuse à la baisse de la natalité se manifeste.*

Aide : *Il faut distinguer l'aide à la subsistance accordée sans condition et l'assistance au développement « qui doit être conçue comme l'équivalent d'une politique régionale à l'échelle du monde ».*

Multinationales : *Des têtes de pont possibles pour le tiers-monde, mais ce ne sont pas elles qui pourront répondre sur une échelle suffisante aux créations d'emploi.*

Termes de l'échange : *Les mouvements des prix sont prodigieusement divergents dans leur ampleur pour les différents produits. Il ne peut y avoir de plans raisonnables à moins qu'on s'attaque résolument à ces instabilités.*

Division internationale du travail : *Le scandale est que les pays industrialisés, en se groupant dans des unions régionales, ont reconnu la signification d'une division internationale du travail, mais cette répartition des activités est refusée dès lors qu'elle joue en faveur des pays les plus pauvres.*

La seule question fondamentale qu'on se pose après la lecture de ce livre et à laquelle Pierre Uri ne donne pas de réponse est celle-ci : de simples ajustements du « système » sortiront-ils la plupart des pays en développement de leurs difficultés ? On peut vraiment en douter. Peu importe le « modèle » certes si l'on empêche les gens de mourir de faim, mais au-delà de la misère physiologique, la ligne de pauvreté se déplace à mesure que naissent de nouveaux besoins. C'est toute une nouvelle conception de la croissance qu'il faut faire prévaloir dans la société industrielle et dans l'autre si l'on ne veut pas jouer au Sisyphe. Pierre Uri est, à notre avis, beaucoup trop timide sur ce point. — P. D.

★ **POMPIDOU ET L'EUROPE, par P.-B. Cousté et F. Visine. Edit. Librairies Techniques, 27, place Dauphine, 75001 Paris, 207 pages. Prix : 32 F.**

SUCCEDANT au travail de chartiste d'Edmond Jouve qui consacra deux gros ouvrages au thème « Le général de Gaulle et la construction de l'Europe » (1), voici un « Pompidou et l'Europe » de MM. P.-B. Cousté, député du Rhône, et F. Visine, jurisconsulte international. Nos auteurs ont, selon une ordonnance toute classique, consacré une centaine de pages à expliquer ce qu'était la conception pompidolienne de l'Europe, et une centaine d'autres à rassembler les déclarations les plus importantes de l'ancien président de la République sur le sujet, une chronologie très complète ainsi qu'une bibliographie.

Ainsi, il y en a pour tous les goûts : pour les chercheurs, journalistes, amateurs de références qui ont sous la main des textes et des dates parfois difficiles à retrouver dans les dossiers ; pour le grand public qui peut, grâce aux premiers chapitres d'une grande clarté d'exposition se familiariser avec la « doctrine Pompidou » de l'Europe. Cinq idées-forces l'ont structurée : l'Europe est une nécessité ; *elle ne peut être qu'une* Europe des Etats ; *« européenne » c'est-à-dire indépendante des Etats-Unis, vouée à la recherche des* equilibres *entre l'Est et l'Ouest, vis-à-vis de la Chine, du monde arabe, des peuples africains ; et enfin* progressive, *c'est-à-dire qu'elle ne peut se construire que pas à pas, parce que* « le passé est là qui est lourd, la géographie est là qu'on ne peut pas éliminer ». *« Patience et foi, c'est ma devise » dit un jour Georges Pompidou à propos de son état d'esprit européen.*

On voit beaucoup mieux grâce à MM. Cousté et Visine comment chemine l'idée d'Europe d'un président à l'autre. Pour de Gaulle elle était possible et souhaitable ; pour Pompidou, c'est une nécessité, pour Giscard d'Estaing elle devient une « priorité essentielle » ; il estimait déjà en 1967 qu'on pourrait voir un jour « une autorité de nature fédérale dans l'Europe économique de demain ».

Dans une courte préface, M. Jacques Chirac, l'actuel premier ministre si proche on le sait de Georges Pompidou, estime que le plus clair de son message fut celui-ci : « Les peuples de l'Europe ne peuvent plus affirmer leur indépendance les uns contre les autres, mais à l'inverse, les uns avec les autres... L'indépendance, comme la liberté, ne se divise pas. »

P. D.

(1) Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 20, rue Soufflot, 1967.







Reykjavik, janvier 1975

LE PARADIS DE L'INFLATION

EUROPE EUROPA

IL est 11 heures du matin, mais j'écris encore toutes lampes allumées. Je vais les éteindre *pour les quelques heures* d'un court après-midi jusqu'à 15 heures. Si, en été, l'Islande connaît des journées ensoleillées si longues que votre existence elle-même sem*ble s'allonger, elle* traverse pour l'heure l'obscurité et les tourmentes de l'hiver. *Le Gulf Stream, voyageur infatigable,* apporte ici un peu de sa tiédeur si bien que le *thermomètre n'atteint jamais les* minimums enregistrés à New-York ou à Vienne. Mais l'obscurité, la pénurie de visiteurs et le manque de liaisons aériennes accroissent *l'isolement de ce dernier contre*fort de notre continent, avant l'Amérique.

L'inflation, le nouveau gouverne*ment, l'accord sur la base mili*taire de Keflavik et la « guerre de la morue » ne sont-ils pas plus importants que ces traits d'ambiance et de nos états d'âme ? En *vérité, on ne peut aborder les* problèmes islandais sans toucher à la civilisation de ce pays. Nous nous trouvons en présence d'un univers petit et équivalent. Il se *distingue non seulement par sa nature,* ses étendues glacées, ses volcans, dont une trentaine en activité, ses geysers, ses sources d'eaux minérales *froides*, tièdes et chaudes, mais aussi et surtout par son environnement humain.

Géographiquement, l'Islande n'est pas majeure, elle continue de grandir et de se transformer comme l'ont montré récemment la naissance d'une nouvelle île, Surtsey, et l'éruption sur Heimaey. En revanche, socialement, les Islandais ont atteint une grande maturité, en avance sur beaucoup d'autres com*munautés. Les premiers Vikings* ont débarqué ici en 874, et on a fêté cette année le onze centième anniversaire. Déjà, au douzième siècle, l'Islande avait une littérature brillante, et au treizième siè*cle tous les Islandais sans excep*tion savaient lire et écrire. Ce pays de deux cent dix mille âmes est certainement aujourd'hui l'un des plus cultivés au monde. On y im*prime deux cent quinze livres par* cent mille habitants ce qui constitue un record. Il n'existe ni riches ni pauvres. La dignité et la liberté de l'individu y sont depuis *longtemps des réalités tangibles.*

Bien qu'ils vivent tout au long des côtes jusqu'au cercle polaire arctique, parfois séparés les uns des autres par des distances consi*dérables, les Islandais présentent* les caractéristiques d'une petite communauté très homogène. Prenons l'annuaire du téléphone : le prénom se lit avant le nom, car *le premier est plus important que* le second. En effet, les enfants, garçons et filles, prennent comme nom de famille le nom de baptême du père. Ainsi, par exemple, *Halldor, fils de Magnus Bene*dikksson, s'appellera Halldor Magnusson et Inga, la fille, Inga Magnusdott. Le nom de Beneditksson disparaît. La femme mariée garde *son nom de jeune fille. Le nouveau* speaker de l'Althing, le Parlement islandais, est une femme qui porte le splendide nom viking de Ragnhildur Helgadottir. On peut re*marquer que la racine* Helga est un prénom féminin et, en l'espèce, on s'est servi du génitif de Helgi.

Les tâches de Geir Hallgrimsson

C'est le 30 juin dernier que le *nouveau Althing a été élu* après une bataille politique particulièrement âpre. Les résultats du scrutin ont confirmé *l'impopularité* croissante du *gouvernement* de gauche et ont donné une solide majorité à un coalition de centre droit dirigé par Geir Hallgrimsson. Elle est constituée par l'alliance de *deux formations,* à savoir : le parti de l'indépendance, conservateur, auquel appartient Hallgrimsson, et le le parti progressiste. Le grave recul social-*démocrate* confirmait *certaines tendances de l'opinion* dans les pays scandinaves. En revanche, les communistes demeuraient une force intacte avec près de 15 % des suffrages. Hallgrim*son a trouvé deux dossiers ur*gents : Keflavik et l'inflation.

Il s'attaqua d'abord au problème de Keflavik ; cette crise, longue et *épineuse, est désormais réglée.* Le gouvernement précédent avait demandé que les Américains quittent la grande base aéronavale. Il avait même brandi la menace d'un *retrait de l'alliance atlantique ou* de sa structure militaire. Cette attitude était commandée par un certain idéal politique et également par l'espoir que les autres puissan*ces atlantiques mettraient un frein à* l'« agression » de l'Angleterre dans la « guerre de la morue ». En octobre dernier, la question de Keflavik a été réglée. Un nouvel accord prévoit que les Américains pourront continuer à utiliser la base, *à partir de laquelle leurs avions* et leurs radars suivent les mouvements des sous-marins soviétiques dans l'Atlantique, mais, en échange, mille cinq cents des trois mille emplois occupés jusqu'alors par des Américains devront être attribués à des *civils islandais*, et, *de plus*, Washington apportera une contribution financière à la construction d'un nouvel aéroport civil sur ce même promontoire de Keflavik.

L'inflation, elle, constitue un au*tre problème* beaucoup plus difficile à résoudre. Avec un taux situé entre 43 et 45 %, elle constitue un record puisqu'elle est la plus forte du monde occidental. Les prix donnent le vertige. La pêche constitue presque 85 % des exportations *de l'Islande et, pourtant, un plat* de poisson peut coûter 35 F dans un bon restaurant et on peut vous demander 60 F pour un plat de langoustines. Cette inflation tient à *plusieurs facteurs dont deux sont* prépondérants : d'abord, l'Islande doit tout importer (à noter qu'elle achète son pétrole à l'Union soviétique qui aligne ses prix sur ceux *fixés par l'OPEP), ensuite,* on a laissé trop longtemps s'accumuler un pouvoir d'achat excessif.

Désormais, l'Islande est consi*dérée comme « l'île qui aime l'in*flation ». Ce phénomène qui, ailleurs, suscite la peur, est ici une façon de vivre. L'épargne n'existe pas, tout le monde dépense et dilapide. *Au cours de l'année 1974,* neuf mille voitures ont été importées. A quoi bon s'inquiéter ? Depuis la fin de la guerre, presque *tout — nourriture, loyers, électricité, pensions, etc. —* est indexé. Si les prix montent, les salaires augmentent immédiatement. *Il n'existe même pas la bride des impôts,* plus lâche que dans les autres pays *scandinaves puisqu'elle laisse* 60 % de leurs revenus aux salariés. Le fait que les prêts fonciers ne soient pas indexés constitue une raison supplémentaire pour dépenser sans *compter. Le loyer double chaque* année et le coût de l'emprunt di*minue d'autant.*

Personne ne condamne cette situation. Les hauts fonctionnaires *eux-mêmes déclarent : « L'inflation a apporté une prospérité générale, elle a rendu possible l'installation de nouvelles industries. »* Ce serait bien si la fête pouvait continuer. *Mais l'Islande, en dépit de ses* volumineuses exportations de poisson, n'aura bientôt plus d'argent pour acheter toujours plus cher à l'étranger.

C'est la tâche très *difficile* qui attend Hallgrimsson. Il a déjà plafonné pour un an le niveau *de* l'échelle mobile ; il a pris des mesures visant à limiter les achats à l'étranger. Mais comment convaincre les Islandais que l'inflation est « *mauvaise* » ? Les syndicats semblent décidés à livrer bataille, et la prochaine rencontre entre le gouvernement et les centrales ouvrières pourrait être très difficile.

Le « front de la morue »

Le *premier ministre a déclaré : « Au cours de 1975, nous voulons réduire l'inflation de 43 % à 15 %. » Il est douteux qu'il y parvienne.* La menace de grèves dures est *réelle.* Mais il *n'existe pas* d'autre issue. Par chance, le gouvernement n'a pas à combattre en même *temps les Anglais sur le « front* de la morue ». Un accord, valable *deux ans, signé en novembre 1973,* règle momentanément ce conflit. *Un nombre limité de chalutiers* anglais peuvent venir pêcher dans certaines zones délimitées à une cinquantaine de miles de Reykjavik. Il reste à régler la querelle entre *Islandais et Allemands qui porte,* elle aussi, sur les droits de pêche. Les *Islandais ont arraisonné* un chalutier *de* Bremerhaven et, en représailles, les ports allemands ont interdit aux bateaux islandais de débarquer leur poisson frais. Il y a tout de même un rayon d'espoir, les *ministres* des deux pays ont exprimé le désir de faire redémarrer les négociations.

Voici quelle est l'Islande d'au*jourd'hui : un pays qui doit* tout à coup considérer l'inflation comme un ennemi mortel et non plus comme un généreux bienfaiteur. Si l'opération économique est ardue, la mutation psychologique l'est *encore plus. Pour ces Vikings* audacieux, le sens de la communauté *est très solide, mais pas plus que leur* individualisme.

MARIO CIRIELLO.
(la Stampa.)

Grain de sel

LE CLIENT ROI !

UN *spectre hante l'Europe : celui du marché chinois !* La plus importante réserve de consommateurs potentiels et pas encore convertis à la consommation gît là, en proie à ses manies propres de développement. Peut-on l'exploiter ? « Rendez-vous compte, rêve le marchand d'espadrilles *qui, pied à pied, voit grossir ses stocks : si seulement un* Chinois sur deux achetait une paire d'espadrilles tous les deux ans... cent soixante-quinze millions de paires à fournir par an ! Il faudrait reconvertir l'industrie automobile européenne à la corde ! »

Tous sont comme ça, dans toute l'Europe : s'ils mangeaient des saucisses de Francfort, de la sauce anglaise, des raviolis ? S'ils faisaient relier leurs petits livres rouges en Belgique ? S'ils achetaient des lampes de poche aux Pays-Bas, *des bicyclettes, du chewing-gum, des blue-jeans ou des magazines* érotiques ? Ah ! pourquoi ne sont-ils pas comme nous ?

Le rêve un peu flou du *chinois* armé de travellers checks et déferlant sur l'Europe pour devenir un héros de la consommation, ce rêve tourne à l'obsession avec la crise actuelle. Le Marché commun souffre de ses forces vives inemployées : petites industries et gros artisans voient passer au-dessus de leurs têtes le bruissement des grands contrats à l'exportation dont les journaux sont emplis. Cela ne les console pas : ni de leurs comptes d'exploitation, ni de leurs chiffres d'affaires, ni de l'inflation, ni de leurs besoins d'acheteurs pour leurs propres produits...

Etrange transformation ! Voici quelques décennies, le péril jaune effrayait dans les chaumières et les écoles, ces enfants qui sont les chefs d'entreprise d'aujourd'hui. L'Europe horrifiée avait des cauchemars à l'idée de hordes grimaçantes sup*posées envahir les calmes et riches plaines européennes pour* piller et satisfaire des besoins élémentaires. Nos produits ? Il allait falloir partager ! C'était inimaginable. On s'employait avec une énergie désespérée à contenir ces élans barbares avec des canonnières, des comptoirs, des concessions et des *missionnaires...*

Maintenant le monde s'est converti. Il ne s'agit plus de ne pas partager mais de vendre ! Les hordes au *primitivisme* égalitaire sont devenues de « chers et honorés » clients potentiels... La production trop abondante n'est plus un trésor mais un péché économique : ou nous mourons sous les stocks ou nous séduisons des acheteurs nouveaux !

Deux morceaux de sucre supplémentaires par jour dans la diète pékinoise et les betteraviers du Marché commun n'ont plus rien à craindre ! Trois maux de tête supplémentaires par Chinois et par an, la chimie européenne reprend sa marche en avant. Qu'attend donc la Banque mondiale pour offrir à chaque Chinois un bracelet-montre, à chaque dirigeant chinois un chronomètre en or afin qu'au plus vite, de toute urgence, ils se mettent à l'heure de l'économie moderne ?

GÉRARD LAUZUN.

هكذا بالأصل

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 6 JANVIER

Les syndicats ne donnent pas suite au préavis de grève déposé pour ce lundi, mais de légères perturbations pourraient affecter les programmes.

M. Valéry Giscard d'Estaing sera interviewé à 20 h. 5 sur TF 1 et à 20 h. 35 sur A 2.

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Soirée spéciale : Première. Réal. J. Audoir, pres. G. de Caunes, avec R. Pierre, J.-M. Thibault, J. Martin, M. Sardou, M. Mathieu, M. Darc, D. Guichard, F. Lemarque, etc.
Le baptême officiel de TF 1. Tous les animateurs, tous les producteurs attachés à la chaîne seront là, dans l'intimité et dans le désordre. Georges de Caunes fera les présentations, entre des numéros de variétés, des extraits d'« Au théâtre ce soir », de « Pépé le Moko », de « l'Idiote », de « Z ».
21 h. 35 Série : Jo Gaillard, de R.-M. Arlaud et J. Robert. Réalisation Christian-Jaque. « le Complot » (première partie), avec B. Fresson, D. Briand et P. Préjean.
Le capitaine Jo, officier au grand cœur de la marine marchande, transporte vers l'Amérique du Sud des caisses destinées à une coopérative agricole. Surprise : la cargaison contient des munitions.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule, d'après le roman de R. Andry. Adapt. O. Gérard. Réal. P. Goutas. Avec Ph. Brigaud, J. Couturier, C. Marting.
20 h. 35 Soirée spéciale Antenne 2.
Présentation de toute l'équipe d'Antenne 2. Chaque animateur, producteur et réalisateur sera accompagné d'un invité. Avec R. Devos, S. et S. Reggiani, J. Clerc, G. Brassens, Barbara, Ch. Trenet, J. Gréco, G. Béart, Folon, Y. Montand, G. Bécaud, M. Schuman, A. Weissenberg, Ch. Ludwig, J. Piat, G. Descrières, R. Manuel, Anquetil, Poulidor, J. Tati, J.-L. Barrault, M. Galabru, L. Badie, M. Simenon.
Un entretien de Jacques Sallebert et Georges Leroy, avec MM. Valéry Giscard d'Estaing, Gaston Monnerville et François Mitterrand, sur les vertus principales de la République.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Clap 3/3'.
20 h. 30 Présentation de la chaine.
20 h. 45 Prestige du cinéma : « Peau d'âne », de J. Demy (1970), avec C. Deneuve, J. Perrin, J. Marais, D. Seyrig.
Les personnages du conte de Perrault, animés, réinventés par Jacques Demy, dans un spectacle mi-féerie, mi-comédie musicale.

● FRANCE-CULTURE

(20 h. (S.), Orchestre national de France, direct. J. Martinon : « Symphonie de Caccia » (Gossec), « Dynastie 2 pour cuivres, cordes et percussions » (R. Kœring), « Troisième symphonie » (Roussel), « Métaboles » (H. Dutilleux) ; 21 h. 30, Indicatif futur ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Mes livres préférés ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, « Orfeo », de Monteverdi ; 22 h. 15 (S.), Correspondances. Beethoven : Six variations sur « Nel cor piu non mi sento », par W. Kempff, piano, « Adélaïde », « Chants d'amour italiens », par D. Fischer-Dieskau, baryton, et J. Demus, piano, « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » ; 23 h. Reprises symphoniques (P. Ancelin, I. Gotowsky).

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3), 19 h. 40 : La Grande Loge de France ; (A 2), 20 h. 35 : MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste et Gaston Monnerville, ancien président du Sénat.

MARDI 7 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Magazine : Documentaire : Les animaux du monde : les animaux en péril (première partie : L'Europe).
21 h. Danse : Chœurs et ballets des enfants de Corée du Sud.
Les danses traditionnelles du « tambour » et du « moine pénitent », reconstituées par une troupe de trente jeunes Coréens, et accompagnées sur des instruments nationaux. Un reportage de la B.B.C.
21 h. 45 Emission littéraire : Best-Seller.
Jean Ferniot et Christiane Collange, coproducteurs de cette « table ronde » bimensuelle, analysent la notion de réussite littéraire, reçoivent Michel Jobert, Robert Sabatier et écoutent, en interlude, des chansons de Pierre Perret.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Operation Heartbeat », de B. Sagal (1969), avec E.-G. Robinson, R. Bradford, J. Daly.
Une émission dramatique de télévision produite par C.B.S. Un chirurgien greffe à un de ses collègues, menacé de mort, le cœur d'un homme décédé à la suite d'une opération. La veuve lui intente un procès.
Débat : Les greffes de cœur.
Avec la participation du professeur Guilmet, chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Foch, de M. Roger Ejarque, transplanté cardiaque, du professeur Cronier de l'hôpital Necker, du professeur Kreis, représentant de France Transplant, du professeur B. (qui désire garder l'anonymat) de Mme Rittandot, veuve d'un transplanté de Mᵉ Lombard, du barreau de Marseille, du professeur Jouve, professeur de clinique cardiologique et de cardiologie expérimentale à Marseille.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Documentaire : Les abeilles. Adapt. A. Leroux.
20 h. 35 Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. F. Rossi, avec Giulio Brogi, Olga Karlatos.
Une tempête jette Enée sur les côtes d'Afrique où l'accueille Didon, reine de Carthage. Enée lui conte ses aventures, la chute de Troie.
21 h. 35 Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. Daniel Lecomte (1ʳᵉ partie).
Qu'est-ce que le racisme ? Cette émission, qui fait partie d'une série, traite du problème général du racisme dans le monde pour se pencher ensuite sur la situation particulière des travailleurs étrangers en France.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Enseigner les littératures, avec Etiemble et Jeanine Kohn-Etiemble. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Navette », de C. Ollier, par R. Farabet. — 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec J.-M. Darre, pianiste ; « les Francs Juges », ouverture (Berlioz), « Fulgur » (S. Nigg), « Suites de danses (Bartok) ; A l'entracte : Concours international de guitare. — 23 h., Double audition. — 24 h. (S.), la musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 043

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III							■		
IV	■	■						■	
V				■	■	■			
VI									■
VII				■					
VIII		■	■					■	
IX									
X	■				■		■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. A le voir fumer, il y a de quoi pleurer ! ; Elément du relief breton. — II. Ne s'est donc pas fait prier pour pousser. — III. N'avait pas le compas dans l'œil ; La chose la meilleure et la pire du monde. — IV. Revenu. — V. Son entourage peut rendre son abord difficile ; Prouvent maintes fois combien le hasard peut être capricieux. — VI. Tissus fragiles. — VII. Modèles ; Aimable invitation. — VIII. Implique une exception. — IX. C'est surtout quand il ne casse rien qu'il a le plus de chances d'être apprécié. — X. Vert, au Sénégal ; Participe. — XI. Terme sportif ; A prendre ou à laisser !

VERTICALEMENT

1. Dans le compte rendu d'une journée maussade ; Tout feu, tout flammes. — 2. Point biblique ; Vieille bête ; Pièce garnie de meubles. — 3. Pour certains, il faut bien que cela se passe (pluriel) ; N'a pas été oublié dans la distribution d'une ample comédie. — 4. Le coin des rêveurs ; Injonction polie. — 5. L'Irlande ; Me déplacerai. — 6. Fin de participe ; Plat quand il est creux. — 7. Quand il avait décidé de se lever, il savait se montrer brillant ; Ville ancienne. — 8. Cruelle ; Point de repère ; En Suisse. — 9. Réchauffent autre chose que les cœurs ! ; Commis par Voltaire.

Solution du problème nº 1 042

Horizontalement

I. Navette. — II. Ecolières. — III. Pi ; Innées. — IV. Tentée ; Ta. — V. Urée ; Sois. — VI. Dos. — VII. Erra ; Mini. — VIII. Iéna. — IX. Passagère. — X. Inséra ; Hé ! — XI. Etés ; Zoos.

Verticalement

1. Neptune ; Pie. — 2. Acier ; Riant. — 3. VO ; Négresse. — 4. Elite ; Anses. — 5. Tine ; Aar. — 6. Ténès ; Gaz. — 7. Ere ; Odile. — 8. Eétion ; Rho. — 9. Assassinées.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MARDI 7 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Hôtel-de-Ville, devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (sous réserves) (Mme Hager). — 15 h., 58, rue de Richelieu : « La Bibliothèque nationale » (Paris et son histoire). — 20 h. 45, Société théosophique, 4, square Rapp, M. A. Gautier-Walter : « Qu'est-ce que le réel ? » (Société théosophique).

SPORTS

Critiques contre le projet de loi de M. Mazeaud

Les fédérations s'opposent à la création d'un comité du sport de haut niveau

Pas de comité des sports de haute compétition, pas de taxes parafiscales sur les spectacles sportifs autres que ceux à caractère purement commercial : en s'opposant à ces deux pièces maîtresses du « projet Mazeaud », les fédérations françaises, réunies à Paris les 4 et 5 janvier, à l'appel du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), ont clairement indiqué leur désir de voir le texte initial profondément remanié. La procédure engagée montre aussi leur intention de mener leur action jusqu'au bout, puisque le président et le bureau du C.N.O.S.F. auront à rendre compte, devant une assemblée générale extraordinaire, des résultats de leur mission auprès du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Dans l'hypothèse d'un accord, le C.N.O.S.F. s'engage à mettre en place immédiatement des commissions de travail pour la refonte du texte. Dans le cas contraire, nulle stratégie précise n'a été annoncée, mais les débats de l'assemblée plénière laissent à penser que certaines fédérations ont déjà prévu les moyens d'urgence qu'il conviendra de prendre.

Le temps presse, en effet, et les participants aux journées des 4 et 5 janvier ont été d'accord pour déplorer que le secrétaire d'Etat ne leur ait laissé qu'un court délai (jusqu'au 15 janvier) pour examiner son projet. Une telle précipitation les aura contraints à s'opposer plus qu'à approuver, à afficher une unanimité trop... unanime pour être réelle, quand on connaît les différences d'intérêt qui opposent certaines fédérations entre elles. Le travail en commission a confirmé ces clivages — notamment ceux qui distinguent les fédérations riches des fédérations pauvres — et permis aux uns et aux autres de gommer ici, ou de souligner là, selon que le projet leur était ou non favorable.

Ces divergences, toutefois, ne sauraient faire oublier le souci d'autonomie des fédérations qui, groupées seulement sous l'égide du C.N.O.S.F., ont proclamé leur volonté d'être l'interlocuteur du mouvement sportif vis-à-vis des pouvoirs publics. Que pour la première fois le C.N.O.S.F. ait invité la presse à assister à ces débats semble montrer que de ce côté-là au moins on entend rompre avec le principe du secret, auquel les milieux sportifs restent trop souvent attachés. La discussion est engagée. Il est à penser qu'elle se tiendra maintenant au grand jour.

Un trop court délai de consultation

Au terme de leur assemblée générale extraordinaire tenue à l'appel du C.N.O.S.F., les fédérations françaises de sport ont unanimement déploré le court délai de consultation qui leur était imposé à propos du recueil de propositions tendant au développement du sport. Elles se déclarent prêtes à collaborer à la rédaction du texte, dont l'existence leur apparaît indispensable, mais souhaitent une définition plus précise du champ d'action, afin de distinguer entre le sport pour tous, le sport de masse et le sport d'élite. Dans la mesure où un certain nombre de dispositions relèveront du domaine réglementaire, le C.N.O.S.F., en tant que représentant des fédérations, demande à être associé par voie de discussion à l'élaboration des décrets et des arrêtés.

L'étude article par article du recueil de propositions fait apparaître des divergences de fond et des divergences de détail. Pour ne s'attacher qu'aux premières, on notera tout d'abord la mise en cause des centres d'animation sportive (CAS), les fédérations récusant toute animation directe de la part des directions départementales de la jeunesse et des sports. Elles ne reconnaissent pas à ces directions le droit de créer des associations concurrentes des clubs.

Les fédérations se déclarent pour le développement des sections sports-études. Elles souhaitent que la formation des professeurs d'éducation physique se confonde entièrement avec celle des professeurs des autres matières scolaires et puisse aller jusqu'à l'agrégation, comme cela vient d'être admis pour la musique. Dans cet ordre d'idées, les fédérations préconisent même la création d'un baccalauréat à option sportive.

Les points d'accord

Ne rejoignant pas apparemment le camp des opposants, elles admettent le principe de la fusion de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS) et de l'Institut national du sport (INS), à condition que les missions de ces deux établissements, quoique réunis en un Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), soient bien distinguées.

L'Assemblée s'est également montrée favorable à la création en société d'économie mixte des groupements qui emploient des joueurs professionnels ou rémunérés, du moment que les fédérations conservent leur tutelle sur ces sociétés. Ce problème de la tutelle les a cependant empêchés de se prononcer sur des groupements sportifs qui seraient tenus de se constituer en société commerciale, certains présidents de fédération redoutant qu'une partie de leurs prérogatives ne leur échappent par ce biais.

Le C.N.O.S.F. accepte son rôle de représentant des fédérations à tous les niveaux, mais il refuse de se voir érigé en conseil de discipline (le projet prévoit qu'il formerait une instance d'appel). En revanche, il revendique les attributions que le projet confie à un comité pour la promotion du sport de haute compétition, pour la raison que les fédérations se sont montrées formellement opposées à la création de ce comité. De même, refusent-elles le principe de la taxe parafiscale sur les spectacles sportifs car il s'agirait là, à leurs yeux, d'un transfert de fonds. Elles se prononcent pour l'invention de recettes particulières : monnaie et tombola olympique, concours de pronostics, etc.

Sur le chapitre de la pratique sportive, enfin, les fédérations ont jugé très insuffisant l'article concernant les salariés. Elles réclament sur ce point de nouvelles consultations avec les parties intéressées — syndicats, fédérations sportives, ouvrières, etc. — afin d'envisager des mesures beaucoup plus larges comme les crédits d'heure dans les entreprises pour la pratique des activités sportives.

La discussion qui a précédé l'adoption de ces contre-propositions a confirmé l'intention des fédérations d'amener le secrétariat d'Etat à revoir son texte en demandant au C.N.O.S.F. d'élargir au besoin ses consultations, afin de prouver la force du mouvement sportif. Il est évident, comme l'a fait remarquer un participant, que certains secteurs risquent de se trouver isolés, notamment le secteur scolaire, dont on connaît cependant l'importance primordial pour le sport.

Ce même participant a souligné la tendance contradictoire : l'Etat a accentué sa mainmise sur le sport tout en se déchargeant de ses obligations financières. Il a aussi déploré que les pouvoirs publics ne prennent que rarement en considération les propositions du mouvement sportif. La balle est maintenant dans le camp gouvernemental.

FRANCOIS SIMON.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 janvier 1975 :

DES DECRETS

● Fixant le montant de la fraction de la taxe d'apprentissage due au titre de l'année 1975 et qui est réservée au développement de l'apprentissage en application de l'article L. 118-3 du code du travail ;

● Relatif aux experts judiciaires.

DES ARRETES

● Relatif à la rémunération des assistants et adjoints en médecine, chirurgie, spécialités et biologie à temps plein dans les établissements hospitaliers publics ne faisant pas partie d'un centre hospitalier et universitaire ;

● Fixant la liste des diplômes considérés comme sanctionnant les connaissances théoriques nécessaires à l'exercice de la profession de commissaire-priseur.

DES LISTES

● Des candidats admis en qualité d'élève à l'Ecole nationale d'administration à la suite des épreuves des concours de 1974 ;

● Des candidats admis à l'emploi d'attaché d'administration centrale et à l'emploi d'attaché d'administration de la Ville de Paris (session 1974) ;

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Fiscalité

CONSÉQUENCES DE LA LOI RELATIVE AUX FORCLUSIONS ENCOURUES DURANT LA PÉRIODE D'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL

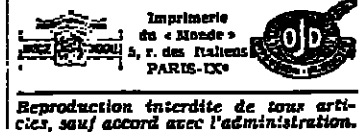
Le ministère de l'économie et des finances précise une nouvelle fois que la loi relative aux forclusions encourues durant la période d'interruption du service postal *ne vise pas le paiement de l'impôt.*

Elle s'applique par contre à tout délai de *prescription ou de forclusion* venant à échéance entre le 14 octobre et le 31 décembre 1974. Sont ainsi prorogés jusqu'au 31 janvier 1975 :

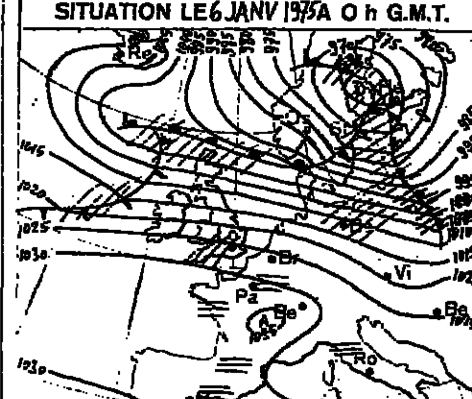
— Les délais impartis aux contribuables pour répondre à l'administration (demandes de justification, notifications de redressement, notifications de forfait...) ;

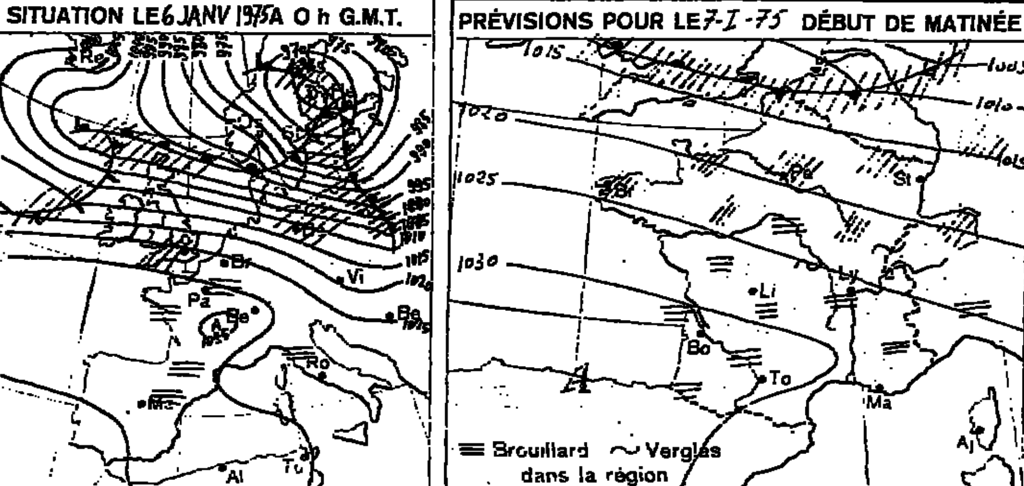
— Les délais de dépôts des réclamations contentieuses adressées au service des impôts, ainsi que les délais pour saisir les juridictions de l'ordre administratif ou de l'ordre judiciaire, ou pour faire appel devant les mêmes juridictions.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 janvier à 0 heure et le mardi 7 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent la France vont continuer à s'affaiblir dans leur partie septentrionale, et la moitié nord de notre pays sera sous l'influence du courant maritime d'ouest qui alimente les perturbations atlantiques. La moitié sud du pays restera dans l'air relativement frais et la faiblesse des vents y maintiendra les formations brumeuses.

Mardi, au nord d'une ligne approximative La Rochelle - Evian, le temps sera doux et humide avec un ciel souvent très nuageux et de faibles pluies ou bruines plus nombreuses de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est. Ces précipitations tomberont sous forme de neige sur les montagnes.

Au sud de la ligne La Rochelle - Evian, le temps frais et souvent très brumeux persistera avec des températures analogues aux jours précédents. Les brouillards, assez nombreux au lever du jour, seront parfois givrants dans l'intérieur. Des éclaircies locales se développeront l'après-midi. A la limite entre l'air maritime et l'air frais, des formations de verglas seront à craindre le matin du nord du Massif Central au Centre-Est.

Lundi 6 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 028,6 millibars, soit 771,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 6 et 4 ; Bordeaux, 1 et 0 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 8 et 8 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 4 et —7 ; Dijon, 3 et —1 ; Grenoble, 0 et 2 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 2 et 1 ; Marseille, 11 et 0 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice, 14 et 5 ; Paris - Le Bourget, 6 et 5 ; Pau, 3 et 1 ; Perpignan, 16 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24 ; Rennes, 6 et 4 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 2 et 1 ; Toulouse, 3 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 8 degrés ; Athènes, 13 et 4 ; Bonn, 8 et 8 ; Bruxelles, 7 et 6 ; Le Caire, 12 (min.) ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 10 et 8 ; Genève, 2 et 0 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 11 et 9 ; Madrid, 14 et —5 ; Moscou, 0 et —5 ; New-York, 3 et —1 ; Palma-de-Majorque, 15 et —2 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 5 et 4 ; Téhéran, 4 (min.).

SPORTS

FOOTBALL

LE SEPTIÈME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Cinq clubs de deuxième division éliminés

Mille huit cent cinquante-deux équipes se sont engagées cette année en Coupe de France, la plus importante épreuve organisée par la Fédération française de football (F.F.F.). Quatre-vingt-huit des derniers rescapés disputaient, le samedi 4 et le dimanche 5 janvier, le septième tour éliminatoire de la compétition. Aux quarante-quatre équipes qualifiées à cette occasion s'ajouteront les vingt clubs professionnels de première division, qui débuteront le 2 février pour les trente-deuxièmes de finale.

Parmi les surprises de ce septième tour, on peut noter l'élimination de cinq clubs de deuxième division : Avignon, Blois, Bourges, Chaumont et Mulhouse, battus respectivement par La Paillade de Montpellier, Châtellerault, Le Puy, Betschdorf et Saint-Dié. Un sixième, Quimper, a été tenu en échec et devra rejouer contre En Avant de Guingamp.

Pour les équipes des départements et territoires français d'outre-mer, le septième tour de la Coupe représente aussi la seule occasion officielle de sortir de leur isolement. Des cinq équipes qualifiées, quatre ont été éliminées, mais les Golden Stars de la Martinique, qui ont fait match nul contre les Melunais, conservent un espoir de devenir le premier club d'outre-mer qualifié pour les trente-deuxièmes de finale de l'épreuve.

Le handicap des équipes d'outre-mer

Colonie tahitienne de la capitale groupée autour de l'orchestre des étudiants polynésiens de Paris, coup d'envoi donné par une vahiné qui fut « miss France 74 » : la rencontre entre Malakoff et le Central Sports de Papeete fut sans doute, par son folklore, la plus originale de ce septième tour de la Coupe de France.

De leur voyage en métropole les footballeurs polynésiens pourront ramener quelques regrets : celui de n. pas avoir osé visiter Paris comme ils l'auraient souhaité, malgré les 25 000 F votés par l'Assemblée territoriale de Tahiti pour les équiper contre le froid. Celui surtout d'être passés tout près de l'exploit de devenir la première équipe d'outre-mer à se qualifier pour les 32[es] de finale de la Coupe.

Invaincus en compétition depuis trois ans en Polynésie, les footballeurs du Central Sports de Papeete ont abordé sans complexes ce match contre une équipe de troisième division. Tout au long de la première mi-temps, les Tahitiens ont même imposé leur football : un jeu tout en finesse, reposant sur une remarquable technique individuelle et collective.

Seul un manque crucial d'opportunisme et de puissance dans les tirs empêcha les Polynésiens de concrétiser au score les multiples occasions créées. Comble d'infortune pour eux, l'avant-centre de Malakoff, Stedile, avait même profité d'un contre pour marquer le premier but à la vingtième minute du match.

Quant le petit ailier droit Aumeron parvint enfin à égaliser après une heure de jeu, il était presque trop tard. Les efforts consentis en première mi-temps et le terrain très gras, auquel ils n'étaient pas habitués, provoquaient déjà fatigue et crampes. Le second but des Malakoffiots, inscrit par Baron à la soixante-huitième minute, mit ainsi fin aux espoirs des Tahitiens.

Bien que battues par un seul but d'écart, les trois équipes d'outre-mer venues disputer en métropole leur rencontre de Coupe ont néanmoins réalisé de bonnes performances et apporté surtout une nouvelle preuve de la qualité potentielle de ce football des îles.

Une condition nécessaire à son épanouissement consisterait à rompre son isolement autrement que par cette mesure démagogique qui consiste à faire venir en métropole, une fois par an et au plus fort de l'hiver, les meilleures équipes d'outre-mer pour le septième tour de la Coupe de France.

Tenus à l'écart des championnats métropolitains par les trop grandes distances, les footballeurs des Antilles, de la Réunion ou de la Polynésie sont souvent pénalisés par le statut de département ou de territoire français d'outre-mer vis-à-vis des Etats voisins. Ainsi le docteur Chabrol, président de la ligue de la Guadeloupe, aurait obtenu, après de multiples sollicitations auprès de la Fédération française de football, une dérogation pour adhérer à la Confédération de l'Amérique centrale et des Caraïbes de football (CONCACAF). Mais cette adhésion est refusée par la Confédération, qui regroupe des Etats indépendants.

A des degrés divers, l'essor du football aux Antilles ou à la Réunion plus qu'en Polynésie française est aussi entravé par les difficultés économiques locales. Le surpeuplement, le caractère fondamentalement rural de l'économie, le manque de crédits, entraînent par priorité la réservation des sols pour les cultures ou les habitations. Ainsi, si Papeete compte deux stades de dix mille places, les quinze clubs de Saint-Denis (la Réunion) doivent se partager un seul ensemble sportif. Par manque de terrains, les ligues d'outre-mer ne peuvent par organiser de championnats pour les plus jeunes joueurs.

Le chômage et les bas salaires ont, d'autre part, élevé le « resquillage » à la hauteur d'une institution, privant ainsi les clubs de ressources financières suffisantes. L'avenir de ce football ne dépend pas des joueurs. Tant que les problèmes économiques et politiques locaux n'auront pas été résolus, la venue en France de ces équipes d'outre-mer ne dépassera pas le stade du folklore.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Basket

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I. PREMIER TOUR DES MATCHES « RETOUR »

*Le Mans b. Berck	103- 80
*Villeurbanne b. Roanne	88- 59
*Antibes b. Nantes	124- 87
*Monaco b. Bagnolet	115-100
*Caen b. Tours	82- 76
*Challans b. Nice	100- 86
*Denain b. Lyon	80- 74
*Vichy b. Bordeaux	111- 81

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 43 pts ; 3. Antibes, 39 ; 4. Bagnolet, 37 ; 5. Tours, Caen, 36 ; 7. Challans, 34 ; 8. Nice, Berck, 32 ; 10. Lyon, Vichy, 31 ; Monaco, Denain, 30 ; 14. Roanne, 26 ; 15. Bordeaux, 22 ; 16. Nantes, 18.

Hippisme

Le prix Herstlie disputé à Vincennes et qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé a été gagné par Glissa, *suivi de* Daos *et de* Coppet. *La combinaison gagnante est 16-3-14.*

Rugby

Après la défaite de La Voulte à Bourgoin, un seul club demeure invaincu : le champion de France, Béziers.

POULE A

*Béziers b. Cahors	58-6
*Toulon b. Chambéry	15-3
*St-Girons b. St-Jean-de-Luz	16-9
*Castres b. Gaillac	20-9

Classement. — 1. Béziers, 27 pts ; 2. Toulon, 19 ; 3. Saint-Girons et Castres, 18 ; 5. Chambéry, 17 ; 6. Saint-Jean-de-Luz, 16 ; 7. Gaillac, 15 ; 8. Cahors, 14.

POULE B

*Narbonne b. Saint-Médard	70-4
*Racing b. Lourdes	12-3
*Montauban b. Grenoble	47-6
*Valence b. Le Creusot	14-3

Classement. — 1. Narbonne, 25 pts ; 2. R.C.F., 21 ; 3. Montauban, Valence et Lourdes, 19 ; 6. Le Creusot, 17 ; 7. Saint-Médard, 13 ; 8. Grenoble, 11.

POULE C

Brive b. *Bègles	15-14
Vichy b. *Dijon	9-0
*Auch b. Mont-de-Marsan	11-6
*Marmande b. Mazamet	28-10

Classement. — 1. Brive, 25 pts ; 2. Vichy, 22 ; 3. Mont-de-Marsan et Bègles, 19 ; 5. Marmande, 17 ; 6. Auch, 16 ; 7. Dijon et Mazamet, 13.

POULE D

*Pau b. Angoulême	47-6
*Montferrand b. Bourg	19-3
*S.B.U.C. b. Oloron	12-0
*Lavelanet b. Tyrosse	30-9

Classement. — 1. Pau, 25 pts ; 2. Montferrand, 23 ; 3. Bourg, 21 ; 4. Lavelanet, 18 ; 5. Oloron, 17 ; 6. S.B.U.C., 14 ; 7. Angoulême et Tyrosse, 13.

POULE E

*Biarritz b. Carmaux	60-0
Avignon b. *Châteaurenard	12-3
Nice b. *Bagnères	6-3
*Graulhet b. Lyon O.U.	21-3

Classement. — 1. Nice, 25 pts ; 2. Biarritz, 21 ; 3. Avignon, 20 ; 4. Bagnères, 18 ; Lyon O.U., 17 ; 6. Graulhet, 17 ; 7. Carmaux, 14 ; 8. Châteaurenard, 12.

POULE F

*Tarbes b. Saint-Claude	15-0
Aurillac b. *Albi	13-6
*Montchanin b. Périgueux	16-6
Oyonnax b. Bayonne par forfait.	

Classement. — 1. Aurillac, 23 pts ; 2. Tarbes et Bayonne, 21 pts ; 4. Montchanin, 20 pts ; 5. Périgueux, 17 ; 6. Saint-Claude, 16 ; 7. Albi, 15 ; 8. Oyonnax, 11.

POULE G

*Beaumont b. La Rochelle	10-4
*Perpignan b. Salles	41-6
*Mérignac b. Bergerac	6-0
*Bourgoin b. La Voulte	9-6

Classement. — 1. La Voulte, 25 pts ; 2. Perpignan, 23 ; 3. Mérignac et Bourgoin, 21 ; 5. La Rochelle, 16 ; 6. Beaumont et Bergerac, 13 ; 8. Salles, 12.

POULE H

*Dax b. Agen	8-3
*Stade Toulousain b. Castelsarrasin	19-0
*Le Boucau b. Tulle	11-4
Romans b. Quillan (à Nîmes)	30-6

Classement. — 1. Dax et Stade Toulousain, 23 pts ; 3. Romans et Agen, 20 ; 5. Le Boucau, 17 ; 6. Tulle, 15 ; 7. Quillan, 14 ; 8. Castelsarrasin, 12.

Ski

DESCENTE MESSIEURS A GARMISCH-PARTENKIRCHEN

1. Klammer (Aut.), 1 min. 43 sec. 31 ; 2. Grissmann (Aut.), 1 min. 44 sec. 70 ; 3. Walcher (Aut.), 1 min. 44 sec. 96 ; 4. Russi (Suisse), 1 min. 44 sec. 97 ; 5. Plank (It.), 1 min. 44 sec. 98 ; 6. Grabler (Aust.), 1 min. 45 sec. 43 ; 7. R. Tritscher (Aut.), 1 min. 45 sec. 60 ; 8. Mill (E.-U.), 1 min. 45 sec. 85 ; 9. Jakober (Suisse), 1 min. 45 sec. 90 ; 10. Berthod (Suisse), 1 min. 46 sec. 11 ; (...) 35. Dujon (Fr.), 1 min. 48 sec. 11.

C'est la troisième victoire en descente, depuis le début de la saison, de l'Autrichien Franz Klammer.

SLALOM SPECIAL DAMES

1. L.-M. Morerod (Suisse), 97 sec. 32 (50 sec. 23 - 47 sec. 09) ; 2. C. Zechmeister (R.F.A.), 98 sec. 26 (51 sec. 14 - 47 sec. 12) ; 3. T. Fjelstad (Norv.), 101 sec. 68 (51 sec. 72 - 49 sec. 96) ; 4. O. Chalvin (Fr.), 101 sec. 78 (52 sec. 59 - 49 sec. 19) ; 5. E. Matous (S.-M.), 103 sec. 73 (52 sec. 52 - 51 sec. 21) ; 6. H. Wenzel (Liecht.), 103 sec. 78 (50 sec. 13 - 53 sec. 65) ; 7. R. Moesenlechner (R.F.A.), 105 sec. 44 (54 sec. 23 - 51 sec. 21) ; 8. N. Spiess (Aut.), 106 sec. 20 (52 sec. 93 - 53 sec. 27) ; 9. E. Proell (Aut.), 106 sec. 38 (54 sec. 63 - 51 sec. 75) ; 10. I. Epple (R.F.A.), 106 sec. 48 (53 sec. 74 - 52 sec. 74).

AUTOMOBILISME

LE SIXIÈME SALON DE LA VOITURE DE COURSE

Le sixième Salon de la voiture et de la moto de course, ouvert depuis le 4 janvier à Paris au Pavillon des expositions place de la Bastille, durera jusqu'au 15 janvier (1). Jean-Pierre Beltoise, qui le présente, a réuni un certain nombre de voitures et de motos de compétition aux palmarès renommés.

Pour les voitures, l'essentiel repose sur la Mac Laren du Brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde des conducteurs en 1974, la Tyrrell de Patrick Depailler, un prototype Matra 670, champion du monde des constructeurs, un prototype Alpine-Renault 2 litres, champion d'Europe de la catégorie, des formules 2, des promotions, etc. Le parc moto est tout aussi intéressant avec des MV, Yamaha, Suzuki, Norton et Kawasaki.

L'animation du Salon sera assurée en permanence ou à tour de rôle par des pilotes, parmi lesquels Depailler, Jarier, Beltoise, Migault, Larrousse, Tambay, Agostini, Read, Pons...

(1) Ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures, sauf les mercredis jusqu'à 22 heures. Prix des entrées : 9 F, enfants jusqu'à douze ans, 5 F.

RUGBY

UN MATCH OU SOUFFLAIT L'ESPRIT

Une mi-temps entière sans joueur blessé, sans un seul arrêt de jeu, sans le moindre coup franc pour jeu brutal ; un public qui oubliait de siffler les tentatives de but du camp « ennemi » et un arbitrage sans reproche : la rencontre entre le Racing Club de France et Lourdes, dimanche 5 janvier, au stade Jean-Bouin à Paris — le match des seconds de la poule B, — ressemblait à une partie amicale, où seul l'esprit devait souffler.

Tout était prétexte pour jouer à la main. On vit ainsi à plusieurs reprises les Lourdais attaquer de leur ligne de but, et le Racing marquer un essai comme à l'entraînement avec une percée rectiligne du trois-quart centre Forner, servi directement sur mêlée favorable à 30 mètres des buts de Lourdes par son demi, et relayé par l'autre trois-quart centre Saubier.

Certes, au cours de la seconde mi-temps, avec quelques relents des fêtes, les jambes se firent-elles plus lourdes, les erreurs plus nombreuses. Certes, Lourdes profite-t-il bien mal des nombreux ballons qu'elle gagna tant à la touche qu'à la mêlée. Et beaucoup purent déplorer que, réduits à la défensive, Gourdon, le longiligne ailier, et Tellary, cet arrière aux allures de chasseur ostiak (auteur de deux coups francs et d'une transformation), n'aient pu montrer tout leur talent.

Mais le Racing gagna (12-3), et près de trois mille spectateurs devaient seulement regretter d'avoir attendu souvent plus d'une demi-heure devant le seul guichet ouvert le plaisir d'assister à ce bon spectacle.

B. D.

ARTS ET SPECTACLES

Radio Télévision

LES PASSATIONS DE POUVOIR

A L'EXCEPTION DU NATIONAL

Les orchestres de l'ex-O.R.T.F. sont mis en sommeil

L'O.R.T.F. a diffusé ses derniers programmes, dimanche soir 5 janvier. Les nouveaux organismes créés par la loi du 7 août 1974 prennent sa relève. Les programmes de la radio et de la télévision devaient, dès ce lundi 6 janvier, changer de ton, de visage, de présentation, même s'il faudra attendre plusieurs mois avant de connaître les résultats réels de cette réforme : les résultats concrets de la politique des programmes des nouveaux responsables. Car il est plus aisé de modifier le rôle des speakerines que de mettre sur pied des entreprises d'information et de production d'imaginaire.

Pour certains — journalistes, statutaires de l'ex-O.R.T.F. — cette date, au contraire, marque la fin d'une époque, le début de nouvelles incertitudes. La situation des orchestres de l'ex-Office est significative à cet égard : les formations de province vont être mises en sommeil pendant une année.

L'affaire a des ramifications anciennes, antérieures au baptême de l'Orchestre de Paris (1967), aux rivalités qui ont *immédiatement* opposé cette formation des affaires culturelles à ses aînés de l'O.R.T.F. et à l'extension de cette *petite* guerre en province, après la création des orchestres régionaux de *Lyon* et du Val de Loire (1968). L'affaire remonte à l'ancienne R.T.F., dont les dix-sept orchestres initiaux (c'était en 1934 !) ont peu à peu diminué en nombre et en prestige. Ils étaient six, voici un mois : trois à Paris, trois en province. Officiellement, il en reste deux.

En fait, il n'en reste qu'un seul. Car l'Orchestre national (« de France ») bénéficiera pour un temps de tous les soins de la Société nationale de radiodiffusion. Jusqu'à la création d'un nouvel ensemble « omnibus » de cent quarante musiciens. Mais ce « pool » (qui résultera de la fusion de l'Orchestre philharmonique et de l'Orchestre lyrique) n'existe jusqu'à ce jour que sous forme de projets.

Et en province ? Silence. Les musiciens vont faire une longue pause. Les orchestres seront mis *pour un an en veilleuse ; non par* décret, mais par la force des choses, à la suite du départ des plus de soixante ans, mis en « position spéciale ». Ce n'était pourtant un secret pour personne qu'à Nice, Lille et Strasbourg — comme dans tous les ensembles de l'ex-O.R.T.F. — la moyenne d'âge des pupitres était particulièrement élevée (dans les cordes notamment). Personne n'ignorait que, privés d'un quart de leurs effectifs, amputés de leurs organes essentiels, ces orchestres seraient tout naturellement amenés à se taire. Et qu'il faudrait bien les rétribuer — du moins ce qu'il en reste — sans pouvoir les faire jouer. Mais cent trente instrumentistes payés à ne rien faire, était-ce vraiment inévitable ?

C'était prévisible, en tout cas, *en fonction des ambiguïtés de la* loi du 7 août dernier, réorganisant la Radiotélévision : la Société nationale de radiodiffusion « *assure la gestion et le développement des orchestres, tant à Paris qu'en province* », stipule l'article 7. Un texte limpide. En fait, inapplicable. Car, si elle dispose du budget nécessaire au salaire de ses musiciens, la Société nationale ne possède pas pour l'instant d'établissements en province, le *matériel et* les studios des stations régionales dépendant désormais de FR 3. D'où l'impasse actuelle : une loi qui garantit le statut des personnes présentes, mais un budget insuffisant pour compléter les rangs, dégarnis par les « positions spéciales ». Radio-France ne licencie pas ses orchestres : elle les paye. C'est dire qu'elle leur permet de survivre, en infirmes. Curieuse manière d'« alléger ses charges », selon les termes du communiqué officiel.

Au début du mois de décembre, alors que les orchestres O.R.T.F. venaient de se prononcer pour une semaine d'action et d'information, les pouvoirs publics pratiquaient l'apaisement. Mais les musiciens de province ne se sentirent guère apaisés quand ils *lurent dans la presse qu'ils ne* seraient pas abandonnés, à condition de changer de tuteur. La grande famille des ensembles des *affaires culturelles* accueillait à bras ouverts les orphelins de l'O.R.T.F. A partir de janvier 1976. Dans l'attente du budget nécessaire à leur refonte et à leur fonctionnement.

Bonne nouvelle : la France, dans un an, pourra s'enorgueillir de trois grands ensembles symphoniques régionaux supplémentaires. Mais dans l'intervalle ? Les anciennes formations O.R.T.F. devront-elles se résigner à douze mois de chômage technique ?

« *C'est l'autogestion ou l'oubli*, dit-on à Lille. *Et comme nous sommes décidés à ne pas nous laisser oublier, nous songeons à mettre au point tout seuls des concerts pour petites formations afin de proposer nos services à qui en voudra.* »

« *Il nous faut une raison de vivre*, estime une déléguée syndicale F.O. de Strasbourg, *ou ce sera l'éparpillement de nos musiciens dans d'autres formations et, à brève échéance, la disparition pure et simple de notre orchestre.* »

Deux témoignages, mais les mêmes craintes : que l'esprit de *solidarité du groupe ne résiste* pas longtemps à l'attrait de formations régionales ou parisiennes plus prestigieuses. Car, pourquoi le nier, les orchestres O.R.T.F. de province n'ont jamais représenté qu'une étape dans la carrière d'instrumentistes de valeur, avec l'espoir d'un salaire de 30 à 60 % inférieur à celui de leurs collègues parisiens (avec une différence pouvant atteindre 1 000 francs par mois) et l'assurance d'appartenir à une formation bâtarde (41, 57, 82 pupitres, c'est trop ou trop peu) où, comme à Lille, quatre cors solo ont défilé en un an. Résultat : des ensembles peu homogènes, des prestations inégales, des retransmissions parfois médiocres, embouteillant les heures d'antenne sur France-Culture ; à en croire un délégué lillois du S.N.R.T. (Syndicat des musiciens C.G.T.), « *on n'a pas toujours le cœur à l'ouvrage dans ces conditions* ».

* * *

Rendez-vous donc à janvier 1976.

Si tout va bien, la réorganisation prévue aura pour effet d'améliorer le standing de trois ensembles régionaux en les maintenant dans un effectif stable de cent vingt pupitres. Mais si tout va mal ? S'il est prouvé (comme vont tenter de le démontrer les syndicats) que cette « passation de pouvoir » contrevient à la loi du 7 août ? Et si l'entretien de ces nouveaux orchestres de prestige fait peser sur les régions des charges financières trop importantes ?

La municipalité de Strasbourg (qui débourse déjà 6 millions chaque année pour l'Orchestre philharmonique d'Alain Lombard) paraît pour l'instant incapable de doubler son budget musical. De même, la région Nord-Picardie recule devant la dépense : « *D'accord pour soixante-dix et même cent vingt musiciens*, déclare un membre du cabinet de M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille. *Nous y avions pensé dès 1967, quand nous avions l'assurance que l'O.R.T.F. nous aiderait de moitié. Mais, aujourd'hui, les chiffres sont différents. On nous parle de 5 millions de financement annuel, assuré pour les deux tiers par la région et pour un tiers seulement par le secrétariat d'Etat à la culture. Cette somme est exorbitante. En fait, elle nous paraît tellement supérieure à nos possibilités actuelles que nous préférons croire à une plaisanterie.* »

« *Pas question de forcer la main des régions*, répond au secrétariat d'Etat à la culture le directeur de cabinet, M. Montassier. *La liberté des responsables locaux reste totale. S'ils désirent un ensemble de cent vingt musiciens, ils devront le financer aux deux tiers. C'est la règle. Mais s'ils se contentent de formations moyennes, de quarante à cinquante pupitres, nous en prendrons intégralement la charge, dès 1976, après avoir rééquilibré et complété les effectifs actuels. La création d'une grande formation symphonique régionale ne peut être décidée que d'un commun accord.* »

Des décisions dont dépend l'avenir de la diffusion musicale en France vont donc être prises dans les mois à venir. Cette fois, peut-être, les musiciens ne seront pas avertis en lisant les journaux...

ANNE REY.

TF1 aura aussi ses tribunes libres

Le « Journal télévisé » de la première chaîne de télévision, pour son émission inaugurale de 20 heures, ce lundi 6 janvier, diffuse les réponses que M. Giscard d'Estaing a faites à l'enquête menée par la Sofres auprès d'un échantillonnage de Français : « Si vous aviez le président de la République en face de vous, quelles questions aimeriez-vous lui poser ? »

Les questions le plus souvent formulées ont été sélectionnées pour être soumises à M. Giscard d'Estaing, qui y répond au cours d'une séquence enregistrée de cinq à six minutes, diffusée après l'allocution de présentation de TF 1 par M. Jean

En outre, TF 1 diffusera désormais, du lundi au vendredi, dans son édition de 20 heures, une tribune libre d'environ deux minutes, qui sera ouverte aux représentants des grandes tendances politiques et des principaux mouvements de pensée. M. Edgar Faure en commentera la création le mardi 7 janvier et M. François Mitterrand y fera une première intervention le mercredi 8. Le choix des participants sera fait en fonction de l'actualité.

Sur la deuxième chaîne, ce même lundi 6 janvier, MM. Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Gaston Monnerville répondent à la question « Quelles sont, d'après vous, les vertus principales de la République ? », au cours de l'émission de Jacques Chancel qui inaugure les nouveaux programmes d'Antenne 2, à partir de 20 h. 30.

Les trois déclarations enregistrées seront diffusées successivement au cours d'une séquence consacrée au centième anniversaire du vote, le 30 janvier 1875, de l'amendement Wallon qui fit adopter les lois constitutionnelles de la IIIe République.

La tribune libre de FR 3 débute ce lundi, à 19 h. 30. Les premiers à y prendre la parole seront les représentants de la Grande Loge de France, et non ceux du parti communiste français, qui ne passeront que jeudi, contrairement à ce qui a été écrit, à la suite d'une erreur de transmission, dans le Monde *daté 5 et 6 janvier.*

L'habitude de changer tous les deux ans

Le « grand chambardement » de la radiotélévision, consécutif à la loi du 7 août, n'a pas épargné les responsables de l'information. Même si l'on constate un certain chassé-croisé entre la radio et la première chaîne de télévision — Michel Péricard prenant la direction du journal parlé et Roger Gicquel la responsabilité du « journal télévisé » de 20 heures, tandis qu'Yves Mourousi prend celle de télé-midi — on relève que Jacques Alexandre, ancien directeur-adjoint chargé des informations sur la première chaîne devient conseiller du nouveau directeur général, Jean-Louis Guillaud. Du moins pouvait-on invoquer une certaine perte d'audience de « 24 heures sur la une » depuis 1972 pour procéder à ces changements...

Tel n'était pas le cas pour I.N.F. 2, dont l'audience a plus que doublé (passant de 8 à 20 %) en deux ans, sous l'impulsion du trio responsable : Jean Lefèvre (qui part finalement comme correspondant à Washington), Jean-Claude Héberlé (qui devient grand reporter sur la première chaîne) et Jean-Pierre Elkabbach (qui *remplace* Yves *Mourousi sur France Inter de* 13 *heures* à 14 heures chaque jour).

(*Dessin de BONNAFFE.*)

Fort heureusement, les équipes de rédaction de TF 1 et A 2 ont gardé la plupart des journalistes qui collaboraient à la réalisation de l'information avant l'éclatement de l'O.R.T.F., la première chaîne de TV bénéficiant même du concours de quelques « valeurs » de la deuxième, comme Emmanuel de La Taille.

Depuis dix ans qu'existait l'O.R.T.F. — et dix-sept ans de radiotélévision d'Etat sous la Ve République, — on a rarement vu des responsables de l'information accomplir un mandat de plus de deux ans sans que le gouvernement éprouve le besoin d'en changer. Cette habitude sera-t-elle enterrée, comme l'Office lui-même, par la loi du 7 août 1974 ? Verra-t-on alors chacune des sociétés s'orienter dans la même voie qu'Europe 1 (*le Monde* du 4 janvier) et tenter de « garantir la liberté de l'information » et l'« indépendance de la station » grâce à un protocole passé entre les nouveaux présidents et leurs équipes de journalistes ? — C. D.

La « 1 », de Jacqueline Baudrier

Sur la « une », on a remarqué le nombre des éditions du journal *télévisé, réalisées par* l'équipe qui s'en va : ce dernier week-end avait un air de compte à rebours. Chaque heure qui passait semblait dire : « au revoir », un peu de nostalgie en huit cent dix-neuf lignes. Les speakerines qu'on ne verra plus s'étaient mises en tenue de gala pour leur « *dernière* » : Jacqueline Huet en plumes d'autruche ; Jacqueline Caurat, debout, pour ne plus être une femme « tronc ». On les regrettera, c'est leur fonction qui était en cause, pas leur talent.

Samedi, dernière de « La une est à vous » — qui reviendra, mais sous un autre titre — avec, en appendice, un « Rendez-vous des grands reporters », indéfiniment différé par les grèves, et diffusé là, à la dernière minute. Sujet : les Israéliens et les Palestiniens. *Face à face de deux nations*, face à face de deux journalistes, un Libanais et un collaborateur de Radio Israël. L'impossible dialogue, en direct, ou tout comme, avec en toile de fond les images du champ de bataille — pour l'instant c'est le cessez-le-feu — de la nouvelle guerre de Cent ans. Etait-ce le sujet ? Ou bien l'heure à laquelle l'émission passait ? Ce « Rendez-vous des grands reporters », si irritant d'habitude — le « star system » appliqué à la presse — a su intéresser. Peut-être *une idée pour les futurs après-midi d'Antenne 2 ?*

Mme Jacqueline Baudrier est venue, elle même, présenter la dramatique du samedi soir, *la Mort d'un guide*, d'Henri Grangé et Jacques Ertaud, la première d'une des « collections » de fiction de la « une ». La directrice qui s'en va a dit combien de temps il fallait pour faire une télévision selon son cœur : testament doux-amer pour ses successeurs.

La Mort d'un guide est un *exemple de style* « *reportage-fiction* » inauguré par le même tandem Ertaud-Grangé sous les directions précédentes avec *l'Homme de Picardie*. Les contradictions psychologiques des « conquérants de l'impossible », filmées en gros plan : une sociologie des lieux communs au service d'une fausse démythification de l'héroïsme. Mais c'est une affaire d'idées, et, dans son genre, l'émission était réussie. La démythification du sport spectacle venait beaucoup mieux, en creux, *au cours des interminables tribunes* du dimanche, chez Drucker, au journal, à « Sports-Dimanche », où des messieurs en veston dissertaient sur la morale, les structures et l'argent...

Michel Péricard a montré, dimanche soir, les coulisses de la « une » — un peu comme Ertaud celles de l'alpinisme. Mais du journal de Mme Baudrier à celui de ses successeurs, les choses ne changeront guère pour ceux qui ne se trouvent pas sur le devant de la scène.

*Et Averty (show Caussimon-*Clay) et Denise Glaser (« Discorama » Gilles Vigneault) seront toujours là. Tant mieux.

M. E.

La « 2 », de Pierre Sabbagh

A force de s'entendre répéter à tous les coins de grille qu'on nous quittait, qu'on nous regrettait, on en avait la larme à l'œil à la fin de ce week-end sur la « 2 ». Un vrai défilé de condoléances dans la sacristie. Des *Zeureux Rois Zenri* (en progrès sur le numéro zéro de la semaine dernière) aux impressionnistes (un peu grandiloquent ce Van Gogh), dans le bric-à-brac de samedis soirs triomphants et de dimanches sacrifiés aux films de la première chaîne, on avait vu se dessiner la ligne suivie depuis deux ans par Pierre Sabbagh.

Une ligne en pointillé. Du coup par coup. De grands coups souvent. Des coups sûrs le plus souvent. Sans donner dans la distribution de prix, il faut se féliciter de son flair. Il a le contact avec les gens, et chez lui — en grande partie grâce à Guy Lux et à Armand Jammot — on se sentait chez soi.

Le public, les publics plutôt, celui de Max-Pol Fouchet, celui de Frémontier, celui du ciné-club, celui de Maigret, celui qui aime suivre les animaux caméra au poing, celui qui apprécie les visites au cirque en compagnie de Jean Richard, celui qui s'interroge sur George Sand avec Francine Mallet et Pierre Philippe — ce ne sont pas forcément les mêmes, — vous, moi, nous avions tous le sentiment d'être l'objet d'une attention, d'une faveur spéciale.

C'est là que se marque la per*sonnalité d'un patron de télévi*sion. Et Pierre Sabbagh, ce bateleur né, avec son air rond et carré, son cynisme émerveillé, sa *faconde*, sa pipe et ses trente ans de « boutique », n'avait pas besoin de se montrer à l'écran pour nous faire l'article. Ses produits étaient garantis sur facture. Il prenait peu de risques, et quand par hasard il faisait confiance à un nouveau venu, à Victor Vicas pour les *Brigades du Tigre*, c'était à bon escient. Dans le genre commercial, il se trompait rarement. Il pouvait même s'offrir le luxe du *Pain noir*. L'erreur, là, eût tourné à sa gloire. Et nous donner en prime dans la foulée, sans crier gare, réussite totale, inespérée, *Ardéchois, cœur fidèle*. Malin avec ça. Apportant un soin jaloux à l'élément moteur de ses soirées. Il veillait particulièrement à ses feuilletons de 19 h. 45, formidable locomotive à laquelle allait s'accrocher le journal, dont l'audience avait remonté de façon si spectaculaire. Ne craignant pas non plus d'emprunter aux Etats-Unis la recette d'Actuel II, mais accommodée à la politesse française.

Autrement à l'étranger, ce qu'il appréciait surtout c'était « Cannon », ce sera « Kojak » : de bonnes grosses séries américaines achetées par lots de treize.

Oui, un malin et un sincère. Cet alliage prêtait à sa chaîne une solidité et un éclat qui ne devaient pas tout à la couleur.

C. S.

La « 3 », de Jean-Louis Guillaud

Inaugurée il y a deux ans, dans l'enthousiasme et une atmosphère de fête, la troisième chaîne de Jean-Louis Guillaud s'est éteinte dimanche soir sans avoir, pour son dernier week-end, brillé d'un éclat particulier — la Juive du château Trompette *et l'adaptation-digest du* Comte de Monte-Cristo, *en dessins animés d'Hanna et Barbera suffisaient sans doute à cette fin de course, — mais après avoir confirmé, samedi soir, sa vocation de recherche avec* Bel canto ou la vie rêvée, *fantasmes nostalgiques d'un amateur d'opéra romantique français.*

En 1973, la troisième chaîne de Jean-Louis Guillaud avait un avenir. Aujourd'hui, elle n'a plus qu'un passé. Sauf en ce qui concerne la promotion des régions, FR 3 ne recueillera pas son héritage : cette expérience de deux années s'est réalisée dans l'ombre des deux autres chaînes, et n'a touché qu'un public minoritaire. Pourtant, le programme y était, en général, mieux composé, mieux équilibré qu'ailleurs, avec des émissions plus courtes et plus diverses. Il est vrai que ces émissions n'avaient pas, malgré la couleur, le prestige « officiel » des grandes dramatiques, des grands feuilletons, des grandes variétés, par lesquels Jacqueline Baudrier et Pierre Sabbagh se seront, jusqu'au bout, fait concurrence.

On se souviendra pourtant de petits documentaires intéressants, d'émissions dramatiques produites par les stations régionales et qui, par leurs sujets contemporains, leur style reportage, nous faisaient approcher la réalité du monde provincial ; on se souviendra des séries historiques — la vraie spécialité, — montages de documents et de témoignages se rapportant aux événements du vingtième siècle, C'était hier, *ou,* cette année, *la libération dans les provinces, et de la réussite exemplaire des* Grandes Batailles du passé.

Avec des moyens modestes, Jean-Louis Guillaud et ses équipes ont défendu constamment un principe d'originalité et de création. On peut, on doit, les en remercier.

J. S.

PROTESTATION DES ÉVÊQUES POLONAIS CONTRE LA SUPPRESSION D'UNE ÉMISSION DE L'O.R.T.F.

Les évêques polonais ont protesté auprès de l'ambassade de France contre la suppression de la messe en langue polonaise diffusée le dimanche matin par l'O.R.T.F. La suppression de cette émission est la conséquence de l'interruption de tous les programmes en langues étrangères diffusés sur les ondes courtes par l'ancienne direction des affaires extérieures et de la coopération de l'O.R.T.F.

Cependant, les émissions en polonais diffusées tous les jours, en ondes moyennes, à 19 h. 30 par la station de Lille, et qui peuvent être captées en Pologne, sont provisoirement maintenues.

LETTRES

Carlo Levi est mort

(Suite de la première page.)

Car Carlo Levi était poète aussi et surtout peintre, un peintre dont la manière vaguement impressionniste laissait deviner à qui voulait l'entendre cette *interrogation* anxieuse d'un au-delà des choses, *cette dissimulation du fantastique* derrière les platitudes du quotidien, et, en fait, cette interpellation du manque, qui, dès l'origine, l'avaient obsédé.

Né à Turin le 29 novembre 1902, Carlo Levi, qui était médecin, avait eu, en 1923, ses premières toiles sélectionnées pour la Biennale de Venise, alors qu'il appartenait au « groupe des Six » de Turin, en contestation contre l'académisme pictural légué par le dix-neuvième siècle. Simultanément, cet engagement l'amenait aux côtés de Piero Gobetti à la revue *Rivoluzione liberale*, première formation nettement antifasciste dans les milieux libéraux.

Puis Carlo Levi émigrait en France, revenant clandestinement en Italie, où il collaborait à la revue *Lotta politica*. Arrêté en 1934, puis relâché, il était de nouveau arrêté en 1935 et, cette fois, envoyé en résidence forcée à Eboli, bourg situé à l'est de Salerne, aux confins de la Campanie et de la Lucanie, où il exerça son activité de médecin.

Il s'en évadait en 1937, repassait en France, séjournait à La Baule au début de la guerre. Revenu en Italie en 1941, arrêté en 1942-1943, Carlo Levi s'évadait, se cachait à Florence, puis entreprenait à la libération une activité de journaliste à la tête de *la Nazione del Popolo* et d'*Italia libera*. Mais la publication par Einaudi, en 1945, de *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, orientait sa recherche vers la littérature. Entre 1950 et 1960, il a publié successivement cinq romans : *l'Orologio* (2), *Le parole sono pietre, Tutto il miele è finito, il futuro ha un cuore antico, la Doppia Note dei Tigli.*

Une troisième carrière s'ouvrir pour Carlo Levi en 1963 lorsqu'il fut élu sur une liste communiste, mais comme *indépendant de gauche*, sénateur de Civittavecchia, puis, en 1968, de Velletri. Il ne fut pas proposé comme candidat aux élections de mai 1972 et abandonne alors toute vie politique active.

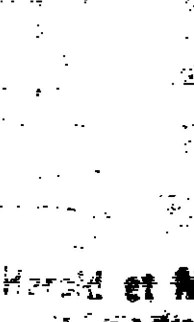
Une phrase explique l'intention de *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, ce bourg de Lucanie, alors déshérité, et dont le nom devint, grâce à Carlo Levi, symbolique de tout le Midi italien. « *Le Christ n'est jamais arrivé ici, ni le temps, ni l'âme individuelle, ni l'espérance, ni le lien entre les causes et les effets, la raison et l'histoire.* »

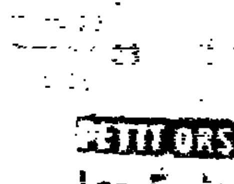
Derrière ce cri, il y a tout le tragique du Mezzogiorno et toutes les analyses politiques en puissance qu'en fera le parti communiste italien. Mais l'infortune de Carlo Levi tient dans ce que trop de ses lecteurs étrangers ont été, à l'époque de son livre, simplement fasciné par les découvertes qu'il leur apportait : celle d'une terre inconnue dont la misère avait des couleurs pittoresques, celle d'une résistance populaire liée à l'implacabilité du fascisme, le *tout dit avec les mots et les procédés mêmes* qui, dans l'Europe d'après guerre, imposaient le néo-réalisme italien comme une révélation.

De cette vue trop simpliste, enracinée simplement dans le souvenir d'anciennes lectures, le nom et l'œuvre de Carlo Levi sont aujourd'hui les victimes. Ils appartiennent, en effet, à ces points de repère entre lesquels les étrangers — et d'abord les Français — situent leur connaissance conventionnelle de l'Italie. C'était l'un des quelques noms qui rassurent parce que ceux qui les portent parlent français, et que leurs textes ont assez de pureté pour fournir des versions de lycée. Cette optique bien courte, qu'il n'ignorait pas, désolait Carlo Levi. Il n'était pas l'un des plus grands, ni Vittorini, ni Sciascia, mais l'homme d'une œuvre qui reste à interroger dans l'unité de sa recherche de peintre et de romancier.

JACQUES NOBECOURT.

(2) *La Montre*, Gallimard, trad. Jean-Claude Ibert, 1955. L'essai *la Peur de la liberté*, écrit avant la guerre, a été également publié par Gallimard, trad. J.-C. Ibert, 1955.







ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

CHRIS MARKER FILME YVES MONTAND

Yves Montand, chanteur de fond... Oui, bien sûr. Coureur de fond aussi : une chanson se prépare, se vit, comme une compétition sportive. Un long entraînement pour un brutal effort. Montand sportif, mais plus encore ouvrier, artisan. Devant son micro comme un ébéniste à son établi, collaborant avec son pianiste comme un compagnon avec un autre compagnon. Méticuleux. Acharné. Exigeant. Travaillant sans relâche pour atteindre à la perfection, tout en conservant le naturel du premier geste, de l'intonation initiale. « On parle de ma « mécanique bien réglée ». Mais cette mécanique n'est jamais préméditée. Simplement, en cours de route, il y a des choses qui s'imposent. » Un poing serré ponctuant une phrase. Des doigts qui voltigent.

Et l'homme derrière le chanteur. Non pas derrière : confondu avec lui. Un homme qui se veut solidaire de ceux pour qui il chante, en accord avec la vie qu'il chante. « Saltimbanque, peut-être, mais pas somnambule. » Parlant de lui-même avec franchise et pudeur. Le sérieux de Montand, son honnêteté intellectuelle, sa générosité, sa sincérité.

Tout cela éclate dans le film-portrait que lui a consacré Chris Marker. Ce film fut tourné pendant les répétitions du « one man show » donné par Montand au bénéfice des réfugiés chiliens. Rien d'un reportage traditionnel. Plutôt un « collage » de moments privilégiés. La caméra de Chris Marker, attentive à ne retenir que l'essentiel au cours des différentes étapes de ces répétitions. Le ballet des mains, par exemple — mains tout aussi expressives que le visage — ou quelques pas de danse. Une querelle amicale avec l'accompagnateur, témoin unique des premiers jours de travail. Ou bien encore la reprise obstinée d'un couplet qui vient mal. Les confidences d'ordre personnel se mêlent aux plaisanteries, aux réflexions, aux conseils, aux ordres. Parfois se superposent au texte d'une chanson ou à des images de films tournés par Montand-comédien. Quand arrive le moment de rejoindre l'orchestre, Montand devient le patron. Un patron qui connaît l'importance du moindre détail (une percussion trop accentuée, un projecteur mal dirigé), qui ne passe rien aux autres, mais ne se passe rien à lui-même.

Vieux succès d'un répertoire célèbre (*les Feuilles mortes, Battling Joë, Quand un soldat, le Temps des cerises...*). Pour *le Chant des partisans,* Chris Marker fixe Montand en gros plan et l'image s'imprègne d'une émotion intense. Il ne reste alors au « chanteur de fond » qu'à franchir la ligne d'arrivée. Sur son visage, les marques de la fatigue et cette légère hébétude que provoque le soulagement. Pour nous, la joie d'avoir retrouvé un ami et l'impression d'avoir été, pendant quelques instants, son complice.

Au même programme que *la Solitude du chanteur de fond*, un autre moyen métrage de Chris Marker : *Si j'avais quatre dromadaires*. Kaléidoscope de photographies prises aux quatre coins du monde. Reflets des problèmes de notre temps. Sur ces images, un commentaire à plusieurs voix, écrit dans le style tout en ciselures et chatoiement propre à l'auteur. Une œuvre très personnelle.

La réunion de ces deux films compose un spectacle intelligent et brillant. Un double rendez-vous à ne pas manquer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio des Ursulines.

■ Les noms de plusieurs cinéastes et écrivains japonais ont été déformés dans le supplément du « Monde » du 22-23 décembre 1974 consacré au Japon. On trouvera ci-dessous leur orthographe exacte : Nihon Chinbotsu, Komatsu Sakyo, Kinoshita Keisuke, Teshigara Horoshu, Kobayashu Takiji, Toei, Tsuchimoto Noriaki, Kurosawa. A propos de M. Sakyo, il fallait lire d'autre part qu'il menait une double carrière de publiciste et d'écrivain (et non de « publicitaire »).

Jazz

MORT DU GUITARISTE RENÉ THOMAS

Le guitariste de jazz René Thomas est mort, le 4 janvier, d'une crise cardiaque, à Santander (Espagne). Il était âgé de quarante-sept ans.

[Né le 25 février 1927 à Liège, en Belgique, René Thomas vit au Canada puis se fixe aux Etats-Unis, après avoir débuté dans des orchestres belges et joué avec Chet Baker. Considéré comme le meilleur guitariste européen après la mort de Django Reinhardt, il est élu le « meilleur guitariste de jazz » en 1963 par un jury de critiques internationaux. Il joue notamment avec Lou Bennett et Kenny Clarke, et se joint, en 1969, au Stan Getz Quartet. Le 13 décembre 1974, René Thomas donnait un concert à la salle 104 de l'O.R.T.F., à Paris.]

PRESSE

● *Deux quotidiens londoniens* du soir, l'*Evening News* et l'*Evening Standard* ont augmenté leur prix de vente de 1 penny depuis le 6 janvier, passant à 5 pence (0,56 franc environ).

Le samedi, l'*Evening News* sera vendu 6 pence. L'*Evening Standard* ne paraît plus le samedi depuis le 30 novembre dernier en raison de difficultés financières.

D'autre part les deux quotidiens — matin et soir — du groupe Eastern Counties Newspaper qui paraissent dans le Norfolk passent à 5 pence. — *(A.F.P.)*

● *En Tunisie,* le prix de vente de trois des quatre quotidiens, *Al Amal, l'Action* (organes du parti socialiste destourien) et *la Presse de Tunisie* (propriété du gouvernement) est passé de 40 à 50 millimes (environ 0,50 franc français). Le quatrième quotidien, *As Sabah* (indépendant), se vend déjà depuis plusieurs mois à 70 millimes. — *(U.P.I.)*

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny.

Les autres salles

Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 23 h. 30 : V comme Vian.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Olympic, 22 h. : M.M Maggie Moon.
Le Palace, 20 h. 30 : le Cadavre exquis ; 23 h. : le Moustique dithyrambique.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Divertissement ; le Carnaval des animaux.
Théâtre de Dix-Heures, 30 h. : les Autres, par Jean Bois.
Théâtre-en-Marche, 20 h. 30 : la Pastorale des santons de Provence.
Théâtre Oblique (petite salle), 20 h. : Grimm, contes.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Denis Wetterwald ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Sourire ou je tire.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. : Philippe Val et Patrick Font.
Café de la Gare, 20 h. : Just a quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsel, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.

Lundi 6 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés.)

Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Par ici les gros sous (B. Vian) ; 22 h. 30 : De la mer et des hommes.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Spectacle Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : la Véritable Histoire de Paul et Virginie. — Salle II : 21 h. : Match sur la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions ; 24 h. : Miss Boy In.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q au ...

La danse

Biothéâtre, 20 h. 30 : Chants, percussions et danses de l'Inde du Sud.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Balances.

Les concerts

Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ensemble Venanes Fortuna (chant grégorien).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
D'ARTAGNAN L'INTREPIDE (A., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).
LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (770-40-00).
BONS BAISERS A LUNDI (Fr.) (jusqu'au 21) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
BORSALINO AND CO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAT BOTTE (Jap., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
CHINATOWN (A.) (*) v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE COIN DES VIERGES (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr.) v.f., relief : Méry, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés.) v.o. : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Camé, 9e (770-20-89) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES'CADEN (Jap.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Scala, 10e (770-40-00).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (Stillborn, Crystallin, Mariage) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).

Les films nouveaux

ZIG ZIG, film français de Laszlo Szabo, avec Catherine Deneuve et Bernadette Laffont. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : P.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA MA RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GATSBY LE MAGNIFIQUE : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta (797-02-74) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HAUTS DE SOLITUDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-75-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; la Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MES PETITES AMOUREUSES : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-77).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROBIN DES BOIS (A., v.o.) en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Clichy-Palace, 18e (387-77-29).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) et **SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gramont, 2e (742-95-82).
LES SUSPECTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

Les festivals

MARILYN MONROE. — V.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Les hommes préfèrent les blondes ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) : les Misfits.
HUMPHREY BOGART. — V.o. Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.
JERRY LEWIS. — V.O. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Dingues du palace.
CHARLIE CHAPLIN. — V.o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : la Ruée vers l'or.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39) : la Femme du boulanger.
QUINZE MELOS FLAMBOYANTS. — V.o. Olympic I, 14e (783-67-42), Propriété interdite.
BEATLES POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Quatre Garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Let it be ; 17 h. : Help ; 18 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : A film about J. Hendrix.
AVENTURE ET HUMOUR. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Merveilleux Fous volants dans leurs drôles de machines ; 16 h. 15 et 20 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 18 h. 15 et 22 h. : Kid Blue.
HOMMAGE A SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Faisons un rêve.

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 50, 20 h. 5 et 22 h. 10.
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h., 20 h. et 22 h. 15.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
KASHIMA PARADISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h. et 22 h.
PIERROT-LE-FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BEN HUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Studio-République, 11e (805-51-97).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Pagode, 7e (551-12-15) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 18 h., 20 h. et 22 h.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

HELIOS-FRANCE
Groupe Sociétés expertise comptable
recherche

CHEF DE MISSION AUDIT

base Libreville (Gabon)

expérience 7 ans min. cabinet Audit
langue anglaise souhaitée

Sera chargé direction et supervision importantes missions d'Audit Afrique Equatoriale

Poste larges responsabilités et initiative comportant fréquents contacts avec équipe Audit de Paris, réelles perspectives d'avenir, rémunération élevée.

Adresser C.V. manuscrit et photo à F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGÉNIEURS

débutants (ou presque) électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême-Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4 600 et 7 650 F par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'anglais, d'être célibataires et de le rester pendant 15 mois. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, personnel dept, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris. Merci.

Importante Société recherche pour AFRIQUE NOIRE d'expression française et anglaise

Comptables
QUALIFIES
niveau D.E.C.S.

Un Comptable
QUALIFIE
niveau D.E.C.S., susceptible de voyager en AFRIQUE NOIRE.
Anglais indispensable.

Nombreux avantages.

Envoyer C.V. avec photo au Service 5.975 M
PLEIN EMPLOI
118, rue Réaumur, Paris-2e.

Important bureau études techniques et contrôle rech. urgence ingénieurs-conducteurs de travx confirmés 30 ans minim., 10 ans expér., spécialisés en travaux d'alimentation en eau potable, topographie, terrassements, béton armé (barrages en terre, traitement des eaux, pose de canalisations, réservoirs surélevés) pr surveillance et contrôle technique chantiers A. E. P. en COTE-D'IVOIRE. Adr. C.V. dét. et prétentions à M. le Directeur général B.N.E.T.D., B.P. 1.556, ABIDJAN (R.C.I.).

Traducteurs internationaux langues maternelles, tous sujets techn., commerc., spéc. export. Téléph. 874-61-81 – 874-21-57.

Pour TANGER Industrie textile ch. cadre technico-commercial, min. 35 ans, anglais courant, pr études marchés, plan commercial. Programmes fabrication, ventes. Voyages fréquents. — Adres. C.V., prétentions, photo, nº T 63.446, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour chantier en AFRIQUE NOIRE

COMPTABLE
DEUXIEME ECHELON

Cette annonce s'adresse à des candidats ayant sept à dix ans d'expérience comptable et administrative, ayant une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 86.450, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche

Ingénieurs et Universitaires IRANIENS

pour travail en IRAN.
Postes à pourvoir :
— INGENIEURS ROUTIERS ;
— INGENIEUR LABORATOIRE ROUTIER ;
— INGEN. INFORMATICIEN.
Envoy. C.V. + photo + salaire sous réf. 394/780, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Société Transports internationaux marchandises recherche

CHEF SERVICE TRANSIT

Expérience confirmée trafic terrestre : camion, groupage routier et fer. Bonnes notions aérien et maritime. Connaiss. douanières : pratique et réglementation. Langues étrangères appréciées. Poste de responsabilité et initiative dans Société en expansion. Ecr. Jules Roy, 34, route Bassin, nº 6, 92234 GENNEVILLIERS, ou téléph. 793-69-32 à l'attention M. DELESVAUX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE
IMPORTANTE SOCIETE
Constructions métalliques
spécialisée matériel

OFFSHORE

recherche
pour chantiers de montage
Grand port Nord de la France

Ingénieur

RESPONSABLE DE TRAVAUX
Formation Ecole de soudure si possible
Anglais souhaité.

Contremaitres
DE SOUDURE

Excellentes références exigées
Bonne rémunération
Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé à PUBLIPRESS
(sous Référence No 8637)
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
LEADER DE SON MARCHE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
située à 100 km au Sud de Paris
recherche

SON RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ

POUR :
— assurer l'animation du service contrôle qualité ;
— développer et améliorer les méthodes de contrôle (matières premières, procédés de fabrication, produits finis) ;
— garantir que les produits finis mis à disposition du consommateur répondent aux normes de qualité définies.

VOUS ETES UN « PROFESSIONNEL » DU CONTROLE QUALITE, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en contrôle de qualité - réception - production et si possible quelques années en tant que responsable.

VOUS ETES DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES, VOUS VOULEZ METTRE EN PRATIQUE :
— vos connaissances approfondies en méthodes statistiques ;
— vos compétences en matière de négociation et d'argumentation, information, influence auprès des services qui font la qualité ;
— votre esprit de créativité ;
— votre dynamisme et vos ambitions.

NOUS VOUS PROPOSONS :
— la responsabilité d'une équipe jeune en pleine évolution ;
— un revenu annuel qui ne sera pas inférieur à 70.000 F-an ;
— un système d'intéressement aux résultats.

Adressez votre C.V. détaillé, nº 85.448, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui tr.

Une des plus importantes Filiales du

GROUPE D.M.C.
recherche un

Consultant Interne en Organisation

pour lui confier dans le cadre du DEPARTEMENT ORGANISATION et INFORMATIQUE un travail complet de conception, élaboration et mise en oeuvre de nouveaux MODELES d'ORGANISATION Commerciale, de Production, Administrative. . . en utilisant très largement l'outil INFORMATIQUE (IBM 370/135).
Ce poste conviendrait à

Chef de Projet

expérimenté et de Formation Supérieure (Grandes Ecoles, Licence. . .), désirant élargir son champ d'activité à des problèmes d'organisation générale.
Le poste est situé à LILLE.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 928
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Importante Société de Constructions et de Montage d'Ensembles Industriels
(Groupe de Premier Plan)
recherche

JEUNES INGÉNIEURS
(E.C.P. - A.M. - I.C.A.M. ou ASSIMILES

pour compléter ses équipes de supervision du montage (charpente, chaudronnerie).
— Formation complémentaire assurée pour débutants.
— Connaissances courantes de l'anglais indispensables.
— Résidence grande ville du Nord.
— Déplacements France Etranger nécessaires.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à nº 8.939, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

UN HOMME DE PRODUCTION POUR UNE NOUVELLE USINE

FRAMATOME : nous fabriquons des cuves et des générateurs de vapeur pour centrales nucléaires. Soumis à des exigences de qualité très sévères, utilisant des procédés technologiques avancés en soudage manuel et automatique comme en usinage sur grosses machines (tours verticaux, fraiseuses aléseuses, perceuses) suivant un cycle de fabrication supérieur à deux ans.

Notre développement nous amène à accroître dès maintenant notre potentiel de production en créant une usine à Chalon/sur/Saône. Sa population composée d'ingénieurs, techniciens et professionnels atteindra 500 personnes en 1976.

Votre rôle : organiser et gérer la production. Pour cela vous aurez la responsabilité des méthodes, de l'ordonnancement, de la fabrication et de l'entretien.

Une mission qui vous fera participer pleinement à notre activité d'engineering nucléaire.

FRAMATOME Réf. M1 Service Emploi-Orientation
77/81, rue du Mans – 92400 COURBEVOIE

IMPORTANTE SOCIETE
METALLURGIQUE FRANÇAISE
recherche pour
Usine du Sud-Est :

JEUNE CADRE COMPTABLE

Formation Supérieure : H.E.C. - E.S.S.E.C., Sup. de Co. ou certificat d'expertise Comptable. Quelques années d'expérience nécessaires.

FONCTION :
— Revoir les circuits administratifs d'une Usine importante ;
— Participer à l'organisation comptable de l'Usine, en liaison avec l'informatique ;
— Revoir la sortie des données comptables dans le but d'accélérer la sortie des résultats.

Le candidat devra bien connaître les techniques d'organisation, avoir des notions d'informatique et posséder le sens du commandement.

Possibilité d'évolution de carrière.

Env. C.V détaillé avec photo et prétent., nº 86.337, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Indiquer numéro de téléphone si possible.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche

DIRECTEUR Agence de Travaux
(C.A. 50 millions — 200 km PARIS)

INGENIEUR Grande Ecole

ayant expérience étendue et indiscutable dans poste similaire, pour réalisation :
● grands ensembles logements
● constructions industrialisées
● préfabrication lourde
● préparation technique des opérations
● études de prix ● négociations commerciales
● gestion d'Agence

Références et compétence exceptionnelles exigées.
Les candidats qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus sont invités à s'abstenir.

Envoyer C.V. et prétentions à BENZ Co
101, r. Croix-Nivert 75015 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
recherche

UN CHEF D'AGENCE

Lieu de résidence Rennes.
Age minimum 30 ans, connaissances techniques et commerciales indispensables.
Fixe + primes d'intéressement selon résultats.
Statut cadre.
Poste disponible de suite.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, à :
HAVAS RENNES, Nº 428 M, qui transmettra.

Importante Société de Constructions d'Ensembles Industriels
(Charpente, chaudronnerie mécanique)
recherche

INGÉNIEUR

qui assumera la responsabilité du bureau d'études de l'une de ses usines de l'Est

Le titulaire aura la Direction et le contrôle de l'ensemble des études de mécanique et de chaudronnerie et sera amené à suivre chez les clients la réalisation des travaux.

Il coordonnera et contrôlera le travail d'une cinquantaine de personnes dont 5 ingénieurs.

Une expérience de plusieurs années dans un poste similaire (ou d'adjoint) est indispensable.

Des connaissances en hydraulique et électricité seront appréciées.

Résidence dans grande ville universitaire de l'Est.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à nº 8.938, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra

---

Groupe Thouraud-Sammib
Entreprise de Construction et Usine de Préfabrication proche REIMS 51
recherche un

Jeune Gestionnaire

diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et ayant 3 à 5 ans d'expérience.
Finances-Comptabilité
En tant qu'Assistant de la Direction Générale, il contrôlera l'administration et la gestion des deux Sociétés.
Sa responsabilité s'étendra notamment à l'organisation du Service Informatique et du système de Contrôle de Gestion ainsi qu'aux problèmes de relations industrielles (salaires, problèmes sociaux. . .)
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 940
10 rue de la Paix, 75002 Paris

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS (ES)
A L'INFORMATION MÉDICALE

— Niveau d'études : baccalauréat ou diplôme universitaire scientifique adapté ;
— Aptitudes aux relations humaines.

NOUS ASSURONS :
— Une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances.
SALAIRE : Fixe + primes en rapport avec les réalisations.
VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE.

SECTEURS A POURVOIR :
VENDEE - DEUX-SEVRES - COTES-DU-NORD MORBIHAN

Se présenter à M. TERROUD le 7 janvier 1975 à 9 heures, Direction Régionale de RENNES, 51, boulevard de la Liberté - 35010 RENNES.

---

ingénieur
QUALITÉ CONTROLE

Pour une de ses usines située en Savoie, un important groupe industriel recherche un ingénieur ayant acquis, dans la métallurgie de préférence, une expérience de la fonction contrôle qualité.

Travaillant en liaison étroite avec la fabrication, il devra organiser et animer les opérations de suivi des procédés et de contrôle de la qualité de produits dont la fabrication fait appel à des phénomènes physico-chimiques et thermiques auxquels s'ajoutent les problèmes d'usinage.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Ecrivez rapidement sous réf. 10/113 M à EUREQUIP chargé de réunir les candidatures, en indiquant un numéro de téléphone où un message peut vous être laissé.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. nº 30
92420 Vaucresson

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
leader dans sa branche (C.A. 1,6 milliard de francs), recherche pour
BORDEAUX

CADRE DE GESTION

pour assurer la prévision budgétaire, le contrôle et l'analyse des écarts de la production.

Les possibilités d'évolution sont réelles, vers des missions plus globales, dans les services financiers ou de gestion.

Nous recherchons un Jeune Diplômé ayant une formation E.S.S.E.C., SUP. de CO., Licence SCIENCES ECO. ou équivalent.

Pour un premier contact adressez C.V. et photo sous référence 9.238 à
ORGANISATION ET PUBLICITÉ
2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transm.

SOCIÉTÉ
CONSTRUCTIONS NUCLÉAIRES

Un assistant au contrôleur budgétaire

Formation du type École de Commerce ou de Gestion.

MISSION :

Collaborer à l'établissement et au suivi des budgets.
Participer à la conception et à la mise en place d'un système informatise de gestion.
Expérience - même brève - en usine.

Ce poste est à pourvoir à Le Creusot (71).
Adresser C.V. détaillé en mentionnant la référence F-415 à FRAMATOME - 77/81 rue du Mans - 92403 Courbevoie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

Un important constructeur de Biens d'Equipement, le premier en Europe dans sa spécialité (900 personnes, 120 millions de C.A.), offre dans l'un de ses établissements fabriquant à l'unité un matériel lourd et complexe une possibilité de carrière pour un

ingénieur diplomé grande école (centrale . A.M. ou similaire)

30 ans minimum, familier de l'industrie métallurgique ou mécanique avec une expérience de quelques années à la tête d'un service important ou comme adjoint d'un dirigeant. Après période de formation approfondie, il se verra confier le poste de :

directeur de l'usine

et sera appelé à prendre en main la responsabilité totale des services études (40 personnes dont 6 cadres) et fabrication (200 personnes dont 10 cadres). Responsable devant le Directeur Général de l'ensemble des budgets de son établissement et de ses résultats d'exploitation, il sera alors membre de l'équipe de Direction et aura des relations régulières avec le Directeur des Recherches, le Directeur Commercial et le Directeur Administratif et Financier.

Lieu de travail : Grande ville de SAONE-ET-LOIRE.

Les candidatures accompagnées d'un CV détaillé seront étudiées avec la discrétion d'usage, sous référence V 280 M en collaboration avec

plein emploi 49, rue du Pdt Herriot 69002 - Lyon

STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

CONTROLEURS

FORMATION :
— BTS, DUT ou équivalent.
COMPETENCE excellente en mécanique de précision avec des connaissances en fluide et électronique.

FONCTIONS :
1°) POSTE A.
— Recette d'importantes installations d'essais ;
— Minimum de 5 années d'expérience dans une activité similaire.
2°) POSTE B.
— Inspection et recette d'éléments de lanceurs spatiaux chez des sous-contractants européens ;
— Minimum de 5 années d'expérience en contrôle de mécanique de précision ;
— Anglais ou allemand parlé ;
— Nombreux déplacements en Europe.
3°) POSTE C.
— Méthodes. Contrôle (gammes, outillage, etc...) quelques années d'expérience souhaitées.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : S.E.P., B.P. 802, Service du Personnel,
27207 VERNON

L'équipe MARKETING de la

GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

(première entreprise française de vente par correspondance, spécialisée dans la culture et les loisirs)

recherche

un jeune ANALYSTE

enthousiaste et dynamique
— HEC, ESSEC ou SUP. de CO.
— Bon esprit d'analyse.
— Travail passionnant.
— Appointements intéressants.
— Possibilité de promotion dans un groupe international.
— Lieu de travail : EVREUX.

Ecrire à
Mme DEROIDE - G.I.D. - B.P. 1000, 27029 EVREUX.

MAISON DE VINS FINS DE BOURGOGNE

recherche

1 DIRECTEUR DES VENTES

Ce collaborateur de haut niveau devra présenter de sérieuses références, posséder parfaitement la langue anglaise.
Son activité sera partagée entre les visites de la clientèle et la marche du service des ventes à Nuits-Saint-Georges.
Il devra résider en Côte-d'Or

Adresser C.V. et photo à :
Sté LIONEL J. BRUCK, 21700 NUITS-ST-GEORGES

STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ÉTABLISSEMENT DE VERNON
recherche

CADRES TECHNIQUES
ou
AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

pour suivi des fabrications, du montage et de la mise en œuvre d'équipements mécaniques, pneumatiques et hydrauliques d'installations d'essais cryogéniques.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : S.E.P., Service du Personnel, Boîte Postale 802,
27207 VERNON

Groupement d'entreprises T.P.
recherche
pour GENIE CIVIL
CENTRALE NUCLEAIRE
DAMPIERRE-EN-BURLY
LOIRET
GEOMETRES
hautement qualifiés,
METREURS
TECHNICIENS
PRIX DE REVIENT
AGENTS QUALIFIES
Service ACHAT.
Ecrire Entreprise BALLOT, B.P. n° 7, 45570 OUZOUER-SUR-LOIRE ou se présenter au chantier à DAMPIERRE-EN-BURLY.

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
recherche

VENDEUR
DE PREFERENCE
CONFIRME

Région SUD-EST.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 86.183, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherchons POUR NICE
DIRECTEUR-ANIMATEUR DES VENTES
connaissant parfaitement mobilier contemporain.
Courageux, dynamique, esprit d'organisation, pour promotion mobilier particuliers et collectivités. Ecr. av. C.V., référ. et prét. à M. TRIQUET, 203 bis, r. Ordener, 75018 PARIS, qui tr.

ENTREPRISE BESANÇON
recherche
COMPTABLE
Formation B.T.S., B.P., D.E.C.S. Expérience deux à cinq ans comptabilité générale et analytique, connaissances gestion et fiscalité.
Ce poste doit évoluer à moyen terme vers la responsabilité administrative de la société. Perspectives avenir intéressantes. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 959, à I.F.P.A., 36, avenue Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.
Discrét. absolue, réponse assurée si envelop. avec adresse jointe.

Société recherche
INGENIEUR
ARTS ET METIERS
DEBUTANT
Travaux de documentations techniques, études mécaniques.
Poste à pourvoir immédiatement à Angoulême.
Tél. pour rendez-vous 278-14-01.

SOCIETE INTERNATIONALE
MATERIELS T. P.
CARRIERES, MINES
recherche
pour son département
PRODUITS NOUVEAUX

INGENIEUR ETUDES
FORMATION A. M. OU EQUIVALENT,
ayant plusieurs années expér. MECANIQUE, HYDRAULIQUE PNEUMATIQ. et ELECTRICITE.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : MONTLUÇON et fréquents déplacements France et étranger.

Adres. curric. vitae à n° 86.089, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

LA MAIRIE DE CHATEAUROUX
rech. pour service informatique en voie de création :
Un INGENIEUR Analyste
Un PROGRAMMEUR Anal.
Le candidat devra posséder des aptitudes naturelles à la technique et être capable d'assurer l'analyse, la conception, la réalisation et enfin la gestion du service informatique municipal.
Adres. candidat., C.V. et photo à M. le Maire de Châteauroux.

---

offres d'emploi

UNE CARRIERE D'INGENIEUR DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

Nous sommes une des plus importantes compagnies «d'Engineering» et de Construction du Monde.

Nous travaillons depuis 10 ans dans la Mer du Nord avec les plus grandes compagnies pétrolières existantes.

Notre «Job» : l'étude, la conception, la construction et l'installation de tous les types de piping et de plateformes «Off-shore».

Nous nous implantons à PARIS pour étendre nos activités Européennes.

Nous recherchons des INGENIEURS et DESSINATEURS dans les domaines suivants :

CIVIL ✱ STRUCTURE ✱ MECANIQUE ✱ PIPING ✱ METALLURGIE ✱ PLANNING ✱ ETUDE DES PRIX.

Si vous avez : de bonnes connaissances en Anglais, une expérience professionnelle compatible avec nos activités, un profond désir d'intégration et de promotion dans une équipe jeune, envoyez votre C.V. en Français et/ou en Anglais en précisant âge, études, expérience et prétentions à notre Directeur du Personnel



BROWN & ROOT DE FRANCE
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

C&C

Schlumberger

Jeune Ingénieur Mécanicien
(Grande Ecole)

Intéressé par la réalisation de nouveaux outils de prospection pétrolière, ayant une bonne connaissance de la résistance des matériaux, des systèmes hydrauliques et asservis. Capable de coopérer à la réalisation de projets relevant de plusieurs disciplines (mécanique, électrique, physique) il sera affecté à une équipe de recherches au sein de notre Société. Anglais demandé.

Envoyer candidature à :
E.P. SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92140 CLAMART.

Société en plein développement
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il aura pour action l'organisation et le développement de 2 réseaux de vente :
1°) fours à micro-ondes ;
2°) protection contre le vol.

Préférence sera donnée à un homme d'expérience et de terrain ayant la pratique de la clientèle particulière électro-ménagiste et collectivités.

NOUS OFFRONS :
Une rémunération minimum de 100.000 F. par an.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Sous référence 55537.

POUR NOTRE ENTREPRISE INTERNATIONALE
se trouvant en expansion
(branche Distributeurs Automatiques)
nous cherchons
un Agent indépendant pour notre bureau à Paris comme

ADJOINT DE DIRECTION

- Les candidats doivent parler couramment l'Allemand.
- Ils doivent être capables de démarchage.
- De conclure des contrats avec nos partenaires français et de rester en contact permanent avec eux.
- De diriger notre personnel et de négocier avec nos fournisseurs.

La position offerte est susceptible de développement. Dossiers avec indication de la date d'entrée le plus tôt possible avec curriculum vitae écrit à la main, copies ou photocopies de certificats et photo, sous le numéro 680.002, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

Firme française de renom international branche métaux (1800 personnes)
PROCHE BANLIEUE NORD PARIS
recherche

1 Chef du Service ORDONNANCEMENT des fabrications

- Ce cadre aura à diriger et contrôler l'ordonnancement et le lancement de plusieurs centaines de produits (petites, moyennes et grandes séries).
- La connaissance générale de l'organisation des fabrications est indispensable, ainsi qu'une expérience professionn. concrète, de l'analyse et du traitement des données sur ordinateur.
- Aucun diplôme particulier n'est exigé, mais le poste ne peut convenir qu'à un candidat confirmé par plusieurs années d'expérience industrielle analogue.
- Les appointements indéxés au coût de la vie se situeront aux environs de 80.000F au début. L'accord d'entreprise donne, en outre, divers avantages aux cadres de la Société.
- Les candidatures sont à adresser à No 85125 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui les transmettra confidentiellement à la Société, laquelle répondra à toutes lettres dans un délai d'un mois.

Très important établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier
recherche son

Responsable des participations

dans des programmes de promotion immobilière.

Les fonctions seront :
- La sélection de projets immobiliers et leur mise au point avec les promoteurs.
- La constitution des "tours de table".
- La gestion de ces participations.

Les candidats susceptibles d'être retenus devront :
- être âgés de 35 ans au moins,
- être diplômés d'une Grande Ecole (HEC - ESSEC - IEP + DROIT),
- avoir une solide expérience de la promotion immobilière notamment dans le domaine financier,
- savoir animer une équipe de collaborateurs,
- avoir le goût des contacts et de réelles qualités de négociateur,
- avoir le sens de la décision.

Adresser c. v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 55519 à Havas Contact 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SEERI recherche d'urgence
EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3
Bnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique, pr maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres.
Adr. C.V. manuscrit et prét. à SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél. : 343-07-18

DIRECTEUR ADJOINT
jeune, dynamique, sens de l'organisation et des responsabilités pour important magasin de détail TV, HI-FI, ELECTRO-MENAGER. Expérience dans cette activité indispensable.
VENDEUR RESPONSABLE
d'un auditorium HI-FI, connais. parfaite des fournisseurs.
Adr. lettre manuscrite, photo, salaire souhaité, ss réf. 3.669 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche
LICENCIE EN DROIT
ou formation équivalente
POUR :
— Suivi des marchés et contentieux ;
— Expérience travaux publics indispensable.
C.V. manuscrit, à EMCC, 3, rue Le Corbusier, 94150 RUNGIS

I.R.E.P. dem. jnes chercheurs diplômés en Economie (min. D.E.S. ou équival.) pr travail plein temps sur campus Nanterre, recherches en économie industrielle. Appel. pour R.-VS : 204-60-95 P. 262 ou 263.

Sté édit. rech. rédac. tech. pr rev. spécialisées. — Env. C.V. + photo + prétentions : T.I.P., 46, rue Ampère, Paris-17e, q. tr.

— Vous avez des connaissances de base en mécanique ou chaudronnerie.
— Les contacts humains vous intéressent.
— Vous avez quelques années d'expérience technico-cciale.
— Vous aimez les déplacements province.
Salaire fixe, formation assurée. Ecr. av. C.V. et photo (retourn.) n° 8.949 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Sté de prestation de services rech. des AGENTS COMMERCX pr PARIS et région SUD-EST.
— Expérience vente prestations de services.
Nécessaire âge minimal 30 ans. Adresser C.V. et prétentions : HAVAS MARSEILLE n° 45.367.

Rech. professeurs all., anglais, français, pour entreprise. Exp. audio-visuel. - Salaire élevé. TEL. : 570-25-08

AUDIT INTERNE

- Poste d'Attaché à pourvoir au sein d'un important Groupe industriel français.
- Il est demandé :
  - Une formation commerciale supérieure ;
  - Une première expérience professionnelle de 1 à 3 a. acquise soit ds un cabinet d'Audit, soit ds un service d'Audit interne.
- Lieu de travail : La Défense. Déplacements à prévoir.

Env. lettre manusc., C.V. dét., photo réc. et rémunér. envisag., réf. 121 C. à AXIAL Publ., 1, r. Fg-St-Honoré (8e), qui tr.

FOYER Sem. Lib. adolescentes Paris ch. EDUC. SPEC. diplôm., ons ANIMATEURS. Env. C.V. tél. Mme MARTIN ANEF. 13, rue Cl.-Decaen, 75012 Paris, 307-32-40.

Société de Transports ch. COMPTABLE CONFIRME
Ecr. à n° 8.958, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire - XIe

PROJETEUR P1 pour étude ensembles hydro-mécaniques.
Ecr. ou tél. Ets BONNEFOY, 14, rue Carnot, 94 Kremlin-Bicêtre - Tél. 672-12-84.

Si expérimentés embauche
— A.P. COBOL ANS/OS
— A.P. ASS./OS
— ANAL. ORGANIQUE COBOL ANS/DOS
Tél. pr rendez-vous : 202-48-49.

SOCIETE CHERCHE VENDEUR DE SICAV CONF. PR PRODUIT DE 1er ORDRE
TEL. 874-90-45 (poste 15)

COMPTABLE 2e éch., niv. BTS trésorerie, progr. s/E 5000 BURROUGHS, format. assurée. Se prés. le 7 janv., de 9 à 12 h : Les Frères LISSAC, Opticiens, 114, rue de Rivoli, Paris-1er (Mo Châtelet)

Société en constante expansion, recherche pour unité de production (300 personnes) située en Banlieue Sud

INGENIEUR
CHEF DU SERVICE FABRICATIONS

Responsable de la qualité et du rendement de la fabrication des appareils produits en moyennes et petites séries.

Il aura en outre à participer à la coordination des programmes, en liaison avec les services méthodes, ordonnancement, contrôle qualité.

Les candidats devront faire preuve d'excellentes qualités de contact et de commandement et avoir le goût du travail en équipe.

Le poste conviendrait à UN INGENIEUR A.M. ou équivalent, ayant une bonne expérience dans les fabrications mécaniques, électromécaniques et électroniques.

Perspective intéressante de développement de carrière.

Adr. C.V. dét., photo et prét. N° 86.363 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANIMATEUR
de FORMATION TECHNIQUE avt des connaissances de base en chaudronnerie ou mécanique.
— Exp. pédagogique souhaitée.
— Sachant rédiger.
— Age minimum : 30 ans.
Ecr. avec C.V. et photo (ret.) s/N° 7.025, à PRO MULTIS, 47, r. des Tournelles-4e, q. tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Attachés commerciaux

Nous avons les trois atouts de la réussite, il ne nous manque qu'un as - VOUS - pour étaler notre jeu.

Vous êtes jeune et ambitieux, diplômé d'une École de Commerce, ou expérimenté.

Votre activité s'exercera dans un marché au potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables, vous aurez un salaire à vos mesures.

Vous bénéficierez d'un stage de départ rémunéré.

Des postes sont actuellement créés dans les départements : 42 - 52 - 54 - 63 - 69 - 75 - 76 - 80.

A vous de jouer... et merci d'écrire sous référence V8 à F.ESCOFFIER

RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert 93600 Aulnay/Bois



SOCIETE DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE, partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion.

recherche

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— AYANT 1 AN ENVIRON D'EXPERIENCE, OU DEBUTANT (LA FORMATION AU METIER DE PROGRAMMEUR EST ENTIEREMENT ASSUREE PAR LA SOCIETE) :

Les candidats doivent avoir :
- un BAC C ou E, un B.T.S. ou un D.U.T. ou toutes formations équivalentes ;
- accepter des déplacements en province.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à : INFORMATIQUE ET ENTREPRISE S.A. 9, rue Alfred-de-Vigny. — 75008 PARIS.



Bergerat Monnoyeur

recherche

chef de personnel

- Ce poste conviendrait à un jeune homme débutant ou ayant une première expérience de la Fonction Personnel.
- Homme de contact et de grande ouverture d'esprit, il pourra facilement s'intégrer à une équipe dynamique.

chef du service administratif et comptable

- Ce poste conviendrait à une jeune femme ou à un jeune homme ayant été quelques années Chef de Personnel ou Adjoint et ayant également une solide expérience de la Comptabilité Analytique.
- La Poste est basé à Montlhéry.

Pour ces deux postes il existe de réelles possibilités de développement.

Adresser C.V. et photo à M. GRANGER 6, rue Christophe Colomb - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN EXPANSION

recherche

CHEF DE PERSONNEL

CONFIRMÉ

Ce cadre, directement rattaché au Directeur Général de la Société, recevra une large délégation pour prendre en charge, en liaison avec la Direction des Relations Humaines du groupe auquel appartient la Société, l'ensemble des activités de la fonction personnel
- Recrutement
- Formation
- Administration du Personnel
- Politique Sociale
- Effectif 3.000 personnes

Les candidatures demandées sont celles de personnes de formation supérieure, ayant l'expérience de la fonction.

Adresser les candidatures à n° 85.599. CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

Important Groupe financier national

recherche pour son département juridique

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

- Formation Droit privé.
- Expérience 2 à 3 années acquise dans un cabinet juridique, une fiduciaire ou éventuellement chez un notaire dans le domaine du Droit des Affaires et spécialement Droit des Sociétés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 9.240, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

ETABLISSEMENT PUBLIC DU CENTRE BEAUBOURG

recherche pour l'implantation et le développement d'un système de gestion.

analyste-programmeur

ASSEMBLEUR 360 DOS ou SIEMENS 4004 BS 1000+COBOL.

allemand technique indispensable - expérience de 4 ans minimum.

programmeur expérimenté

ASSEMBLEUR 360 DOS ou SIEMENS 4004 BS 1000+COBOL

notions d'allemand indispensables

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec photo et C.V., à J.-N. TRINH, EPCB, 35, Bld de Sébastopol, 75001 PARIS Tél. 508.25.00

SOCIÉTÉ EN EXPANSION

recherche pour Siège Paris

COLLABORATEUR

Spécialisé gestion expédition export (transitaire, documents douaniers) et dans la banque (crédits documentaires, gestion des accréditifs).

ASSISTANT CHEF DE GROUPE

GESTION DE COMMANDES EXPORT
Pratique de la langue allemande.

ASSISTANT CHEF DE GROUPE

GESTION DE COMMANDES EXPORT
Pratique de la langue anglaise (langue espagnole appréciée).

TECHNICO-ADMINISTRATIF

Pour vente moteurs à l'étranger.
— Connaissance moteurs essence et diesel approfondie et mécanique industrielle.
Pratique de la langue allemande.

41 h. 15 en 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 85.887 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous sommes une société multinationale spécialisée dans le négoce de produits agricoles. Nous connaissons une expansion continue qui impose l'adaptation rapide de nos effectifs. Nous tenons à ce que cette mutation s'opère dans le maintien pour tous d'une ambiance agréable,

SEREZ-VOUS NOTRE

directeur du personnel

chargé de coordonner les actions de :
- recrutement, formation, développement, information, rémunération, relations sociales.

C'est possible si vous avez une expérience de la fonction, le goût des relations humaines, le besoin de vous engager au sein d'une équipe dynamique, le sens du conseil en position fonctionnelle.

Vous vous installerez dans nos locaux de Paris, mais votre action concernera aussi nos filiales de province.

Envoyer votre CV avec indication de la rémunération souhaitée au Service 5952 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Votre candidature sera traitée avec une totale discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

construisant de grands ensembles industriels dans les domaines de la chimie, des engrais, du pétrole, recherche :

RELANCEUR

pour Service Achats de son département Entreprises Générales, en vue du suivi complet des commandes de biens d'équipement.

Ce collaborateur, qui sera donc chargé de la tenue des fiches suiveuses, de faire rentrer tous les documents contractuels exigés des fournisseurs, de la surveillance et du respect des délais, de faire procéder aux inspections et emballages, du contrôle des factures et des révisions de prix, devra avoir de bonnes références dans l'exercice de cette fonction.

C.V. et références à adresser sous n° 85.775, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Directeur Administratif

SECTEUR BANCAIRE

Une Banque d'Affaires, filiale d'une grande Banque de Dépôts, recherche un Directeur Administratif confirmé pour lui confier les fonctions suivantes:
Rattaché au Directeur Général, il sera chargé, au sein de cette Banque (120 personnes) de
- diriger les Services Administratifs Comptabilité, Service Informatique, Service du Personnel, Services Généraux.
- d'assister les Directeurs de Département, pour tout ce qui concerne l'organisation et la marche des services, l'amélioration et le contrôle des procédures.
- de mettre en place un système de contrôle de gestion (élaboration d'un plan à 3 ans - coordination et synthèse des budgets par secteur d'activité: Affaires Commerciales, Affaires Industrielles, Affaires Immobilières, calcul des écarts).

Cette situation d'avenir au sein d'un groupe de premier plan convient à un Cadre de 40 ans minimum, de formation supérieure (économique et financière) ayant déjà exercé des responsabilités similaires, et réalisé avec succès, en milieu industriel ou de préférence bancaire, l'implantation d'un contrôle de gestion

sélé CEGOS pour ce recrutement, transmettra les dossiers (réf. M 22351) à la Société intéressée. 33 quai Gallieni 92153 Suresnes

Signaler le nom des entreprises auxquelles vous ne désirez pas que votre dossier soit transmis.

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour importants chantiers bâtiments industrialisés à l'Etranger :

INGÉNIEUR EN CHEF

avec résidence région parisienne en vue de :

- Gérer contrats à l'étranger,
- Superviser études techniques et de prix,
- Assurer la liaison avec les chantiers à l'étranger.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec C.V. et références sous n° 85.771, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ENGINEERING INFORMATIQUE
propose à

AUTOMATICIEN

INGENIEUR GRANDE ECOLE
E.S.E. ou similaire

ayant deux à trois ans d'expérience dans les connexions industrielles sur CALCULATEURS DE PROCESS de participer au développement et à la mise en place au sein de différentes entreprises de réalisations techniques de pointe dans ce domaine.
- anglais parlé indispensable
- lieu de travail : Paris
- déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser C.V. dét. et prétent. sous réf. 121 424 30, rue de Mogador PARIS 9è

Centre de Psychologie Appliquée

C&C

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Leader mondial dans sa branche

recherche

pour son service de Gestion Informatique centralisé (IRIS 80, IBM 370, réseau de time-sharing, temps réels et remote batch)

Programmeurs confirmés

(I.U.T., 2 ans d'expérience Cobol, méthode Warnier ou connaissances Ariane souhaitées)

Analystes organiques

DEBUTANTS

(Au moins 2 ans d'expérience de programmation préalable, méthode Warnier, ou connaissances Ariane souhaitées)

Lieu de travail : Paris (15e) et banlieue Sud.

Env. C.V. avec photo sous réf. 738 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, Paris (8e), qui tr.

Société en expansion
recherche pour Siège PARIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ - Position II

Expérience Bureau d'Etudes Laboratoire essais moteurs ou mécaniques, après-vente et technico-commercial quelques années souhaitées.

Connaissances mécaniques indispensables, moteurs thermiques, groupes moto-pompes, hydraulique souhaitées.

Déplacements en France et à l'étranger. Langue anglaise appréciée.

41 h. 15 en 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 85.663, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SOCIÉTÉ

Nous sommes amenés à adapter et à renforcer constamment nos structures, le rôle du responsable de la

RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Se situera au niveau de :
- l'analyse des besoins et la recherche du personnel cadre ;
- l'animation d'une équipe qualifiée pour le choix et le suivi du personnel (Méthodologie, Procédure, etc.) ;
- la participation au développement des carrières (rémunération, appréciation, orientation, tableau de bord...).

Son profil ?
- une formation supérieure aux sciences humaines ;
- une connaissance pratique d'au moins 5 ans de l'entreprise ;
- un intérêt majeur pour les relations humaines, concrétisées par des réalisations tangibles, sont autant d'atouts à une carrière qui pourra trouver un élargissement possible dans un travail varié.

Votre demande de candidature détaillée transmise à la Société Générale de Publicité, 8, square de la Dordogne, 75017 PARIS, permettra de nous rencontrer rapidement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

produisant de petits appareils électro-domestiques

recherche pour

son usine située à HOUILLES (78)

CHEF DE FABRICATION

Niveau Ingénieur A.M. - C.N.A.M. ou équivalent. Age minimum 30 ans.

- Le candidat devra assurer rapidement la direction d'un atelier de fabrication (150 personnes) :
- Avoir le sens de l'organisation et de la gestion ainsi qu'une expérience de quelques années dans une branche similaire.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à B.A.-PUBLISCOPE, 11, rue Royale, 75008 PARIS.

GROUPE BANCAIRE Paris 8ème

récherche, dans le cadre de son développement,

gradés et cadres de banque

pour compléter son Service Organisation.

Les candidats auront une expérience confirmée des techniques bancaires, le sens du contact et un esprit d'équipe.
Ils auront pour mission de participer à la réorganisation des établissements bancaires du Groupe à PARIS et en PROVINCE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service 1454

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

UNION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE

recherche

pour son Service des Etudes Economiques et Statistiques

DIPLOMÉ SCIENCES ÉCONOMIQUES

Option gestion ou économétrie.

Dégagé des obligations militaires.

Adress. curr. vitae, photo au Service du Personnel, U.N.C.E. — 5, rue Masseran, 75007 PARIS.

---

responsable de la comptabilité générale

Nous sommes une société de négoce international, filiale d'un groupe américain. Nous recherchons un collaborateur capable de prendre en charge sous l'autorité du Chef Comptable, notre service comptabilité générale qui comprend 6 personnes. Il sera responsable de la sortie des situations mensuelles et comptes d'exploitation, des déclarations fiscales, de l'établissement du bilan.

Pour réussir à ce poste, il faut posséder une formation comptable supérieure (DECS), être âgé d'au moins 28 ans, et avoir dirigé un service comptable.

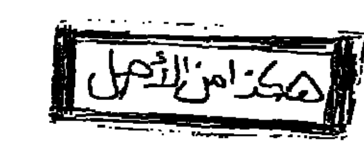
La rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F par an.

Le poste est à pourvoir à Saint-Germain-en-Laye. La connaissance de l'anglais est demandée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2097/M
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 r. Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE

recherche

DIRECTEUR-ADJOINT

Licencié en droit, dynamique, doué pour le commandement, ayant le sens de l'organisation.

Le candidat devra justifier de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la gestion immobilière (Copropriété en particulier).

Chargé d'animer et de coordonner l'action de plusieurs services (près de 200 personnes) et sociétés sous-traitantes (une cinquantaine de personnes sur place), il devra avoir le goût et les aptitudes nécessaires pour s'adapter rapidement à toutes les activités que requiert la gestion d'un grand ensemble immobilier.

Extension à d'autres ensembles immobiliers en perspective dans un proche avenir.

Lieu de travail : PARIS 15ème.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 85620 - CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.



recherche pour HYPERMARCHÉS

CHEFS DE DÉPARTEMENTS STAGIAIRES

Les postes à pourvoir concernent l'un des secteurs suivants :

- Epicerie,
- Fruits et légumes,
- Crèmerie,
- Quincaillerie,
- Photo-Ciné-Son,
- Confection hommes ou femmes,
- Blanc et linge de maison,
- Bazar,
- Caisses de sortie, etc...

Ces postes s'adressent à des candidats ayant, soit un début d'expérience (1 à 2 ans) dans le secteur demandé, soit un diplôme d'enseignement commercial ou économique tel que le B.T.S. distribution, D.U.T. techniques de commercialisation ou équivalent.

Les candidats indiqueront s'ils ont une préférence géographique pour le NORD, l'OUEST ou la REGION PARISIENNE.

Ecrire à PROMOMAG - Direction du Personnel, 48, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATIONS
DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES
INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche pour son siège PARIS

Chef du service robinetterie

Cet ingénieur sera de type Arts et Métiers, 30 ans minimum et aura expérience en fabrication de matériels mécaniques et autant que possible expérience de robinetterie.

Ses fonctions seront :

- gestion de contrats importants,
- mise en place des fabrications et suivi de la réalisation chez les industriels,
- mise au point de prototypes,
- activités à un niveau international et donc goût des voyages et des contacts.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1769 à Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q.tr.

Pierre Lichau s.a.

Importante société câbles électriques recherche en vue création d'un département spécialisé COMMERCIAL-EXPORTATION

CADRE

30 ans minim., formation HEC, ESCP, ESSEC ou similaire, parlant et écrivant couramment l'anglais. Situation de grand avenir pour collaborateur dynamique. Adr. C.V., photo et prétentions Ets GORSE, 33, rue Marceau, 92000 NANTERRE.

Ecole supérieure de gestion ch.

PROFESSEUR

de comptabilité analytique. Adr. C.V. et nº de téléphone à : E. S. D. E. 17, rue des Suisses, PARIS-14e.

La Direction Marine de la Cie GENERALE DE GEOPHYSIQUE recherche :

INGENIEUR MECANICIEN MARINE (ARTS et METIERS...) ou **OFFICIER MECANICIEN**

pour le suivi des travaux neufs et des réparations sur navires.

Déplacements fréquents. Anglais indispensable. Expérience souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions à C.G.G., 6, rue Galvani 91301 MASSY.

LABOLANGUES CETRADEL recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour ses Centres de PARIS, ANGERS et BORDEAUX, et

DES PROFESSEURS D'ALLEMAND

pour PARIS

— Possédant obligatoirement une carte de travail de professeur depuis plus d'un an.
— Ou bien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne.
— Expérience pédagogique.

Env. C.V. LABOLANGUES CETRADEL, 26, rue VIGNON, PARIS-9e.
Jusqu'au 8 janvier au soir.

Importante Société recherche pr établissement situé à 80 km Sud Paris.

INGENIEUR

ayant quelques années d'expér. pour étude et mise au point de matériaux de haute pureté à usage optique.

Le candidat devra avoir de très bonnes connaissances de base en physique et en chimie.

Une connaissance particulière de l'optique, de la physique des hautes températures et de l'électronique est souhaitable.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. à nº 8.946 Publicités Réunies. 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société spécialisée dans stockage souterrain gros volumes recherche :

JEUNE INGENIEUR

30 ans minimum. Pour études techniques. Connaissances cryogéniques appréciées. Bonnes connaissances de la langue anglaise. Lieu de travail : LA DEFENSE. Ecr. nº 86.084 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société de SERVICES recherche

DECS

30 ans minimum pour diriger Service Comptable après l'avoir réorganisé. Ecr. nº 60.943 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

IMPORTANTE SOCIETE REGION PARISIENNE EXPORTATRICE BIENS EQUIPEMENT ELECTRO-MECANIQUE recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

2e échelon pour seconder responsable zone Exportation dans gestion affaires.

— Anglais écrit et parlé exigé.
— Expérience exportation et formation Institut technique mécanique souhaitées.

13e mois - Avantages sociaux. Self Service - Proximité gare SNCF et autobus.

Ecrire avec C.V. détaillé à à nº 1.559 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ORGANISME RECOUVREMENT CREANCES - PARIS

Importants moyens matériel et financier, plein développement ch. pour renforcer son équipe :

PROFESSIONNEL CONFIRME pour gestion et visites débiteurs Paris-Province.

Poste avenir pour candidat expérimenté et actif.

Adresser C.V. et prét. Nº 86.395, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ATTACHÉ DE DIRECTION
SERVICE JURIDIQUE

Important Laboratoire pharmaceutique recherche un ATTACHE DE DIRECTION pour leur service juridique :

- Etudes et recherches juridiques ;
- Droit des sociétés ;
- Contrats, marques, brevets, licences ;
- Procédures éventuelles...

Ce poste s'adresse à un licencié en droit ayant déjà acquis une première expérience de trois années environ dans un domaine similaire.

Lieu de travail : PARIS-SUD.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 296/M à : SELOR, 72, rue Anatole-France, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

BANQUE PRIVEE

Groupe International recherche pour Siège Paris

2 CREDITMEN

1) Crédits aux PARTICULIERS Classe III ou IV pour étude dossiers et conseils clientèle particulière.
- 2 ans d'expérience du poste.
- Niveau Bacc. ou B.P. de Banque.

2) Crédits aux ENTREPRISES pour analyses et études dossiers P.M.E. et grosses entreprises.
- Spécialiste confirmé.
- 3 ans expér. du poste.
- Sens du risque.
- Diplômé Etudes supér.

Situations intéressantes pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire annuel désiré, en précisant le poste sous référence 9.232 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. t.

Entreprise de bâtiment dem.

INGENIEUR-ELECTRO-MECANICIEN

pr service matériel, ayant une connaissance du matériel utilisé dans le bâtiment.

Ses responsabilités porteront plus particulièrement sur :
— la mise en œuvre du matériel sur chantier,
— l'entretien et la réparation du matériel,
— l'étude et la fabrication du matériel spécifique à l'entreprise.

Fortes notions de langue anglaise indisp. Déplacements dans pays d'Afrique noire ou Moyen-Orient possibles. Ecr. nº 6.812 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE ENGINEERING PARIS, recherche pour étude de systèmes intégrés de pilotage et navigation

INGENIEURS

3 à 5 ans minimum d'expérience industrielle : équipements aérospatiaux embarqués. Une bonne connaissance de la navigation aérienne technique et opérationnelle serait appréciée.

Ecr. av. C.V. à 85.779 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

INGÉNIEURS

Plusieurs années d'expérience, connais. planning méthode pert.
1. pour PARIS.
2. Pour PARIS avec déplacement étranger.
Tél. pour rendez-vous. 755-88-40.

STE FABRICANT PEINTURE recherche URGENT TECHNICIEN ou EQUIVALENT pour LABO rech. et méthodes. EXPERIENCE EXIGEE 5 ans minim. Env. C.V. et prétentions GUILLOT ET CIE, rue L.-J.-Thénard, 71100 Chalon-sur-Saône.

STE INTERNATIONALE REGION DEFENSE recherche

UN INGENIEUR

A.M. ou équivalent.

Expérience industrielle nécessaire pour engineering - Travaux neufs - Pouvant séjourner à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions à 86.327 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Etablissement d'enseignement professionnel privé recherche

SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF

Conviendrait homme min. 30 a., possédant certaine expérience gestion administrative, ayant capacités rédaction et sens organisation. Formation recommandée Droit, Sciences économiques, connaissances comptabilité. Adresser C.V., photo et prét. à 86.464 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE de diffusion PRET-A-PORTER FEMININ à vocation internationale recherche

RESPONSABLE PRODUCTION ORDONNANCEMENT

Expérience confection appréciée.

Le titulaire du poste devra être libre rapidement.

Env. C.V., photo et prétent., à 85.619 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

19e. - Recherchons

COMPTABLE

très bon niveau, suivi gestion comptes clients. 25 ans minimum. Ecr. à 85.523 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société franco-américaine fabricant RESINES SYNTHETIQUES pour industries du caoutchouc, des adhésifs, des encres, des peintures, de la fonderie, des garnit. de freins, des abrasifs, recherche :

DELEGUE TECHNICO-COMMERCIAL

pour visiter clientèle Française et Suisse. Il devra posséder des connaissances de chimie et avoir une expérience professionnelle dans une des industries ci-dessus. Poste à Paris. Env. C.V. à Sté Schenectady de France, 37, r. Anatole-France, 92300 Levallois.

représent. offre

Impte fabrique d'enveloppes cherche pour Paris plusieurs REPRESENTANTS. Excellente présentation, très dynamique. Contacts clientèle haut niveau, salaire import. Position cadre, frais rembour., client. existante. Tél. : 272-24-39.

Import, constructeurs machines-outils G. DUFOUR (fraiseuses), MONTREUIL (93) Innovation mécanique (Tours) Moret (77), recherchent :

1 REPRESENTANT

V.R.P. multicarte pour départs 36 - 37 - 41 - 49 - 72 - 79 - 86. Adresser C.V. à G. DUFOUR, 143, bd Chanzy, MONTREUIL. Téléphone : 858-53-38.

IMPORTANTE SOCIETE ROUES ET ROULETTES manutention, mobilier, etc, recherche :

CHEF DES VENTES

Pour diriger une équipe DE 26 REPRESENTANTS FRANCE ET ETRANGER. Ce poste conviendrait à :
— Homme dynamique;
— Possédant une formation technique de base;
— Connaiss. de la clientèle;
— Une expérience similaire;
— Aimant le déplacement;
— Langues angl. et allem.

Adres. C.V. et photo à M.P.R., 10, rue Julien-Boursier, 95400 VILLIERS-LE-BEL. Téléphone : 990-54-88.

Impt Groupe Textile recherche 1°) Pour département prêt-à-porter féminin :

2 REPRESENTANTS

EXCLUSIFS SUR SECTEURS :
A) 01, 18, 21, 36, 39, 41, 45, 58, 69, 71, 89 ;
B) 09, 15, 19, 23, 31, 32, 46, 48, 64, 65, 81, 82, 85, 87 ;
2°) Pour département confection style jeune :

3 V.R.P. - M.C.

Secteurs NORD, OUEST et SUD. Ecrire à SOMEREN FRANCE, 3, rue de l'Arrivée, Boîte Postale 115, 75749 PARIS - CEDEX 15.

IMPORT. Sté de vêtements masculins de haute réputation rech. représentant minimum 35 ans, pour Sud et Sud-Ouest, ayant clientèle, niveau chemisier luxe. Ecrire HAVAS LYON, 8.724.

représent. demande

Hom. 33 a., 6 a. expér. grande librairie quart. Latin, bonne culture générale, recherche place représentation toutes branches. Ecr. nº T 63.453 Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

emplois féminins

SOCIETE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONALE PARIS (5e) recherche

SECRÉTAIRE CADRE

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS pour son

PRÉSIDENT

Nous souhaitons confier ce poste à une personne dynamique, sans technicité particulière, possédant une excellente frappe et pratiquant la sténo française, elle devra avoir séjourné durant plusieurs années aux Etats-Unis ou être de langue maternelle anglaise.

Adr. C.V. en joignant une photo et en indiquant vos prétentions sous nº 12.303 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

DACTYLO MAGNETO STENO non débutante. 40 h. (8 × 5). Cantine. Dem. M. Cornec, 40, av. de Villiers-17e, Mº Malesherbes, ou téléphoner : 622-59-90.

Sté Prog. Audio. (14e) cherche
1) Secrét. Direct. exp., sens des responsabilités. Gestion, contact fournisseurs, suivi planning réalisation. Sténodactylo indisp.
2) T. b. Sténo-dactylo, notion compt., mi-temps.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo, nº 6.630 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Centre chirurgical Marie - Lannelongue cherche SECRETAIRES MEDICALES-STENODACT. RAPIDES Se prés. 129, r. de Tolbiac (13e). Téléphone : 707-47-39, poste 396.

ASSISTANTE SOCIALE pour centre enfants inadaptés. Vacations - Pte Picpus Ecr. nº T 063.469 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ASSISTANTE DE DIRECTION

Secrétaire du P.-D. G. demandée par société de VENTE PAR CORRESPONDANCE en pleine expansion. Doit avoir un niveau supérieur. Connais. parfaite de l'anglais. Avoir de l'expér. à haut niveau. Travail passionnant dans équipe dynamique, cadre agréable, bon salaire, avantages sociaux, position cadre. Ecrire av. C.V. manuscrit à : MANUFACTURE PILOTE, 53, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.

LABORATOIRES **MERCK SHARP ET DOHME**

filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux

NOUS RECHERCHONS POUR LE PRESIDENT DE NOTRE GROUPE :

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

Nous demandons pour réussir dans ce poste :
— Une expérience dans un secrétariat de direction générale,
— Une parfaite maîtrise de la sténo française et anglaise.

Nous lui proposons :
— Une fonction ds un groupe lui permettant une perspective de carrière,
— Un salaire élevé,
— Des avantages sociaux importants,
— Un cadre de travail moderne et agréable.

Envoyer votre lettre de candid. avec curriculum vitae et photo :

MERCK SHARP et DOHME CHIBRET, direction des Relations humaines et sociales, Mme QUINTARD 3, avenue Hoche - 75008 Paris

IMPTE SOCIETE

recherche pour l'une de ses filiales située à PARIS (15e)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

25 ans minimum. Possédant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire et de très bonnes connaissances d'anglais.

Poste à pourvoir rapidement

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo (retournée), nº 85.965, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

STE POLAROID FRANCE

recherche pour son DIRECTEUR du MARKETING

UNE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

Sténo française et anglaise

Ayant minimum 2 ans d'expér. dans un poste similaire. Libre rapidement.

Bon salaire × 13 + participation. Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo, au Service du Personnel 57, r. de Villiers, 92202 NEUILLY

Société, La Courneuve (93), recherche D'URGENCE

SECRÉTAIRE DIRECTION

avec connaissance parfaite de la STENODACTYLO. Libre de suite. Tél. pour rendez-vous :

352-67-70

Pour intérim de 10 MOIS

SECRETAIRE-STENODACTYLO

Bilingue français-anglais. Adresser C.V. et prétentions à : NOVACEL 24, rue des Jeûneurs, Paris (2e) Service du personnel

CLAMART

Important cabinet d'architectes recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Responsable, en outre, du secrétariat particulier de l'architecte délégué
- 35 ans minimum.
- Excellente sténodactylo.
- Baccalauréat - Etudes supérieures appréciées.
- Très bonnes capacités rédactionnelles.
- Expression orale aisée.
- Permis de conduire.

Statut CADRE - Rémunération non inférieure à 3.200 F × 12. Prise de fonctions prévue pour le 1er mars 1975.

Adresser C.V. détaillé, photo (ret.) et prétentions sous nº 121.386

Centre de Psychologie Appliquée

30, rue de Mogador, Paris (9e).

SAINT-LAZARE

Groupe privé d'assurances LA PRESERVATRICE recherche

UNE SECRETAIRE

pour assister l'un de ses directeurs généraux adjoints

Age minimum 25 ans - Bonne formation générale et technique. BAC G. 1, complété si possible par BTS - Excell. sténodactylo sachant rédiger le courrier.

Elle devra l'aider dans l'organisation de son empl. du temps :
— Tenue de plannings ;
— Prise de rendez-vous ;
— Filtrage de ses communications téléphoniques.

En outre, lui assurer un classement rationnel et pratiq. de ses dossiers et de sa documentation.

Avantages sociaux - 13 mois 1/2 5 × 8 - Restaurant d'entreprise

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétent., Service du personnel, 18, rue de Londres, 75009 Paris.

demandes d'emploi

Directeur technique et technico-commercial

INGÉNIEUR III C

Gestion d'Entreprise - Expérience industrie biens d'équipement (chaud., soudage, méca, mont., levage combustion indust.).
Négociation et gestion de contrats. Plannings financiers. Polyvalent. Forte personnalité. Animateur. ANGLAIS LU, ECRIT.
Libre janvier 75.

Ecrire nº 2069, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

DOCTEUR ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES

Thèse d'Etat portant sur la prévision de l'emploi, les politiques de recrutement, de promotion et de formation
30 ans, 6 ans d'expérience de l'enseignement supérieur et de l'animation de stage de formation.
Cherche poste responsabilité dans la fonction personnel.

Téléphoner au 16 (55) 39-33-56 ou écrire à : HAVAS LIMOGES, nº 154.470 - H.

MAROC

Cadre Franc., quarantaine, actif, référ. premier ordre, excellent gestionnaire prouvé. Spécialisé dans négoce de fournitures générales aux Mines et Entreprises de Construction, serait intéressé par situation sur place dans le cadre exclusif d'un détachement a partir d'une firme implantée en France.

Ecr. Nº 2.072 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INSEAD - 30 ANS

5 ans expérience industrie et banque spécialiste licensing et exportation de techniques. Anglais - Allemand. Libre de suite. Etudiera toutes propositions. Ecr. nº 2088 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 29 ans, maîtrise PSYCHO + diplôme pratique psycho industr. LYON, expérience recrutement dans groupe industriel très important recherche poste :

RECRUTEMENT ou FORMATION

Ecr. nº 86.233, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JEUNE CADRE DYN.

26 a., Ecole de commerce, 2 a. gestion U.S.A., 3 a. gestion de supermarchés, angl. courant, ch. poste dir. merchandising ou supervision magasins. Téléphone : 229-57-09, le matin.

Délégué Médical Algérien, 33 a., dynam., 8 a. expér., ch. poste régional Afr. du Nord, Moyen-Orient. Ecrire chez Mlle Rosenfeld, 164, rue Convention (15e).

J. H., 24 a., bilingue anglais, diplômé enseignement supérieur, expérience commerce internat., ch. place commerciale exportat. Téléphone : 885-31-89.

JEUNE HOMME - 24 ANS, diplômé D.U.T. - technique de commercialisation. - Marketing. Libéré obligations militaires, cherche situation stable. Ecrire sous le nº 6.624, à : « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme diplômée Ec. sup. de comm., expér. publicité, marketing, rech. sit. assist.-chef pub., chef de produits ou simil. Ecr. Nº T. 63.504 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. MEDECIN instance de thèse, expérience Afrique noire, Asie du Sud-Est, pilote avion et jolie, cherche ASSOC. CABINET T.O.M. Libre MAI 75. Etud. ttes proposit. Ecr. COLLIN, 58, r. des Rimains, 35260 CANCALE.

Devant s'installer prochainement ABU-DHABI (Emirats arabes), CADRE SUPER. rech. emploi. Ecr. ou tél. A. Bertrand, 7, rue Louis-David (16e). — 870-26-63.

DIRECTEUR DE SOCIETE 52 a., rompu aux aff. en gal, formation comptabil. supérieure, libre assez rap., min. 120.000 F. Ecr. nº 2.089, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 22 a., photographe, 3 a. Marine nat., cherche poste stab. Libre de ste. Ecr. J. Proust, 84, av. de Courseulle, 14-Caen.

J. H., 24 a., Sc. Po. (Eco.-Fi). Lic. Sc. Eco. Lib. O.M. Etud. t. prop. Paris. Urgt. Ecr. Bourbon, 11, r. du Perche, 75003 Paris.

TRADUCTEUR-INTERPRETE Très qual. arabe, russe, angl. en fr. thème et vers. ét. t. prop. Ecr. Nº 2.102 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, lic. en droit public, option urbanisme + DES (notion dactylo), cherche situation d'avenir plein ou mi-temps. Tél. au 16 (55) 39-33-56, ou écr. HAVAS LIMOGES, nº 154.472-H.

J. F., 24 a., CES chimie organ. et biochimie pr travx laborat. Minim. 2 000 F. Tél. 858-19-67.

J. H., 23 ans, bac philo diplôme de relations publiques, bonnes connaissances anglais et allemand, notions italien, cherche poste relations publiques ou publicité. Ecr. Nº 1.076 PARFRANCE PA, 4, rue Robert-Estienne-8e.

Cadre, 28 a., form. sup. 2 a. exp. ds Imp. sté. Finance compt. ch. pl. stab. 580-71-03. 10 à 16 h.

H., 31 a., équiv. DES sc. éco., dipl. trad., équiv. BTS électron., longs séjours étranger, langues maternelles franc. et all. Bases ital., angl., ch. travail temps partiel. Référ. FAVRE, 34, rue St-Blaise, Paris-20e.

J. H., 26 a., D.E.S. économétrie + D.E.A.-I.N.S.T.N., expér. : enseign éco. appliq. urbanisme. Lib. O.M., ch. empl. Ecr. Pathé, 3, cité V.-Hugo, 92-Clamart.

COUPLE, 55 ans, cherche gardiennage entretien propriété Côte Méditerranée. Ecr. HAVAS NICE 9733.

Sténodactylo, ch. empl. Libre ste. Pontieux, 54, bd Barbès-18e.

J. F., cherche emploi de bureau standard., classement, etc. Ecr. Mme Vignaroli, 40, r. des Jeuneurs, Paris 75002.

J. F., 26 a., lic. et D.E.S. droit privé, spécialis. ds propriété littéraire, artistiq. et indust., 2 a. expér. serv. jurid. d'une sté d'auteurs, cherche situat. équival. Etud. ttes propos. Ecr. nº 63.456 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

Homme, 33 a., 7 a. expér. serv. après-vente radio-télé, bonne cult. générale, ch. situat. dans serv. cciaux indust. électron. ou électro-mécanique. Ecr. Nº T 63.454 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 27 a., lib. O.M., maîtr. angl., trad. dipl. E.S.I.T. Paris. Angl., allem. 1 an stage angl., ch. poste trad. ou collab. ccial. Ecr. Nº 2.092 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (Presse écrite et parlée).

INGENIEUR ECOLE CENTRALE. — Allemand courant. Responsable service entretien diverses branches industrielles. Gestion générale, gestion personnel.
Recherche : Poste responsabilité département entretien ou production.

INGENIEUR MECANIQUE - METALLURGIE. — 31 ans. Espagnol, Anglais. Exp. B.E., atelier, service après-vente. Responsable investissements, coordination projets techniques et financiers. Négociations fournisseurs, sous-traitants.
Recherche : poste à responsabilité équivalente.

CADRE FEM. — 43 ans. Formation réc. réactualisée en Gestion Personnel, Formation, Gestion générale. Grande expérience de l'Entreprise.
Recherche : Collaboration Service Personnel, Relations humaines et / ou Formation, ou Organisme de Formation - PARIS ou banlieue sud.

CADRE COMMERCIAL. — 29 ans. Formation Ecole de Commerce de PARIS, expér. vente automobiles 4 ans + responsabilités techniques et commerciales en secteur industriel 4 ans. Anglais et Espagnol.
Recherche : Poste d'inspecteur des ventes région parisienne avec possibilité de déplacements.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES.
12, rue Blanche - 75436 PARIS, CEDEX 09.
Tél. : 280-61-46, poste 71.

Assistante soc., D.E. 73, 23 ans, 1 an expér., cherche poste 30 h. Ecr. nº 2.059, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Inspect. de maint. informatique, 25 ans, 2 ans expérience mini-ordinateurs, ch. place outre-mer. Ecr. nº 2.079, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur propriété industrielle, expérience cabinet et industrie, recherche emploi région parisienne. C.V. disponible sous le nº 7.692, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT, Raison familiale : HOMME - 25 ANS CALCULATEUR-PROGRAMM. niveau étud. supér., 2 ans 1/2 d'expér., recherche géophysique à l'étranger, recherche situation équivalente en France, ville universitaire de préférence, libre de suite. Ecrire sous nº 2.068 : « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNICO-COMMERC. 2 ans expérience Achat / Export (mécan.), 4 langues (parl.-écr.). Ecr. nº 2.062, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 30 a., bil. angl.-fr., maît. ens. sup., dip. Dt, certif. Eco. Po., plus. an. exp. O.M. comme chargé étud., spéc. éval. soc.-éco., pédag. pbs form. et aud.-vis., étud. tte prop. Fr./O.-M. Fulton, 61, S.-Bolivar, Paris-19e.

PUBLICITAIRE CREATIF 5 a. conception, promotion dans impte agence, expér. positive audio-visuelle, étud. ttes propositions en free lance Responsab. ANIMATION CENTRE COMM. GALERIE MARCHANDE FOIRE - EXPOSITION. Réf. à votre disposit. Diffusion de mes opérations s/magnétosc. Ecr. nº 86.148, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F., 11 a. expér., sténo angl., b. not. all., télex, ch. sit. stable. Ecr. nº 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M., 55 a., bne présentat., bne instruction, posséd. permis V.L., apte travx bur., cherche place stable si possible région Montreuil. Ecr. lal nº G. 166, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. transmet.

JEUNE FEMME - 30 ANS expérience directrice/gérante hôtel-club, 300 lits. Bon niveau comptable, très dynamique, recherche poste France ou étranger. - Libre de suite. Ecr. Nº 51.942 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

J. F., 29 a., DECS, BTS, 7 ans expér., dont 3 a. chef compt. ds sté ind. chim., C.A. 100 millions, ch. poste évolutif à responsab.

CHEF COMPTABLE ou CADRE ADMINISTRATIF et FINANCIER convenant à personnalité jeune et dynamique. Pour Paris. Ecr. Nº 2.097 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., dipl. S.C.E., 5 a. expér. Sce Fin. export, ch. place resp. financ. relat. banques, coface DREE DIME pr étud. projets contrat négoce et mise en place créd. et formal. admin. Coface. Prétentions : 4.500 x 13. Ecr. Nº 2 096 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Les ventes des chantiers navals représentent 20 % des commandes étrangères en France

Après la livraison de « l'Opale », navire-citerne de 280 000 tonnes, construit par les Chantiers de l'Atlantique et présenté le samedi 4 janvier à Saint-Nazaire, la flotte de la Compagnie navale des pétroles atteint 2 132 000 tonnes de port en lourd. Avec la mise en service, dans un mois, de « l'Onyx », un tanker de 265 000 tonnes, fabriqué au Japon, et y compris les intérêts qu'il détient dans la Compagnie auxiliaire de navigation, le groupe Total va donc disposer de quelque 3,7 millions de tonnes de capacité, ce qui le place au premier rang des armateurs pétroliers français.

Ces records laissent songeur en ce moment où l'on parle tant de crise et de ralentissement de la demande d'hydrocarbures. Les armateurs français ne se mordent-ils pas les doigts d'avoir passé commande de très nombreux pétroliers, dont quatre, livrables à partir de l'an prochain par les Chantiers de Saint-Nazaire, seront, avec une capacité unitaire de 540 000 tonnes, les plus gros du monde.

Les compagnies françaises sont discrètes sur ce point. Il est évident que si elles avaient la possibilité d'arrêter les coups partis elles reconsidéreraient probablement plusieurs commandes. Mais, indépendamment du prix du brut à la production, la taille des navires est une source d'économie. Selon le groupe Total, sur le trajet golfe Persique-Le Havre, le prix de transport d'une tonne de brut est de 50 F à bord d'un navire de 80 000 tonnes, de 37 F pour un 250 000 tonnes, de 30 F pour un 500 000 tonnes. De même, le coût de construction est de 1 200 F la tonne si le chantier construit un bateau de 80 000 tonnes, de 960 F pour un 250 000 tonnes et 864 F pour un 500 000 tonnes.

Au reste, jusqu'à ce jour, aucune commande de pétrolier n'a été annulée par les armateurs français, la flotte nationale ne couvrant qu'environ les deux tiers des besoins du marché intérieur. Le plan de croissance de la marine marchande prévoit (en dépit de la réduction de ses objectifs) que ce « taux de couverture » devrait être de 75 à 80 % en 1980.

La flotte pétrolière française n'est toutefois pas à l'abri des incertitudes. « *La flotte mondiale atteint aujourd'hui environ 300 millions de tonnes et son évolution avait été prévue pour une demande augmentant au rythme de 7 à 8 % par an* », a déclaré M. Etienne Dalemont, président de la Navale des pétroles. Or en 1975 la consommation sera de 20 à 25 % inférieure aux prévisions. Les surplus de capacité de transport risquent d'être considérables puisque les programmes actuels de production prévoient 150 millions de tonnes supplémentaires au cours des trois ans à venir, soit quatre pétroliers de 280 000 tonnes par semaine...

Soixante-dix pétroliers annulés

De plus, si le canal de Suez est réouvert, les besoins seront réduits de 10 %. A supposer que tous les bateaux commandés soient livrés, on assisterait à un véritable effondrement des frets, déjà déprimés. Les armateurs « libres », comme les Grecs ou les Norvégiens, seraient alors dans une situation très périlleuse. Les navires la classe des 200 000 tonnes seraient les plus vulnérables puisqu'il est peu probable qu'ils puissent passer le canal de Suez. Enfin il n'est pas douteux que les pays producteurs vont constituer leur propre flotte.

Selon les courtiers londoniens, les annulations des commandes de pétroliers dans le monde porteraient sur soixante-dix navires représentant le chiffre considérable de 20 millions de tonnes. Les taux de fret sont actuellement si bas que les armateurs disposant de navires perdent entre 50 et 30 % sur leur compte d'exploitation, entre le golfe Persique et l'Europe.

Le retournement rapide de la conjoncture pétrolière oblige les chantiers à se convertir. C'est le cas par exemple pour les Chantiers de l'Atlantique, spécialistes mondiaux de la construction de grands pétroliers. La firme de Saint-Nazaire doit désormais démontrer qu'elle sait allier puissance et souplesse afin de passer le cap difficile des années 1978-1979. Plus encore que les autres chantiers français, elle doit diversifier son carnet de commandes composé aujourd'hui de sept pétroliers de 280 000 tonnes, quatre autres de 550 000 tonnes, deux autres de 426 000 tonnes, quatre méthaniers de 125 000 m3 et un porte-conteneurs.

Un méthanier = trois Concorde

Pour assurer l'avenir, la construction navale française compte sur le plan de croissance de la marine marchande, mais aussi sur sa propre technicité et ses performances à l'exportation. « *En 1974, l'industrie française aura enregistré des commandes d'une valeur de 50 milliards de francs, notifiées à la COFACE, pour des clients étrangers*, souligne M. Pierre Loygue, président des Chantiers de l'Atlantique. *Sur ce total, 10 milliards de francs, soit 20 %, viennent des ventes de navires. Il faut savoir qu'un pétrolier de 540 000 tonnes ou un méthanier de 125 000 mètres cubes représentent la même valeur que trois avions Concorde ou la moitié d'une raffinerie de 12 millions de tonnes. Et la construction navale n'est pas une industrie « assistée » puisque l'aide spécifique de l'Etat n'est plus que de 0,5 %.* »

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, encourage toutefois les entreprises à continuer leur coopération et souhaite voir naître « *de nouvelles solidarités financières, commerciales et industrielles* ». Les grands chantiers devront aussi réorienter leur production, développer le marché des méthaniers mais aussi celui de tous les engins flottants, les navires de recherche en mer, de surveillance, de ravitaillement, etc. Enfin, il est nécessaire que l'industrie française participe à la création de chantiers navals dans les pays neufs. Des contacts ont été noués ou vont être pris avec les autorités de Malte, d'Indonésie ou de certains pays d'Amérique latine, par exemple.

Il y a quelques mois, c'est l'ère des grands paquebots qui prenait fin. Demain, ce sont les pétroliers qui doivent s'attendre à traverser une zone de tempêtes. En scrutant l'horizon, on a quelque mal à découvrir où se situent les eaux calmes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A PROPOS DE...

LA SITUATION DES COMPAGNIES RÉGIONALES

L'avion derrière le train

Les petites comme les grandes compagnies aériennes ont subi durement les conséquences de la hausse du coût du carburant. Sur de moyennes et courtes distances, le train redevient un concurrent sérieux de l'avion. De nouveau, celui-ci apparaît, pour beaucoup, comme un « produit de luxe ».

« La crise existe bel et bien, *reconnaît M. Michel Marchais, président de Touraine Air Transport (TAT)*. Mais notre petite taille et la souplesse de notre organisation nous permettent de réagir à ce coup dur mieux que de puissants transporteurs, désormais grands rocs immobiles cernés par le reflux. »

Grâce à la location de ses avions à Air Inter et à Air France, TAT qui, en 1974, a transporté deux cent cinquante mille passagers pour leur compte (cent quatre-vingt-dix-neuf mille sous son propre pavillon), a affiché un résultat très légèrement bénéficiaire. Le coefficient de remplissage des appareils du groupe TAT, qui comprend Rousseau Aviation et Taxi Avia France, s'est élevé, l'an dernier, à 48 %. Il est tombé de 51 %, au mois de juin, à 40 % au mois d'octobre, la hausse des tarifs ayant dissuadé de nombreux voyageurs d'emprunter la voie des airs.

Air Alpes, de son côté, a subi, en 1974, une perte d'exploitation importante qui sera en partie compensée par la vente d'avions. Cette compagnie se présente comme « un artisan indépendant des transporteurs nationaux » *et, de ce fait, très sensible aux aléas de la conjoncture.*

Air Alpes qui a acheminé cent dix mille passagers, l'an dernier (contre cent trois mille en 1973), et dont le coefficient de remplissage des avions a été de l'ordre de 52 %, a bénéficié, comme les autres transporteurs régionaux, de l'aide des collectivités locales. Celles-ci ont subventionné dix lignes sur quinze pour une somme de 2,6 millions de francs, soit 6 % du chiffre d'affaires. Malgré tout, la crise a été trop sévère pour permettre à Air Alpes et aux autres compagnies de son rang de se maintenir à flot.

La lecture de ces bilans devrait inciter les transporteurs régionaux à mieux sélectionner les demandes que leur adressent les collectivités locales et à refuser d'exploiter des lignes de pur prestige, sans effet réel sur un meilleur aménagement du territoire. — J.-J. B.

Faits et projets

Environnement

● LE LAC D'ANNECY PROTÉGÉ. — Un décret publié au *Journal officiel* du 4 janvier classe en réserve naturelle la zone « *du bout du lac d'Annecy* », soit environ 84 hectares situés dans la commune de Doussard (Haute-Savoie). La chasse et le camping y sont notamment interdits afin de protéger la flore et la faune.

● PAS DE BETON AUTOUR DU LAC DE CAZAUX. — Le tribunal administratif de Bordeaux vient d'annuler un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'aménagement des bords du lac de Cazaux, en Gironde, sur une quarantaine d'hectares. Le tribunal a notamment estimé que le dossier de l'enquête préalable était insuffisant. Le lac de Cazaux a été classé par la mission d'aménagement de la côte Aquitaine dans un secteur d'équilibre naturel (*le Monde* du 13-14 mai 1973).

● MARÉE NOIRE A SINGAPOUR. — Un pétrolier japonais de 238 000 tonnes, le *Showamaru*, s'est échoué le 6 janvier devant Singapour. Plus de 3 tonnes et demie de « brut » se sont répandues dans la mer recouvrant quelque 10 kilomètres carrés. — (*A.P.*)

● SEPT CENTS CYCLISTES arrivant de Flandre par un train spécial ont défilé samedi 4 janvier dans les rues de Bruxelles pour protester contre le creusement d'un canal entre Oelegem et Zandvliet qui dégraderait, selon eux, la région.

Pêche

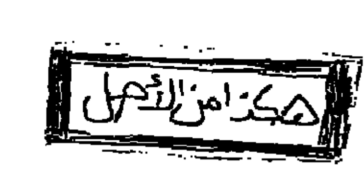
● CHALUTIERS EN GREVE A SAINT-MALO. — Le chalutier *Neve*, de l'armement la Havraise de pêche, n'a pas appareillé de Saint-Malo, samedi 4 janvier, à cause du conflit qui oppose les équipages et les armateurs de la grande pêche sur le relèvement du prix de base du poisson. L'impasse actuelle a son origine dans le fait que quelque 7 000 tonnes de surgelé se trouvent en stock dans les frigos de Saint-Malo, de Fécamp et de Bordeaux, et ne trouvent pas d'acquéreur. En outre, 5 000 tonnes sont actuellement en traitement chez les transformateurs. Les armateurs refusent d'accorder aux marins le relèvement du prix de base du poisson qu'ils demandent.

Transports

● EL AL REPREND L'AIR. — Un appareil de la compagnie israélienne El Al a pris le départ, le dimanche matin 5 janvier, de l'aéroport Ben-Gourion, à Lod, en direction de Paris, marquant ainsi la reprise des activités de ce transporteur, après un arrêt d'exploitation de neuf jours, dû à une grève « sauvage » du personnel d'entretien au sol. Avec l'accord du gouvernement, la direction d'El Al avait décidé le lock-out. — (*A.F.P.*)

● SOIXANTE RAMES AUTOMOTRICES POUR LE BRESIL. — La société des chemins de fer de l'Etat de Sao-Paulo vient de confier à un consortium franco-brésilien la commande de soixante rames automotrices électriques. Ce marché, dont environ la moitié revient à la France, s'élève à 900 millions de francs.

● A LA SOCIETE DU TUNNEL SOUS LE MONT-BLANC. — M. Edouard Balladur est reconduit pour six ans à la présidence de la société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc. M. Balladur, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien collaborateur de Georges Pompidou (il fut secrétaire général de la présidence de la République), occupe ce poste depuis le 1er janvier 1969. Il avait succédé à M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R.



...ÉGIONS

...représentent 20 %

...en France

PROPOS DE...

DES COMPAGNIES RÉGIONALES

derrière le train

FRANÇOIS GROSRICHARD

« La vie de la région parisienne », qui paraissait tous les quinze jours, le mardi, paraîtra désormais sous le titre « La région parisienne » tous les lundis.

« La vie des régions » paraîtra désormais tous les mardis (numéro daté mercredi) sous le titre « Les régions ».

La région parisienne

1975 : L'ANNÉE DU MAIRE ?

APRES l'année du président et de ses interventions — selon les habitudes de l'Elysée — dans l'aménagement de la capitale, 1975 sera-t-elle pour Paris celle du maire ? M. Giscard d'Estaing a fermement promis pour l'an prochain ce qui n'a pu être tenu en 1974. Un conseil restreint examinera en mars la réforme du statut de Paris et celle de la région parisienne... qui devaient être soumises au Parlement en décembre dernier.

Dans son premier discours, M. Jean Taulelle, le nouveau préfet de Paris, avait déclaré le 5 décembre : « Sans doute nous aurons à mettre en œuvre un nouvel équilibre qui liera *le* préfet *et* le maire de Paris... » La mise au point des pouvoirs respectifs de ces deux personnages est très délicate, ce qui explique sans doute les retards observés. Paris est, on le sait, une ville, un département et... la capitale de la France. Qui gouvernera une administration composée de trente mille agents ? Ce qui est à peu près sûr, c'est l'élection pour trois ans d'un « président-maire », la création d'une commission permanente qui suivrait les affaires entre les sessions, cent vingt conseiller au lieu de quatre-vingt-dix, la création de conseils d'arrondissement et la décentralisation de certains services de la préfecture dans les mairies.

Pour la région parisienne, une assemblée de cent cinquante-sept membres (au lieu de cinquante-quatre actuellement) élirait un président pour trois ans, et les compétences de ce nouveau conseil régional seraient notablement augmentées.

Un vide

Ces réformes, qui ne seront sans doute pas appliquées avant les prochaines élections, même si elles sont décidées cette année, permettront de combler le vide politique qui existe, en fait, bien plus dans la région parisienne qu'ailleurs, entre les citoyens et le pouvoir central.

Un vide que les associations d'habitants occupent depuis quelques années, parfois avec bonheur. Pour elles, l'année 1974 aura été plutôt une « bonne année ». En plusieurs occasions, les thèses qu'elles défendent ont été reprises en haut lieu. Abandon de la voie express rive gauche en juin, du centre français de commerce international aux Halles, en août. Ces décisions élyséennes n'étaient pas pour leur déplaire. Non plus que les directives pour une nouvelle politique urbaine à Paris, énoncées par M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une lettre adressée le 23 septembre au premier ministre : moins de bureaux, davantage d'espaces verts, finies les autoroutes urbaines, plutôt la restauration des immeubles anciens que leur démolition...

Interventions

Longtemps réclamé par les associations, l'abandon de la voie express, que soutenait ardemment Georges Pompidou, a été signifié au Conseil de Paris par le retrait des crédits d'Etat indispensables à sa construction.

Pour les Halles, les élus ont été davantage encore mis devant le fait accompli. Annulé par le tribunal administratif pour un vice de procédure à la demande de l'Union des Champeaux, le permis de construire du centre français de commerce international n'a pas été renouvelé. Le président de la République, qui voulait aller très vite, a demandé au secrétaire d'Etat à la culture de consulter une dizaine d'architectes et de paysagistes. L'idée d'un jardin a été lancée : 5,4 hectares au lieu des 4,5 hectares d'espaces verts prévus auparavant... Mais le Conseil de Paris n'a pas enteriné, à la fin d'octobre, le choix du prince, que chacun murmurait : cinq équipes, *dont* celle du favori, l'architecte espagnol Ricardo Bofill, se sont remises au *travail*, jusqu'en mars.

Interventions en forme de coups d'arrêt, aux effets immédiats, ou en forme de directives, plus longues à appliquer. Une commission groupant des représentants de l'Etat et de la Ville va étudier comment faire passer dans les faits la « nouvelle politique urbaine » définie par le président de la République. Mais le plan d'occupation des sols, qui aurait dû *tenir* compte de ces directives, a été adopté à la sauvette et en coulisse par le Conseil de Paris, à la fin de sa dernière session...

Le quartier Italie sera peut-être, pour diverses raisons, le premier dont la rénovation sera remise en cause. L'abaissement de la tour Apogée, qui devrait culminer à 116 mètres, était pratiquement acquis. Cette décision a, depuis, été confirmée. Les problèmes que pose le report, sur d'autres parcelles, des surfaces de bureaux prévues, et les difficultés soulevées par les promoteurs pour mener à bonne fin une opération dont ils ont tiré le meilleur, ont conduit l'administration à examiner l'avenir du quartier dans une nouvelle perspective.

C'est aussi au début de cette année qu'on devrait connaître les projets de l'Etat pour l'aménagement des anciens abattoirs de La Villette, en application des principes définis il y a un an.

Enfin, deux plans ambitieux ont été lancés, pour la énième fois, à la fin de 1974 : création et protection des espaces verts, d'une part ; amélioration des transports en commun, d'autre part. Peut-être, tiendra-t-on cette année quelques-unes de ces promesses.

Promesses

Pour ce qui concerne les espaces verts, des décisions devaient être prises en décembre à la suite de l'inventaire dressé en septembre, mais la réunion n'a pas eu lieu : création de zones naturelles d'équilibre où l'agriculture et la nature seraient protégées, ouverture au public de la poudrerie de Sevran... et des jardins des ministères à Paris, aménagement de l'île Saint-Germain, institution d'un organisme régional pour gérer les forêts et les grands parcs publics. Promesses à suivre.

Enfin, au début de novembre, le gouvernement a adopté une série de mesures en faveur des transports en commun, et M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a été invité à lancer un plan d'urgence. Les amendes pour stationnement illicite vont augmenter, de nouveaux couloirs de circulation pourront être créés. Pour la première fois, en 1974, le trafic des autobus a augmenté, alors qu'il ne cessait de se dégrader. Programme prometteur... mais dont, jusqu'à présent, on n'a pas eu le courage politique de décider l'application. L'aura-t-on en 1975 ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PORTRAIT

CHARLIE, LE PORTIER D'ÈVE

DANS l'arc-en-ciel frémissant des enseignes au néon qui colore les trottoirs mouillés de la place Pigalle de reflets psychédéliques, un jeune homme jette un regard qu'il veut indifférent et désintéressé sur les vitrines publicitaires du cabaret Eve, l'un des plus selects du « gai Paris ».

Ce qu'il voit l'impressionne suffisamment pour que sa pomme d'Adam — qu'il a proéminente — soit brusquement affectée d'un mouvement ascensionnel, indiquant une accélération du rythme cardiaque. Il faut dire que les dispositives en couleurs et grandeur nature d'une série de demoiselles que l'on vient sans doute de chasser de l'Eden sans leur laisser le temps de passer le moindre vêtement a de quoi émouvoir un homme en bonne santé.

Qu'un python sorte du bitume, vienne murmurer les mots tentateurs, et le passant franchira le seuil. Le serpent est là, sur le trottoir, sous la marquise du cabaret. Il s'appelle Charlie et connaît son métier. Il a évalué d'un regard le jeune homme timide. « *Entrez, monsieur, vous verrez les plus jolies filles de Paris, et si vous êtes seul vous vous ferez vite des amis. Eve* (il veut parler de la boîte) *n'a rien d'équivoque, et le spectacle comporte un numéro de prestidigitation exceptionnel...* »

Doucement, Charlie le pousse vers le vestiaire en tâtant le tissu du pardessus... Vigogne... Sûr que ce gars-là ira de sa bouteille de champagne... Et Charlie est payé au pourcentage des recettes.

Le portier d'Eve, doit approcher la cinquantaine. C'est un homme qui inspire confiance. Chevelure grisonnante, ondulée, l'œil rieur, avec ce qu'il faut de rides pour faire noctambule de bon aloi, la main soignée, le ton persuasif et distingué. Il laisse à ses confrères les uniformes d'amiraux, les galons, les casquettes d'opérette. Son pardessus bleu marine est de bonne coupe, et seul un cœur portant le prénom Eve, devenu raison sociale, brodé en fil d'or, indique à son revers l'appartenance à la maison devant laquelle il bat la semelle.

Ancien steward d'Air France, il parle anglais et allemand et sait au premier coup d'œil jauger le client. « *Maintenant il ne faut plus se fier aux vêtements*, dit-il. *Les gens riches s'habillent parfois comme des hippies. C'est la mode. Mais il y a blue-jeans et blue-jeans. Les chaussures, elles, ne trompent pas.* »

Ce n'est pas lui qui prendrait du skaï pour du croco ni du crylor pour du vison. « *Dans ce métier il faut du tact et de la psychologie. Il y a une façon d'encourager les timides, une autre de convaincre les blasés. Il faut aussi recevoir courtoisement les « tours » qui descendent des autobus et passeront une heure dans l'établissement au tarif « tout compris ». Dire aux Japonais qu'ils devront laisser leurs appareils au vestiaire, et aux émirs que nos girls ne sont pas vendues à la douzaine... Bref, tout est dans l'appréciation et dans la manière.* »

Un quartier bien calme

De 20 h. 30 à 2 h. 30 de la nuit, Charlie vit depuis des années au rythme de Pigalle, « *un quartier bien calme, monsieur, croyez-moi, auquel on a fait une mauvaise réputation injustifiée* » ! Une heure plus tôt des malfrats se sont entretués, à deux pas de là, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Chez Eve on ne vide pas brutalement les clients insupportables comme à New-York ou à Acapulco : Charlie leur appelle un taxi et, avec une attention de nurse anglaise, les envoie se coucher.

« *Les pourboires pour le portier sont de plus en plus rares*, se plaint-il, *mais je gagne correctement ma vie, et puis les girls, les musiciens, les serveurs, sont des copains...* »

« *Ce qui m'a amené à Pigalle, ce sont les jolies filles*, dit Charlie. *Il n'y a pas un endroit au monde où il y en ait autant au mètre carré, gentilles et sans manières... et plus sérieuses qu'on ne croit.* »

Charlie, se levant à midi, pourrait faire un autre métier dans la journée. « *Des clients m'ont proposé d'être représentant en immobilier*, dit-il, *mais je suis un peu paresseux, et j'aime flâner.* » En fait, sa passion c'est la Bourse. « *A cette heure-là*, dit-il en consultant sa montre, *on n'a pas encore les cours de Chicago, et l'or continue à baisser.* » Il doit savoir placer ses pourboires.

Entre deux confidences, comme un veilleur de phare, il guette le chaland. « *Le spectacle commence dans un quart d'heure, monsieur et madame, vous avez le temps de vous installer. Il reste quelques bonnes tables* », ou comme un surveillant de collège, il compte au passage les participants d'un « tour ».

« *Ce sont des Pakistanais*, dit-il en se retournant. *Ils ne sont pas difficiles comme les Nordiques, qui voudraient voir sur la scène des spectacles érotiques allant jusqu'à... vous me comprenez. C'est pas le genre de la maison. Le patron voyage chaque année pour trouver l'attraction de qualité. Les Allemands disent : «* Ce n'est pas comme à Hambourg. » *Mais ils reviennent. Quant aux Américains, ils sont moins nombreux depuis qu'on a liquidé leurs bases militaires...* »

Les intempéries constituent le principal inconvénient de la profession. Sous son veston, Charlie porte un gros pull-over et se chausse de souliers à fortes semelles.

Ce métier de portier, un peu racoleur, les jeunes ne veulent plus le faire. Ils sont encore une trentaine de professionnels chevronnés, à Paris, au seuil des cabarets, à bonimenter pour des spectacles dont le budget costume est des plus réduit, mais qui, aujourd'hui, par rapport à ce que proposent les cinémas spécialisés, paraissent des saynètes de patronage un peu osées.

Pour contrebalancer cette concurrence, « *on fait de la recherche esthétique* », confesse Charlie.

La sortie des Pakistanais, visiblement satisfaits de leur escale, s'effectue dans l'ordre, tandis qu'approche un détachement d'Espagnols, graves comme des aficionados un jour de corrida. « *Buenas noches, Señores... pasen aqui... pasen por aqui Señores...* », leur lance le portier d'Eve avec un enthousiasme d'aubergiste castillan proposant, en hors-d'œuvre, la Maja desnuda...

Puis, avec la dignité d'un huissier de ministère, il referme la porte, rectifie son nœud de cravate, et, l'œil perdu sur les néons d'en face, déclare, mû sans doute par un réflexe conditionné : « *...devriez monter voir le spectacle... les plus jolies filles de Paris... excellent prestidigitateur... champagne compris... reste une bonne table...* »

Toujours le coup de la pomme, quoi !

MAURICE DENUZIÈRE.

Des comptes à régler

• LES HALLES : bataille d'architectes

DESSINERA-T-ON pour de bon en 1975 le futur carreau des Halles ? Cinq équipes ont remis sur la table à dessin les esquisses du jardin demandé par M. Valéry Giscard d'Estaing, en août dernier, après l'abandon du centre de commerce international qui devait occuper un hectare devant l'église Saint-Eustache. Les architectes et les paysagistes devront présenter aux élus, avant la session de printemps, en mars, maquettes et études détaillées. Cette fois, un programme et des contraintes précises ont été définies.

Qui participe à ce second tour ? L'architecte espagnol Ricardo Bofill, dont la colonnale néo-classique en forme d'ellipse avait séduit, disait-on, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. Autres rescapés du premier tour : l'équipe de Claude Vasconi et Georges Pencreac'h, auteurs du forum commercial, et celle du paysagiste Alain Provost. Par ailleurs, le paysagiste Daniel Collin, outsider au premier tour, prépare un projet avec l'Atelier parisien d'urbanisme, et la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) s'est remise à l'ouvrage avec le paysagiste anglais Russel Page, qui avait dessiné les espaces verts du projet précédent.

Le groupe de travail, où siègent des représentants de l'Etat et de la Ville (administration et élus), doit se réunir en janvier. Il précisera sans doute les directives définies par le Conseil de Paris, lors de la session extraordinaire de la fin d'octobre : « *Assurer la prépondérance du jardin comme lieu de rencontres et de détente dans un cadre végétal varié ; mettre en valeur l'église Saint-Eustache ; rechercher une cohérence entre le jardin et le forum ; maintenir à 22 000 mètres carrés le programme d'équipements sociaux, culturels et sportifs.* » Une bibliothèque, une discothèque, une piscine olympique, une crèche, un club pour personnes âgées, sont en effet prévus depuis longtemps ; ils pourraient être construits en grande partie en souterrain.

En fait, rien n'est encore très clair. Qu'adviendra-t-il du programme de logements qui « mordait » initialement sur l'ancien carreau et qui avait été réduit de cent quatre-vingts à cent logements ? Et le centre des antiquaires ? Et l'hôtel prévu au sud du forum ?

On ne sait même pas encore exactement si les paysagistes et les architectes retenus vont travailler chacun de leur côté ou ensemble.

En ce début d'année, prépare-t-on, dans la discrétion des groupes de travail, l'adoption d'un projet Bofill remanié par un Conseil de Paris qui aurait sauvé les apparences de son autorité ? Ou bien étudie-t-on à fond l'avenir d'un quartier central de Paris, sans se limiter à la forme monumentale d'une place verte ?

M. Ch.

• ITALIE : la tour change de nom

ON cherche, dans le treizième arrondissement, un nouveau nom pour la tour Apogée qui ne devrait pas dépasser 116 mètres. Le fait que cette tour perde son nom et de sa hauteur représente un symbole : celui de la remise en cause de la rénovation du secteur Italie (le Monde *du 26 novembre 1974).*

Cette rénovation, l'une des plus importantes de la capitale, concerne 18 400 logements et prévoit la construction de 450 000 mètres carrés de surfaces commerciales et de bureaux. Le Conseil de Paris a approuvé ce projet le 13 janvier 1966.

Interrogé au Conseil de Paris par les élus du secteur sur l'avenir de cette opération, M. André Roussilhe, directeur de l'urbanisme et du logement, a reconnu, le 29 novembre, que la concertation avec les promoteurs n'a pas apporté tous les avantages escomptés et que cette formule « n'implique aucune garantie de bonne fin ».

La question qui se pose aujourd'hui aux élus de la Ville et à l'administration est donc de savoir comment terminer une rénovation, dont certains promoteurs ont su tirer le meilleur, qui ne s'intègre plus dans les nouvelles normes proposées à l'urbanisme et où les équipements publics n'ont pas suivi le rythme de la construction de logements.

Une remise en cause de l'opération devra évidemment tenir compte des 15 000 personnes installées dans les nouveaux immeubles, des 3 800 qui s'installeront dans les immeubles en cours d'achèvement et des 6 000 qui utiliseront les 2 266 logements dont la réalisation est prévue jusqu'en 1976.

J. P.

• LA VILLETTE : autre chose au printemps

AVANT la fin du mois de mars le gouvernement devrait prendre une décision concernant l'aménagement du terrain sur lequel se dressaient les abattoirs de La Villette. Il était temps. Certains l'ont dit : après le premier scandale de La Villette, qui a éclaté à la fin de 1969 et s'est soldé par une perte de 100 millions pour le contribuable, allait-on s'engager vers un second qui consistait à laisser en friche les 55 hectares dont l'Etat avait dû acquérir la propriété ?

En friche ? Pas tout à fait. Car si les abattoirs ont été fermés définitivement le 15 mars dernier, l'ensemble de La Villette n'a pas été complètement abandonné. C'est ainsi que l'ancienne salle de la Bourse, construite au siècle dernier, a pu être transformée en une salle polyvalente pour le théâtre, la musique et le cinéma dans laquelle la première représentation a eu lieu le 31 décembre 1972. La halle aux veaux et la grande centrale ont permis de ramener à Paris la Foire à la ferraille et au jambon, qui a groupé à la fin du mois de septembre sept cents exposants. La Villette a donc, d'une certaine façon, contribué à animer ce quartier du dix-neuvième arrondissement.

Interrogée par différents élus parisiens, au cours de la session budgétaire du Conseil de Paris, sur l'avenir de ces terrains, l'administration a confirmé aux édiles de la capitale les quatre grands axes autour desquels s'articulera l'aménagement envisagé : conservation des éléments du dix-neuvième siècle (place de la Fontaine, allée des Platanes, les deux pavillons de pierre), réalisation d'un parc de 10 hectares lié aux canaux et réalisation de la grande salle de vente, création de logements et d'emplois variés qui évitera la prolifération de bureaux.

Tout en affirmant que les activités portuaires seront maintenues, compte tenu des conditions économiques actuelles favorables au transport fluvial, l'administration a précisé que la création près de ce bassin d'espaces verts reliés par des chemins piétonniers était envisagée.

Le secrétaire général adjoint de Paris a notamment déclaré au cours du débat : « *Les propositions du commissaire à l'aménagement de La Villette respecteront cet objectif. La part des activités de loisirs, de sports et d'attractions, dans le futur aménagement de La Villette, sera fonction, non seulement des possibilités physiques de réalisation, mais aussi des possibilités de financement, car il faut rappeler que le gouvernement a déjà rendu public et confirmé à plusieurs reprises que les terrains de La Villette ne seront en aucun cas vendus ou aliénés et que la puissance publique en conservera la maîtrise de l'aménagement.* »

Les propositions sont donc connues. Reste à les mettre en œuvre...

J. P.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN RAPPORT SUR L'INDUSTRIALISATION EN MILIEU RURAL

Des usines à la campagne

En novembre 1973, M. Charbonnel, alors ministre du développement industriel et scientifique, créait une commission afin d'étudier les problèmes posés par l'implantation d'unités industrielles en milieu rural. C'est le rapport de cette commission — composée d'une majorité d'industriels — qu'a présenté, lundi 6 janvier, à la presse M. Georges Chavannes, qui préside le directoire de la société Leroy-Somer. L'un des plus grands mérites de ce document, qui a été remis à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, est sans doute de démontrer — au travers d'exemples pratiques rassemblés en annexes — que l'industrialisation des petites villes ou bourgs ruraux est non seulement souhaitable mais possible. On y trouve également plusieurs suggestions qui, si elles étaient adoptées, et surtout « sous-tendues par une volonté politique clairement affichée », pourraient permettre de remédier à un déséquilibre préoccupant.

Le rapport intitulé « Des usines à la campagne » analyse dans une première partie les coûts économiques et humains du déséquilibre actuel : *« La surconcentration des hommes dans quelques grosses agglomérations représente une forme passée d'urbanisation »*, notent les auteurs. Elle implique *« un accroissement des dépenses publiques »* (les dépenses marginales d'équipement collectif par habitant sont notablement plus élevées dans les communes de plus de deux cent mille habitants que dans celles de moins de dix mille habitants). La concentration, suppose, en outre, *« le maintien d'un taux de croissance accéléré »* et *« favorise l'inflation »*. Elle est enfin de moins en moins bien supportée par les citadins (dont 63 %, selon une enquête de la SOFRES, souhaiteraient *« vivre à la campagne »*) et à plus forte raison par ce *« citadin malgré lui »* qu'est le rural transplanté en milieu urbain.

D'un autre côté, *« le dépeuplement des campagnes représente pour la collectivité un coût économique dont on sous-estime généralement l'importance »*. L'exode rural est d'autant plus néfaste que, *« contrairement à une opinion largement étendue, les jeunes (ruraux) ne désirent pas s'éloigner de leur pays »* et ne s'y décident que poussés par le chômage. L'implantation d'usines dans de petits bourgs et même dans des villages devrait permettre de résoudre ce problème.

Dans une seconde partie, les auteurs tentent de décrire *« l'industrie rurale telle qu'elle existe actuellement »* (c'est-à-dire peu de chose). Puis, bousculant au passage quelques idées reçues — la fatalité de l'exode, la sclérose du milieu rural français, ou l'idée selon laquelle *« l'industrie ne peut être qu'une activité marginale et secondaire en milieu rural »*, — ils démontrent que l'industrie en milieu rural *« n'est pas a priori vouée à l'échec »*. Le rapport s'appuie, pour ce faire, sur des exemples concrets pris en France (ce sont les interviews des chefs d'entreprise rassemblées en annexe) ou à l'étranger (pays scandinaves, Suisse, Brésil, Allemagne, États-Unis).

Les auteurs analysent ensuite les facteurs favorables à l'industrialisation des campagnes : ce sont, pour les entreprises, le soutien de la commune d'accueil, le prix des terrains, la qualité du personnel et, pour les salariés, un meilleur cadre de vie, un accès plus facile à la propriété individuelle, une meilleure intégration au reste de la population et, surtout, des *« établissements à la mesure de l'homme »*. *« Les établissements industriels du milieu rural resteront de dimension réduite »*, affirment les rapporteurs, qu'ils soient de petites et moyennes industries ou résultent de la « démultiplication » de l'activité de grandes entreprises en plusieurs établissements de dimensions réduites (quatre cents à cinq cents personnes au maximum).

Développer l'animation des petites villes

Ce n'est pas un hasard si ces travaux ont intéressé la commission Sudreau, chargée de la réforme de l'entreprise. Le rapport et ses annexes insistent largement sur les gains en productivité qui résultent d'une amélioration des relations humaines au sein de l'entreprise et de la qualité de la main-d'œuvre rurale, *« socialement plus calme, moins perméable aux mots d'ordre, parce que non massifiée »*, et qui présente *« une santé plus robuste, une conscience professionnelle, une ardeur au travail »*, supérieures à celles des citadins.

Mais si les facteurs favorables à l'industrialisation rurale sont nombreux, les obstacles ne le sont pas moins, notamment en ce qui concerne les primes accordées pour la décentralisation : *« Certaines régions*, explique le rapport, *ne sont pas primables parce que l'emploi industriel est déjà globalement développé. Mais elles comportent fréquemment des zones rurales en perte de vitesse. En l'état actuel de la réglementation, aucune prime, même dérogatoire, ne peut être accordée dans ces zones rurales, car l'exode progressif et continu des jeunes vers les villes y masque le déséquilibre profond de l'emploi.*

La réglementation actuelle privilégie, en outre, les « créations » par rapport aux « extensions » d'activités et exclut du bénéfice de la prime les industries agricoles et alimentaires (appelées à jouer un rôle important dans l'industrialisation rurale) ainsi que les très petites entreprises (créant moins de trente emplois permanents), alors que *« la création de dix emplois peut être très importante pour un bourg rural »*.

Ces insuffisances de la législation amènent les auteurs du rapport à formuler dans une dernière partie un ensemble de propositions susceptibles de favoriser l'implantation d'usines en milieu rural. Après avoir défini la région comme *« le niveau privilégié d'intervention »* pour la promotion des zones rurales, le rapport propose une série de mesures à court terme. Il s'agirait notamment de modifier les critères d'attribution des aides au développement régional et des prêts du FDES de façon à ce que ceux-ci ne défavorisent pas l'implantation rurale de petites entreprises, d'adopter en ce sens des dispositions fiscales particulières, et de faciliter l'accès au crédit des P.M.E. rurales.

A moyen terme, il faudrait également entreprendre un effort de recherche et d'information, poursuivre l'élaboration des plans d'aménagement rural, développer l'équipement et l'animation des petites villes (moins de vingt mille habitants) et développer l'industrie parallèlement aux autres secteurs d'activités, en encourageant notamment *« l'agriculture à temps partiel »*.

Ces propositions, précise toutefois le rapport, *« n'ont de sens que si elles sont effectivement sous-tendues par une volonté politique clairement affichée »*. Mais *« quel que soit l'avenir qui sera réservé à ce rapport, les pouvoirs publics ne peuvent pas rester plus indifférents à la taille des entreprises qu'au lieu de leur implantation, faute de voir bientôt le territoire français composé de quelques mégalopoles isolées, théâtres de conflits incessants, au milieu d'un territoire rural pratiquement désert »*.

● *La confédération Force ouvrière* a appelé à boycotter les raisins de table et les laitues provenant de Californie *« pour faire échec aux manœuvres antisyndicales des patrons californiens »* à l'encontre de la Fédération des travailleurs agricoles d'Amérique (United farm workers union of America, U.F.W.).

[Certains responsables de cette dernière organisation ont été emprisonnés. Pour répliquer, l'U.F.W. a lancé un mouvement de boycottage des raisins et des laitues en Amérique du Nord, que les producteurs ont essayé de tourner en écoulant leur production en Europe.]

● *Le gouvernement panaméen* prendrait la direction de la seule grande société d'exportation de bananes du pays, United Brands, à compter du 31 décembre 1977. L'accord, encore provisoire, entre le gouvernement du Panama et la filiale de United Brands dans le pays, Chiriqui Land Cº, devrait être signé en avril prochain.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE LA FEMME DÉPEND SURTOUT D'UNE PRISE DE CONSCIENCE PLUS AIGUË estime un rapport

« Une prise de conscience aiguë de la nécessité pour les femmes d'une égalité de chances et de traitement avec les travailleurs masculins » est la raison essentielle de la légère amélioration de la situation des travailleuses, estime le B.I.T. (Bureau international du travail) dans un rapport publié le 6 janvier.

Ce document expose les causes déjà connues (éducation, orientation, formation) de la condition inférieure de celles qui constituent un tiers de la main-d'œuvre mondiale : 562 millions sur 1 637 millions. Mais il insiste fortement sur les traditions, comportements et préjugés qui mettent en échec les efforts entrepris. Si les parents sont plus portés, lorsqu'ils doivent choisir, à investir pour l'éducation d'un garçon plutôt que pour celle d'une fille, le B.I.T. relève que *« les filles elles-mêmes ajoutent au problème par leur préférence pour des études générales et académiques, plutôt que pour des cours menant à une profession déterminée »*.

« Dans les pays où sévit un chômage croissant, les travailleuses sont souvent considérées comme une menace, comme des intruses, dans un domaine réservé au sexe masculin. » Pour le B.I.T. *« la lutte contre la discrimination, subtile mais brutale, doit se transformer en une campagne plus large et plus concrète pour promouvoir l'égalité »*.

Le B.I.T. propose que la prochaine conférence de l'Organisation internationale du travail, en juin, engage les gouvernements à prendre des mesures permettant un accès égal à l'orientation et à la formation professionnelles, ainsi que des *« modifications aux lois et à certaines pratiques »*. Il devrait aussi y avoir un nombre équitable de femmes dans les délégations qui participent à la conférence. Elles étaient 57 sur 1 608 délégués en 1974 (2,7 %).

CONFLITS

● *Le personnel des restaurants de Orly-Sud en grève.* — Le personnel de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (C.I.W.L.T.) en poste à Orly-Sud s'est mis en grève, le samedi 4 janvier, pour protester contre un éventuel licenciement de quatre-vingts employés sur quatre cents, dû à la baisse d'activité de l'aérogare depuis l'ouverture de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. Les bars et restaurants, ainsi que le service sans douane, sont fermés. Seul fonctionne Air Hôtel.

SALAIRES

Les négociations dans le secteur public et le secteur nationalisé n'ont pas encore traité de la progression du pouvoir d'achat

Les négociations sur les salaires de 1975, amorcées en décembre dans la fonction publique et le secteur nationalisé, se poursuivent plus activement cette semaine. Les rendez-vous sont fixés les 6 et 8 janvier à la R.A.T.P., le 9 à la S.N.C.F. et les 7 et 9 janvier à la fonction publique, où, le 8, on discutera, d'autre part, les problèmes relatifs aux fonctionnaires de la catégorie A.

D'une façon générale, les directions des sociétés nationalisées et le secrétaire d'État à la fonction publique ont proposé une révision trimestrielle des salaires pour maintenir le pouvoir d'achat. Les syndicats la trouvent insuffisante parce qu'intervenant à retardement, et contestent toujours l'indice officiel des prix. Les prochaines réunions semblent devoir être consacrées aux revendications catégorielles, avant d'aborder, finalement, la question de la progression du pouvoir d'achat.

Les déclarations gouvernementales faites en décembre laissent entendre que la progression serait faible et réservée aux salaires modestes. Les syndicats ouvriers veulent que, même si elle doit être uniforme et non hiérarchisée, l'augmentation soit effective pour tous les agents. Ils peuvent, pour appuyer leurs thèses, faire référence à la situation de l'E.G.F. et des Charbonnages de France, où les conventions ont été tacitement reconduites en 1975. Elles comportent une progression du pouvoir d'achat d'au moins 2 %.

Cette clause n'a pas été dénoncée par les entreprises, bien qu'elle ait été fortement attaquée tant par la Rue de Rivoli que par le C.N.P.F., qui y voient un facteur inflationniste.

PRIX

Les tarifs de l'assurance-automobile vont être majorés

Les tarifs de l'assurance-automobile vont être majorés de 7 % au maximum, le relèvement devant être « modulé » selon les compagnies. Le ministre de l'économie et des finances, qui a autorisé cette majoration, estime qu'elle est « modérée » compte tenu d'une hausse générale des prix de 15 % en 1974. Le coût des sinistres a très fortement augmenté (15 % à 20 %) au cours de l'année passée, que ce soit les frais médicaux et d'hospitalisation ou les barèmes de réparation des garagistes.

En revanche, le nombre des accidents a diminué de 4,3 % en 1974, avec vingt-trois mille blessés et deux mille deux cent soixante-trois tués en moins, du fait de la limitation de vitesse et du port obligatoire de la ceinture de sécurité. Cette diminution a donc permis de ne répercuter sur les assurés qu'une partie de l'augmentation du coût des sinistres.

Pour mémoire, le dernier relèvement des tarifs de l'assurance-automobile avait atteint 4 % à 5 % en janvier 1974.

D'autres hausses autorisées au B.O.S.P.

Le *Bulletin officiel des services des prix* (B.O.S.P.) daté du 4 janvier publie divers arrêtés autorisant des hausses de prix sur certains produits industriels.

● *Les agendas* et blocs de bureau : + 7 % ; les almanachs et calendriers (à l'exception de celui des P.T.T.) : + 5 % ; les agendas de poche : + 4 %.

● *Les fabricants de limonades*, sodas, tonics, colas, bitters et boissons au jus de fruit sont autorisés à relever leurs tarifs de 4,5 centimes par litre vendu en emballage consigné, de 3,5 centimes par litre et maxi-bouteille sans consigne, de 2 centimes par quart de litre en emballage consigné et de 1,5 centime pour la même quantité en emballage perdu.

● *Les articles de mobilier métallique* vont augmenter de 1 à 3,5 %.

Le *B.O.S.P.* publie également le détail de tous les nouveaux prix des produits pétroliers en France selon les zones géographiques (*le Monde* du 1er janvier). Enfin, aux termes d'un contrat de programme signé entre l'administration et la profession, les encres d'imprimerie ne devront pas augmenter de plus de 3 % d'ici le 1er septembre 1975.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRUCTIPIERRE

Société civile de placements immobiliers

La Caisse centrale des Banques populaires et les Banques populaires viennent de créer conjointement avec la Société immobilière de Paris, filiale du Crédit foncier de France, et la Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics, une Société civile de placements immobiliers, « Fructipierre », au capital initial de 1 million 168 000 F.

Cette société, dont le siège social est établi à 75002-Paris, 121, rue Montmartre, aura pour objet exclusif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Elle bénéficiera de l'assistance technique de la Compagnie foncière de gestion, dont le directeur général est M. Saint-Martin.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale constitutive, a nommé M. Jean-Claude Poujol, directeur général de la Caisse centrale des Banques populaires, en qualité de président. Celui-ci sera assisté dans ses fonctions par M. Maurice Bastide, directeur général de la Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics, en qualité de vice-président.

Le conseil d'administration comprend des directeurs généraux de banques populaires, ainsi que M. Jacques François, secrétaire général adjoint du Crédit foncier de France.

BANK OF THE NEAR EAST

La Bank of the Near East, Beyrouth, créée à l'initiative de la Société nationale d'assurances, une des toutes premières compagnies libanaises, vient d'élargir son capital qui comprend désormais, outre différentes entités financières et bancaires arabes, les partenaires internationaux suivants :

— La Banque mondiale, à travers sa filiale International Finance Corp.

— La Compagnie La Hénin.

— La Banque Vernes et Commerciale de Paris.

— I.N.A. Corp. (U.S.A.).

— Alexander Howden Group Ltd (U.K.).

La Bank of the Near East, banque de crédit à long et moyen terme, au capital de 15 millions de livres libanaises, consacrera ses moyens au financement au Liban :

— De l'immobilier, et notamment de l'accession à la propriété de logements.

— De l'industrie et du tourisme.

La banque interviendra également dans des projets industriels au Proche-Orient associant des intérêts arabes et occidentaux.

UFIMEG

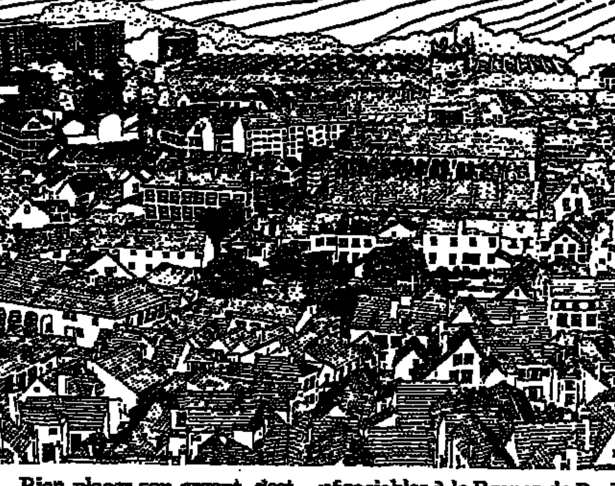
Dans sa réunion du 18 décembre 1974, le conseil d'administration d'UFIMEG a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

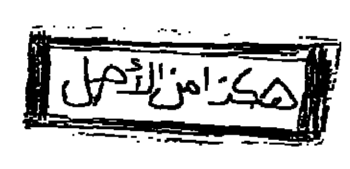
Au cours de l'année écoulée, le développement du patrimoine de la société s'est poursuivi. A la clôture de l'exercice, il comprenait 1 794 logements et 29 400 m2 de locaux commerciaux représentant un investissement de 249 millions.

Les résultats sont en forte progression, le bénéfice net ressortant à 18 857 000 F contre 12 266 000 F lors du précédent exercice.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende de 6,24 F (dont 1,44 F non déclarable à l'impôt sur le revenu) aux deux millions d'actions anciennes, et d'un dividende de 3,64 F (dont 0,34 F non déclarable) au million d'actions nouvelles provenant de la dernière augmentation de capital.







LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

PERSONNES AGÉES

«NON A L'OUBLI»

Grandeur et limites du bénévolat collectif

La campagne en faveur du troisième âge, « Non à l'oubli », *lancée par la première chaîne de l'ex-O.R.T.F., à l'occasion des fêtes de fin d'année, a montré tout à la fois les limites et les possibilités d'une opération qui faisait largement appel au bénévolat collectif et à l'initiative personnelle.*

A demi-aveugle, une ancienne vedette de music-hall, soixante-quinze ans, pensionnaire de la Fondation Rossini (Paris-16e), évoquait avec coquetterie ses souvenirs sentimentaux. Une charmante vieille dame du Limousin décrivait en souriant sa solitude, au terme d'une vie de travail et de tragédies. Le clown Zozo, prisonnier de son veuvage et de l'ennui qui frappe tant de retraités, exprimait le fol espoir de « tout recommencer ». *Deux paysannes de l'île d'Ouessant racontaient la misère d'une Bretagne du bout du monde où les vieux, seuls, survivent.*

Quatre portraits tracés sans complaisance ni mélodrame inutile, à l'heure où un certain nombre de Français préparaient la grande ripaille des réveillons...

Cette émission, présentée par Roger Pic et Michel Tauriac, a ému beaucoup de gens. Plusieurs centaines de lettres et de coups de téléphone, assure-t-on, sont parvenus à la direction de l'Office. De nombreuses personnes ont envoyé des mandats, des colis de Noël, des messages d'amitié destinés aux acteurs de ce reportage-vérité. Mieux encore : trois clowns blancs, nouveaux pierrots de conte de fées, ont proposé à M. Zozo de reprendre les chemins du voyage, après une invitation au Festival international de Monaco. En somme, un mouvement de solidarité s'est déclenché spontanément.

Pourtant, il y a eu quelques bavures. Apparemment mis devant le fait accompli, les services de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, avaient adressé une circulaire à tous les préfets pour que les bureaux d'aide sociale des communes dirigent les bénévoles sur les organisations spécialisées qui leur donneraient les adresses de personnes isolées. Mais la grève des P.T.T. et les cloisonnements multiples de l'administration, ont freiné l'impact d'une campagne qui se voulait forcément ponctuelle et à court terme. Il est même arrivé que certains fonctionnaires, sollicités par leurs administrés, désireux d'offrir un dîner ou quelques douceurs à des personnes âgées, se contentent de renvoyer leurs correspondants à... M. Léon Zitrone.

Heureusement, certaines mairies alertées en temps utile ont réagi positivement, acceptant de jouer le jeu alors même qu'elles critiquent en d'autres circonstances les carences des autorités nationales.

Pour généreuse qu'elle soit, cette expérience comporte une leçon. Malgré la puissance des mass media, notre société est encore mal préparée aux actions collectives d'urgence qui devraient s'ajouter aux bonnes œuvres traditionnelles, afin d'atténuer les drames sociaux de notre époque.

Pour changer les hommes, il faut aussi changer les structures et expurger les vieux réflexes bureaucratiques. Il subsiste heureusement au sein de cette civilisation du bruit, du week-end et du P.M.U. un besoin visible de contact humain. « Quel étonnement, *ont déclaré certains vieillards,* de s'apercevoir que les voisins sont finalement de braves gens ! »

J. B.

BILAN DE SIX MOIS DE PRÉSIDENCE FRANÇAISE DES «NEUF»

Les concessions de M. Giscard d'Estaing à ses partenaires européens n'ont pas réduit la dépendance grandissante de la C.E.E. à l'égard des État-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La France, après avoir assuré pendant six mois la direction des travaux du Marché commun, vient de passer le relais à l'Irlande. Au mois d'août, M. Giscard d'Estaing, à l'occasion d'une allocution télévisée, avait déclaré qu'il comptait relancer la construction européenne.*

Il n'est pas facile de juger une politique sur un délai aussi bref, d'autant plus que l'action entreprise par la France va se poursuivre. Mais trois observations peuvent être faites dès maintenant : 1) M. Giscard d'Estaing et ses ministres ont prouvé la volonté européenne de la France ; 2) cette démonstration a été l'occasion, moyennant quelques concessions, de débloquer des dossiers importants, et du même coup de rendre un peu moins pesante l'ambiance communautaire ; 3) l'« européanisme » français n'a pas été suffisant pour inciter les Neuf à traiter de façon sérieuse le dossier énergétique et ses prolongements financiers et industriels, qui constitue pourtant le problème européen numéro un.

● LA DEMONSTRATION. — Depuis plus de dix ans, la France était sans cesse accusée de chercher à saboter la tentative d'intégration totale engagée depuis 1958. On l'accusait de n'accepter qu'une communauté des Etats, de ne faire référence à l'Europe et à ses exigences que par commodité, pour faire finalement prévaloir ses intérêts les plus égoïstement nationaux, en particulier agricoles, mais de s'en détourner aussitôt qu'il était proposé d'élargir le champ d'application de la compétence communautaire. Dès lors, ses initiatives « européennes » étaient accueillies avec la plus extrême méfiance.

Cet état d'esprit s'est encore vérifié dans les premiers temps de la conférence « au sommet », puisque les propositions de M. Giscard d'Estaing de réunir périodiquement les chefs de gouvernement ont été d'entrée de jeu interprétées comme masquant une nouvelle tentative pour porter atteinte à l'équilibre institutionnel existant. Cependant, les pays partenaires, voyant qu'il n'était pas pensable pour M. Giscard d'Estaing de renoncer à son projet, s'apprêtèrent à monnayer leur participation. De fait, les travaux préparatoires montrèrent tout de suite que c'était la France — ainsi d'ailleurs que l'Allemagne — qui avait à espérer le moins de résultats de cette nouvelle conférence présidentielle. Pour bien marquer l'esprit de dialogue qui animait son gouvernement, M. Giscard d'Estaing a mis l'accent sur le fonctionnement des institutions et proposé des aménagements auxquels la France s'était toujours opposée : assouplissement du jeu de la règle de l'unanimité et, pour l'échéance 1980, élection du Parlement européen au suffrage universel. Le « sommet » devenait ainsi une opération vérité. Il pouvait apparaître clairement que c'était à Londres ou à Copenhague, et non à Paris, que l'on refusait de rendre plus « intimes » les liens politiques et institutionnels.

Dès avant la réunion « au sommet », on sut également que la France accepterait d'ouvrir des dossiers épineux — jusqu'alors restés bloqués — tel celui de la politique régionale.

Dans un même souci d'accommodement, MM. Sauvagnargues et Bonnet avaient accepté au mois d'octobre, après l'intempestive remise en cause par le chancelier Schmidt du réajustement de 5 % des prix agricoles, que soit dressé par la Commission de Bruxelles un inventaire critique de la politique agricole commune.

Une politique régionale bâclée

● LES CONCESSIONS ET LES RESULTATS. — La conférence au « sommet » s'est déroulées sans surprise et sans élan. A l'évidence, les partenaires de la France, plus que jamais à l'écoute de Washington, n'avaient pas l'esprit à l'innovation ou à l'audace. Ceux qui étaient venus en demandeurs ont reçu satisfaction.

Afin de tenir les promesses faites depuis plus de deux ans, les Neuf ont décidé la création d'un Fonds européen de développement régional ; pour la première phase « expérimentale » (d'une durée de trois ans), celui-ci a été doté d'un budget modeste : 1,4 milliard d'unités de compte (7,7 milliards de francs). En fait, c'est seulement à l'issue de ces trois premières années de démarrage, lorsqu'il faudra arrêter un nouveau budget, que se situera le vrai test : on pourra alors apprécier si les gouvernements membres sont réellement déterminés à mener une politique régionale européenne.

Pour l'instant, le terme « régional » n'est guère plus qu'une étiquette ; les justifications d'une politique régionale européenne ont été oubliées. Ce qui a été créé c'est, plus prosaïquement, un dispositif de péréquation au profit des Etats les plus pauvres de la C.E.E. : l'Italie, l'Irlande, le Royaume-Uni. La France, renonçant à la position défendue avec constance jusqu'en décembre 1974, a accepté que le Royaume-Uni, dont les problèmes de disparités régionales ne sont pas plus aigus que les siens, bénéficie bien davantage qu'elle de l'aide du nouveau fonds.

L'opération a été d'autant plus bâclée que, à la demande de M. Wilson, aucune référence à un contrôle ou à une coordination par la C.E.E. des aides consenties sur le plan national ne figure dans le communiqué. Le gouvernement britannique, qui en avait fait un des objectifs de la « renégociation », gardera donc les mains libres pour subventionner l'installation ou le maintien d'industries près de Londres ou dans les Midlands, même si cela est contraire au programme de développement régional conçu à Bruxelles.

M. Wilson, dont la préoccupation exclusive était de marquer des points dans sa renégociation du traité d'adhésion, a également obtenu l'assurance que le nécessaire serait fait pour que le Royaume-Uni ne contribue plus au budget de la Communauté au-delà de ses moyens. Ce succès est surtout psychologique, car les sommes qui devront être payées par les autres Etats membres à la place de la Grande-Bretagne resteront modestes. L'effort consenti cette année par la C.E.E. pour assurer l'approvisionnement en sucre du Royaume-Uni pèsera sans doute plus lourd sur les finances communautaires. La concession faite à M. Wilson n'est donc pas déraisonnable. Il reste qu'il faut faire preuve d'un solide optimisme pour penser qu'elle lève l'hypothèque d'un retrait anglais.

Déception sur la coopération économique

M. Giscard d'Estaing n'avait pas à glaner de succès du même ordre. Il a eu l'occasion de démontrer que l'engagement européen de la France était désormais sans restriction. Aussi recueillit-il l'accord de ses partenaires pour que les chefs de gouvernement se retrouvent au moins trois fois l'an : tel était bien le signe d'une volonté commune de relance.

En dehors du « sommet », la France n'a pas ménagé sa peine pour que la relance se manifeste sur le terrain de la coopération économique et monétaire. La crise ne donnait-elle pas l'occasion aux pays membres de mieux conjuguer leurs efforts pour rétablir leur prospérité menacée ? Les résultats obtenus sont décevants. L'Allemagne s'est fait prier des mois durant avant d'accepter l'idée d'émettre des emprunts communautaires sur le marché international ou encore directement auprès des pays producteurs de pétrole. Encore a-t-elle assorti son acceptation de conditions qui excluent, semble-t-il, que ces emprunts deviennent pour l'Europe une voie privilégiée du nécessaire recyclage des capitaux pétroliers. En cette matière, comme en d'autres, l'Allemagne n'éprouve que défiance à l'égard de tout dispositif conçu en dehors de la complicité et de l'approbation américaine.

M. Fourcade a proposé d'autres mesures pour raffermir la cohésion monétaire des Neuf : définition d'une unité de compte à utiliser dans l'ensemble des opérations monétaires de la C.E.E., flottement concerté des monnaies de la Communauté, surveillance coordonnée du marché des eurodollars. De l'avis de la Commission qui, par la voix de son vice-président, M. Haferkamp, a dénoncé, avant Noël, la pusillanimité du conseil, ce n'était pas là, malgré la crise, des objectifs hors de portée. M. Appel, ministre allemand des finances — digne émule de son chancelier — les a cependant jugés irréalistes. C'est devenu, dans la Communauté d'aujourd'hui, une raison suffisante pour qu'un projet soit condamné à l'oubli.

● L'EQUIVOQUE. — Il n'existe pour l'instant, pas la moindre ébauche de réplique européenne à la crise énergétique. L'idée française selon laquelle les besoins de la C.E.E., en raison de sa forte dépendance extérieure, sont sensiblement différents de ceux des Etats-Unis et exigent, par conséquent, la définition d'une politique énergétique propre à la Communauté est restée à peu près sans écho. La vérité, c'est que les huit partenaires de la France ont choisi pour l'instant la coopération sans restriction avec Washington.

Certes, ils ont applaudi au compromis intervenu à la Martinique à propos du projet de conférence trilatérale (pays producteurs, pays consommateurs riches, pays consommateurs pauvres) conçu par M. Giscard d'Estaing. Mais quelles seront leurs réactions lorsque d'inévitables divergences d'interprétation surgiront entre les Etats-Unis et la France sur la manière dont il convient, pour les pays consommateurs, de préparer cette conférence. Sauf un changement d'attitude — les allusions martiales auxquelles s'est livré M. Kissinger suffiront-elles ? — rien n'indique que nos partenaires croient plus à la conférence trilatérale qu'au dialogue euro-arabe, cette autre tentative toujours en devenir proposée par la diplomatie française à l'Europe.

Projets énergétiques dans le cadre atlantique

Sur le plan interne, les résultats acquis sont aussi affligeants. Depuis la conférence de Washington de février 1974, les perspectives peu riantes que la France s'emploie, jusqu'ici sans bonheur, à corriger sont les suivantes : la coopération énergétique, notamment en ce qui concerne le développement de sources nouvelles d'énergie, dont la nucléaire, s'organisera dans un cadre atlantique, c'est-à-dire pratiquement au sein de l'Agence internationale de l'énergie animée par les Etats-Unis. Une telle orientation, si elle est maintenue, signifie qu'un pan essentiel de l'activité économique — la coopération énergétique, mais aussi financière et bientôt industrielle — échappera au libre contrôle de la Communauté. Si une telle hypothèse se vérifie, les quelques progrès accomplis (politique régionale, institutions) apparaîtront dérisoires. Les partenaires de la France n'envisagent pas cette « dépossession » et expliquent que la Communauté, si elle était représentée au sein de l'Agence, pourrait, avec succès, faire prévaloir son point de vue, si nécessaire, contre les Etats-Unis. N'est-ce pas là créditer l'Europe d'une influence et d'une détermination qu'elle ne possède point ?

En septembre dernier on faisait grand cas du conseil des ministres consacré à la définition d'une politique énergétique communautaire convoquée pour la fin décembre. Les résultats de cette réunion peuvent, à première vue, être considérés comme prometteurs : les Neuf, soucieux de réduire leurs dépenses extérieures, ont fixé pour les différentes sources d'énergie des objectifs chiffrés qui, même modestes, pourraient servir de trame à un « plan énergétique européen ». Mais l'essentiel reste à faire : prendre les engagements, accepter les contraintes que suppose la réalisation effective de ce plan.

Beaucoup a été fait en trois mois par la France. Outre les initiatives institutionnelles, les Français ont rendu plus souple leur position sur l'énergie, acceptant ainsi une certaine dose d'atlantisme. Il est préoccupant d'observer que ces « avances » n'ont guère trouvé d'écho dans les autres capitales.

Tout se passe comme si, en raison de leurs liens atlantiques de plus en plus contraignants, nos partenaires n'étaient pas en mesure de concrétiser leurs intentions de relance européenne. A moins d'un sursaut imprévisible, on peut redouter que la Communauté, impuissante à agir d'une manière qui lui soit propre, ne dépérisse ou ne se disloque.

PHILIPPE LEMAITRE.

A LONDRES

Les Neuf vont rechercher une position commune sur l'or et le recyclage des pétrodollars

De notre correspondant

Bruxelles. — Les ministres des finances des Neuf, qui se retrouvent les 7 et 8 janvier à Londres, vont s'efforcer d'arrêter des positions communes avant la réunion du groupe des Dix (les dix pays les plus riches du monde) qui doit se tenir le 15 janvier à Washington.

Leurs réflexions porteront principalement sur la stratégie monétaire internationale à adopter par la Communauté au moment où la crise créée par la hausse du prix du pétrole oblige les pays d'Europe à dégager de nouveaux moyens pour financer le déficit de leurs balances des paiements.

Deux dossiers étroitement liés entre eux devraient en particulier retenir leur attention : celui de l'or et celui du recyclage des pétrodollars.

Les Neuf vont s'efforcer de tirer les conclusions, aussi communes que possible, de l'arrangement sur l'or conclu en décembre à la Martinique entre MM. Ford et Giscard d'Estaing. Selon quelles méthodes et à quels taux les pays de la C.E.E. envisagent-ils de réévaluer les stocks métalliques détenus dans les caves de leurs banques centrales ? Il y a intérêt, on le comprend aisément, à ce que les banques centrales des Neuf fassent appel pour cette opération à des critères identiques.

Au cours de ce débat sur l'or, les Neuf auront l'occasion d'examiner la position récemment prise par deux importants pays producteurs de pétrole, l'Iran et l'Irak, contre une revalorisation unilatérale des réserves détenues par les pays industrialisés.

Quelle position la C.E.E. doit-elle adopter en ce qui concerne le recyclage des pétrodollars ? Les points de vue des Etats membres sur cette affaire sont, en fait, assez proches (*le Monde* du 21 décembre). La Communauté souhaite surtout que soient multipliés les canaux de recyclage des surplus financiers accumulés par les pays producteurs de pétrole. Elle souhaite également, semble-t-il, que l'organisation et la responsabilité du recyclage des pétrodollars incombent en large partie au Fonds monétaire international.

P. L.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	8 3/8	9 3/8	6 3/4	7 3/4	7 1/2	8 1/2
1 mois	9 1/4	9 3/4	6 3/4	7 1/4	8 1/2	9
3 mois	9 3/8	9 7/8	7	7 1/2	9	9 1/2
6 mois	9 1/2	10	7 1/4	7 3/4	9	9 1/2

Faits et chiffres

Affaires

● LE GROUPE AMERICAIN *CATERPILLAR* prend une participation majoritaire dans la Société de fonderies et aciéries de Paris-Seine (F.A.P.S.). La F.A.P.S., produit des pièces moulées en fonte grise dans une usine située à Vernon (Eure). Elle emploie six cent cinquante personnes et approvisionne notamment les usines Caterpillar d'Europe.

● A.E.G. TELEFUNKEN a vu ses bénéfices 1974 sérieusement compromis par les risques et les engagements pris dans le secteur nucléaire, indique dans un bref communiqué la direction du groupe ouest-allemand. Récemment, A.E.G. a d'ailleurs précisé qu'il entendait se retirer du groupement nucléaire K.W.U., créé à égalité avec Siemens.

Énergie

● HAUSSE DU PRIX DU CHARBON EN R.F.A. — La société Ruhrkohle A.G., principal producteur de charbon d'Allemagne fédérale, augmentera ses prix d'environ 10 % au 1er janvier 1975.

Étranger

● LA BANQUE DU JAPON a décidé de mettre 860 milliards de yens (2,9 milliards de dollars) à la disposition des treize principales banques commerciales du Japon durant le premier trimestre de 1975 pour leur permettre de remédier au manque de liquidités des industries.

C'est la première fois que la Banque du Japon annonce un relâchement du contrôle sur les prêts bancaires qu'elle avait instauré durant le premier trimestre de 1973.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

LA PRODUCTION AMÉRICAINE A CHUTÉ DE 24 % EN 1974

L'industrie automobile américaine n'a produit en 1974 que 7,34 millions de voitures, soit 24 % de moins qu'en 1973 (9,66 millions de véhicules produits). Mis à part l'année 1970, où une grève de deux mois avait limité la production de General Motors, il s'agit du plus bas niveau d'activité de cette industrie depuis 1962. La chute de la production est très différente d'un constructeur à l'autre (voir tableau ci-dessous). General Motors étant le plus touché tandis que American Motors, qui produit des modèles de cylindrée plus réduite, est parvenue à maintenir sa production quasiment au même niveau que l'an passée. — (A.F.P.)

	1973		1974		
	Production	% du total	Production	évolution en %	% du total
General Motors..	5 252 734	54,3	3 585 509	(— 31,5 %)	48,8
Ford	2 495 853	25,9	2 205 245	(— 11,7 %)	30,1
Chrysler	1 556 377	16,1	1 198 241	(— 23 %)	16,3
American Motors.	355 855	3,7	351 378	(— 1,3 %)	4,8

A L'ÉTRANGER

SELON MOSCOU

L'Union soviétique est devenue le premier producteur mondial de pétrole

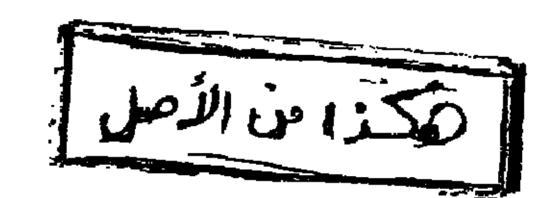
Moscou (*Reuter*). — L'Union soviétique a dépassé en 1974 les Etats-Unis *comme premier producteur mondial de pétrole* (*le Monde* du 15 octobre), confirme-t-on à Moscou. La production a été de 459 millions de tonnes contre 450 millions de tonnes aux Etats-Unis (l'Arabie Saoudite vient en troisième position avec 420 millions de tonnes environ).

La télévision soviétique a également annoncé que l'U.R.S.S. avait dépassé les Etats-Unis pour la production de charbon, de fonte, d'engrais minéraux, et qu'elle les a presque rattrapés pour l'acier : 136 millions de tonnes contre 137 aux Etats-Unis.

M. Zhukov, le commentateur de la télévision, a donné ces chiffres *en réponse* à une lettre d'un téléspectateur *qui* lui demandait pourquoi les « *pays impérialistes* » étaient maintenant prêts à développer leurs liens économiques et commerciaux avec l'Union soviétique. M. Zhukov a estimé que ces pays n'avaient pas d'autre choix que de commercer avec l'U.R.S.S. parce que celle-ci accomplissait progressivement les prévisions de Lénine, lequel avait promis qu'elle rattraperait et dépasserait *les principaux pays* non communistes dans tous les domaines de la production économique.

(Avis financiers des sociétés)







LES MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉ DES EURO-OBLIGATIONS

Optimisme modéré

Agefi. — Le marché des euro-obligations, dont le volume global s'est inscrit en 1974 au plus bas niveau depuis dix ans, a abordé l'année 1975 sur une note relativement optimiste. Les spécialistes du marché espèrent que l'activité s'étoffera cette année, en estimant toutefois que les émissions libellées en dollars ne joueront probablement pas un rôle aussi important que par le passé. De l'avis de l'un d'entre eux, plusieurs émissions sont prévues pour janvier, mais la demande des investisseurs devrait essentiellement se porter sur les emprunts obligataires en francs suisses, en deutschemarks ou en florins. La préférence des acquéreurs, estime-t-on généralement, sera accordée en priorité aux émetteurs de premier rang dont le crédit est sûr, et il apparaît que ce facteur jouera un rôle essentiel dans le placement des émissions.

Le marché des euro-obligations ne semble donc pas disposé actuellement à accueillir favorablement les émissions en dollars, mais, estime un autre spécialiste des investissements internationaux, les circonstances pourraient néanmoins évoluer rapidement, compte tenu, d'une part, de la tendance des taux d'intérêt dont le mouvement de baisse paraît se confirmer aux États-Unis, et, d'autre part, de la tenue du dollar sur les marchés des changes.

Quoi qu'il en soit, le marché des euro-obligations a pris un meilleur départ que certains ne le prévoyaient. Les émissions « classiques » libellées en dollars ont été généralement soutenues, avec une tendance sous-jacente ferme pour les emprunts à échéances courtes.

Les émissions britanniques, qui ont été particulièrement affectées au cours des derniers mois par suite des multiples difficultés d'ordre économique affrontées par la Grande-Bretagne, ont, pour leur part, fait l'objet d'une forte pression durant la semaine, après l'annonce par la compagnie Burmah Oil qu'elle demandait l'assistance financière des autorités britanniques.

En ce qui concerne les nouvelles émissions, les spécialistes du marché font état de l'attrait exercé par les émissions libellées en deutschemarks, en francs suisses ou en florins.

LONDRES

INDECIS

Le marché est indécis après la débâcle de la semaine précédente. Malgré le repli de l'or avant la vente américaine, les mines progressent. Les individuelles ne varient guère.

OR (ouverture) dollars) : 173 .. contre 174 ..

VALEURS	CLOTURE 3/1	COURS 6/1
War Loan 3 1/2 % ..	20 1/8	20 1/8
Beechams	117 ..	117 1/4
British Petroleum	194 ...	195 1/2
Shell	119 ...	120
Vickers	64 ...	63 3/4
Imperial Chemical	118 .	118
Courtaulds	53 1/2	53 3/4
De Beers	178 ...	176
* Western Holdings ..	34 1/4	34 1/4
Rio Tinto Zinc Corp ..	81	80 ..
* West Driefontein ..	39 1/4	39 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UFIMEG. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1974 : 18,85 millions de francs contre 12,27 millions de francs. Un dividende de 6,24 F (dont 1,44 F non déclarable à l'impôt sur le revenu) contre 5,75 F (dont 1,40 F non déclarable) en 1973 sera distribué aux actions anciennes, le million d'actions nouvelles provenant de la dernière augmentation de capital recevant 3,64 F (dont 0,84 F non déclarable).

BERLIET. — La cotation des actions Berliet a repris le 6 janvier. MM. Lazard Frères et Cie s'étant engagés à se porter acquéreurs de toutes quantités au prix unitaire de 300 F du 6 au 24 janvier.

● *Les deux cents créanciers de la British Israel Bank*, mise en liquidation en juillet 1974, auront bien du mal à récupérer leurs mises. Les avoirs de la société, estimés à 49 millions de livres sterling au moment de la liquidation, ne représentent plus que 9 millions de livres. Sur 39,8 millions de livres d'avoirs sous forme d'avances consenties à des tiers, le liquidateur espère récupérer seulement 2,9 millions de livres. Selon lui, le passif de la banque comprend 43 millions de livres de créances non garanties et 391 000 livres de créances privilégiées.

B. A. L. O.

Le numéro du 6 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Péchiney - Ugine - Kuhlmann. — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs, représenté par 400 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 12 %, amortissable en dix ans à partir du 6 janvier 1980.

Hoechst A.G. — Emission en France d'un emprunt convertible à 8,50 %, d'un montant de 300 millions de deutschemarks, jouissance du 1er février 1975, prix ferme par un consortium de banques sous la direction de la Dresdner Bank A.G. et offert en souscription dans les conditions suivantes :

Aux actionnaires, une obligation de 50 DM pour six actions de 50 DM ; aux porteurs des obligations convertibles 6,50 % 1967 à raison de sept obligations nouvelles de 50 DM pour cent vingt anciennes de 50 DM ; aux porteurs des obligations convertibles 6,50 % 1970 à raison d'une obligation nouvelle pour dix-huit anciennes de 50 DM.

Cotation des actions provenant éventuellement de la conversion qui pourra s'opérer à partir du 1er juillet 1975 (une action pour deux obligations). Le prix de conversion ne pourra, en aucun cas, être inférieur à 75 DM par action de 50 DM.

Drouot-Bail (Société immobilière pour le commerce et l'industrie). — Cession au public, par les compagnies d'assurances du groupe Drouot, de 160 000 actions de 100 F, jouissance au 1er octobre 1974.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises ..	99,7	101,3
Valeurs étrangères ..	100,4	101,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,1	59,7

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics..	....	... .
Effets privés ..	....	11 3/4 %
Moyen terme ..	....	10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/12	6/1
1 dollar (en yens)	300 85	300 99

BOURSE DE PARIS — 3 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 20	0 781
5 %	55 30	4 618
5 % 1920-1960..	129	4 616

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	368 50	365 ..
— parts 1959.	366 .	366 .
Ch. France 3 %..	108	108 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	461	450 .
Abeille (Vie).....	...	225 .
A.G.P..........	338	338 ..
Concorde.......	218	225 ..
Epargne France..	342	342 ..
Fonc. T.I.A.R.D...	77	78 .
Foncière (Vie)...	259	269 30
France (I.A.R.D.).	385	378 .
France (Vie).....	395	o382
Préservatrice S.A.	284	284
Prévoyance.....	1070	1072 ..
(M) Crédit Mod...	.	59 .
Financière Sofal..	142 70	137
Finextel........	114 50	110 50
Fr. Cr. et B. (Cie).	74 50	71 50
France-Bail.....	178	179
Hydro-Energie...	36 20	38 50
Immobanque....	130	125 10
Immoffice......	113	110
Interbail.......	122	122
Locafinancière..	112	113 .
Lyon-Alemand...	127	127 .
Soc. Mars. Crédit.	261	261
Séquanaise Banq.	217	214
SLIMINCO......	130	128 90
Sté Cent. Banque	73	73
SINVIM........	180 .	180 .
Voitures à Paris.	239	240 .
Cofigi.........	110 .	110
Foncina........	111	114
Gr. Fin. Constr...	113	105 30
Imminde.......	102 50	101
Imminvest......	78 .	78 10
Cie Lyon Imm...	89 .	86 .
Sagimo.........	104	107 .
UFIMEG........	87 .	87 .
U.G.I.M.O......	99	99
Union Habit.....	.	125 10
Un. Imm. France.	112	110 50
Acier Investiss..	89	88 .
Gestion Sélect...	154	o160 .
(Li) Dév. R. Nord.	d120 ..	d123
Electro-Financ...	227 .	228
Fin. Bretagne...	33 50	33 70
Fin. Haussmann..	o 54 .	52 50
Financière Iéna..	117 ..	118
Gaz et Eaux.....	300	299
La Mure........	84 50	82
Lebon et Cie....	164	164
(Ny) Lordex.....	114 50	114 50
Cie Marocaine...	..	26 50
O.V.A.I.M......	58 40	o 43 40
OPB-Paribas....	91 .	91 .

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
531	4,50 % 1973	552 20	549	541 80	542 50
980	C.N.E. 3 %..	985 .	980 10	981 .	978
215	Afrique Occ..	223	231 50	231 50	228 50
298	Air Liquide..	298 50	307	308 60	307
48	Als. Part. ind	57	54 10	54 10	55
63	Alsthom....	70 50	70 80	71	70
2;	Astar P. Atl..	26 40	27 10	27 10	26 60
480	Cie Gle Eaux.	488 20	493 ..	493 50	493
86	Electro-Méc.	103 .	103 20	103 60	104 20
173	Eng. Matra..	177 50	178 .	178	180 .
137	E. J. Lefebvre	156	157 50	157 50	160 50
56	Esso S.A.F...	58 90	58 50	59	58 .
117	Euratrance..	124 90	126	125 50	128 50
230	Europe no 1.	240 10	246	248	249 90
141	Olida-Caby..	145	143		
74	Opfi-Paribas.	69 70	69 60		
180	Paris-France	117 .	118		
120	Patern. S.A..	129	126 50		
55	Pechelbronn.	58 50	59		
115	P.U.K......	117 90	120 30		
225	BASF (Akt.)..	231	242	235	244
188	Bayer......	192	200	200	199 90
128	Buffelsfont..	113	119	119	120
10	Charter....	9 75	9 50	9 60	9 50
119	Chase Manh.	122 60	125 .	123 60	123
360	C.F. Fr.-Can..	365	356	365 ..	355 .
11	De Beers (S)	10 85	11 10	11 10	11
225	Dome Mines	193	203	205	205
415	DuPont Nem.	426	427 50	423 50	427 50
390	East. Kodak	291 50	286 50	284 50	285
71	East Rand..	66	71 20	69 80	68
210	Ericsson...	202 .	208	207 .	204
280	Exxon Corp.	291 .	298	298	292
151	Ford Motor.	150 50	150 .	150	150
163	Free State..	150 50	157	150 10	155
9	Rio Tinto Zi	8 65	8 60	8 75	8 55
189	St-Helena...	176	177	176 50	177
488	Schlumberge	484	492	490 ..	494
14	Shell Tr (S.).	12 40	13 10	13 10	12 85
410	Siemens A.G.	406 10	414	415	418
24	Sony.......	25 60	26 10	26 10	25 60
10	Tanganyika.	10 40	10 70	10 70	10 70
140	Unilever....	141 50	143	143	143
30	Union Corp.	27 55	25 60	25 75	25 10
130	U. Min. 1/10	139	139	139 .	137 50
280	West Drief..	254	265	253	255
136	West Deep.	118 .	127 50	123 50	127 50
225	West Hold..	201 ..	208	209 80	205
4	Zambia Cop.	3 80	3 90	3 80	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 487	4 442	4 44
Canada ($ can. 1)......	4 502	4 484	4 45
Allemagne (100 DM)....	184 525	185 100	184 50
Belgique (100 fr.)......	12 302	12 312	12 20
Danemark (100 krd.) ..	79 120	78 520	78 50
Espagne (100 pes.)	7 960	7 930	7 63
Grande-Bretagne (£ 1) ..	10 437	10 425	10 42
Italie (100 lires)	0 687	0 636	0 668 .
Norvège (100 krn.)	85 200	85 570	85
Pays-Bas (100 fl.)	178 100	178 500	177 50
Portugal (100 esc.)	18 195	18 180	18
Suède (100 krs.)	109 270	108 850	108 50
Suisse (100 fr.)........	176 ...	176 200	174 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre) ..	27100	25500
Or fin (kilo en lingot)..	27020	26100
Pièce française (20 fr.)..	288	279 80
Pièce française (10 fr.)..	208 20	180
Pièce suisse (20 fr.)..	288 .	280 70
Union latine (20 fr.)....	268 90	254 40
Souverain	274 50	265 50
Pièce de 20 dollars....	1360	1296 ..
Pièce de 10 dollars	708 .	675 ..
Pièce de 5 dollars	493 50	480
Pièce de 50 pesos	1129	1070
Pièce de 10 florins	265 40	248 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UNE INTERVIEW A L'A.C.P.

L'identité de vues entre la France et l'U.R.S.S. sur le Proche-Orient nous paraît suspecte

déclare M. Ben-Natan

M. Asher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, a accordé à l'Agence centrale de presse une interview dans laquelle il déclare notamment : « *Si les relations franco-israéliennes se développent normalement dans le domaine économique et culturel, de profondes divergences de vues subsistent entre les deux pays au sujet du Proche-Orient... La récente visite de M. Sauvagnargues à Jérusalem a été un fait positif, mais elle n'a pas rapproché nos thèses. En tout cas, M. Allon, ministre des affaires étrangères israélien, viendra à son tour à Paris à la fin de l'hiver ou au début du printemps...* »

A la question de savoir si l'attitude de la France a été plus nuancée à l'égard d'Israël depuis l'élection présidentielle, l'ambassadeur répond : « *Guère. On a mis seulement davantage l'accent sur le problème palestinien... Ce qui nous paraît suspect, c'est l'identité de vue sur le Proche-Orient entre la France et l'U.R.S.S., affirmée à plusieurs reprises par les dirigeants français. Car, si elle ne désire peut-être pas la guerre dans cette région du monde, l'U.R.S.S. n'est pas intéressée, non plus, par une paix véritable, impliquant des frontières ouvertes entre Israël et les Etats arabes. Ce qu'elle cherche, c'est la création d'un Etat palestinien sous influence soviétique et surtout le maintien d'une tension permanente dans la région qui sert les intérêts soviétiques.* »

Interrogé sur les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la nécessité d'un « *juste règlement du problème palestinien si l'on veut aboutir à une solution durable au Proche-Orient* », M. Ben-Natan déclare : « *Le problème palestinien n'est pas nouveau, il existe depuis 1947, lorsque les pays arabes et les Palestiniens eux-mêmes ont refusé la décision de l'ONU de créer en Palestine deux Etats : l'un juif, l'autre arabe.* »

M. Ben-Natan rejette comme « *inacceptable* » le projet de création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza pour trois raisons : ces deux territoires sont séparés par Israël ; un tel Etat ne compterait d'autre part que 6 500 kilomètres carrés avec une population de 1 100 000 Arabes, dont 480 000 réfugiés, pour les trois quarts habitant la bande de Gaza ; enfin, cet Etat palestinien serait un « *brûlot* » à la fois pour la Jordanie et pour Israël.

M. Ben-Natan réaffirme aussi que les frontières de 1967 ne sont « *ni sûres ni défendables* » et que « *tout nouveau partage de Jérusalem est hors de question* ».

Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle initiative de M. Kissinger, l'ambassadeur répond : « *Oui, je m'y attends, il est probable que le secrétaire d'Etat américain va poursuivre ses efforts en vue d'obtenir un nouvel accord partiel israélo-égyptien. Mais celui-ci devra, en contrepartie d'un éventuel retrait israélien dans le Sinaï, comporter la démilitarisation du secteur évacué, ainsi que des concessions d'ordre politique, en application de la formule du premier ministre d'Israël, M. Rabin : « Un bout de territoire pour » un bout de paix.* »

En ce qui concerne les perspectives pour 1975, l'ambassadeur affirme qu'Israël veut la paix et n'engagera pas de guerre préventive. Il estime, précise l'A.C.P., qu'il existe un élément d'optimisme, constitué par une « *certaine évolution* » réaliste dans le monde arabe.

Interrogé enfin sur la position d'Israël dans l'opinion française, M. Ben-Natan répond : « *Les implantations de la crise au Proche-Orient sur la vie de tous les jours des Français, d'autre part le fait que la politique d'Israël n'est pas toujours comprise, risquent peut-être d'avoir une influence sur l'opinion publique. Ce que dit le gouvernement français porte évidemment sur le Français moyen, qui veut la paix et craint l'embargo pétrolier* ». L'ambassadeur estime qu'il y a un élément « munichois » dans l'opinion publique occidentale, mais que la grande majorité de l'opinion française n'admettrait jamais la possibilité de la disparition de l'Etat d'Israël.

Interrogé sur ses rapports personnels avec les dirigeants français, M. Ben-Natan répond : « *Ils sont normaux. Mais, vous savez, je suis un ambassadeur qui dit ce qu'il pense, j'étais ainsi avant de venir à Paris, et je n'ai pas changé, alors, parfois...* »

LES QUOTIDIENS PARAITRONT LE 9 JANVIER

La Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) a décidé de différer la grève de vingt-quatre heures prévue pour le 9 janvier. Elle expose les raisons de sa décision dans un communiqué que nous publions ci-dessous :

« Compte tenu de la prochaine réunion des instances nationales professionnelles, de la convocation imminente de la commission interministérielle chargée d'examiner les problèmes de la profession et de la signature d'un constat d'accord sur l'activité des anciens Etablissements Néogravure, qui sont le fruit de l'action menée par les travailleurs du Livre lors de ces trois derniers mois, le bureau de la fédération du Livre C.G.T., dans le but de favoriser le déroulement de ces discussions et d'aboutir à des résultats positifs, décide de rapporter le mouvement de grève prévu pour le 9 janvier 1975.

» Toutefois, il appelle tous les travailleurs du Livre à rester mobilisés pour reprendre l'action au cas où rien de tangible ne serait obtenu lors de ces réunions, dont l'examen sera fait par le Comité fédéral national convoqué les 16 et 17 janvier 1975. »

Les quotidiens paraîtront donc normalement jeudi prochain dans toutes leurs éditions.

LE PLAN DE SAUVETAGE DE LA NÉOGRAVURE EST PRÉSENTÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le « montage industriel » destiné à relancer les activités de la Néogravure devait être présenté, ce lundi 6 janvier, en début d'après-midi, au tribunal de commerce de Paris. MM. Edmé Jeanson et André Beyler, chargés il y a deux mois d'une « mission exploratoire », ont tenu avec les diverses parties intéressées aux activités de la Néogravure (financiers, industriels, éditeurs et pouvoirs publics) une ultime réunion lundi matin, toutes les modalités du « plan » n'étant pas encore arrêtées.

En principe, deux sociétés distinctes reprendraient en location-gérance, pour quelques mois, les secteurs offset et héliogravure du groupe. Mais ces contrats de gérance ne sauraient constituer qu'une étape transitoire permettant la mise en place d'une structure industrielle définitive. C'est sur ce montage futur, qui verrait le jour dans le courant de l'année, que certaines inconnues subsistaient encore lundi matin. Sur le plan financier, si des capitaux privés (des sociétés financières et des industriels) se déclarent prêts à s'investir dans la Néogravure, et si l'Etat doit apporter son écot sous forme de prêts (du F.D.E.S. notamment), il restait, semble-t-il, à en fixer les montants précis.

Le « montage industriel » prévoit également la conclusion de contrats d'un type nouveau entre la Néogravure et les éditeurs qui s'y font imprimer. La suppression de plusieurs centaines d'emplois serait envisagée dans les diverses usines du groupe, qui emploient au total plus de six mille personnes.

A Paris

ATTENTAT CONTRE UN PARKING DE CITROËN

Trois explosions, provoquées par des engins incendiaires, ont détruit, dans la nuit du 5 au 6 janvier, au parking Citroën à Paris (15e), six fourgonnettes neuves et en ont endommagé neuf autres. Une dizaine d'engins incendiaires, de fabrication artisanale, ont été retrouvés, intacts, par les enquêteurs. Cet attentat — le deuxième en trois semaines commis contre la société Citroën (« le Monde » du 18 décembre 1974) — n'a pas encore été revendiqué.

AVANT LA PLUS GRANDE VENTE DE L'HISTOIRE SUR UN MARCHÉ LIBRE

L'once d'or est cotée 173 dollars à Londres

Le cours de l'once d'or sur le marché libre de Londres a été coté par opposition, lundi matin, 173 dollars, non loin de son cours de vendredi, dans l'attente de la plus grande vente de métal de l'histoire.

C'est à 11 heures à Washington (17 heures à Paris) que le Trésor des Etats-Unis devait procéder à l'adjudication de 2 millions d'onces d'or (62,2 tonnes), prélevées sur les 8 500 tonnes de réserves officielles, soit environ 0,75 %.

En fin de semaine, une trentaine d'offres seulement étaient parvenues, *mais les soumissionnaires auront attendu la dernière minute* — et les derniers cours pratiqués tant aux Etats-Unis qu'en Europe — pour fixer leurs conditions.

Le Trésor américain, qui s'est bien gardé de préciser le prix souhaitable, a seulement fait savoir qu'il refusera *les offres considérées comme « inacceptables »*, *et peut-être* celles provenant de certains acheteurs étrangers, les gouvernements ayant déjà été écartés des enchères.

Le peu d'enthousiasme manifesté jusqu'à présent par les acheteurs domiciliés aux Etats-Unis a fait perdre au cours du métal près de 33 dollars par once par rapport aux 198,75 dollars (cours record) cotés le lundi *30 décembre. Les experts n'osent* guère risquer un pronostic sur l'effet qu'exercera la vente de 62,2 tonnes de métal. Chaque jour, 5 tonnes d'or sont échangées en moyenne sur les marchés de Londres et Zurich, avec des pointes jusqu'à 10, 20 ou 30 tonnes pendant les périodes de crise.

Tous ces chiffres sont très approximatifs, le secret le plus absolu régnant sur le montant exact des transactions effectuées. La vente du Trésor représenterait donc l'équivalent d'une douzaine de séances quotidiennes sur les marchés européens, un mois de production des mines sud-africaines et quatre mois environ de la consommation habituelle des Etats-Unis. Théoriquement, son importance ne devrait pas être de nature à bouleverser la structure des échanges, mais certains experts s'attendent à une baisse dans l'immédiat, si les espoirs d'une hausse rapide après le 1er *janvier continuaient* à être déçus.

Baisse du dollar

Le dollar a baissé à nouveau lundi matin sur les marchés des changes, tombant au plus bas cours historique par rapport au franc suisse (2,50 FS). A Francfort, il a glissé à 2,38 1/2 DM contre 2,40 DM, et à Paris il s'est *établi à 4,41 F contre 4,43 F.*

A l'occasion de travaux d'adduction d'eau

Incidents entre paysans du Larzac et gendarmes mobiles

Trois pelotons de gendarmes mobiles sont brutalement intervenus samedi 4 janvier, en fin de matinée, pour empêcher les paysans du Larzac de placer, au travers de la route nationale 9, une canalisation destinée à une adduction d'eau « sauvage ». Les agriculteurs, nous indique notre correspondant à Rodez, n'ont opposé qu'une résistance passive à la charge des forces de l'ordre. C'est la première fois qu'un affrontement semblable se produit sur le plateau et l'on y voit généralement l'indice d'un durcissement de la situation.

Les travaux d'adduction d'eau réalisés par l'administration s'arrêtent à la limite du périmètre prévu par le projet d'extension du camp militaire : les « cent trois » (1) avaient donc décidé, samedi, de prolonger ces installations, à leur compte et par leurs propres moyens, vers les fermes menacées par ce projet (2) et, en particulier, vers la « bergerie-reproche » de La Blaquière.

Une cinquantaine d'entre eux, terrassiers bénévoles, commençaient à creuser une tranchée sur un côté de la R.N. 9, tout en assurant la libre circulation sur l'autre voie. Les forces de gendarmerie mobile intimaient alors aux paysans l'ordre d'abandonner les travaux et de dégager entièrement la chaussée. Ces derniers refusaient. Les policiers chargeaient. Plusieurs agriculteurs, qui avaient trouvé refuge dans la tranchée, en furent délogés sans ménagement.

Une canalisation ayant pu, cependant, être sommairement mise en place jusqu'à l'axe de la R.N. 9, les ponts et chaussées intervenaient pour macadamiser à nouveau la route. Dans l'après-midi, les paysans du Larzac entreprenaient les mêmes travaux, mais dans leurs propres champs... sous la surveillance des gendarmes mobiles.

Après ces incidents, les « cent trois » ont publié le communiqué suivant :

« *Dans son discours du Nouvel An, le président Giscard d'Estaing a annoncé une année de fraternité. Les paysans du Larzac ont voulu mettre en application ce principe, en ouvrant un chantier d'adduction d'eau en faveur de ceux qui en sont injustement privés dans le projet du périmètre d'extension du camp militaire. A cette occasion, ils ont pu constater la façon originale dont les forces de l'ordre et le ministre dont ils dépendent mettent en pratique le souhait du président de la République : coups de crosse et de poing contre quelques dizaines de manifestants pacifiques. Malgré les belles paroles, les années et les hommes passent, mais les méthodes demeurent. Gardarem lo Larzac.* »

(1) Il s'agit des cent trois agriculteurs qui, *depuis octobre 1970*, sont menacés d'expropriation en raison du projet d'extension du camp militaire du Larzac.

(2) Le groupement foncier agricole Larzac-1 *vient de réaliser sa* cinquième acquisition avec la ferme de Costerate (70 hectares, 67 ares), ce qui porte à 276 hectares la copropriété de ses neuf cent un souscripteurs.

Le numéro du « Monde » daté 5 et 6 janvier 1975 a été tiré à 509 282 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement marocain* a décidé le 3 janvier, dans le cadre de la loi de marocanisation *de la distribution* des hydrocarbures raffinés, la fermeture et la réquisition des sociétés Esso Standard Maroc et Esso Gaz.

● *M. Marceau Long*, ancien président-directeur général de l'O.R.T.F., est réintégré dans ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'Etat *à compter du* 1er janvier 1975, par arrêté du premier ministre publié au *Journal officiel* du 5 janvier.

● *Le courant électrique a été coupé* lundi matin 6 janvier de 7 h. 53 à 8 h. 16 dans le nord de Paris, notamment dans les 2e et 9e arrondissements, en raison d'une baisse de fréquence de 160 000 kilowatts provoquée par un incident technique sur les lignes à haute tension alimentant la capitale.

● *Selon le Comité d'action des prisonniers* (CAP), un jeune détenu, M. Bataille, âgé d'une vingtaine d'années, s'est pendu dans la nuit du 3 au 4 janvier dans sa cellule à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Le CAP fait également état de « *plusieurs tentatives de suicide* » durant la semaine dernière dans cette *même prison. Lundi 6 janvier*, en fin de matinée, le service de presse du ministère de la justice n'était toujours pas en mesure de confirmer ou d'infirmer ces informations.

● *L'entreprise Luce Ecommoy, principale scierie de la Sarthe*, annonce le licenciement de quarante-cinq des cent quatre-vingt-dix ouvriers qu'elle emploie. Les difficultés sur le marché du bois, en effet, laissent prévoir une *baisse de la production* française de 55 % pour les panneaux de contre-plaqué, de 35 % pour les panneaux d'aggloméré.

● *Le troisième tome* de *l'Archipel du Goulag* doit paraître en russe, au *cours du premier* trimestre. Les éditions du Seuil comptent publier, en avril ou en mai, la traduction française de cette partie de l'ouvrage. D'autre part, Soljenitsyne, grippé, a dû prolonger son séjour en France.